This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

**A propos de ce livre**

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

**Consignes d'utilisation**

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

**À propos du service Google Recherche de Livres**

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

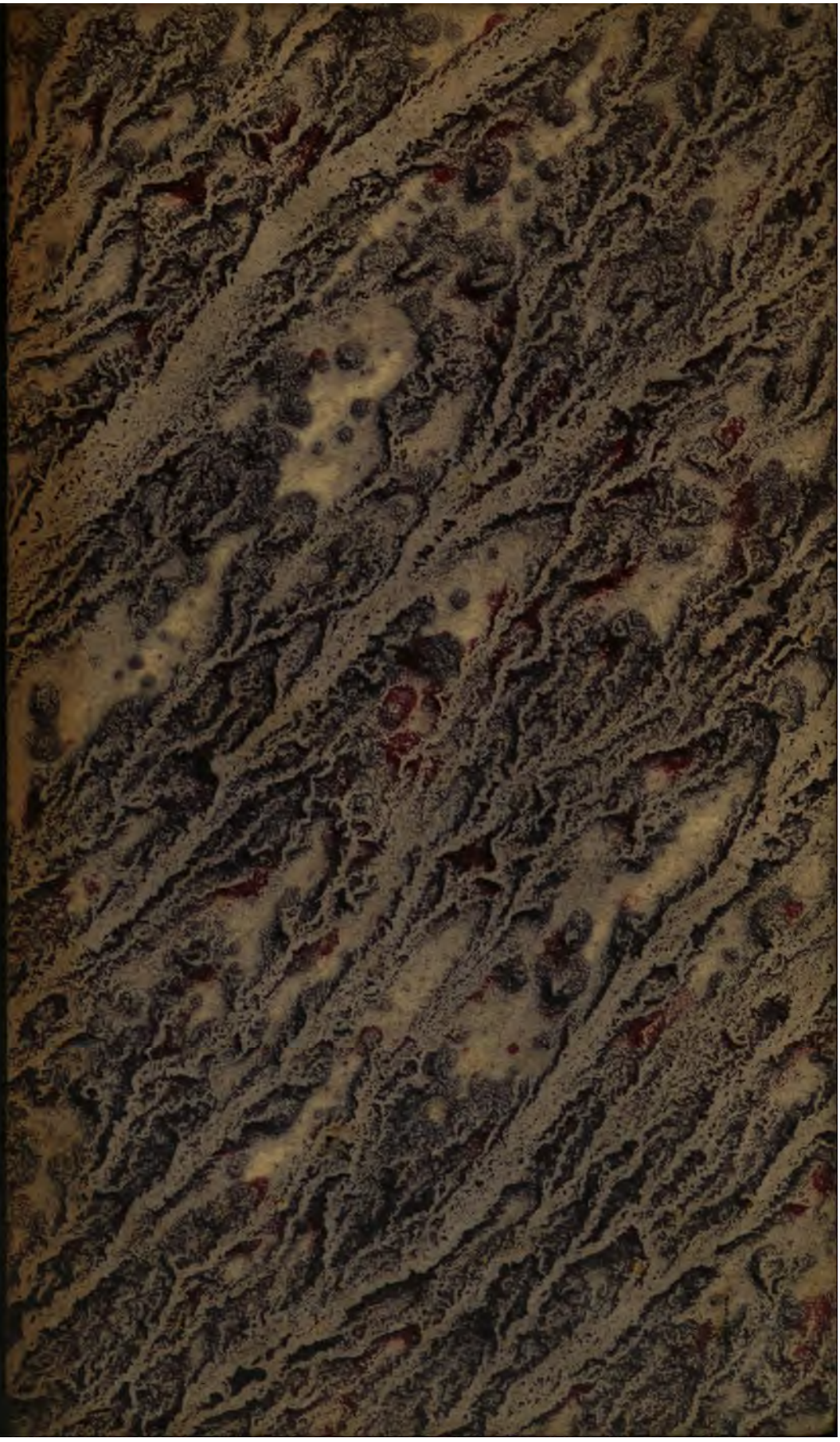

DC
611
.N821
R44

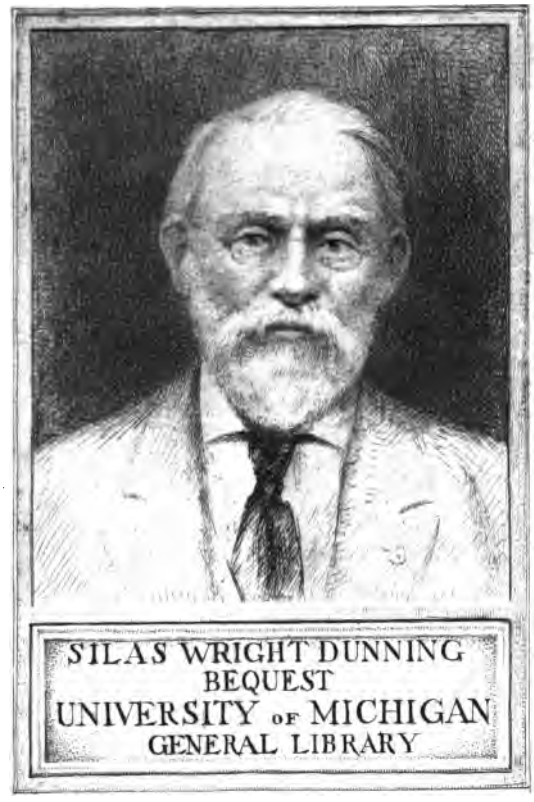
SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

# REVUE

# DU NORD.

DC
611
.N821
R44

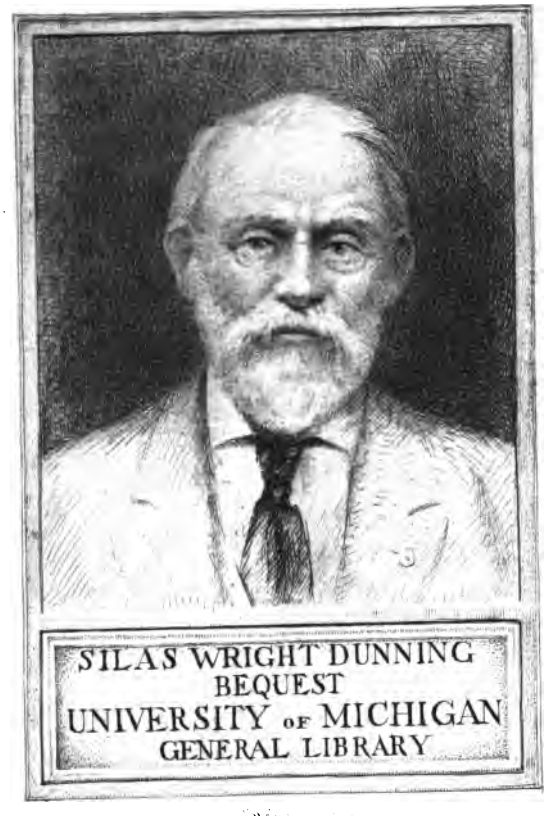
SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

# REVUE

# DU NORD.

LILLE.—Imprimerie de VANACKERE fils.

UNIV. OF MICH.



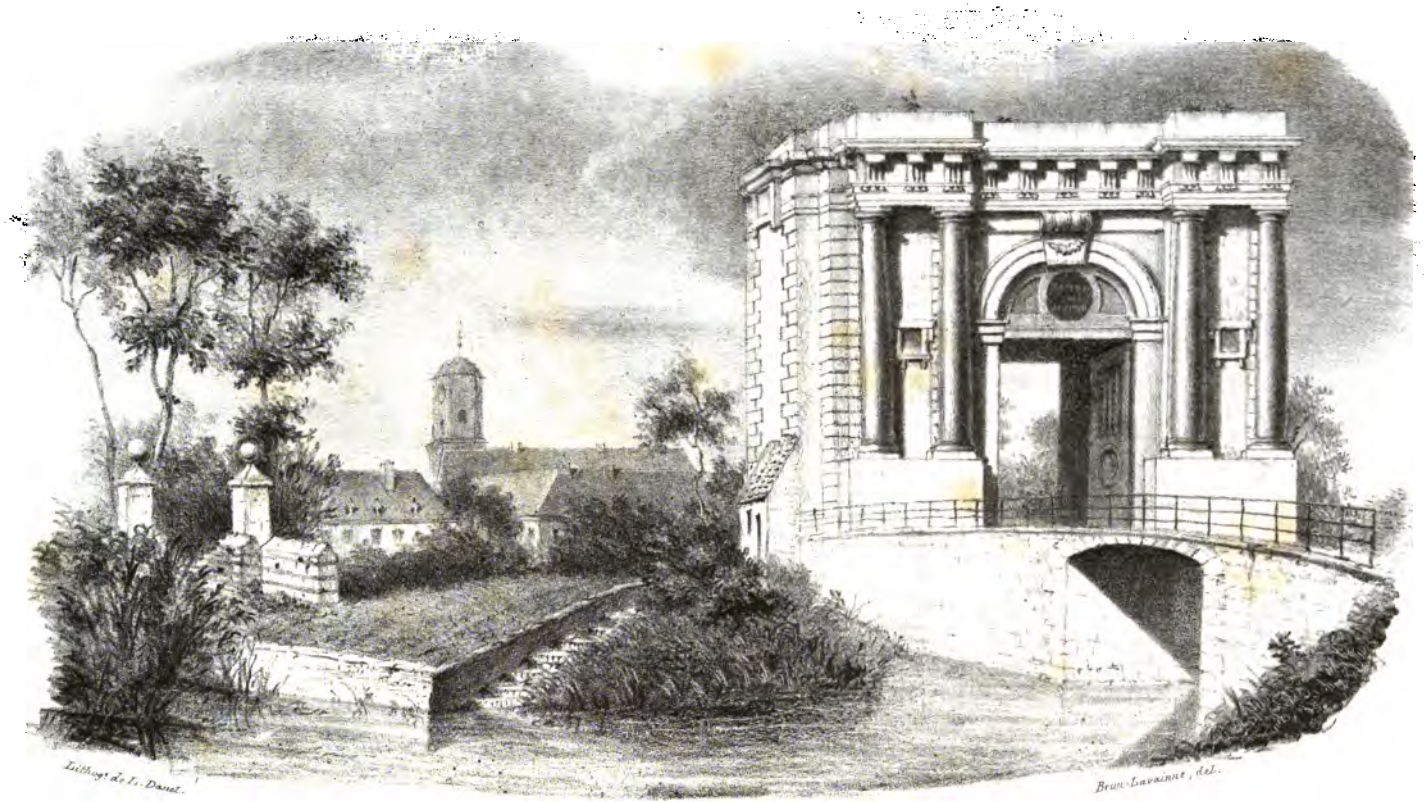


Vue de l'Abbaye de Loos.

# REVUE

# DU NORD,

## TOME PREMIER.

PREMIÈRE ANNÉE.

LILLE.

VANACKERE FILS, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,
PLACE DU THÉATRE, N.° 10.

1833.

Deeming
Hyl
92-27-39
39099
15v.



# Introduction.

On a souvent fait aux habitans du Nord de la France le reproche de montrer peu de goût pour la littérature et peu d'aptitude à la cultiver. Souvent aussi des plumes habiles ont protesté avec succès contre la seconde de ces imputations. Elles ont prouvé qu'il n'est point mortel aux belles lettres le climat qui a vu naître les pères de notre histoire moderne, Froissart, Monstrelet et Comines. Elles ont déroulé, après ces grands noms, une liste nombreuse de poëtes, de savans, de théologiens, d'écrivains politiques, de romanciers. Peu de parties de la France sont aussi riches en hommes célèbres, ou qui méritaient de l'être. Toutefois le besoin d'être vrai avant tout nous force à reconnaître que l'opinion défavorable répandue sur le compte de notre intelligence, à nous enfans du Nord, n'est pas gratuitement injuste, et qu'à défaut de fondement réel, on peut du moins l'expliquer par une raison apparente.

Non sans doute, dirons nous avec les estimables rédacteurs des *Archives du nord de la France et du midi de la Belgique*: « Rien ne démontre que le génie ne puisse forcément naître et se développer que sous telle ou telle température exclusive. » Mais n'est-il pas, indépendamment du climat, d'autres causes qui avancent ou retardent les progrès de l'esprit humain? L'état politique et moral d'un pays n'influe-t-il pas plus directement sur ces progrès que l'élévation moyenne de son thermomètre? L'affirmative ne nous paraît pas douteuse.

Que l'on mette en regard la situation de la France vers le milieu du quinzième siècle, et celle des pays composant, à la même époque, les états de la maison de Bourgogne. Ici l'on trouve un prince puissant, riche, libéral, aimant le faste, les arts et les lettres; une noblesse guerrière, mais dont l'esprit chevaleresque devait, pour figurer avec honneur dans la cour la plus polie de l'Europe, embrasser dans ses études la plus grande part possible des connaissances alors en usage; enfin, des villes opulentes et considérablement peuplées, jouissant, à l'abri de leurs anciennes coutumes, d'une liberté presque sans limites, et communiquant par les relations du trafic le plus étendu avec la Grèce, l'Italie, l'Espagne, pays où les traces de l'ancienne civilisation s'étaient le moins effacées. En France saignaient encore les plaies qu'avaient faites à ce royaume cent ans de guerres, presque toutes malheureuses, la démence d'un roi, les crimes de sa mère, l'usurpation anglaise, les dissentions et les assassinats des grands, les séditions et les massacres populaires. L'état, reconquis par Charles VII, sortait à peine du bourbier sanglant où l'avait jeté le règne précédent. Il fallait tout à la fois refaire des finances et rémunérer de nombreux services, rendre aux lois leur autorité et ménager des hommes puissans accoutumés à les enfreindre, reconstituer un état social presqu'entièrement écroulé, et faire servir à ce grand travail les élémens de dissolution qui avaient le plus contribué à sa ruine. On conçoit qu'au milieu d'une telle complication d'intérêts se croisant, se heurtant, cherchant à se détruire les uns les autres, il y avait bien peu de place pour les arts et moins encore pour la littérature. Aussi le parallèle est-il, pour ce temps-là, tout à l'avantage des provinces Bourguignonnes qui, suivant l'expression de Philippe de Comines, *se pouvoyent mieux dire terres de promission, que nulles autres seigneuries qui fussent sur la terre.*

Des documens d'une haute importance, retrouvés il y a quelques années dans les Archives du département du Nord, et publiés par M. Barrois, sous le titre de BIBLIOTHÈQUE PROTYPOGRAPHIQUE, ou *Librairies des fils du roi Jean*, font connaître, de la manière la plus précise, les richesses bibliographiques du bon duc Philippe de Bour-

gogne, dont les historiens n'avaient jusqu'ici fait qu'une appréciation vague. (1)

Les livres transmis par le roi Jean à Charles V, comme héritier du trône, ne consistaient qu'en dix volumes. Ce dernier s'efforça d'en rassembler un plus grand nombre dans la tour du Louvre et parvint à en réunir 910. Charles VI accrut encore cette collection ; mais le duc de Bedfort, régent du royaume, s'en empara en 1429; et, selon toute apparence, la fit passer en Angleterre.

De leur côté les ducs de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, Jean et surtout Philippe-le-Bon, également animés de l'amour des lettres, protégeaient les auteurs qu'ils attiraient à leur cour, se montraient curieux de bons livres et dépensaient de fortes sommes pour en acquérir (2). Le dernier s'occupait lui-même de littérature : Il est indiqué dans les inventaires publiés par M. Barrois, comme le principal rédacteur des *cent nouvelles nouvelles*, recueil auquel travaillèrent aussi le dauphin (Louis XI), le maréchal de Chatelleux, le sire de Créqui, Pierre de Luxembourg, et Pierre Michault, secrétaire du comte de Charolois. Les trois bibliothèques de Bruges, Gand et

(1) Olivier de la Marche, maître d'hôtel et historiographe de Philippe-le-Bon, rapporte que ce prince laissa en mourant 400 mille écus d'or comptant, 72 mille marcs d'argent en vaisselle courante, sans les riches tapisseries, les riches bagues, la vaisselle d'or garnie de pierreries *et sa librairie, moult grande et moult bien étoffée ; et pour conclusion*, dit-il, *il mourut riche de deux millions d'or, en meubles seulement*. Mémoires d'Olivier de la Marche, liv. 1. chap. 37.

(2) « Très-renommé et très-vertueux prince Philippe, duc de Bourgogne, dit « David Aubert, dans la préface de son *histoire abrégée des Empereurs* (M S. de « 1457, à la bibliot. de Bruxelles), a dès long-temps accoutumé de journellement « faire devant lui lire les anciennes histoires ; et pour être garni d'une librairie non « pareille à toutes autres, il a, dès son jeune eaige, eu à ses geiges plusieurs translateurs grands clercs, experts orateurs, historiens et escripvains, et en diverses « contrées en gros nombre diligemment labourans ; tant que aujourd'hui c'est le « prince de la chrestienneté, sans réservation aucune qui est le mieux garni de au- « tentique et riche librairie, come tout se peut pleinement apparoir: et combien que, « au regard de sa très-excellente magnificence, ce soit petite chose, toutes fois en « doit-il être perpétuelle mémoire, à celle fin que tous se mirent en ses hautes vertus. »

Bruxelles, contenaient seules 1500 volumes, dont les trois quarts au moins écrits en langue vulgaire.

Peu d'années suffirent au successeur de Philippe pour dissiper les trésors amassés par ce prince. Inquiet, ambitieux, intrépide à l'excès, le duc Charles trouva dans Louis XI un rival redoutable et attira sur ses états tous les maux que la guerre traîne à sa suite. Il fit fondre sa vaisselle en 1470 pour : « Forgier patars de quatre gros pièce, pour estre convertie ou payement de son armée (Bibl. protyp. page 332)». Sa mort ne fit qu'accroître la misère de ces malheureuses provinces: le duché de Bourgogne réuni à la couronne de France; l'Artois et le Hainaut envahis; les villes de Gand et de Bruges soulevées contre l'héritière de Charles, la forçant de prendre pour époux un prince brave, mais pauvre; l'Archiduc Maximilien obligé, pour étouffer des séditions toujours renaissantes et soutenir des guerres interminables, de recourir aux usuriers Lombards, Vénitiens, Florentins, et d'abandonner à ces vampires financiers le riche mobilier de la princesse Marie; telles sont les causes nombreuses de la dispersion de tant de précieux manuscrits dont, après bien du temps, la bibliothèque de Bruxelles n'a pu recueillir qu'une très-faible partie (1). On conçoit qu'au milieu de circonstances aussi désastreuses, les hommes de lettres qui faisaient l'ornement de la cour de Philippe-le-Bon, durent être complètement négligés par Charles-le-Téméraire et par Maximilien. La plupart allèrent chercher en France ou en Angleterre un asile plus favorable aux Muses.

Bientôt deux princes, rivaux de gloire, se disputèrent la prééminence sur l'Europe. L'un, passionné pour tout ce qui élève l'âme et inspire des idées riantes et généreuses, fit partager aux Français son admiration pour les chefs-d'œuvre de l'Italie; attira près de lui des artistes, des poëtes, des savans, et mérita le titre *de restaurateur des arts et des lettres*. L'autre, politique profond et guerrier habile, se pliant aux différens caractères des peuples réunis sous

(1) Nous tenons de M. Barrois, que plusieurs de ces manuscrits se retrouvent en Norwège, où ce savant bibliophile les a reconnus dans des bibliothèques particulières.

son sceptre, protégeant à Madrid les églises et la noblesse; à Naples, les beaux arts; à Anvers, le commerce; à Gand, les manufactures; en Allemagne, les novateurs dont il se servait tout en condamnant publiquement leurs doctrines : s'occupa beaucoup moins de favoriser le mouvement intellectuel qui s'opérait dans une partie de l'Europe, que de maintenir son autorité sur tant d'états et d'abaisser la France qui lui portait ombrage.

Cependant une révolution littéraire s'opérait aussi en Allemagne. Les Erasme, les Reuchlin, les Buschius, les Murmellius, les OEdicollius, apôtres de la science, s'étaient efforcés de remettre en honneur l'étude des lettres antiques; leur zèle désintéressé, enthousiaste, sévère, avait triomphé des obstacles et des persécutions qu'une routine invétérée, toute puissante dans les vieilles universités germaniques, opposait à cette grande réforme. Ces rénovateurs des études étaient qualifiés par leurs adeptes de *messagers célestes*, *d'anges des écoles*. On accourait en foule pour apprendre d'eux à jouir des trésors de la littérature profane, ignorée des scolastiques, ou condamnée par ceux-ci comme impie. Rien n'égalait la ferveur des disciples. « Les « uns, trop pauvres pour payer le professeur, s'engageaient chez lui « comme valets; les autres bravaient les édits, l'hiver, la prison, la « maréchaussée, et se rendaient à minuit dans quelque champ écarté, « dans quelque forêt solitaire, où l'on devait se réunir pour com- « menter Cicéron et traduire Plutarque. La science que l'on avait « jusqu'alors versée, et pour ainsi dire distillée d'une main avare, « tombait à flots pressés sur ces auditeurs avides (1) ».

Vers le même temps l'Espagne était agitée de la fièvre des conquêtes. La découverte du Nouveau-Monde offrait une immense carrière à toutes les ambitions. Des périls à braver, de la gloire à acquérir et des trésors intarissables pour salaire d'une vie semée d'aventures presque merveilleuses, telle était la seule préoccupation de tout Espagnol capable de porter une épée.

Ainsi, partout, les esprits se portaient avec une sorte de fureur vers un but nouveau, mais déterminé. Les nations, longtemps

(1) Revue Britannique, Septembre 1831, page 681.

travaillées par les misérables débats de la féodalité expirante, semblaient vouloir effacer jusqu'au souvenir de ce long abaissement et s'élançaient en bouillonnant vers des régions plus élevées ; c'était un volcan terrible auquel il ne manquait plus qu'un cratère.... ou plutôt le cratère venait de s'ouvrir : l'imprimerie était découverte !

Mais au milieu de ce débordement d'opinions nouvelles, de sciences, de gloire, d'arts jusqu'alors à peu près inconnus ; la Flandre, paisible et laborieuse, demeurait en dehors du courant et considérait sa marche en spectatrice désintéressée. Devenue étrangère à la France, qui refaisait alors son langage, elle n'entrait point avec celle-ci dans la voie des corrections. N'ayant de commun avec l'Espagne qu'un souverain qui laissait à chacune de ses nombreuses provinces, ses lois et son idiôme particuliers, la Flandre ne voyait dans la découverte de l'Amérique qu'un débouché nouveau pour le commerce. Elle n'avait point part à la révolution littéraire qui se faisait en Allemagne, parce qu'elle connaissait depuis long-temps (quoiqu'imparfaitement sans doute), les chefs-d'œuvre de l'antiquité. Enfin les habitans de cette contrée, n'ayant point de revanche à prendre de l'oppression féodale, contre laquelle ils avaient toujours lutté avec avantage, à la faveur de leurs franchises, se trouvaient dans une situation d'esprit qui excluait l'enthousiasme et ne se prêtait point aux grandes commotions. Les arts seuls firent sortir les Flamands de ce calme qu'on serait injuste de prendre pour une apathie naturelle. La peinture surtout parut concentrer toutes les facultés productives de leur intelligence. Jean de Bruges lui avait fait faire un pas de géant ; Rubens et Vandyck reculèrent les bornes de l'art et firent rejaillir sur leur pays une gloire rivale de celle de l'Italie.

Le *grand siècle* des beaux arts passa, et les guerres civiles qui ensanglantèrent sa fin semblèrent devoir replonger une grande partie de l'Europe dans la barbarie dont elle avait eu tant de peine à sortir ; mais l'affranchissement définitif des Provinces-Unies, vint rendre le calme à la Flandre en ne laissant aux guerres, dont elle était encore le théâtre, qu'un caractère purement politique. C'était l'Espagne d'un côté, la France de l'autre qui se disputaient quelques portions

de territoire. Les peuples n'étaient pour rien dans ces querelles. Ils en payaient les frais, ils en supportaient les malheurs; mais tour à tour Français ou Espagnols, suivant les chances de la guerre, ils ne se passionnaient plus pour des résultats qui ne touchaient qu'à leurs intérêts matériels, et non à leurs opinions ou à leurs croyances.

L'un des effets de cette instabilité politique fut de retarder les progrès du langage. On parlait en Flandre deux idiômes: à gauche de la rivière *du Lys* (1), la langue était (et elle est encore) riche, énergique; mais rude, rocailleuse, et par conséquent peu propre à la littérature. A droite de cette rivière on ne connaissait qu'un mauvais français, espèce de patois lourd et traînant, qui n'avait plus la grâce du seizième siècle et qui n'avait pas encore la pureté du dix-septième. Aussi presque tous nos hommes de lettres de cette époque écrivirent-ils en latin. Meyer, Buzelin, Baudier, Vandewalle, Vincart et quelques autres ne dédaignèrent la langue vulgaire qu'à cause de son état d'imperfection. Bossuet, Racine, Boileau s'étaient déjà rendus immortels que l'on ne trouvait encore personne à Lille qui sût l'ortographe. C'est un fait que constatent les registres administratifs, les correspondances, les manuscrits et le peu de livres du temps imprimés en français.

Cette partie de la Flandre, conquise par Louis XIV et réunie à sa couronne, n'éprouva pas immédiatement l'influence que la supériorité littéraire de ses vainqueurs devait exercer sur elle. Sa population était trop arriérée pour franchir en un instant l'intervalle qui, sous le rapport de la culture de l'esprit, la séparait de sa nouvelle métropole. Il fallait du temps, beaucoup de temps pour que des relations intimes s'établissent entr'elles; pour que des générations bariolées, pour ainsi dire, des nuances Espagnoles, Allemandes, Belges et Françaises, s'éteignissent entièrement, et pour que celles qui devaient les suivre se formassent, par une éducation plus soignée, sur les modèles qui ne leur étaient offerts que de loin.

(1) On dit aujourd'hui *la Lys*; mais c'est un de ces changemens dont il est difficile de rendre compte; à moins que ce ne soit une sorte de contraction et qu'il faille entendre: *La* (rivière du) *Lys*.

Cependant Fénélon fut exilé à Cambrai, et Douai devint le siège d'un parlement. C'est sans doute à ces deux causes que Douai et Cambrai doivent l'honneur d'avoir devancé le reste de la province dans le goût des lettres et la solidité de l'instruction.

Lille était, à la vérité, le séjour de l'Intendant; mais la plupart de ceux qui vinrent y remplir cette haute fonction, se montrèrent financiers, administrateurs et fort peu soucieux des progrès de la littérature.

Cependant ces progrès, quoique lents, commencèrent à devenir sensibles; de bons Colléges à Lille, à Douai, formaient la jeunesse et contribuaient surtout à lui donner une élocution correcte, premier fondement de l'art de reproduire la pensée.

Le Nord marchait enfin; mais, de même qu'une arrière-garde ne peut jamais rejoindre la tête de sa colonne, lorsque toutes deux s'avancent d'un pas égal, le Nord fut resté long-temps retardataire si l'esprit en France n'eut fait une halte dans le labyrinthe du philosophisme.

Ainsi, tandis qu'à Paris la littérature devenait dogmatique et sophistique, pesante et frivole, railleuse et colère, qu'elle exploitait les grands mots de *vertu* et de *patrie* en corrompant la morale publique, qu'elle prêchait à-la-fois le matérialisme et la philantropie, à Lille on apprenait seulement à goûter les excellentes productions du siècle précédent; et pour confondre ses détracteurs, cette ville donnait le jour à Panckoucke et à Feutry.

La révolution éclata, révolution grande et sublime, tant que le Roi put rester à la tête du mouvement; perfide et sanguinaire, dès qu'il fut débordé par des factieux. Les hommes de lettres qui l'avaient préparée, et qui vécurent assez pour contempler leur ouvrage, furent presque tous ses victimes. Le gouvernement tomba dans les mains de quelques rhéteurs, et l'ignorance la plus crasse devint, dans la composition des administrations, un titre à la confiance du peuple. La littérature alors était sous les verroux, et les productions les plus intéressantes de l'époque sont consignées dans l'almanach des prisons.

A ce déluge moral succédèrent quelques beaux jours. L'égalité

des camps remplaça celle de l'échafaud. Il n'y avait plus de provinces. Les hommes du Midi et ceux du Nord combattaient ensemble sur le sommet des Alpes et dans les forêts de la Germanie ; ils campaient ensemble au pied des Pyramides et sous les palais de marbre de la poétique Italie. Ils rapportaient dans leurs foyers des connaissances de plus, des préventions de moins, une imagination développée, un cercle d'idées agrandi. Vint ensuite le siècle des DIX ANS. Les arts et les lettres, compagnons un peu subalternes de la gloire, se répandirent partout et fructifièrent à l'ombre des lauriers. Cependant l'éloge obligé du GRAND HOMME qui rappelait trop le temps où Boileau, pour faire passer ses satyres, devait s'écrier :

« Grand roi, cesse de vaincre ou je cesse d'écrire ! »

surtout une admiration trop systématique pour les inimitables modèles de l'antiquité, donnèrent aux œuvres modernes une teinte pâle et uniforme sous laquelle on cherche en vain le génie.

Enfin, les loisirs d'une longue paix, l'exhubérence d'une population active et intelligente, le besoin toujours croissant d'émotions fortes, la nécessité d'ouvrir des carrières à cette jeunesse ardente à qui l'on jette à pleines mains les moyens d'instruction, ont introduit l'anarchie dans la république des lettres aussi bien que dans le temple des arts. Est-ce un bien? est-ce un mal ? ne nous pressons pas de prononcer. Le public, véritable Gargantua, ouvre chaque matin une immense bouche dans laquelle la foule des fournisseurs, auteurs, vendeurs de livres, poëtes, journalistes, compilateurs, fripiers-littéraires, artistes et savans, engouffre des alimens de toute nature ; les uns volatils et quintessenciés, les autres grossiers et indigestes, quelques-uns substantiels et nutritifs, un plus grand nombre malfaisans et vénéneux. Le grand mangeur reçoit tout, dévore tout, qu'en adviendra-t-il en définitive ? Ce n'est pas là ce que nous voulons examiner maintenant ; il nous suffit de constater ce qui est ; de montrer combien est générale cette faim de savoir qui se manifeste par la lecture, même des livres mauvais. Or, quand on sait, on veut produire. Paris n'a donc plus le privilège que cent années de centralisation lui avaient, en quelque sorte, inféodé. C'est par la littérature

que la décentralisation commence. Il n'est presque point de ville en France où il ne se trouve un cabinet de lecture et une société parlant et écrivant correctement la langue nationale. C'est assez pour qu'il y naisse un homme de lettres. Ceux dont les talens honorent le plus la France aujourd'hui, ne sont-ils pas, à quelques exceptions près, des provinciaux? *Chateaubriand* est Breton; *Lamartine*, Bourguignon; *Casimir Delavigne*, Normand; *Victor Hugo* et *Charles Nodier*, Franc-Comtois; *de Balzac*, Tourangeau; Madame *Desbordes-Valmore*, Douaisienne; etc., etc.

Aucune contrée n'est à cet égard dans une condition négative. Si toutes ne produisent pas, toutes du moins peuvent produire, car les moyens d'instruction sont accessibles à tous; et, à la faveur des communications fréquentes et faciles, il n'est pas un perfectionnement qui ne puisse parvenir en peu de jours d'une extrémité de la France à l'autre. Le bas prix des diligences a plus fait pour les progrès de l'esprit que toutes les académies du monde; que sera-ce donc des chemins de fer!

Notre conclusion est que ce sont les circonstances politiques et non le climat qui influent sur le développement intellectuel d'un peuple; que la Flandre fut supérieure à la France sous le rapport littéraire, quand elle devint le séjour d'un prince qui disposait à son gré des destinées du royaume; qu'elle lui fut inférieure quand elle ne rentra dans la famille française qu'en qualité de province conquise; qu'elle est égale aujourd'hui à toutes les autres parties de cette même France, parce que, depuis cent soixante-six ans, elle a parcouru les mêmes phases, subi les mêmes malheurs, partagé les mêmes gloires; qu'après les révolutions et les invasions, elle est restée inhérente à cette vieille France vraiment UNE ET INDIVISIBLE; et qu'elle inonderait de son sang ses fertiles campagnes, plutôt que de souffrir désormais une séparation qui tuerait son existence politique.

En raisonnant ainsi, nous nous sommes demandés pourquoi, lorsque Cambrai, dont la *société d'émulation* rivalise avec l'académie célèbre fondée par Clémence Isaure, se recommande au monde littéraire par ses *Leglay*, ses *Berthoud*, ses *Saintine*; Valenciennes par ses *Archives*

*historiques*, ses *Leroy*, ses *Dinaux* ; Douai par les noms de Madame *Desbordes*, de *Bis*, de *Dutilleul*; Dunkerque par ceux de *Fontemoing*, de *Bernaert*, de *Gouttière* ; Lille n'élèverait pas aussi une tribune où pussent se présenter des hommes laborieux dont les utiles travaux étendent le domaine de la science, des artistes dont l'âme éprouve le besoin de propager le feu créateur qui l'embrase ; de jeunes littérateurs qui, avant de se produire dans une arène plus vaste, ont besoin d'essayer leurs forces et de faire connaître leur nom ?

Nous avons consulté des amis éclairés et prudens ; ils nous ont dit : l'entreprise n'est pas sans difficultés ; mais elle est en ce moment plus opportune que jamais. Courage, persévérance, c'est une œuvre utile et honorable.

Assurés de l'approbation du public et du concours de plusieurs de nos concitoyens déjà connus avantageusement dans les lettres et les arts, nous nous mettons en marche avec confiance, avant-garde un peu téméraire d'un corps d'élite qui a promis de nous soutenir, et qui le fera nécessairement puisque l'honneur du pays y est en quelque sorte engagé.

Les matières qui trouveront naturellement place dans ce recueil sont les recherches historiques et archéologiques, la littérature proprement dite, la psychologie, l'étude des mœurs et des usages, la poésie, la philosophie des beaux arts, les nouvelles bibliographiques, etc.

Il n'est pas nécessaire de dire que la politique en sera exclue. Si nous manquions à cet engagement, le fisc serait là pour nous le rappeler.

Nous publierons un cahier de quatre à cinq feuilles d'impression dans le courant de chaque mois. Une fois par trimestre nous joindrons au cahier une ou deux planches lithographiées. Des améliorations successives pourront en outre avoir lieu si le public encourage nos efforts. Nous avons posé la première pierre, c'est à lui maintenant à nous seconder pour que l'édifice s'achève.

Hommes du Nord, des préventions injustes ont long-temps pesé sur nous. D'une part trop de mollesse, de facilité à se rebuter

devant les obstacles ; de l'autre, trop de préoccupations mercantiles, d'*inconfiance* dans les talens *indigènes*, ont enraciné cette fausse opinion que nous voulons tenter de détruire. Seuls nous ne pouvons rien. Mais ce n'est pas une cause personnelle que nous défendons. Prêtez nous la main, vous tous qui êtes intéressés au succès. Que les uns écrivent; que les autres lisent. Les lecteurs ne sont pas moins nécessaires à la littérature que les auteurs. Où les premiers se trouvent, les derniers ne manqueront pas. Puissent les uns et les autres répondre à notre appel et dussions-nous ne fournir la carrière que bien loin de nos compagnons de course, nous serons heureux d'avoir au moins montré le chemin.

BRUN-LAVAINNE,

Archiviste de la ville de Lille et Membre correspondant de la société royale et centrale d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, séant à Douai.

# LOOS,

ANCIENNE ABBAYE, MAISON DE DÉTENTION, NOUVELLE ÉGLISE, NOTRE-DAME DE GRACE.

A une lieue de Lille, et sur la chaussée qui conduit de cette ville à Béthune, on trouve un joli village, dont la partie la plus habitée s'étend depuis cette chaussée jusqu'au canal de la Haute-Deûle. On y voit de belles maisons de campagne et quelques fabriques. Le sol y est fertile et bien cultivé. Il s'y trouve des bois, des eaux et peu de marais. C'est enfin un séjour agréable et un but de promenade dont les Lillois profitent fréquemment pendant l'été. Mais ce lieu possède encore un autre genre de mérite; car plusieurs souvenirs historiques s'y rattachent, et c'est à ce titre que je crois devoir en parler.

Le village de Loos est cité dans plusieurs anciennes Chartes locales. Son autel appartenait aux Chanoines de Seclin, c'est-à-dire, que ce chapitre nommait le curé et recevait une portion de la dîme. Toutefois cet endroit était peu important et fort solitaire, lorsqu'en 1147, Thierri d'Alsace, comte de Flandre, permit à des religieux de Clairvaux d'y construire une maison sur un terrain qu'ils venaient d'acheter. Cette autorisation et quelques donations que Thierri y ajouta, lui valurent le titre de fondateur de l'abbaye, qui prit dès-lors le nom du village où elle était érigée.

Philippe d'Alsace, fils de Thierri, protégea aussi les moines de Loos et leur donna le droit de pêche dans la Deûle. Leur cloître n'était pas alors aussi rapproché de cette rivière ni du même côté, qu'on le voit maintenant. Ce n'est que dans le siècle dernier qu'il fut transféré sur la rive gauche, au milieu des bois qui appartenaient à cette abbaye.

Les abbés de Loos étaient autrefois des personnages importans dans la province ; plusieurs d'entr'eux furent des hommes d'un mérite distingué. Toutefois, si l'on en croit les traditions du pays, ils ne purent pas toujours préserver leurs religieux des inconvéniens attachés à la possession de trop de richesses ; et l'amour du luxe, le goût des jouissances gastronomiques vinrent peu à peu remplacer chez eux les austérités de la vie contemplative et éloigner ces hommes, voués à la prière, du but véritable de leur institution. Louis XV crut peut-être retarder les progrès d'une décadence morale, en grévant les biens de cette communauté de plusieurs pensions ; mais c'était corriger un abus par une injustice.

Les bâtimens construits en dernier lieu (je crois vers 1730) étaient vastes, somptueux et dans un goût tout moderne. Rien ne s'y ressentait de l'époque caractéristique de la première fondation. Point de flèches élancées, de mystérieuses ogives, de voûtes aux mille arceaux dont les délicates nervures se croisent, s'entrelacent et disposent l'âme aux pieuses méditations ; mais des cours d'honneur, une façade de palais, des appartemens de prince, et une jolie église bien blanche, bien éclairée, construite et ornée dans ce genre moderne, qui n'est ni grec, ni romain, ni français, bien qu'il tienne un peu de tout. C'est peut-être à cause de cette architecture sans caractère, qui ne dit rien à l'âme, que l'abbaye de Loos fut préservée du fatal marteau lors de la suppression des communautés religieuses. Plus tard, une partie de ses bâtimens servit à l'une des premières tentatives que fit l'industrie française pour s'approprier les découvertes de l'Angleterre. Au silence qui avait régné pendant plusieurs années dans ces murs déserts, succédèrent le bruit monotone des machines à filer le coton et les chansons grivoises des ouvriers. Mais ce changement n'était pas le dernier que dût subir l'ancien asile des disciples de saint Bernard.

Les événemens de 1814 ayant resserré la France dans ses anciennes limites, le gouvernement se vit dans la nécessité de chercher un local convenable pour renfermer les condamnés à la réclusion que, jus-

qu'alors, on envoyait à Vilworde. Le choix tomba sur l'abbaye de Loos. Une ordonnance du 6 Août 1817, lui donna pour nouveaux hôtes des malfaiteurs que la société ne rejette pas définitivement de son sein ; mais dont elle espère qu'une vie laborieuse et de salutaires réflexions pourront faire par la suite des citoyens utiles.

Je me souviens qu'un jour, dans une de mes promenades le long de notre *fleuve* (comme l'appelait un peu hyperboliquement l'illustre fondatrice de l'hôpital Comtesse), je m'étais assis au bord de l'avenue qui conduit à cette ancienne abbaye, et je considérais le portique imposant que les bons moines firent élever pour l'ornement du pont qui leur servait à traverser la Deûle (1). Mes regards se portaient ensuite sur l'édifice principal dont la partie inférieure est maintenant cachée par un mur de ronde, et mon imagination, un peu vagabonde de sa nature, se représentait Thierri et Philippe d'Alsace, couverts de leurs cottes de mailles et montés sur leurs grands chevaux bardés de fer, cherchant avec étonnement au milieu de ces constructions modernes et de l'appareil militaire qui les environne, quelques restes du cloître austère qu'ils avaient concouru à fonder.

En ce moment le son d'une cloche se fit entendre, puis le bruit du tambour se mêla à celui de l'airain. Une compagnie de vieux guerriers, à qui est confiée la garde de cet établissement, sortit en bon ordre de la caserne placée en dehors de l'enceinte, et se dirigea vers le passage voûté par lequel on y pénètre. Il y avait là, sans doute, des soldats d'Aboukir et de Wagram, de Marengo et de Friedland. Ces figures terreuses et ridées avaient bien souvent exprimé les enchantemens de la victoire. Ces yeux éteints et retirés au fond de leurs orbites avaient brillé bien des fois de l'ardeur qui fait les héros..... C'est plus poétique qu'on ne pense un vieux vétéran, quand on songe à tout ce qu'il a vu, à tout ce qu'il aurait pu être si la fortune l'eût mieux secondé !

J'éprouvais quelque regret de ne pouvoir suivre ces militaires,

(1) Voyez la planche I.

lorsqu'une personne du village, devinant mon intention, m'offrit complaisamment sa carte pour aller entendre la messe des prisonniers. A l'aide de cette permission, je traversai une espèce de souterrain obscur qui sert de salle d'entrée et de parloir. A chacun des guichets se trouvait un gardien en uniforme. D'autres circulaient dans l'intérieur ; mais aucun d'eux n'avait cet air farouche et rebarbatif que Marsolier appelait *les grâces de l'état*. Je leur trouvai même une honnêteté et un désintéressement qui ne s'accordent guères avec l'idée qu'on se forme de leur profession. Si jamais on songe à établir une école pour les geôliers, je donnerai le conseil de les envoyer à l'abbaye de Leos.

Guidé par l'un de ces Messieurs, je pus parcourir à mon aise l'intérieur de la maison et recueillir quelques notions sur le régime et la situation des prisonniers. Ils me parurent aussi contens de leur sort qu'on peut l'être sous les verroux. Des fabriques, exploitées par une entreprise particulière, donnent de l'occupation à tous ces malheureux et leur permettent, non-seulement de se procurer quelques douceurs pendant leur détention ; mais encore, au moyen des réserves que l'administration fait sur leurs salaires, de se trouver, à l'expiration de leur peine, en possession d'une petite somme suffisante pour les mettre à l'abri des premiers besoins.

Il serait bien à désirer que des moyens analogues fussent pris partout où les localités le comportent pour utiliser ainsi le temps que les lois humaines retranchent, en quelque sorte, de l'existence de ceux qui ont osé les enfreindre. Le but de toute punition temporaire doit être de corriger le coupable. Il y a pour cela deux moyens : l'effrayer par la rigueur de la peine, ou le ramener en lui donnant les habitudes d'ordre et de travail qui influent si puissamment sur le moral. L'expérience démontre aujourd'hui que cette dernière voie est la plus sûre, en même-temps qu'elle est la plus conforme à ce sentiment naturel qui nous porte à regarder tous les hommes comme nos frères et à leur faire, en toute circonstance, le plus de bien et le moins de mal possible.

# Ancien puits de l'Abbaye de Loos.

## Detail des Figures.

Lith.ie de L. Danel.

Ernest f.t

UNIV. OF MICH.

Après cette petite digression philantropique, je ne puis m'empêcher de jeter le coup-d'œil d'artiste sur des lieux auxquels s'attache un souvenir du douzième siècle. Mais hélas! je l'ai déjà dit, tout est ici de date récente. On n'a pas même la consolation de chercher sous le badigeonnage et les enduits des *Vandales-restaurateurs*, quelque reste de ces admirables conceptions de nos maîtres en architecture religieuse. La plus ancienne construction ne remonte pas à 1600.

Je fis cependant la découverte d'une ancienne margelle de puits octogone, sculptée d'une seule pierre, et qui est aujourd'hui jetée dans un coin de jardin, près de l'habitation du directeur. Comme objet d'art, elle mériterait plus de considération. J'en donne ici (voyez planche II) un dessin aussi exact que possible; le poids de cette pièce, qui est couchée horizontalement sur le sol, ne m'ayant pas permis de la retourner pour voir le dessous et compléter l'inscription suivante (voyez même planche): *lan XV^c ti me fist chy metre dan Allard Bavout ma..... bois de cheens.* Je n'ai pu donner, par la même raison, que cinq des huit figures gravées dans les ogives et qui ne sont pas dépourvues d'intérêt pour les artistes. Il serait à désirer qu'on prît des mesures pour la conservation de ce petit monument d'une époque qui a précédé de bien peu celle de la *renaissance*. L'histoire de l'art dans nos contrées est encore à faire, et il ne faudrait pas du moins en laisser périr tous les documens.

Cette idée me ramène naturellement à l'église du village de Loos, petit édifice gothique nouvellement démoli, à l'exception de la tour, pour faire place à une église plus grande dont la nécessité était généralement sentie, surtout à certaine époque de l'année où il s'y porte une grande affluence de monde.

Il serait difficile de préciser la date du monument qui vient de disparaître. Cependant on peut conjecturer, d'après plusieurs indices, qu'il fut reconstruit dans le quatorzième siècle, sur les bases et avec les matériaux d'une autre église beaucoup plus ancienne. Les démolitions opérées avec soin sous la direction d'un architecte *artiste*,

ont fait découvrir dans des massifs de maçonnerie, qui n'ont guères moins de cinq cents ans, des morceaux précieux de sculpture, employés comme moëllons. Par une singulière destinée, ces restes, échappés aux ravages du temps, grâces à leur *inhumation*, ont été retirés avec une sorte de respect des matériaux dont ils faisaient partie, et ils ornent maintenant la collection naissante de M. Benvignat.

Je les ai dessinés (voyez planche III); c'est d'abord une tête surmontée d'une espèce de bonnet de forme conique, orné de trois couronnes ducales. Les couronnes sont dorées et la figure coloriée. Ce morceau étant en pierre d'Hordaing assez tendre, a souffert dans plusieurs parties. La barbe est endommagée ainsi que quelques fleurons. J'ai fait de vaines recherches pour découvrir quel était le personnage que l'on avait voulu représenter. Les trois couronnes (qui ne sont point semblables à une thiare) m'ont toujours désorienté. Sa barbe aussi indique une époque antérieure à celle de Baudouin de Lille. En Flandre, pas plus qu'en France, on n'a porté de barbe touffue sous les Rois de la troisième race. Je laisse donc à de plus habiles le soin de donner un nom à ce fragment archéologique.

A côté de la tête inconnue on remarque la partie inférieure d'une petite statue aussi en pierre d'Hordaing, mais non coloriée Les pieds, recouverts de leur armure, se terminant en pointe, reposent sur un lion couché. C'était un usage assez général, dans les treizième et quatorzième siècles, de représenter ainsi les guerriers sur leurs tombeaux; mais la pose de celui-ci paraît avoir été verticale, et sa dimension d'ailleurs étant au-dessous de nature, ne peut se rapporter à celle d'un catafalque. Il semblerait plutôt fait pour être placé dans une de ces niches si nombreuses sur les monumens gothiques.

C'est un fait qui peut conduire à quelque découverte importante que la trouvaille de ces objets d'art, remarquables par la finesse du travail (1), dans l'intérieur d'un mur déjà fort ancien. Et, par une singulière coïncidence, je viens de recueillir aussi à Douai, dans les dé-

(1) La *finesse* n'est pas le *fini*; les artistes me comprendront.

# Objets trouvés dans les démolitions de l'Église de Loos.

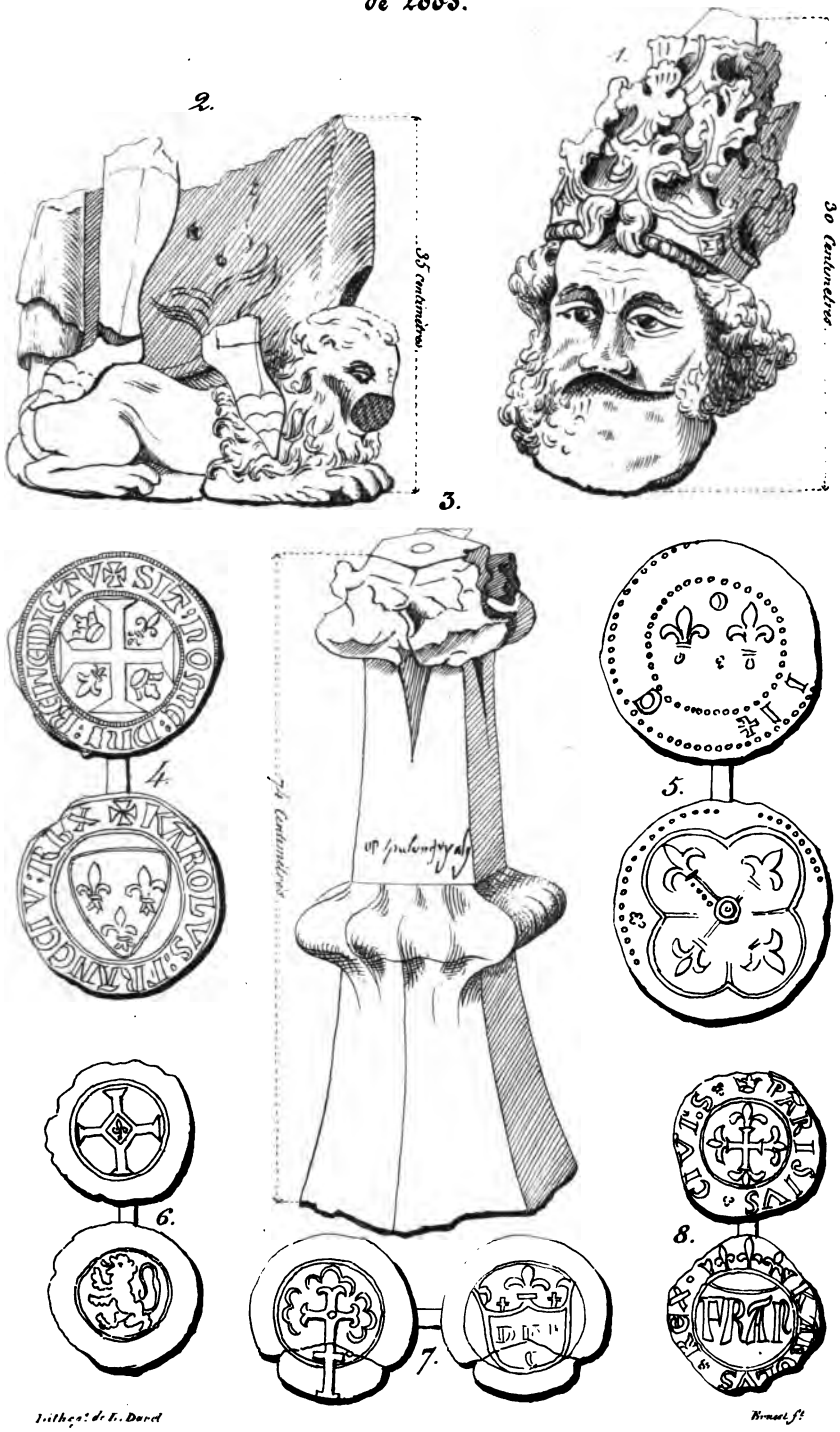


Lithog.ie de L. Duval

Firmet fit

UNIV. OF MICH.

pris de la jolie chapelle des Templiers, une petite statue de femme, étonnante de dessin et d'ajustement, retrouvée également par des ouvriers dans une épaisseur de maçonnerie dont la construction remonte au douzième siècle. Je m'abstiens pour le moment de toutes conjectures sur ce sujet, que je me propose d'approfondir par des recherches sérieuses.

J'ai dessiné, sur la même planche, un morceau d'ornement qui se trouvait au faîte d'un des pignons de l'église de Loos, et sur lequel on voit des caractères inconnus, ou du moins qui m'ont paru tels.

Enfin, des fouilles opérées sous l'église pour asseoir les nouvelles fondations, ont fait découvrir plusieurs cercueils en bois de chêne, entourés de dalles en pierres blanches, formant double cercueil, dans lesquels se trouvaient différentes pièces de monnaie. L'une d'elles, en argent, est parfaitemeut conservée (même pl. n.° 4). Elle appartient, je crois, au règne de Charles VI qui, le premier, réduisit à trois le nombre des fleurs de Lys dans l'écusson de France. On trouve dans Leblanc (1) une monnaie de billon nommée *blanc*, absolument conforme à celle-ci; mais la difference de métal me fait croire, ou que Leblanc s'est trompé, ou que la pièce trouvée à Loos est un *gros tournois* dont il n'a pas eu connaissance. La pièce n.° 5, est un véritable *blanc* que je n'ai pas trouvé non plus dans cet auteur, bien qu'il en ait décrit beaucoup d'à-peu-près semblables. Celle n.° 6 est indiquée, par Tobiésen Duby (2), comme billon de Philippe, duc de Bourgogne et comte de Flandres. La petite fleur de Lys placée au centre de la croix, me fait penser que cette monnaie à été frappée à Lille. Le n.° 7 ressemble beaucoup aux *doubles tournois* de Philippe de Valois (voyez Leblanc, p. 208, n.° 2). Enfin la pièce n.° 8 est un *denier parisis*; on en a fait de pareils depuis le roi Jean jusqu'à Charles VII; le nom est complètement effacé sur celui-ci. Dans l'un des cercueils où étaient ces monnaies on trouva

(1) *Traité des monnaies*, page 238, n.° 3, Amst. 1692.

(2) *Monnaies des prélats et barons de France*, pl. LXXXI, n.° 9.

aussi un vase en terre contenant une poussière noire comme celle du charbon, et un petit objet en cuivre qui depuis a disparu. Les ouvriers supposèrent que l'un était un pot à feu, et l'autre un couvercle de pipe, et firent à ce sujet maints réflexion sur les goûts *tabagiques* du défunt. Je regrette de n'avoir point vu ce prétendu couvercle de pipe auquel on eut pu, sans doute, assigner un autre emploi.

J'allais oublier de parler d'une jolie niche coloriée qui se trouvait dans une chapelle à gauche de la tour, et qui fut masquée par un mur de briques, à une époque probablement assez récente; car il n'y a que quarante et quelques années que la flèche en pierres blanches qui surmontait le clocher, étant tombée sur le chœur, on fit une porte sous la tour, et l'on plaça le chœur et les chapelles du côté de l'ancienne entrée. Le fond de cette niche représentait une auréole or sur azur, entourée d'arabesques d'un fort bon goût. Les murs voisins, peints d'un rouge vif, étaient couverts de fleurs blanches à tiges vertes, sous chacune desquelles se trouvait un *brief* à demi roulé portant un fragment d'inscription latine en caractères de 1400 à 1500. En comparant la délicatesse de ces peintures avec le grossier barbouillage qui les recouvrait, on serait tenté de croire qu'il fut un temps où les ouvriers étaient artistes et un autre où les artistes devinrent ouvriers.

Non loin de cette chapelle se trouvait une belle pierre tumulaire sculptée en creux et représentant, sous un double portique à ogives, deux personnages, homme et femme, en costume du quinzième siècle. Autour on lit l'inscription suivante, dont quelques mots seulement sont effacés :

✝ Chi gist demoiselle Caterine le Prendome.... á gvart de Marenghien dame de tienn..... ch.... représentation de Flourent de Marenghien le Vert q. trespassa en la bataille Vasincourt q. fu en lan mil cccc et xv. le xxv jour doctobre, priés pour leurs âmes.

Cette pierre a été retirée intacte du pavé de l'église; mais il est à craindre qu'elle ne soit bientôt sciée et employée dans les nouvelles constructions, s'il ne se présente quelque amateur pour la racheter. Il reste encore des descendans des familles de Warenghien et de Preudhomme, s'ils connaissaient ce monument ils s'empresseraient sans doute de le préserver d'une destruction prochaine.

Un mot maintenant sur le motif qui a fait abattre l'édifice dont je viens de parler pour en reconstruire un plus vaste.

A l'époque où la religion catholique était menacée dans les Pays-Bas par les progrès du Luthéranisme, les religieux de l'abbaye de Loos placèrent une image de la Vierge sur le tronc d'un vieux tilleul, dont la tête touffue s'arrondissait en dôme, pour abriter à la fois le simple monument et le pauvre villageois agenouillé devant lui. Souvent les moines dirigeaient leur promenade de ce côté, et leurs voix réunies faisaient monter l'hymne de la prière jusqu'au trône du Dieu de paix et de miséricorde. Plus souvent encore, des infortunés venaient déposer le fardeau de leurs douleurs aux pieds de l'humble Vierge dans l'intercession de laquelle ils mettaient toute leur espérance.

Bientôt le nombre des pélerins qui, de toutes les contrées voisines, accouraient visiter *la Vierge du vieux tilleul*, s'accrut d'une manière prodigieuse ; et la reconnaissance de ceux qui avaient obtenu quelques grâces du ciel transforma ce temple de verdure en une chapelle, située alors dans un endroit écarté, à gauche de la grande route. Elle fut bénie en 1591 sous le titre de *Notre-Dame de Grâce*, qui lui fut donné par un concours immense de peuple rassemblé pour assister à cette cérémonie.

En 1600, l'archiduc Albert et l'infante Isabelle, sa femme, souveraine des Pays-Bas, vinrent visiter la nouvelle chapelle et lui firent don d'une riche lampe en argent et des fonds nécessaires pour y entretenir le luminaire.

Lors du siège de Lille, en 1708, le prince Eugène, chef d'une armée composée presqu'entièrement de protestans, établit son quar-

tier-général à l'abbaye de Loos, et la petite chapelle de Notre-Dame fut respectée aussi bien que l'abbaye.

Dans un temps plus rapproché de nous, la fermeture de tous les oratoires et édifices religieux, autres que les églises paroissiales, fit tomber cette chapelle dans le domaine national; mais l'image de la Vierge fut recueillie par les fidèles et placée plus tard dans l'église du village où elle est demeurée jusqu'à présent. C'est là qu'à certaines époques de l'année, et surtout le lundi de Pâques, se porte une affluence considérable attirée, il faut bien le dire, par différens motifs.

Quand le soleil commence à réchauffer de ses rayons nos champs à peine couverts d'une légère verdure et que l'air pur du printemps fait circuler dans tous les êtres une sève nouvelle, nouveau principe de vitalité; c'est chose curieuse à voir, en effet, que ces groupes nombreux couvrant dès le matin la route et les sentiers parallèles par lesquels on arrive au village de Loos. Rien de plus brillant que cette multitude de personnes de tout âge et de tout sexe, et cette variété infinie de nuances dans leurs vêtemens, qui apparaissent au loin parmi les arbres et à travers les haies encore dépouillées de leurs feuilles. Aussi la physionomie et les manières de la plupart des gens qu'on rencontre, expriment-elles souvent plus de plaisir que de dévotion; et ils ressemblent plutôt à une troupe folâtre attirée par un but d'amusement, qu'à des malheureux qui vont solliciter la fin de leurs douleurs.

Arrivée à l'église, où naguères encore un petit nombre d'assistans pouvait pénétrer, la foule se pressait devant la porte et assistait de l'extérieur au sacrifice de la Messe. Là du silence, là du recueillement; mais quelques pas plus loin, des contrastes bizarres et dont on se ferait difficilement une idée.

C'est la place publique. Elle est couverte d'une multitude de curieux, de marchands ambulans et d'une joyeuse jeunesse, comme aux jours de fête connus dans le pays sous le nom de *ducasse*. Ici un aigre violon accompagne la voix chevrotante d'un colporteur d'images et de chapelets. Là, des tables garnies de friandises attirent les regards avides

des enfans. Plus loin, des jeux de hasard, déguisés sous des formes puériles, excitent la cupidité des hommes simples qui s'y arrêtent ; et, au milieu de tout cela, un cimetière, des fosses nouvellement recouvertes, d'autres nouvellement creusées, et qui attendent !..... J'y vis un jour, debout, en face d'une petite croix de bois qui ne portait pas encore l'empreinte des injures du temps, une femme vêtue de noir, et ensevelie dans une profonde méditation. Sa fille, appuyée contre une épitaphe voisine, lisait avec recueillement les prières de l'église, tandis qu'un jeune enfant, à genoux et les mains jointes, laissait tomber des larmes sur cette argile humide qui recouvrait sans doute les restes d'un père. Près d'eux un groupe de jeunes gens passait en riant aux éclats..... peut-être au souvenir de quelque folie de la veille.

Il ne faut pas croire cependant que ce soit là un spectacle fréquent à Loos. Non, vraiment : ce n'est qu'une fois par an, et seulement quand le temps est bien favorable que cet endroit devient ainsi le *Longchamp* de la petite bourgeoisie lilloise. En d'autres temps, surtout le 25 Mars et le 15 Août, jours où l'église célèbre *l'Annonciation* et *l'Assomption* de la patronne du lieu, la foule y est moins considérable; mais l'on n'y reçoit que des impressions pieuses. Hors de ces occasions solennelles, il n'est presque pas de jour où quelques personnes n'y viennent dans l'espoir d'obtenir des grâces particulières. L'an dernier, une cérémonie touchante, qui marquera dans les fastes de cette chapelle, eut lieu à l'époque où le *choléra morbus* exerçait ses ravages dans l'hôpital général de Lille.

Depuis le commencement du mois de Février 1832, l'horrible fléau sévissait d'une manière toujours croissante sur la population la plus âgée de cet établissement. C'était surtout parmi les femmes qu'il comptait le plus de victimes. Leur quartier n'offrait que l'image de la désolation. Ces pauvres vieilles, se croyant toutes vouées à une mort certaine, n'avaient plus de refuge que dans la miséricorde divine. Un pélerinage général à Notre-Dame de Grâce fut proposé. Le 15 Février au matin, tous les vieillards des deux sexes, capables

de sortir, se rendirent en ordre, sous la conduite de quelques sœurs de la Charité, au village de Loos, malgré le mauvais état des chemins et une grosse pluie froide qui ne cessa de tomber pendant tout le temps qu'ils furent en marche. Après avoir entendu la Messe dans l'église du village, ils revinrent sans qu'aucun accident se fût manifesté parmi un si grand nombre d'individus déjà penchés, pour ainsi dire, sur le bord de leur fosse. On se récria beaucoup en ville contre cette *expédition superstitieuse*. Des hommes graves jugèrent qu'elle devait avoir les suites les plus funestes; et que, permettre une marche si longue et si pénible à des êtres débiles, depuis longtemps privés de tout exercice et déjà soumis à l'influence de la maladie, quand on savait qu'un simple changement de température suffisait pour en développer le germe, c'était les laisser courir à leur perte. Ce langage était celui de la raison, et cependant nos vieillards revinrent consolés et rassurés, et la mortalité commença dès le même jour à diminuer d'une manière sensible, et l'épidémie, décroissant avec rapidité, ne tarda pas à disparaître entièrement de l'hospice général; tandis qu'en ville et à l'hôpital St.-Sauveur elle demeurait dans toute sa force. C'est qu'apparemment il y a quelque chose qui est encore au-dessus de la raison humaine (1).

Mais revenons à l'église de Loos. Depuis qu'elle est dépositaire de l'image révérée qui lui attire de si nombreuses visites, on s'est plaint souvent de son exiguité. Les basses nefs étaient beaucoup trop étroites et toute l'église manquait de profondeur. A peine suffisante pour les

(1) Aujourd'hui que toutes les convictions sont admises, on me permettra d'énoncer franchement la mienne. Qu'on soit catholique, protestant, musulman, juif, ou même déiste, si l'on croit en Dieu, peut-on soutenir qu'il n'ait pas le pouvoir et qu'il ne puisse avoir la volonté de préserver d'un grand danger des êtres qui l'en supplient avec un sentiment profond d'amour et de confiance? En posant ainsi la question, elle ne me paraît pas difficile à résoudre. Quant au cas particulier dont il s'agit ici, il est certainement susceptible de discussion; c'est donc pour faciliter l'appréciation des faits que j'offre un tableau extrait des registres de l'état civil et des documens fournis à l'autorité. Les lecteurs, que ce sujet intéresse, y trou-

besoins de la paroisse, elle ne pouvait souvent contenir qu'une faible partie des pélerins qui s'y rendaient. Touchées de ces inconvéniens, quelques personnes respectables se sont cotisées entr'elles, sans éclat, sans ostentation, sans tout ce luxe de publicité qu'on donne aux moindres souscriptions politiques, et elles ont réuni en peu de temps les fonds nécessaires pour procurer à la commune de Loos (qui ne dépensera pas un centime) une église nouvelle, beaucoup plus belle et plus grande que l'ancienne.

---

veront peut-être les moyens d'asseoir leur opinion, les autres pourront tourner le feuillet

## HOPITAL GÉNÉRAL.

| | CAS NOUVEAUX DE CHOLÉRA. | | DÉCÈS. | |
|---|---|---|---|---|
| | HOMMES. | FEMMES. | HOMMES. | FEMMES. |
| Le 7 Février. | » | 19 | 1 | 6 |
| 8 » | » | 16 | 1 | 15 |
| 9 » | » | 10 | 2 | 7 |
| 10 » | 4 | 13 | » | 10 |
| 11 » | 4 | 27 | » | 11 |
| 12 » | 5 | 16 | 3 | 8 |
| 13 » | 3 | 19 | 7 | 13 |
| 14 » | 5 | 12 | 3 | 16 |
| 15 » | 8 | 15 | 4 | 5 |
| 16 » | 8 | 11 | 10 | 10 |
| 17 » | 4 | 4 | 2 | 9 |
| 18 » | 2 | 4 | 1 | 7 |
| 19 » | 4 | 5 | 6 | 6 |
| 20 » | 3 | 2 | 4 | 3 |
| 21 » | 1 | 1 | 2 | 1 |
| 22 » | 2 | 1 | 4 | 3 |
| 23 » | » | 2 | 4 | 2 |
| 24 » | 1 | » | » | 4 |
| 25 » | » | » | » | » |

NOTA. Dans les décès ci-dessus sont compris ceux causés par d'autres maladies que le Choléra, attendu que les registres de l'état civil n'en font pas la distinction.

J'aurais bien envie de parler de ce que sera ce nouvel édifice dont je connais les plans ; mais M. Benvignat est mon ami, et mes éloges pourraient paraître suspects ; je laisse donc au public impartial le soin de juger ce jeune architecte, qui n'est déjà plus pour lui un inconnu.

BRUN-LAVAINNE.

# LETTRE
## DE
# JEANNE D'ARC.

PARMI les nombreux titres historiques renfermés dans les Archives du département du Nord, se trouve un document précieux et qui y fut long-temps inconnu. C'est une lettre de l'héroïne à qui Charles VII dut la délivrance d'Orléans, et, par suite, les succès qui lui firent recouvrer son royaume.

Cette pièce, qui est probablement de l'écriture d'un secrétaire, ne porte aucune signature; mais elle paraît avoir été fermée par un sceau, car on voit les coupures ordinaires dans le parchemin.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur offrant, dans toute sa naïveté, le texte de cette lettre qui n'a pas encore été rendu public.

Nous donnerons ainsi, dans chacun de nos N.os, une charte ou quelqu'autre titre historique inédit, extrait des différentes archives du pays.

† Ihus Maria.

Hault et redoubte prince Duc de Bourgongne Jehanne la pucelle vous requiert de par le Roy du ciel mon droicturier et souverain Seigneur que le Roy de France et vous faciez bonne paix ferme qui dure longuement, Pardonnez lun a lautre de bon cuer entierement ainsi q*ue* (1) doivent faire loyauls XXians (2), et sil vous plaist aguerroier si alez sur les sarrazins Prince de Bourg*ong*ne je vous prie supplie et requiers tant humblem*en*t que requerir vous puis que ne

(1) Les lettres mises ici en italiques sont en abréviation dans l'original.

(2) Chrétiens.

guerroiez plus ou saint Royaume de France et faictes retraire incontinent et briefvement voz gens qui sont en aucunes places et forteresses dudit Saint Royaume et de la part du gentil Roy de France il est prest de faire paix a vous saulf son honneur sil ne tient en vous et vous faiz a savoir de par le Roy du Ciel mon droicturier et souverain Seigneur pour votre bien et pour votre honneur et sur voz vie que vous ny gaignerez point bataille alencontre des loyauls francois et que tout ceulx qui guerroient oudit saint Royaume de France guerroient contre le Roy Jeshus Roy du Ciel et de tout le monde mon droicturier et souverain Seigneur, et vous prie et requiers a jointes mains que ne faictes nulle bataille ne ne guerroiez contre nous vos gens et subgiez et croiez seurement que quelque nombre que quelque nombre (1) de gens que amenez contre nous quilz ny gaigneront mie et sera grant pitie de la grant bataille et du sang qui y sera respendu de ceulx qu y vendront contre nous Et a trois sepmaines que je vous avoye escript et envoie bonnes lettres par ung herault que feussiez au sacre du Roy qui aujourduy Dimanche XVII^e jour de ce present mois de juillet ce fait en la cite de Reims dont je nay eu point de Reponse ne nouy oncques puiz nouvelles dudit herault Adieu vous comens et soit garde de vous sil lui plaist et prie Dieu quil y mette bonne paix Escript audit lieu de Reims ledit XVII^e jour de Juillet.

(1) Cette répétition existe dans l'original.

# LETTRES
# Sur la Physiognomonie.

## PREMIÈRE LETTRE.

A M.r Auguste V.....

Te voilà donc casé, mon bon Auguste, à l'extrême limite de notre cher pays de France, dans une belle et grasse ville, ma foi; mais qui ne laisse point d'être un peu triste et monotone; j'en sais quelque chose pour ma part. Tu te rappelles, sans aucun doute, l'excellent Andrieux, dont tous les étudians ont porté récemment le deuil, quand il nous disait avec cet air à la fois fin et bon homme qu'on lui connaît, que rien n'est bon comme le séjour de province pour se décharger du trop plein d'une imagination exubérante, apprendre à vivre de la vie réelle, et contenir, dans le cercle étroit du positif, les idées naïves et vaporeuses de l'âge des enchantemens; tu verras que le conseil était bon, et que le remède ne laisse rien à désirer. Car rien ne te rappellera là-bas, dans le Nord, comme on dit dans la badaude Lutèce, cette douce existence parisienne où l'on se sent si bien vivre et où du moins l'on respire à l'aise un air pur et léger qui chasse la pituite et fond l'humeur noire; où tout, plaisirs et chagrins, est empreint d'une vitalité qui rend les uns plus vifs et les autres moins amers; où l'on est vraiment sage et philosophe, si la bonne philosophie consiste à jouir de tout avec insouciance et à ne s'attacher fortement à rien; où enfin l'on ne se sent jamais oppressé par ce lourd et froid cauchemar qui, sous le nom d'ennui, étend partout en province son ombre malfaisante. Là, plus de ces charmans déjeûners de garçons où le vin de Champagne sablé à discrétion nous rendait si gais, si bruyans et si écervelés, où monar-

chies tempérées et absolues, démocraties et gouvernemens aristocratiques, empereurs, rois, princes, principicules et souverains en herbe ou en perspective, passaient à la fois devant notre joyeux tribunal, et recevaient sur sa sellette souvent une sévère réprimande; par fois un verdict d'acquittement faute de preuves; rarement une absolution complète et unanime. Là, plus de ces aventures que le hasard et l'étourderie rendent souvent si piquantes; plus de ces nobles ou gracieuses conquêtes qui se terminent généralement par une infidélité réciproque, mais quelquefois aussi par une haine à mort; plus de conquêtes surtout, mon ami; il faut en prendre ton parti; car dans la province que tu habites, les femmes sont sages, les maris prudens, et les jeunes filles ne se laissent ravir le cœur qu'à l'aide d'un *conjungo* en bonne et due forme. Tu me demanderas sans doute la raison de tant de sagesse; je te répondrai que je n'en sais rien; c'est peut-être parce qu'on n'a point le bonheur d'y voir fleurir les citronniers et qu'on y boit de la bierre.

Ne vas point cependant t'effrayer outre mesure de mes paroles; et, pour éviter une perspective désolante, te retirer comme une bête fauve dans un antre inaccessible; bien moins encore soupirer à l'ombre des bois, au murmure d'un frais ruisseau, les peines de ton mélancolique exil; ou bien, nouveau Byron, soulager ton cœur gros d'orages sur la pointe d'un roc ou le penchant escarpé d'une montagne, ce qui, d'ailleurs, te serait assez difficile, attendu qu'autour de ta riche cité il n'y a ni mont sourcilleux, ni noir rocher, ni forêt ombreuse, ni fontaine murmurante. Que si, tourmenté par le démon du spleen, tu voulais redemander au tombeau tes illusions et tes joies passées; tu serais presque aussi embarrassé; car, comment aller se noyer dans les sales et boueux canaux qui t'entourent. D'un autre côté, tu as trop de goût pour vouloir, dans un nœud coulant, servir d'épouvantail aux bipèdes, volatiles et quadrupèdes qui auraient l'avantage de te rencontrer; et puis il n'y a, selon des calculs irréfragables, que les vieillards, les perruques qui employent ce moyen tout à fait disgracieux. La vapeur du charbon et l'opium

auraient à mes yeux des chances de succès, si ça n'avait pas tant l'air d'un suicide par désespoir d'amour. L'instinct de la vie rend par fois le pistolet plus meurtrier que mortel, il ne faut donc pas s'en servir. Quand au fusil de munition, tarare! on raconte cependant qu'un individu, qui voulait rire sans doute, s'est dernièrement fracassé la cervelle avec un malencontreux mousquet de garde national qui, par un hasard vraiment étrange, s'est avisé de ne point rater. J'essaie de le croire. Comme tu vois, pas moyen pour toi de vivre ni de mourir héroïquement, ce qui ne laisse pas d'être désagréable; mais il te reste un rôle à prendre; rôle moins ridicule et moins dangereux que ceux que nous venons de passer en revue, et qui n'est pas sans agrément, c'est celui d'observateur.

En province, tous n'ont point comme à Paris, le même masque de physionomie, le même costume, le même langage et les mêmes habitudes; et, malgré la centralisation, il s'y trouve encore bon nombre de ces types qui posent sans rancune, d'autant plus qu'ils ont l'excellente habitude de ne se reconnaître que dans les esquisses flatteuses, et des originaux qui passent et repassent devant votre chevalet, singulièrement flattés de l'attention qu'on leur prête.

C'est ici que la science du physionomiste devient certaine et facile, parce que les sujets qu'il examine ne pensent pas à la mettre en défaut et à lui donner le change; mais comme ici, aussi bien que partout, il y a de nombreuses et intéressantes exceptions, j'appellerai à ton aide cette espèce de divination qu'ont à peu près créée Lavater et le docteur Gall, et je te ferai part de quelques observations que les ouvrages de ces maîtres m'ont amené à faire.

Mais d'abord, je veux te parler de la physionomie de notre bonne ville de Lille, (tu sais que j'ai acquis le droit de la nommer ainsi) de cette bonne et franche physionomie qu'on lui a reconnue à toutes les époques; car elle ne se distingue pas, comme telle autre ville, par la variété et l'inconstance de ses goûts; ici tout est calme, immobile, invariable, comme dans l'Élysée ou dans un cabinet de figures de cire; mœurs, idées et usages sont comme cristallisés et

inhérens au sol; ses habitans ont en cela, comme en plusieurs autres choses, le bonheur de ressembler aux chinois leurs aînés, notamment dans la pensée que l'innovation est l'Antechrist qui doit présider un jour à la ruine des cités et des empires. Aussi accuse-t-on les lillois de marcher toujours à la queue des perfectionnemens, ce qui est loin cependant de s'appliquer à leurs belles fabriques.

L'habitant de Lille tient à-la-fois du Français et de l'Anglais. Froid et réservé en public, il est liant et bonhomme dans l'intimité; il rend aussi un culte fidèle aux dieux domestiques; mais, bien qu'on le taxe de rendre assez difficile l'abord de chez lui, il n'en reste pas moins à cet égard bien loin de l'inaccessible John Bull, qui semble avoir une maison moins pour sa commodité personnelle, qu'il est loin cependant de mépriser, que comme une redoute dont il doit empêcher sévèrement l'approche. Du reste, le Lillois comme l'Anglais, n'a en cela qu'un but, celui de rester fidèle à ses habitudes; il ne saurait vivre de cette vie errante de la société parisienne, qui a l'air de se trouver toujours à l'étroit dans ses habitations, et il regarde un jour de visite comme celui d'une pénible corvée.

Il y a, à Lille, une riche et nombreuse aristocratie nobiliaire; mais le gouvernement a très-peu de chose à en craindre. Elle boude; mais ne conspire pas: elle n'aura jamais recours à la guerre civile, parce que, lilloise avant tout, elle n'aime point les dérangemens; elle n'envoie pas de pélerins à Prague, parce qu'elle est éminemment casanière. Enfin, elle ne se montre cruelle envers le gouvernement de fait, comme elle l'appelle, qu'en fuyant le grand jour et les plaisirs.

Le bourgeois de Lille est souverainement ami du *statu quo* et de l'ordre public; il aime la paix, frissonne et se contracte au moindre cri inaccoutumé, au plus léger cliquetis d'une vitre, qu'un projectile quelconque fait rentrer violemment dans sa boutique. Il chérit son maire et ses adjoints, et aime assez par contre-coup à gloser sur l'administration centrale de son département. Mais c'est là que s'arrête son opposition, et l'on ne se plaindra pas, certes, que ce soit un être difficile à manier. Quant à ses goûts, ses usages et ses mœurs de terroir, je me garderai bien d'en parler; car un de tes

spirituels concitoyens a tracé, dans un charmant feuilleton de journal, ce caractère de main de maître. Rien n'a échappé à son véridique pinceau. Lis-le; si, ce qui n'est point probable, on ne t'a point encore engagé à le faire, et tu auras, du bourgeois de Lille, une idée vraie et complète.

Le peuple de Lille est composé d'une classe sage, laborieuse et plus aisée que partout ailleurs. Chez cette classe intéressante se sont surtout conservées les traditions des ancêtres et les mœurs du moyen âge. C'est le Flamand; mais le Flamand bavard et léger, comme il l'était sous les comtes de Flandre et les ducs de Bourgogne. As-tu vu ces charmans tableaux de l'école hollandaise, si frais, si riches en couleur; ces fêtes si vives, si pimpantes, si bariolées, et où l'on croit respirer le calme et le bonheur; ces maisons si pittoresques, ces intérieurs si simples et si propres, ces gaîtés de bon aloi dont la fidèle peinture appelle un peu de ce franc rire que nos mœurs parlementaires rendent tous les jours de plus en plus rare; eh bien! c'est là qu'on peut encore saisir la physionomie du peuple de Lille. Va le voir un dimanche de *ducasse* ou de *kermesse*, dans ses gaies et proprettes habitations; ne crains pas de te mêler à ses joyeux propos, à ses plaisanteries à brûle pourpoint; tout n'y est point il est vrai pesé dans la balance d'un goût sévère, ou basé sur les règles d'Aristote et de Boileau; mais tout y est dit sans aigreur, et personne ne s'y trouve blessé. Cours encore, le jour du Broquelet, dans cette verdoyante et légère guinguette qui se trouve aux portes de la ville; donne vîte tes huit sous et reçois en retour une carte qui, pour cette fois seulement, ne sera point échangée contre des comestibles, et tu verras comme le peuple s'amuse en Flandre, et si ses fêtes ne valent pas bien les plaisirs un peu maniérés que l'on va chercher annuellement aux environs de Paris.

Si tu ne peux te procurer cet avantage, rends-toi, par une belle soirée, dans cette fraîche et vaste promenade intérieure que M. Jules Janin, pendant le séjour qu'il a fait à Lille, a remarquée entre deux fossés, sans doute par quelque effet de mirage dont mes yeux profanes n'ont jamais pu être favorisés malgré les nom-

breux pélerinages que j'ai faits en cet endroit. Traverse rapidement l'allée des voitures, et surtout crains de t'aller cogner contre la silencieuse vinaigrettte, ennemie terrible des promeneurs préoccupés. Et, à propos de vinaigrette, il faut que je te parle sentiment. Tu me diras peut-être qu'il n'y a rien de sentimental dans une vinaigrette; je le croyais comme toi, mais j'en ai bien autrement jugé depuis que M. Janin a bien voulu communiquer au public les émotions que la capitale de la Flandre a fait naître en lui. Oui, mon ami, j'ose à peine t'en faire la confidence; une vinaigrette, c'est un lieu de débauche ambulant, où un père peut-être, mes cheveux en dressent d'horreur, protège, par un doux cahot, les terribles aberrations du cœur de sa fille bien-aimée. Pour moi je n'y avais jamais vu, le croirais-tu, qu'une variation de la brouette; une brouette fermée, et où l'on mène, en sens inverse, quelque pauvre moribond qui rend souvent sa dernière visite, ou fait sa dernière promenade; ou bien le modeste véhicule dans lequel, se rendant à un bal ou revenant d'une soirée, on veut éviter la crotte, le froid ou la curiosité publique. Aveugle que j'étais!... Mais tu ne fais point attention à mon bavardage, et tu es déjà en extase près de ce demi-cercle de femmes assises et parées, qui semblent les divinités du lieu, et dont une agréable harmonie paraît célébrer les attraits et les charmes? N'arrête point trop tes yeux sur cette gracieuse guirlande si tu veux terminer ta soirée en observateur. Peut-être tes regards rencontreront-ils ici de ces figures dont tu as vu les modèles au boulevard de Gand, à Tortoni, dans la galerie Vivienne ou au Palais royal. Comme elles sont raides et bien ficelées, ne dirait-on point de ces statues auxquelles la mécanique a donné un semblant de vie et de mouvement; comme leurs cravattes sont artistement placées! il semble que ce soit pour eux que le classique Horace, pardonne-moi la citation, a dit, ou à peu près : « Le Ciel a ordonné à l'homme de tenir la tête haute, et le visage perché en ligne droite vers les astres. »

Mais, passons et remarquons ces fronts élevés, ces physionomies méridionales qui forment à Lille une classe dont je ne t'ai point encore parlé, parce que c'est ici qu'elle se donne rendez-vous. Cette classe forme ce que l'on peut appeler la population flottante de la

ville de Lille. Ce sont des commis-voyageurs, des employés des contributions, des étudians en médecine ; tous bons vivans dans la force du terme, et qui connaissent mieux la ville que l'habitant qui y a croupi depuis long-temps. Tu les a reconnus à ce langage provenço-languedocien, si gracieusement accentué et qui varie agréablement le parler monotone des habitans du Nord. Ce sont des *Ciceroni* que je te recommande et qui t'offriront une société vraiment attachante. Craignez-les cependant, vous, aimables modistes, vives et piquantes grisettes ; car le bruit m'est venu qu'ils se disposaient à faire votre biographie, et Dieu sait s'ils ne se laisseront jamais tromper par les apparences. Du reste, c'est une providence pour les habitans du Nord, et s'ils en étaient privés, leurs promenades seraient aussi mornes et silencieuses que les vertes allées d'un park de Londres, ou les cimetières turcs des côtes de l'Asie.

Je termine ici ma longue épître, qui sera sans doute accompagnée de plusieurs autres, que tu refuseras au facteur de la poste quand elles commenceront à te lasser.

Henry Bertau.

# BIBLIOGRAPHIE.

## DU COURAGE CIVIL,*

ET DE L'ÉDUCATION PROPRE A INSPIRER LES VERTUS PUBLIQUES,

Par H. CORNE, de Douai.

Quand nous sommes inondés d'une foule d'ouvrages dont les titres ne promettent rien, et qui ne donnent pas plus que leurs titres promettent, nous devons de la reconnaissance aux écrivains qui consacrent un beau talent à développer des vérités utiles, et revêtent la philosophie de tous les charmes de l'éloquence. Un traité du *Courage civil* doit être accueilli avec faveur par cette France nouvelle qu'ont illustrée les Bailli, les Boissy-d'Anglas, les Lanjuinais; en étudiant la théorie des vertus que ces grands hommes ont mises en pratique, on se flatte de les imiter dans l'occasion, et cette espérance est un premier pas vers le succès.

Que de gens, aujourd'hui même, se figurent qu'un champ de bataille est le seul théâtre où puisse briller un homme courageux! Il est vrai que le courage militaire est souvent entouré de plus d'éclat que le courage civil; mais si la patrie doit de la reconnaissance aux braves qui la défendent contre les ennemis extérieurs, elle en doit encore aux magistrats qui font fleurir, à l'intérieur, la paix et l'industrie, et maintiennent les citoyens dans la limite des lois. Quelle fermeté ne faut-il point aux hommes revêtus de charges publiques! Ici l'enthousiasme passager doit faire place à un sang-froid continuel. Ceux que leurs vertus ou leurs talens élèvent au-dessus des autres, n'ont point toujours à lutter contre un ennemi qui s'avance à découvert; ce sont des menées secrètes et de lâches intrigues qu'ils ont à déjouer; sans courir au-devant du danger, ils l'attendent de pied ferme; toujours menacés, non par le fer meurtrier, mais par les

(*) Un volume in-8.°

traits envenimés des calomniateurs, de ces êtres qui joignent la lâcheté à la scélératesse, et qui, désespérant de s'élever jusqu'au mérite, cherchent du moins à le ravaler à leur niveau.

Le courage civil s'exerce dans cette lutte non interrompue avec la force ou les passions; mais c'est surtout dans les grandes révolutions qu'il déploie toute son énergie. A l'époque de 1793, lorsqu'en France tous les droits étaient confondus, et que le pouvoir résidait entre les mains d'une poignée de tyrans décorés du nom de *patriotes*, que voyait-on? Un petit nombre de scélérats et un grand nombre de lâches. Peu de gens commettaient les crimes, mais beaucoup les laissaient commettre. Alors aussi brillaient de tout leur éclat ces hommes privilégiés que la Providence semble jeter dans ces temps de vertige et de fureur, pour qu'ils soient la satire vivante de leur siècle; ces hommes qui, fidèles aux principes de la raison qu'ils ont une fois adoptés, bravent les insultes de leurs adversaires, quelquefois même de leurs collègues; marchent droit entre deux excès, et ne se laissent point souiller par cette fange populaire qui tourbillonne à leurs pieds.

Le courage est donc la base de la vertu. Il faut lire dans l'excellent ouvrage de M. Corne cette tirade éloquente où se trouve dépeint un homme devenu méprisable par faiblesse; on frissonne en voyant ce malheureux, aimant le bien, mais sans force pour le pratiquer, transiger avec sa conscience, et s'enfoncer, pour ainsi dire, par degrés, dans le bourbier du crime.

M. Corne signale deux passions qui s'opposent surtout au *Courage civil*: l'ambition et la peur. En effet, l'une fait tout sacrifier pour acquérir, l'autre pour conserver. Toutes les deux naissent de l'égoïsme, et l'égoïste compte pour rien l'intérêt de tous; ou, s'il garde quelque ménagement pour les autres, c'est qu'il est de son intérêt de les ménager. Pour satisfaire son vil orgueil, il sacrifie jusqu'à l'honneur,

qui seul peut rendre l'orgueil légitime ; peu lui importe qu'il s'abaisse, pourvu qu'il semble s'élever. Il rampe en esclave sous le despotisme de l'opinion, flatte en public, déchire en secret, couvre de boue l'idole qu'il encense, et parvient aux dignités par les moyens qui devaient l'en faire exclure.

L'auteur de ce traité du *Courage civil* oppose au froid égoïsme le tableau du patriotisme des anciens. Il est à souhaiter que de pareils contrastes réveillent encore parmi nous cet *esprit public* qui donne à chaque nation une physionomie morale, et ne laisse aucun citoyen indifférent à la gloire de son pays.

Gardons-nous cependant de ce patriotisme étroit qui rend un peuple envieux de la prospérité des autres peuples. Il est des obligations réciproques établies entre les nations comme entre les particuliers ; et, comme l'a dit un écrivain éloquent (*) : « Triste avantage que celui de substituer l'é-» goïsme national à l'égoïsme individuel ; ce dernier mérite » plus de mépris, et l'autre plus de haine. »

M. Corne, examinant ensuite les moyens de propager le *Courage civil*, fait sentir l'importance des opinions religieuses, et développe, avec un talent admirable, les ressources que l'homme peut puiser dans le sentiment de l'existence de Dieu. Dans cette partie de son traité, l'auteur se montre supérieur à lui-même, et c'est dire assez jusqu'où il s'élève. Ces bases sacrées, sur lesquelles il fonde le *Courage civil*, sont en effet les seules inébranlables ; l'homme, victime de l'injustice, en comptant sur l'amitié et sur le secours des autres, peut encore ne trouver en eux que des appuis incertains et fragiles ; mais en vain les indices trompeurs, les délations et les calomnies s'accumulent sur sa tête, rien ne l'ébranle s'il se rappelle qu'il a pour lui le regard de Dieu et le témoignage de sa conscience.

Ici se présente le simple et majestueux édifice de la *doctrine évangélique*, au pied duquel la superstition et le fana-

(*) Droz, de la philosophie morale, ch. 10.

tisme entassèrent leurs grotesques masures qui, loin d'en faciliter l'entrée, ne font qu'égarer les hommes crédules dans un dédale inextricable. Il est vrai que des écrivains téméraires, croyant ne saper que ces masures, ont porté leurs coups jusqu'aux bases de l'édifice même; que plusieurs, en secouant le joug des préjugés, se jetaient sous celui des passions, et mettaient à-la-fois la morale en préceptes et l'immoralité en pratique. Mais aujourd'hui l'on a distingué les philosophes de la populace philosophique ; on n'est plus incrédule par ton ni par genre, mais on examine avant de croire; cet examen, que tant de personnes redoutent, ne fait que mieux sentir la nécessité des bonnes institutions, et la génération qui s'élève, détournant les yeux du spectacle d'obscénité et d'anarchie que présente la fin du dernier siècle, se tourne avec reconnaissance vers la religion fondée sur les *mœurs*, et vers le pouvoir fondé sur les *lois*.

Une partie très-importante et très-développée de l'ouvrage de M. Corne, c'est celle où il traite des réformes à opérer dans l'éducation. La profondeur des vues et la justesse des raisonnemens sont jointes à un style brillant et animé. L'auteur, considérant d'abord l'influence de l'*institution domestique* sur le reste de la vie, s'élève contre la négligence des parens qui croient avoir rempli toutes leurs obligations, en envoyant leurs fils dans des écoles où on leur enseigne tout, excepté ce qu'ils devraient savoir. C'est surtout dans la première jeunesse que l'esprit contracte ces impressions indélébiles, si bien désignées par le mot de *caractère*, et qui décident de notre avenir. Avec quel soin les gouvernemens ne doivent-ils pas veiller sur les colléges, ces pépinières de citoyens, où germe l'espoir de la patrie! « L'éducation, dit M. de Ségur, de-
» vrait être regardée partout comme une partie principale
» de la législation. Les peuples s'occupent assez de l'éduca-
» tion qui ouvre l'esprit, mais pas assez de l'éducation qui
» forme le caractère. Les anciens y pensaient plus que nous;
» aussi chaque peuple avait alors un caractère national qui

» nous manque. Nous livrons l'esprit à l'école, et le caractère au hazard. »

Sans doute notre système d'enseignement s'est amélioré ; mais qu'il est loin encore de la perfection où il peut atteindre! Les importantes réformes proposées par M. Corne regardent spécialement la *philosophie* et *l'histoire;* car le *Courage civil* serait le premier fruit de ces deux branches d'instruction si elles étaient bien cultivées. En s'arrêtant à ce mot de *philosophie*, on éprouve d'abord de l'embarras à le définir ; tant d'hommes, dignes d'estime ou de mépris, se sont parés du nom de *philosophes!* Mais si l'on s'en rapporte à l'étymologie, on définira la philosophie : *l'amour de la sagesse* ; ou, si l'on veut, *la science des devoirs de l'homme.* C'est ainsi que pouvaient se vanter de la professer les grands philosophes de l'antiquité. Ce principe fondamental de la société, ce principe aujourd'hui placé hors de discussion : l'existence d'un Dieu qui récompense et qui punit ; puis le respect des mœurs et des lois, la sévérité pour soi-même, l'indulgence pour les autres, la modération dans la prospérité, le courage dans le malheur, les avantages de la pudeur et de la tempérance, etc., tels étaient les sujets de leurs dissertations. On conçoit avec quelle avidité les élèves recueillaient une morale dont ils pouvaient faire l'application journalière ; les hommes mêmes, revêtus des premières charges de l'état, profitaient de ces leçons ; ils venaient à l'école d'un philosophe retremper leurs âmes de fer, que rien ne pouvait briser.

Mais peut-on appeler *philosophie* l'art de revêtir d'un latin obscur et barbare des arguties déjà trop obscures par elles-mêmes? La *philosophie-pratique* est la seule qu'on doive enseigner ; seule elle peut fournir ce que l'état exige : des citoyens fermes et vertueux, et non des ergoteurs qui ne savent que lutter avec des mots dans l'arène de l'école.

Quant à *l'histoire* elle n'est, le plus souvent, qu'une science de *faits*, de *noms* et de *dates*. C'est, à la vérité, tout ce qu'on peut inculquer aux élèves des classes inférieures ; mais

# DE L'ÉTAT ACTUEL

DE LA

# LITTÉRATURE FRANÇAISE.

( *Traduit de la Revue d'Edimbourg.* )

La littérature, en France, présente, depuis trois ans, un spectacle vraiment remarquable. Une contradiction frappante semble exister, chez les écrivains les plus distingués de ce pays, entre la théorie et la pratique, entre les principes qui doivent, suivant eux, servir de règle en littérature, et l'application qu'ils ont faite jusqu'ici de ces principes. Nulle part on ne s'écrie plus haut et plus généralement, que l'esprit d'égoïsme, l'absence de convictions religieuses, l'incertitude et l'incohérence des idées de morale, le ton cynique et licencieux qui règne dans les productions de la littérature légère, excluent nécessairement toute profondeur, toute stabilité. Nulle part on n'a mieux démontré la nécessité de se pénétrer d'un meilleur esprit, l'importance d'avoir une croyance, base de toute véritable grandeur. Mais hélas! un roman vient après un autre roman, une pièce est remplacée par une autre pièce, et c'est toujours le même cahos d'opinions, ce sont toujours les mêmes attaques contre les fondemens de l'édifice social. Cette foi, qui, pendant dix-huit siècles, a résisté aux révolutions des idées, des mœurs, des systèmes : « au bruit des tambours et des clairons de tant de conquêtes, » ne cesse pas d'être représentée comme un principe usé et stérile, désormais incapable de vivifier, de diriger, de consoler l'humanité, et qui doit faire place à une révélation plus jeune et plus parfaite. Chaque jour ces décourageantes pensées se décèlent dans des scènes d'une indulgence immorale ou d'une révoltante atrocité qui se suc-

cèdent au milieu des tourbillons d'une folle orgie. Le véritable esprit « du vieil anarchiste » semble inspirer depuis quelque temps toutes les œuvres littéraires de nos voisins. Il en fait une immense contradiction, un abîme sans fond d'absurdités d'où l'on voit s'élancer, tantôt un ange à la chevelure brillante, mais tacheté de sang, tantôt la figure grimaçante d'un démon ou d'un satyre; tandis qu'on entend sur ses sombres bords des bruits de rires et de battemens de mains mêlés confusément à des accens de désespoir.

« Diverse lingue, orribile favelle,
Gemiti di dolore, accenti d'ira,
Voci alte, e fioche, e suon di man con elle. »

Si cette disposition des esprits pouvait être considérée comme autre chose qu'une transition, un retour de la pensée dans ses voies naturelles, il faudrait s'en affliger profondément. La littérature française, en effet, n'a aujourd'hui ni la dignité calme et réfléchie d'une littérature de foi, ni l'énergie entraînante qui caractérise la littérature désorganisatrice du XVIII.e siècle. Celle-ci, du moins, pourrait, en un sens, être appelée une littérature de conviction. La destruction de ce qu'on flétrissait du nom de superstition, une confiance illimitée dans l'excellence de nos facultés, la philosophie, enfin, dans la fausse acception de ce mot, remplaçaient alors les croyances religieuses et politiques qui avaient établi et consolidé les liens sociaux pendant les siècles précédens. Ces idées formaient comme un étendard qui ralliait les hommes dans les rangs d'une nouvelle croisade. Les maux terribles qui devaient en être la suite n'avaient pas encore été enseignés par le plus infaillible de tous les maîtres, l'expérience. Aucun doute n'affaiblissait la confiance générale; tout le monde attendait de cette moderne apocalypse la régénération du genre humain; les faits et les opinions tendaient unanimement vers un but clair et nettement défini: le renversement de ce qui était, pour faire place à ce qui devait être. Tant que les murs du vieil édifice croulèrent de toutes

parts, tant que les autels, les trônes, les palais, tombant l'un après l'autre, allèrent joncher la terre de leurs débris, tout fut harmonie et gaîté parmi les travailleurs. Ils voyaient avec délices leur œuvre s'achever, et le progrès était rapide: il ne s'agissait que de renverser. Cependant, l'Europe épouvantée de cette formidable puissance, frémissait au bruit des chûtes qui retentissaient successivement à ses oreilles, et tremblait au fond de ses palais pour la stabilité de ses institutions.

Une époque d'examen et d'inquiétude succède aujourd'hui à cette excessive confiance. L'antique édifice est dans la poussière, les démolisseurs se sont établis, le mieux qu'ils ont pu, sur ses ruines. Mais, battus par tous les vents au milieu de la vaste solitude qu'ils s'étaient faite, ils ont bientôt reconnu qu'elle ne leur offrait ni abri, ni sécurité. Ils commencent à douter de leur sagesse; et, comparant ce qu'ils ont à ce qu'ils avaient, ils disent dans leurs cœurs: « Nous étions mieux autrefois. » Nous sommes arrivés, en littérature, à une période de doute, de désenchantement, de regrets; la contradiction et la discorde prennent la place de cette unanimité naguères si puissante. Les crimes de la révolution, quoique réprouvés par la philosophie, avaient détruit la confiance des hommes dans l'excellence native du cœur humain. Le malheur les instruisit à chercher des consolations ailleurs que dans l'encyclopédie; mais sans leur suggérer le moyen de combler le vide. On commença à sentir en secret que le juste vaut mieux que l'utile, et pourtant chacun continua de poursuivre dans les ténèbres le fantôme de vertu ou de religion que son imagination, son caprice ou son intérêt lui présentait. C'est alors que, suivant l'aveu échappé au découragement d'un écrivain qui est aujourd'hui une de ses plus brillantes illustrations, la littérature française, privée tout à la fois du point de concentration et d'appui que lui fournissait l'enthousiasme de la foi, et de celui que le fanatisme de la destruction avait pour quelque tems substitué aux croyances nationales, est devenue une nullité intellectuelle, comme elle

avait été auparavant une nullité morale ; c'est alors qu'elle a produit cette confusion de tendances contradictoires, de théories sans but et de talens pervertis dont elle nous offre aujourd'hui le spectacle.

Mais quelque sombre que paraisse au premier coup-d'œil cette situation, si on la considère comme un pas vers le bon chemin ( et c'est là notre opinion ), elle est, après tout, bien préférable à la splendeur de cette période de destruction qu'elle a remplacée. Lorsque le courant, qui nous pousse depuis si long-temps vers l'abîme du fatalisme et du matérialisme, rencontre pour la première fois un courant contraire, il ne faut pas s'étonner si, pendant quelques instans, les hommes qui voguent à sa surface sont exposés à de violentes secousses ou tournoient au gré des flots, et si cette tourmente leur semble plus incommode que le flux rapide qui les emportait naguères : il doit en être ainsi. Mais nous devons espérer que le courant a pris une direction salutaire, et que, la tempête des opinions une fois apaisée, nous aborderons enfin à de plus heureux rivages.

Ce n'est donc pas avec un sentiment exclusif de regret ou de désapprobation que nous entreprenons l'examen de cette anarchie littéraire qui, à nos yeux, est un premier pas, sinon dans les bonnes voies, du moins hors des mauvaises. La France, quelques révolutions qu'elle ait désormais à subir, n'offrira plus au monde le spectacle de l'Athéisme proclamé par la loi, du Dieu de la nature détrôné par la déesse de la liberté..... Ces rêves se sont dissipés sans retour, et quoiqu'ils aient été remplacés par des visions qui ne sont guères moins chimériques, on peut du moins constater un fait singulier, mais consolant, c'est que toutes ces idées ont abouti à confesser la nécessité d'une croyance, d'une religion. Les Saint-Simoniens, les Théophilanthropes, les Mystiques, les Templiers concourent avec une égale ardeur à la réconstruction de cette base éternelle, où les uns voient une grantie pour la société, les autres un principe vivifiant et consola-

teur pour les individus. Quand sortira-t-il de ce conflit quelque chose de solide et de durable? C'est ce qu'il est difficile de déterminer. Assez long-temps encore il faudra, nous le craignons, laisser les hommes se bercer de leurs rêveries philosophiques et religieuses, avant que les esprits soient bien pénétrés de cette vérité, que le Christianisme, tout vieux qu'il est, tout insuffisant que le supposent les Saint-Simoniens pour les besoins nouveaux et la civilisation du dix-neuvième siècle, renferme en lui-même tous les élémens qu'on cherche en vain à élaborer dans le creuset de la philosophie, et restera debout pour accomplir les destinées du genre humain quand ses fragiles idoles seront en poussière.

Cependant il est bon d'examiner avec quelque attention les ouvrages qu'a produits cette étrange fermentation des esprits, ouvrages qui, pour la plupart, sont remarquables par un talent d'un haut degré, mais non du plus haut degré. Il est ordinaire aux ennemis politiques du nouvel ordre de choses, en France, de confondre les opinions de l'école littéraire actuelle avec celles de la dernière révolution. Mais quiconque a étudié les progrès de la littérature française sous la restauration, n'a pas manqué d'observer que les mêmes principes, ou plutôt la même absence de principes, la même tendance en matière de morale et de goût, prévalaient sous Charles X comme sous son successeur électif, quoiqu'un peu moins ouvertement. La révolution de Juillet 1830 n'a fait que lever le voile et révéler au public, comme Asmodée à Don Cléophas, tous les maux cachés depuis long-tems au fond des cœurs.

La restauration avait beaucoup fait pour les besoins publics et sociaux; mais peu pour les besoins privés et individuels. La constitution politique qu'elle avait donnée, interprétée selon son véritable esprit, était suffisante pour procurer à ses sujets une liberté raisonnable. La construction de la machine sociale paraissait irréprochable; on avait reconnu même la nécessité d'un moteur moins matériel que le terrible talisman de fer de l'empire. Mais, par une singulière inconsé-

quence, tandis que les institutions politiques du pays tendaient à prendre une forme plus en rapport avec les nouveaux besoins intellectuels, il semblait que dans tout ce qui concernait l'homme intérieur, le but du gouvernement fût de remettre les choses au même état qu'avant la révolution, de faire revivre, non sans doute les mêmes symboles, mais les mêmes abus, la même intolérance de théories impossible en pratique, la même déférence respectueuse pour les impostures humaines comme pour les divines vérités. Il y avait dans ces efforts une bonne foi incontestable; mais en même temps la plus profonde ignorance de l'humanité et des changemens bons et mauvais qu'une période de bouleversement inoui et d'inexorable destruction avait apportés dans le caractère national. Les Bourbons agirent sur ce point, comme s'ils eussent voulu fermer en 1789 le livre de l'histoire du monde, pour ne le rouvrir qu'en 1814, sans jeter les yeux sur les pages fatales et sanglantes où était écrite l'histoire de la révolution.....

Un système plus judicieux de la part du gouvernement, un attachement moins obstiné aux inconvéniens comme aux avantages du passé, une application plus scrupuleuse à rendre solide, religieuse, éclairée, l'éducation de la jeunesse qui s'élève en France, auraient-ils produit, en littérature, un résultat bien différent de celui que nous remarquons aujourd'hui? C'est ce qu'il est difficile de déterminer. Mais nous pensons qu'on aurait pu ainsi pallier le mal, l'empêcher d'atteindre le degré où il est parvenu aujourd'hui, et accélérer peut-être le mouvement de réaction; aussi regrettons-nous extrêmement qu'on n'ait pas déployé alors cette active et persévérante sollicitude. L'épreuve commencée dans les premières années de la restauration, et poursuivie sans relâche pendant les seize années de tranquillité comparative qui ont précédé les événemens de Juillet, aurait été tentée avec une probabilité de succès qu'il ne faut pas s'attendre à rencontrer de long-temps.

S'il est établi que l'esprit national, durant la restauration, et particulièrement dans les dernières années, ait été, au fond, le même qu'aujourd'hui, il faudra nécessairement en conclure que des rapports essentiels existent aussi entre les deux littératures. Il n'y a, en réalité, de différence que dans le degré. Un vaste abîme, par exemple, sépare le *Paul et Virginie* de Bernardin de St.-Pierre, ou *l'Estelle* de Florian, des esquisses grossières de Vitet ou de l'audace nébuleuse des drames de Mérimée. — Gouffre immense et infranchissable; comme si, un pont-levis tombant derrière nous sur le moyen âge, nous nous trouvions tout-à-coup transportés des beautés calmes et mesurées de l'*Iphigénie* d'Euripide, à la pompe mystique et sombre de la *Dévotion à la Croix*, de Calderon. Les chroniques des temps féodaux, au contraire, remplies d'images atroces, de peintures de mœurs qui nous font reculer d'horreur, ont la plus grande analogie avec les cauchemars, les fantasmagories délirantes et le hideux cynisme de l'*Ane mort*, de la *Confession*, de la *Salamandre*; et les hardiesses du théâtre de Clara Gazul nous conduisent par une pente presque insensible aux *Orgies* de Balzac et de Sue, ou à cette apologie de la débauche si précieusement travaillée, qui *illustre* les pages de la *Peau de chagrin*.

De Gaulle.

*La suite au prochain numéro*

# POÉSIES.

## LA MORT D'ANDRÉ CHÉNIER,

(1794).

La France gémissait, en butte à la fureur
D'un fantôme incarné qu'on nomme La Terreur,
Prodige monstrueux de crime et d'énergie,
Dont la main colossale est de meurtre rougie,
Qui va heurtant les Cieux de son front menaçant,
Et laboure à deux pieds une mare de sang.
Le bourreau promenait le char des funérailles ;
Chaque cité voyait, au sein de ses murailles,
S'élever, à la voix du peuple-justicier,
Cette potence..... où brille un triangle d'acier.....

Mirabeau n'était plus, ce volcan oratoire
Dont les mugissemens ébranlaient l'auditoire ;
De son brûlant courroux les flots étaient taris,
Mais un autre volcan mugissait dans Paris :
Jusqu'aux murs de Strasbourg, jusqu'aux plaines d'Hière,
La Montagne lançait sa lave incendiaire ;
Des Cromwells en haillons et des Tarquins-Brutus
Sur les autels du crime égorgeaient les vertus ;
Les graves Girondins, modernes Épictètes,
Sous la mort, en riant, avaient courbé leurs têtes ;
Rois, au peuple français rejetez vos défis ;
La Révolution a dévoré ses fils !

Alors, par un destin atrocement bizarre,
Un jeune ami des lois, captif à Saint-Lazare,
Par de vils oppresseurs se vit persécuté
Au nom de la patrie et de la liberté.
Ce poëte inspiré, ce citoyen sans tâche,
Gardé sous les verroux en attendant la hache,
Ce sublime mortel, qu'osa calomnier
L'Egoïsme au cœur froid, c'était *André Chénier*.
Il demandait encore à sa muse proscrite
Des chants qu'eût enviés Virgile ou Théocrite;
A ses amis plongés dans l'obscure prison,
Il peignait le soleil brillant sur le gazon,
Ou le ruisseau qui roule en nappes transparentes;
Un souris renaissait sur ses lèvres mourantes;
Mais dès que le poëte avait quitté son luth,
Comme un dernier rayon, tout espoir de salut
Disparaissait; adieu, vallons, brises légères,
Bêlemens des agneaux, douces voix des bergères,
Herbe tendre, pareille aux tapis de velours!
Leurs fers, qu'ils oubliaient, semblaient encor plus lourds.

Cependant, les suppôts d'un pouvoir tyrannique
Dressent de Guillotin la rouge mécanique;
Sur le forum s'apprête un spectacle gratis.
Voyez-vous ce ramas de Français abrutis,
Aveugle en son amour, hideux en sa colère,
Qui n'est que populace, et se croit populaire;
Autour de l'échafaud il bouillonne et rugit.
Comme un cercle vivant, la foule s'élargit.
Avec ses mille bras, avec ses cris d'Hyène,
Que veut-elle? Assouvir sa faim quotidienne.
Le glas de la mort sonne; un grossier tombereau
Traîne les condamnés, que guide le bourreau.
Assis au premier rang, quels sont ces deux poëtes
Dont la voix résonnait même au sein des tempêtes?

C'est le jeune Chénier, c'est Roucher son ami ;
Tous les cœurs généreux en secret ont frémi,
Mais la grande cité, d'épouvante saisie,
Pleure.... et vous abandonne, anges de poésie !
Et Chénier répétait, sur le fatal chemin :
« *Cependant j'avais là quelque chose !....* » (1) et sa main
Se posait sur son front. Un seul instant lui reste ;
La mort va t'arracher des bras de ton Oreste,
O Pilade ! arme-toi de courage ! il le faut !
Descends du char funèbre, et monte à l'échafaud !
Allez, martyrs, c'est là, sur cette place ronde,
Que tombaient les VINGT-UN, martyrs de la Gironde.
Enviez un trépas qui les rendit fameux ;
Ils pensaient comme vous, sachez mourir comme eux !
Un sinistre murmure autour de vous circule ;
Déjà la guillotine a levé sa bascule,
Et sous le fer, tout prêt à redoubler ses coups,
Les deux croissants de bois n'attendent que vos cous.....

Chénier paraît d'abord ; ô peuple ! quelle joie !
Quel triomphe ! un bourreau va te jeter ta proie !
Son doigt touche un ressort ; le coutelas plombé
Glisse dans la rainure et siffle..... il est tombé !....
A la foule, qui hurle autour de lui groupée,
L'exécuteur présente une tête coupée,
Et ce pâle débris, qui distille le sang,
Aux yeux des spectateurs s'agite en grimaçant.....
Horreur !.... Mais de plaisir, le peuple sanguinaire
De ses poumons d'airain fait gronder le tonnerre.
Le couperet poursuit sa hideuse moisson ;
Il remonte, il retombe avec un rauque son.
Un corps a disparu sous le grand socle vide
Qui soutient, comme un bloc, la machine livide ;
Dites ? quels jours la faux vient-elle de trancher ?
Peuple, vois cette tête, et reconnais Roucher !

(1) Paroles de Chénier.

Oh ! malheur à ces nains, hissés au rang suprême,
Qui décimaient le peuple au nom du peuple même ;
Pour les remplir encore, ils vidaient les cachots,
Et siégeaient triomphants sur des cadavres chauds.
Mais leur jour est venu ; demain le fer oblique
Tombe sur les tyrans, fils de la république ;
C'est demain que, tendant la gorge au coup mortel,
Les sacrificateurs montent sur leur autel.
Captifs, à ce grand jour ouvrez votre paupière !
C'est le neuf Thermidor ! malheur à Robespierre !

L. T. SEMET.

# LA JEUNE MÈRE AVEUGLE.

Il est bien beau mon fils ! n'est-ce pas qu'il est beau ?
Vous qui le pouvez voir, dites donc à sa mère
Les charmes enfantins qui parent son berceau :
Vous adoucirez ma misère ;
Car sa mère, c'est moi ; c'est moi qui l'ai porté ;
C'est moi qui l'ai nourri, de mon lait, de mes larmes?
Contre mon triste sort Dieu m'a donné des armes,
Et, le cœur gros de pleurs, je bénis sa bonté.

Dans sa promesse, oh ! qu'il faut de croyance
Pour étouffer un funeste désir !
D'une nuit sans aurore endurer la souffrance ;
Dans les maux du présent voir les biens à venir ;
Sentir là, près de soi, son enfant, son idole ;
Ne point entendre encor sa naissante parole ;
L'étreindre avec amour et ne point voir ses traits,
Aujourd'hui, demain, ni jamais,
Et vivre !!!.... La nature est-elle donc si forte
Qu'on puisse tout souffrir ? Mais la douleur m'emporte
A de trop injustes regrets.

Je suis ingrate et mérite le blâme,
Car je le vois cet enfant adoré.
Je le vois par mes mains, par mon cœur, par mon âme.

Tout mon être en est enivré.
Sous mes doigts frémissans sa douce chevelure
Passe fine et soyeuse, et dit à mon amour
Qu'il est blond ce cher ange et beau comme le jour.
Je connais mieux que vous sa charmante figure,
Ses grands yeux à longs cils et son teint délicat
Auquel le temps donnera de l'éclat.
Je vois, dans mes baisers, sa bouche si petite,
Son front si pur, si gracieux :
A quoi me serviraient des yeux !
Oui, la perte d'un sens, qui m'afflige ou m'irrite,
Serait facile à supporter
Si mon fils au berceau devait toujours rester ;
Si je pouvais, jusqu'à ma dernière heure,
Le retrouver sans cesse en étendant la main,
Me réjouir de son rire enfantin,
Et doucement le calmer quand il pleure
En le berçant sur mon sein.

Mais le temps passe et fuit. D'importunes prières
Ne sauraient arrêter ce vieillard sans pitié.
Lui, qui glace l'amour et brise l'amitié,
Epaissira la nuit de mes tristes paupières ;
Tandis que mon enfant de jour en jour croîtra,
Que de ses sentimens le cercle s'étendra,
Qu'il aimera les fleurs, les oiseaux, la verdure ;
Qu'il cherchera l'amour dans toute la nature,
Qu'entraîné loin de moi par ses vagues désirs
Il me préférera de frivoles plaisirs,
Que pour un bonheur éphémère,
Peut-être il oublîra sa mère....

Ah !.... tout mon sang refoule vers mon cœur,
Et mes membres glacés.... Mon Dieu ! d'un tel malheur
Préserve-moi, je t'en supplie,
Ou daigne m'arracher la vie !

Mais non, toi qui peux tout, Dieu juste, Dieu clément,
Fais éclater pour moi ce pouvoir sans limites,
Accorde à ma douleur, et non à mes mérites,
Un seul rayon, un seul.... que ce beau firmament
Qu'on dit étinceler d'innombrables lumières,
Me reste à jamais inconnu ;
Mais fais-moi voir mon fils !... que ces fleurs printannières
Si belles, me dit-on, sur le front ingénu
De la jeune beauté, douce et fraîche comme elles,
N'apparaissent jamais à mes regards surpris ;
Mais fais-moi voir mon fils !.... qu'aux fêtes solennelles,
Où d'un peuple joyeux je n'entends que les cris,
Ces pompes, ces splendeurs, ces marches triomphales,
Ces habits tout brillans de rubis et d'opales,
Ces feux qui dans les airs s'envolent en éclats,
N'existent point pour moi, je ne m'en plaindrai pas ;
Mais fais-moi voir mon fils !.... que de ma nuit profonde
Lui seul soit le soleil qui dissipe l'horreur.
Sans lui que m'importe le monde !
Amitié, richesse, bonheur,
Pour moi tout n'est qu'en lui : hors lui qu'indifférence.
N'ouvre mes yeux qu'en sa présence ;
Fais que je vive de le voir.
De le suivre en tous lieux donne-moi le pouvoir.
A mes soins maternels, à mes tendres caresses
Il ne pourra refuser du retour.

J'excuserai, s'il le faut, ses faiblesses ;
J'aimerai jusqu'à ses maîtresses !
Mais qu'il me garde un peu d'amour :
A ce prix je renonce au jour.

A M.me DESBORDES-VALMORE.

En t'offrant cet essai d'une muse timide,
Marceline, j'acquitte une dette envers toi.
Tes vers ont si souvent charmé mon cœur avide
Ou fait couler des pleurs de ma paupière humide !
Daigne servir aux miens de patron et de guide
En acceptant cet envoi.

BRUN-LAVAINNE.

*Au moment de mettre sous presse, nous recevons la pièce suivante. L'intention qui l'a dictée nous engage à lui donner place dans notre premier numéro.*

## APPEL

### AUX LITTÉRATEURS DU NORD DE LA FRANCE.

Enfans du Nord, un préjugé gothique,
Du bel esprit nous refuse le don ;
Il est bien temps de cet arrêt inique
Que le Midi nous demande pardon :
Notre climat aux arts n'est point contraire,
Pour le prouver aux critiques experts
Enfans du Nord, au monde littéraire
Offrons aussi de la prose et des vers !

Ne pouvons-nous revendiquer la gloire
De Monstrelet, Comines et Froissard,
Qui, les premiers, nous ont montré l'histoire
Sous le vrai jour qui l'éclaira plus tard ?
Etait-ce donc un poëte vulgaire
Que ce Feutry dont les chants nous sont chers ?...
Enfans du Nord, au monde littéraire
Offrons aussi de la prose et des vers !

Vingt noms inscrits au Temple de mémoire
Sur le Parnasse ont fait valoir nos droits ;
La poësie, et les arts et l'histoire,
Ne sont pas morts sous nos nuages froids :

Ainsi qu'aux lieux qu'un doux soleil éclaire
L'esprit se plaît où règnent les hivers.
Enfans du Nord, au monde littéraire
Offrons aussi de la prose et des vers.

Amis zélés de la littérature,
A la Revue offrez votre concours;
Que pour le Nord une gratuite injure,
Grâce à vos soins, s'efface pour toujours.
Ouvrez aux arts ce nouveau sanctuaire
Qui brillera par vos talens divers!
Enfans du Nord, au monde littéraire
Offrons aussi de la prose et des vers.

Emile D.******

# MÉLANGES.

## LE BÉGUINAGE DE GAND.

L'étranger, qui passe dans la ville chérie de Charles-Quint, ne manque jamais d'aller visiter St. Bavon, St. Nicolas, St. Michel, St. Pierre, l'Université, le Cauter et la Coupure; mais il est rare qu'il sache que cette cité, si célèbre autrefois par l'esprit démocratique de ses habitans, renferme encore quelque chose de non moins curieux que ces monumens et ces promenades; je veux parler du béguinage.

On ne sait guère en France ce que c'est qu'un béguinage, ou du moins on ne peut en avoir qu'une idée fort imparfaite, quand on n'a pas vu celui de Gand. Figurez-vous, au milieu d'une grande ville, une autre ville entièrement habitée par des religieuses. (Je les appelle ainsi parce qu'elles en portent l'habit et le voile, bien qu'elles ne fassent pas de vœux.) Un fossé plein d'eau entoure cette vaste demeure qui pourrait, au besoin, être fortifiée. On y entre en passant sur un pont. La porte est haute et ornée de sculptures. L'intérieur offre d'abord une petite rue par laquelle on arrive de suite à la place publique. En face on voit un beau et grand bâtiment occupé par la supérieure générale, et par celles des béguines qui sont sous sa direction immédiate. A droite et à gauche sont une quantité de petites maisons isolées, construites dans le goût du seizième siècle, avec des pignons en escalier, chacune d'elles est précédée d'une petite cour ou jardin entouré de

murs, dont les façades se joignent pour former des lignes continues. Au milieu de la place, qui est ornée d'une belle pelouse, on voit une église grande et bien bâtie, dont l'aspect est imposant au milieu de toutes ces petites demeures. En quittant la place on parcourt plusieurs rues, toutes à-peu-près semblables, dont chaque porte est distinguée par une inscription en flamand, indiquant le nom du saint ou de la sainte sous l'invocation de qui est placé ce couvent ; car chacune de ces demeures est un couvent de huit, dix, vingt et jusqu'à trente béguines, ayant une supérieure particulière, placée néanmoins sous l'autorité de la supérieure générale. Les étrangers, quand ils ont avec eux des dames, obtiennent facilement la permission de visiter ces petits couvents, où l'on ne peut s'empêcher de remarquer une excessive propreté, et un air de santé, de contentement qui fait plaisir à voir. On y est d'abord introduit dans une salle commune pour la prière et le travail, car l'oisiveté n'a pas d'accès dans ce pieux séjour. Toute béguine est tenue de travailler, bien que beaucoup d'entr'elles aient assez de fortune pour pouvoir s'en dispenser. Les vieilles mêmes s'occupent tant qu'elles le peuvent, selon leurs forces. Une autre pièce sert de réfectoire ; mais les béguines ne mangent pas sur la même table. Soit pour éviter les distractions, soit par tout autre motif que je n'ai pu comprendre, chacune d'elles a une armoire dont une tablette s'abaisse ou se tire à volonté pour servir de table particulière ; de sorte que dans leurs repas, elles font toutes face à la muraille et se tournent le dos les unes aux autres.

Dans une partie de ce vaste enclos se trouvent des prairies bordées par un ruisseau d'eau vive. C'est là que se font les lessives de l'établissement. On y voit constamment des blanchisseuses revêtues du costume de béguine.

Quand la cloche de l'église avertit par ses sonores balancemens que l'office divin est près de commencer, il est curieux de voir toutes les petites portes s'ouvrir avec empressement, et des nuées de béguines sortir, les unes vives et alertes, les autres lentes et graves, quelques unes courbées sous le poids

des ans. Toutes se dirigent vers l'église en se gardant bien de tourner la tête à droite ou à gauche pour voir les gens qui passent près d'elles ; car la règle de leur communauté veut que, lorsqu'elles sortent pour aller à l'église, elles portent sur la tête une serviette pliée à plat, que le moindre mouvement peut faire tomber. Cette chûte serait un accident honteux, presqu'aussi redouté par ces bonnes filles que ne l'était par les Vestales l'extinction du feu sacré. Cependant je ne sache pas qu'aucune d'elles ait jamais été enterrée toute vive pour avoir laissé cheoir sa serviette. Les mœurs se sont singulièrement adoucies depuis le temps de la prêtresse Julia.

Je me trouvai un soir au salut à l'entrée de leur église. Les derniers rayons de soleil venaient de s'éteindre dans le clair-obscur des voûtes, un demi-jour vaporeux glissait entre les colonnes, et l'ombre venant d'en bas s'épaississait de plus en plus; mais, du milieu de cette obscurité croissante, se détachaient une multitude de grandes figures blanches, semblables à celles que les poëtes nous représentent se promenant dans les Champs-Elisées, (car en entrant à l'église les serviettes se déploient et retombent en voiles sur les épaules des pieuses filles.) Bientôt de douces voix réunies en chœur interrompirent le silence religieux qui régnait dans cette enceinte. Il y avait dans tout cet ensemble quelque chose d'idéal, de fantastique.... J'étais avec un vieil entrepreneur des vivres qui se sentit tout ému. C'est qu'il y a vraiment de la poësie chez les béguines de Gand.

B.-L.

Découverte inattendue. Si quelqu'un avait parlé, il y a peu de jours encore, d'un temple antique existant autrefois à Lille, on l'eût traité de visionnaire, de crédule, de chroniqueur ; nos historiens les plus graves n'ont-ils pas rejeté au rang des fables, ce château du *Buc* dont les légendes du pays font remonter la construction au temps de Jules César? « Pour celui qui ne cherche que la vérité, a dit Montlinot,

« Lille n'a pris naissance que vers l'an 1007. » Hé bien! voici un monument romain qui sort, pour ainsi dire, de dessous terre, pour venir donner un démenti à l'histoire, en prouvant que ces lieux étaient habités bien avant la chûte de l'Empire d'occident.

On sait que le palais de justice, qui s'élève en ce moment à Lille, occupera une partie du terrain de l'ancienne Collégiale de Saint Pierre, construite en 1066. Dans les fouilles que nécessite la pose des fondations du nouvel édifice, on a découvert de nombreux restes de constructions anciennes qui ne paraissaient pas d'abord se lier entr'elles; mais, en poursuivant les travaux, on vient de retrouver immédiatement au-dessous de la couche dans laquelle sont comprises les fondations de l'ancienne église, des parties considérables de maçonnerie dont l'enduit, composé d'un mélange de chaux et de tuilots, ne laisse aucun doute sur l'antiquité de leur origine. Ces fragmens indiquent déjà une forme régulière. On y remarque une base de colonne d'un goût pur, et trois piliers d'une coupe assez bizarre. Des conjectures sur l'époque précise et la destination de ce monument seraient sans doute prématurées ; mais nous suivrons avec intérêt les fouilles ultérieures et nous rendrons compte à nos lecteurs des découvertes nouvelles que ce commencement nous promet.

---

On dit que la ville de Lille, stimulée par l'exemple de Douai, d'Arras, de Valenciennes, se dispose à fournir aussi son offrande au culte des Beaux-Arts. On dit même qu'il est question de fonder quelque chose de solide en faveur de ces pauvres *Beaux-Arts* dont on parle beaucoup, mais qu'on n'encourage guères dans notre ingrat pays. Il serait question de rétablir notre fête communale, ou plutôt d'en créer une nouvelle qui, étrangère à tout rapprochement politique, aurait alternativement pour principal objet un *Festival* et une exposition de tableaux. Certes, une si heureuse idée ne méritera que des éloges à l'administration municipale, pourvu

que celle-ci ne s'arrête pas devant quelques obstacles. L'argent n'en saurait faire un, puisqu'il est reconnu par l'expérience que les frais qu'une ville avance pour attirer chez elle les étrangers, lui rentrent presque toujours avec avantage dans le produit des octrois. C'est donc plutôt une spéculation qu'une dépense. Reste à savoir si l'on commencera par l'exposition ou par le *Festival*. La question est peu importante au fond ; cependant il nous paraîtrait préférable de consacrer notre fête de 1834 à la peinture, parce que cette année, n'étant pas celle où le salon s'ouvre à Paris, nous aurions l'assurance d'obtenir un plus grand nombre de bons tableaux. Quand on se rappelle le succès qu'obtint à Lille le salon de 1823 et l'enthousiasme avec lequel presque toutes les classes de la société contribuèrent par leurs souscriptions à procurer aux artistes l'avantage le plus solide qu'ils aient à attendre des expositions, on ne peut que s'attendre à de bons résultats de la mesure proposée. Courage donc, nos chers concitoyens ; remuons-nous un peu. C'est du plaisir qu'on nous promet ; ce sont des sensations agréables ou profondes qu'on nous prépare ; ne restons pas en arrière de nos voisins qui, avec moins de ressources financières, ont su, encore tout récemment, donner des preuves éclatantes de l'intérêt qu'ils portent à cet art précieux, qui a le pouvoir de réunir tout l'univers dans un espace de quelques toises, et de vaincre la mort même en rendant sensibles à nos yeux les objets qui ne sont plus. Nous reviendrons avec plus de détails sur cet important sujet, quand la décision du conseil municipal nous sera connue.

---

Il se prépare dans l'enseignement primaire une innovation dont les résultats peuvent être immenses : c'est l'admission de la musique au rang des connaissances élémentaires de première nécessité. L'exemple de l'Allemagne dit plus sur ce sujet que tous les raisonnemens possibles. Là, tout instituteur est indispensablement musicien et prête l'appui de

son art au développement des idées morales et religieuses. En France, où l'éducation publique s'est jusqu'à présent privée de ce puissant auxiliaire, on paraît vouloir réparer une ancienne faute. C'est très-bien. Que l'on ne se rebute point devant les premières difficultés. Un changement aussi important ne s'improvise pas. Nous qui vivons, ce n'est pas nous qui devons en recueillir tous les fruits; mais qui peut ne pas aimer à jeter dans l'avenir un germe d'espérance? L'avenir!.... eh! mon Dieu! n'est-ce pas là notre préoccupation continuelle à tous tant que nous sommes?

---

Parmi les prodiges que notre époque voit éclore, il faut compter ces publications à bas prix que le commerce de la librairie jette au peuple avec une profusion vraiment inconcevable. Quand je dis peuple, c'est la société toute entière qui court au-devant de l'instruction qu'on lui offre sous l'apparence d'un simple objet d'agrément. Nobles, roturiers, hommes en place, bambins qui vont à l'école, tous mettent à part, sur la somme destinée à leurs plaisirs, *la bagatelle de deux sous par semaine* pour s'abonner, soit au *Magasin pittoresque*, à la *Mosaïque*, au *Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle*, à la *Lanterne magique*, à la *France pittoresque*, au *Musée des familles*, au *Voyage pittoresque autour du monde*, au *Musée des enfans*, au *Magasin universel*, ou à quelqu'autre recueil du même genre qui paraîtra demain, car chaque jour nous apporte une nouvelle surprise en ce genre. Il est une justice à rendre, toutefois, au *Magasin pittoresque*, le premier qui s'est lancé dans le monde avec son cortège de jolies vignettes, c'est qu'il ne se laisse pas éclipser par ses concurrens, et que l'immense succès dont il jouit lui sert de stimulant pour continuer à se rendre de plus en plus digne de la faveur du public. Une de ses dernières livraisons contenait une charmante romance de Mesdames Desbordes et Duchambge. Cette amélioration méritait d'être *notée* (excusez le calembourg, il nous est échappé bien involontairement.)

Imprimerie de VANACKERE fils.

# UNE VIE D'ARTISTE

## EN PROVINCE.

Dans une ville, que je m'abstiendrai de nommer, existait, il y a douze ou quinze ans, un brave homme de musicien qui, complètement circonscrit dans la partie matérielle de son art, ne concevait pas qu'on pût voir autre chose dans la musique qu'un moyen de gagner sa vie le plus gaîment possible, aussi s'était-il attaché tout spécialement à cette branche modeste et lucrative à-la-fois, qui ne se montre dans les salons qu'en humble acolyte de l'art de la danse. Il joignait à cette ressource un petit commerce d'instrumens, ce qui lui permettait d'élever honnêtement une de ces familles nombreuses comme on en voit souvent chez les musiciens de province.

Notre bâtard d'Apollon (que j'appellerai Jacob) avait, parmi une demi-douzaine d'enfans très-légitimes, deux fils qui commençaient à grandir. L'aîné, artiste en naissant, prenait déjà l'air sérieux et méditatif; ses émotions, en écoutant les mélodies gracieuses de Grétry et de D'Alayrac, ou les harmonies profondes de Chérubini et de Méhul, décélaient en lui l'existence de ce sixième sens qui n'a point encore de nom, mais sans lequel on n'est véritablement ni musicien, ni même amateur. Le cadet, digne émule de son père, conduisait fort joliment un quadrille, et, de plus, il tournait avec beaucoup d'adresse une patte de flûte, et façonnait des becs de clarinette, que le père Jacob vendait pour du vrai *Baumann*. C'est de l'aîné seul que je veux entretenir mes lecteurs.

Il avait l'extérieur frêle et chétif ; rien de remarquable ne paraissait au-dehors de lui ; il ne lui manquait qu'un peu de force pour avoir l'air d'un homme comme un autre. Et pourtant, sous cette enveloppe vulgaire, brillait déjà une imagination brillante et hardie. Le jeune Jacob avait des inspirations; il sentait son âme, et cette âme cherchait à s'élever, étouffée qu'elle était dans une sphère si peu digne d'elle.

— « Te voilà encore à barbouiller du papier, lui dit un jour son père, et du papier à six liards la feuille !

— « Si celui-ci vous coûte trop cher, donnez-moi une griffe et j'en réglerai moi-même, comme font les allemands.

— « A la bonne heure ; et tu sauras que les vrais allemands conduisent leurs portées d'un côté de page à l'autre sans laisser de marge. C'est une économie de plus. Mais, au bout du compte, mon garçon, où diable cela te ménera-t-il, de nous inonder ainsi tous les matins d'un déluge de notes que tu rêves, je crois, pendant la nuit, et dont tu effaces ensuite plus des trois quarts comme si tu avais du plaisir à recommencer ?

— « Où cela me conduira, mon père ? je n'en sais rien ; mais c'est un besoin, une nécessité, une fièvre qui me dévore. Ces pensées inconnues qui chantent dans ma tête et que ma plume inexpérimentée ne peut parvenir à rendre telles que je les entends, c'est pour moi une seconde vie, une vie qui s'alimente d'elle-même, qui est à-la-fois douce, emportée, suave et brûlante ; ah ! si je pouvais exprimer tout ce que je sens !.....

— Quel galimathias !... Est-ce que tu deviens fou, mon pauvre Philippe ? Quand un musicien en province a déjà tant de peine à gagner sa vie, tu en voudrais avoir deux !.... Allons donc, reviens à toi, et puisque tu es atteint de la rage de composer, fais au moins quelque chose d'utile : fabrique-moi, par exemple, quelques jolies contredanses ; je ne devrai pas les acheter, et je pourrai peut-être les vendre.

— « Des contredanses !.....

— « Hein ! qu'est-ce à dire ? Jacob, mon ami, auriez-vous, par hasard, la prétention de n'être pas le fils de votre père ? rougiriez-vous d'un état dont, moi, je n'ai jamais eu à rougir ? je ne vous parlerai pas de ce qu'il vaut sous le rapport de l'argent, surtout quand on se charge de fournir des orchestres et qu'on mène sa barque en véritable entrepreneur ; c'est ce qui vous touche le moins, je le sais ; mais m'avez-vous jamais vu humilier par personne ? Je suis admis dans les meilleures maisons, non pas en solliciteur qui vient quêter une souscription pour un concert, ou se recommander pour une place ; mais en homme dont on a besoin et qui va dicter ses conditions. Si les comtes et les marquis font les fiers avec moi, je les quitte pour aller faire danser une noce de village. Quand les gros épiciers me marchandent d'un centime, j'accapare tous mes confrères et je leur vends alors ma denrée le double de sa valeur. Une petite leçon de ce genre là, de temps en temps, et je te réponds que la bonne société est bientôt remise à sa place. La place de nos danseurs est au-dessous de nous, puisqu'en les faisant gigoter, nous les regardons toujours de haut en bas. Hein ! il est joli celui-là ? ah ! ah ! ah !.... »

Tandis que le bon père Jacob riait à gorge déployée de son jeu de mots, Philippe remettait tristement ses papiers dans un pupitre, car cette conversation avait fait évanouir toutes ses idées musicales, comme un vent sec de l'équinoxe éteint d'un seul coup tous les lampions d'une façade richement illuminée. Mais il faillit se mettre à pleurer, lorsque son père, reprenant tout-à-coup l'air sérieux, lui ordonna d'un ton absolu de lui faire trois jolis quadrilles pour la fête de M. H..... qui devait avoir lieu à huit jours de là. Le pauvre Philippe savait bien qu'il ne fallait pas répliquer à un homme aussi opiniâtre que le père Jacob, il promit les quadrilles et alla prendre l'air sous le prétexte de chercher des idées, mais en effet pour se distraire, s'il était possible, de la pensée fâcheuse que le travail auquel il allait se livrer était un *ouvrage de commande*.....

Malgré son dépit, Philippe ne put s'empêcher de faire de fort jolies contredanses. Dans tout autre temps elles auraient pu jouir d'une certaine vogue et consoler l'auteur de l'espèce de violence faite à ses goûts ; mais justement alors la fameuse ronde du *Solitaire* venait de paraître ; elle éclipsa les gracieux refrains du jeune compositeur inconnu, et celui-ci n'en eut pas de grands regrets. Pour réparer aux yeux de son père cet échec qu'il avait presque desiré, Philippe se mit en tête de faire une *marche* pour musique militaire. Ce genre offrait plus de ressources à son imagination. Les sentimens guerriers avaient tant d'analogie avec l'exaltation de son âme, ils sont si riches de poësie, mais d'une poësie mâle et robuste, ces accords produits par le mélange bien combiné des instrumens à anches et des tubes de métal, il y a une parole si puissante qui sort de ces grandes voix de cuivre, et que soutient l'artillerie factice de la grosse caisse et de son bruyant cortège, que le fils de Jacob crut avoir trouvé là un moyen de faire comprendre une partie de ce qu'il avait à dire au monde.

Cependant il y avait des études préliminaires indispensables à faire ; il fallait connaître le caractère et la portée de chaque instrument, son diapason, la clef sur laquelle on écrit pour lui, ses notes sourdes et fausses, ses sons purs ou éclatans ; savoir, en un mot, tirer le meilleur parti possible des moyens dont le compositeur peut disposer. Philippe apprit tout cela et l'apprit vîte, car il avait une volonté forte et un grand désir de savoir. La première *marche* réussit au-delà de ses espérances, bien qu'elle ne le satisfît pas complètement lui-même. Elle fut jouée dans une cérémonie publique. Qui pourrait peindre les sensations de l'auteur lorsque, suivant dans la rue le corps de musique qui devait exécuter son morceau, il entendit ce coup isolé de grosse caisse, signal auquel le tambour-major doit jouer gracieusement avec sa canne pour faire taire son bruyant peloton ? Il se fit un silence de deux secondes pendant lequel la vie de Philippe demeura comme suspendue. Puis son orchestre ambulant commença *piano* par un

*staccato* bien marqué, frappant sur chaque pas un accord sec, suffisant pour faire marcher en mesure. Philippe respirait à peine. *Crescendo, Crescendo*, les sons se développent, le chant marche, les effets arrivent, un *tutti* brillant enlève les auditeurs... les soldats se redressent fièrement, le peuple prend le pas de la musique, quelque chose d'inconnu fait bondir le cœur à tous ces gens-là..... Et celui qui exerce sur eux un tel pouvoir, oh! il est bien heureux!.....

Le jeune Jacob, encouragé par ce premier succès, se mit à travailler avec ardeur et, en peu de temps, il composa un grand nombre de *marches, pas redoublés*, *polonaises* et *walses* dont son père était enchanté parce qu'il en vendait des copies, de quatre à six francs pièce, suivant le nombre de lignes. Le pauvre Philippe ne se chagrinait pas d'un si mince produit; que lui importait le produit! il composait; sa nature le voulait ainsi; le reste ne le regardait pas.

Cependant, plus il s'abandonnait à sa noble passion et plus il sentait l'insuffisance de ses études musicales. Les idées abondaient en lui; sa basse, il la concevait avec son chant; et il ne remplissait pas trop mal ses parties intermédiaires; mais les trésors de l'harmonie lui étaient inconnus. Il n'osait point s'avancer dans ce pays des mystères, où les écueils deviennent de somptueux ornements, où tout sert, où tout s'employe, où l'art tient lieu parfois d'imagination; mais où il crée des prodiges, quand tous deux ont le bonheur de se trouver réunis.

« Paris!... ah! il n'y a que Paris! » s'écriait-il quelquefois en laissant échapper de sa poitrine un profond soupir.

Un jour.... ô jour de délices! Philippe apprend que l'administration de sa ville natale, instruite de ses dispositions, lui accorde une pension pour aller chercher l'instruction qui lui manque au Conservatoire royal. Comme son cœur était plein de reconnaissance, de patriotisme, d'amour des hommes! on l'avait donc deviné!..... Quelle dette il allait contracter!... Comment l'acquitter?..... en devenant un homme de génie!...

Jacob est à Paris. Initié par des maîtres habiles aux secrets

de l'art, il en sonde en peu temps toutes les profondeurs. Une aptitude merveilleuse pour les études fortes lui en abrège les difficultés. Là, il apprend, non seulement à faire, mais à connaître, à juger. Il entend des chefs-d'œuvre exécutés par l'élite des artistes de l'Europe, et il parvient à se rendre compte de la cause des impressions diverses qu'il reçoit d'eux. Il s'enthousiasme, non pas pour telle école.....—C'est pitoyable, n'est-ce pas, de se faire admirateur exclusif d'une école?— Mais pour tout ce qui est beau, car ce qui est beau va toucher l'âme, et l'âme ne se trompe pas sur ses sensations. — Il n'y a que l'esprit qui se trompe.

Mais le temps expire pour lequel la pension était accordée. Les années sont si courtes! que faire ?... Pendant son séjour aux sources de la science, Philippe n'a songé qu'à s'instruire et nullement à se créer des ressources. Il faudra bien qu'il retourne au toit paternel. — Que dis-je, il faudra !.... Mais c'est un devoir que la reconnaissance impose à son cœur. Ce qu'il sait, il le doit à la générosité de ses compatriotes. C'est à eux qu'il offrira les prémices de son talent ; c'est au milieu d'eux qu'il veut jouir de ses premiers triomphes.

Il revient donc plein de cette joie naïve d'un jeune cœur à qui l'avenir sourit. Justement un concert se prépare. Il rapporte une ouverture à grand orchestre. C'est une excellente occasion de la faire entendre. Ce morceau est d'une facture agréable. Il est écrit purement et ne manque pas de verve ; mais, exécuté avec froideur et entendu avec prévention, comme un ouvrage d'écolier, il ne produit qu'un effet médiocre. Puis, le lendemain, un journal, qui a cru voir un homme politique dans notre inoffensif compositeur, le terrasse par une de ces épigrammes mordantes qui n'ont pas besoin du moindre fondement pour tuer leur homme.

Tout autre que Philippe eût juré de ne plus composer pour une société ainsi faite ; mais lui, modeste, défiant envers lui-même, aima mieux croire à la justice des hommes. Il revit sa partition, y trouva des défauts, la jeta au rebut, et se remit

à faire des études de contrepoint. Bon jeune homme!.....

Deux années s'écoulèrent. Quelques amis, quelques fidèles, savaient seuls au monde que Jacob s'occupât encore de musique. Et pourtant avec quelle ardeur, avec quelle persévérance il s'efforçait de se rendre plus digne des suffrages du public! Dans un moment d'inspiration, il avait conçu le plan d'une symphonie. Il y travaillait sans relâche. Prompt comme l'éclair dans le jet d'une pensée, il la polissait ensuite avec une patience qui faisait disparaître jusqu'à la moindre imperfection. Sa symphonie, c'était son amour, sa Galatée; il lui consacrait tous les loisirs de son esprit, il l'entendait jusques dans ses rêves! ou plutôt il ne l'entendait qu'alors; car, faute de savoir se servir du piano, il devait composer mentalement, comme Béthoven à l'époque de sa surdité. Jacob avait travaillé en conscience et pour lui-même; mais quand son œuvre fut achevée, il ne put résister au désir de la faire exécuter. C'était si naturel!

Une société dirigée par des amateurs s'était formée pour donner des concerts. Jamais ils n'avaient été plus brillans. Un orchestre nombreux et choisi; un auditoire distingué; la réunion de toutes les notabilités du pays; que de motifs pour ambitionner l'honneur d'une nouvelle épreuve! Philippe présente sa partition au comité, qui, après avoir compté les feuillets, décide gravement qu'elle est bien longue. Toutefois on consent à en faire l'essai à la prochaine répétition. Le jour arrive; les parties sont distribuées; artistes, amateurs sont à leurs postes. Le pauvre Philippe tremble à la fois de crainte et d'espoir. Comprendra-t-on tout ce qu'il a voulu faire dire à chaque instrument? Sentira-t-on comme il a lui-même senti en écrivant? Devinera-t-on ses intentions à travers ces signes imparfaits qui caractérisent si mal les nuances d'expression? Ah! s'il pouvait faire passer son âme dans tous ces corps dont la plupart ont l'air si indifférens!.....

Le premier accord est donné, la symphonie marche; elle apparait noble et fière, sa voix est accentuée, retentissante;

Ah ! elle parle pour se faire entendre, et ils n'ont point de cœur ceux qui ne la comprennent pas. Cette voix s'élève et des tonnerres l'accompagnent sans la couvrir ; elle s'adoucit, mais avec une de ces grâces de haut parage qui savent sourire sans déroger. Oh ! qu'elle est belle ainsi ta bien aimée, mon bon Philippe !..... et cependant elle est loin encore de se montrer telle que tu l'as faite. A chaque instant ton oreille est assassinée par une fausse note qui échappe à quelque exécutant, par une nuance mal rendue, par une rentrée qui ne se fait pas et qui t'arrache un cri d'impatience. Une première fois les erreurs sont pardonnables. Un auteur devrait toujours se sauver quand on déchiffre sa musique.

Faut-il dire maintenant l'effet produit par ce chef-d'œuvre qui eût fait croûler la salle sous les applaudissemens s'il eut été envoyé de Mayence par les frères Scott avec un nom germanique ? Quatre ou cinq artistes, profondément émus, serrèrent silencieusement la main de leur camarade..... Cette main, ils se trouvaient honorés de la toucher. Quelques amateurs dirent d'un ton léger : « Ce n'est pas mal ; — il y a de jolis passages ; — le *menuetto* est assez drôle ; — moi, j'aime mieux le *rondo*. » Et autres gentillesses pareilles. La commission se retira dans un coin pour décider si on jouerait la symphonie de Jacob. La moitié des membres était d'avis que l'ouverture de *Tancredi* ou celle de la *Gazza ladra* ferait plus de plaisir. L'autre moitié pensait qu'on devait une complaisance au jeune auteur pour ne pas trop le décourager. On prit alors un moyen de juste milieu, ce fut de jouer la moitié de cette composition capitale où tout s'enchaînait, où chaque idée venait se rattacher à une idée mère. Figurez-vous un drame en quatre actes dont on ne vient vous représenter que le premier et le troisième ! Ah ! mon Dieu !.....

Philippe était au désespoir. Il voulait retirer sa musique, mais il manqua de courage. Le jour de *l'exécution*.... ( c'est bien le mot pour cette fois ), on disait dans la salle en déployant les programmes : « Symphonie par M. Jacob. — Qué-

« qu'c'est qu'ça, M. Jacob ? — Ma chère, connaissez-vous « M. Jacob ? — Non, vraiment. — Alfred, vous nous direz ça, « vous qui êtes commissaire ? — Mesdames, il ne s'agit que « d'un jeune musicien du pays. Il nous a tant importunés pour « faire jouer sa symphonie que nous n'avons pas pu faire « autrement ; parole d'honneur ? — C'est une production in- « digène, ah !.... » Un petit sourire de dédain acheva la phrase et l'on se remit à dire des riens à haute voix, de sorte que le fragment de symphonie était à sa fin avant que le beau monde se fut aperçu qu'il était commencé. Philippe se serait consolé de ce malheur si, renfermé en lui-même, isolé au milieu de la foule, il eût pu au moins jouir de son ouvrage ; mais quelques observations mal prises par le chef d'orchestre ayant indisposé celui-ci, il conduisit avec une mauvaise volonté si évidente que la pauvre symphonie était méconnaissable même pour son auteur.

Après un échec aussi cruel que peu mérité, il ne resta plus de force dans l'âme de Philippe pour lutter contre son mauvais destin. Dieu ne le veut pas ! pensa-t-il, et il se résigna....

Mais il fallait quelque chose à cette âme brûlante et désenchantée. Jacob avait perdu son père ; son frère cadet était marié et entièrement occupé de ses affaires qui prospéraient. Philippe se maria aussi. Pendant quelque temps les soins de la vie intérieure et les affections de famille suffirent à son bonheur. Il s'était souvenu des conseils de son père ; et, s'il composait encore, c'était de petits morceaux pour des sociétés philharmoniques, ou de la musique d'église qui lui était commandée à l'avance. Il laissait donc sommeiller son génie et pliait son talent aux besoins de ceux qui l'employaient.

Tant que Jacob put s'oublier ainsi il ne manqua de rien. Il donna des leçons au cachet. Il apprit le piano et fit des romances. En un mot, il se faisait *un état*, quand je ne sais quel démon malin vint lui suggérer l'idée de faire un opéra d'une ancienne comédie, qu'un obligeant vaudevilliste lui avait taillée à la nouvelle mode. Il était bien excusable de

compter sur sa musique pour faire passer un ouvrage connu, mais plein d'esprit, lorsque, tous les jours, des *libretti* détestables n'empêchent pas le public d'applaudir des compositions assez médiocres. L'important pour lui c'était d'être joué. A la vérité, le théâtre était passé aussi sous une administration d'amateurs ; mais Philippe avait leur promesse et il crut pouvoir travailler en toute sécurité. Tout entier à son idée favorite, il négligea ses autres occupations. On venait lui demander un motet, une marche, un accompagnement de romance; ah ! bien oui ! il avait autre chose en tête. Quand il n'oubliait pas ses leçons, il les donnait d'un air préoccupé.... Souvent une idée suave ou brillante lui apparaissait et, au moment où il allait saisir la fugitive, une petite voix criarde entonnait à ses oreilles un *do, re, do, mi, do, fa, do, sol, do, la, do, si, do, do.* C'était à n'y pas tenir. Bref, les élèves, négligés par le maître, le quittèrent les uns après les autres, et quand l'opéra fut terminé, il ne restait plus à l'auteur une seule des ressources qu'il s'était faites.

Alors arrivèrent les chagrins domestiques, les plaintes d'une jeune femme, les embarras financiers ; mais le rêve de Philippe durait encore ; il se flattait que la réussite de son opéra mettrait fin à ces tracasseries de ménage en le plaçant tout-à-coup dans une situation plus heureuse. Illusion !.... Cette réussite ne pouvait valoir en province que de stériles éloges ; mais Jacob n'eut pas même une si légère récompense de ses travaux. Après qu'il eût mis la dernière main à son ouvrage, fait les dépenses de copie, surmonté les difficultés préliminaires des acteurs, accordé les amours-propres, supporté les caprices, satisfait les prétentions ; lorsqu'enfin tout était prêt pour les répétitions générales, l'administration lui signifia qu'on ne jouerait pas son opéra, attendu la fin prochaine de l'année théâtrale qui permettait tout au plus de monter une ou deux nouveautés *d'un succès certain*, telles que le *dilettante d'Avignon* ou quelqu'autre pièce du même calibre.

Ce fut un coup de massue pour le pauvre Philippe. Il perdit

toute énergie et tomba dans le plus profond abattement. Il fallut voir alors le déchaînement universel contre un malheureux qui n'avait d'autre tort que de vouloir s'élever par son génie au-dessus d'une atmosphère de sottise, d'égoïsme et de corruption. Il eut à subir, et les pleurs d'une épouse qui voyait s'ouvrir devant elle un avenir gros de misères, et les reproches de parens que la crainte de le voir tomber à leur charge rendait injustes à son égard, et les importunités de ces officieux donneurs de conseils, qui semblent triompher de vos malheurs quand ils peuvent dire : « Je vous l'avais prédit, et vous n'avez pas voulu m'écouter. » Concert de sentiment bas et d'idées rétrécies, au milieu desquels pas une main ne se tendait pour porter secours à l'infortuné qui se noyait. Lui porter secours !..... Qui donc y songeait ! Il était bien plus commode de le faire passer pour fou. Oui fou, parce qu'un monde imbécile n'était pas assez haut monté pour le comprendre. Oui, bien fou, parce qu'il s'était flatté qu'il suffisait pour réussir de consumer ses belles années à se faire homme de mérite. Oui, complètement fou, parce qu'il avait dédaigné le charlatanisme, repoussé le mensonge et abhorré l'intrigue qui, de nos jours, conduit seule à la réputation et à la fortune. Il ne manquait plus que d'attenter à sa liberté pour combler la mesure.

Révolté d'une injustice si cruelle, Philippe reprit courage et tenta un dernier effort. Paris !.... Tel fut son cri de détresse ; et il partit conservant encore un faible rayon d'espérance. Oh ! qu'il se trompait le pauvre grand artiste !.... Il pensait qu'un talent distingué devait toujours avoir pour compagnes l'obligeance et la générosité. Il pensait que ceux de nos compositeurs, dont la fortune est faite, s'empresseraient de lui faciliter les moyens de prendre un rang parmi eux. Il pensait que, dans l'intérêt de l'art, on favoriserait une concurrence qui ne pouvait avoir pour résultat que de faire éclore de nouveaux talens et d'enrichir la scène française. Oh ! comme il se trompait !

Au lieu de ces encouragemens, sur lesquels il comptait, il ne trouva qu'une carrière hérissée de difficultés insurmontables, une ligue ignoble entre deux ou trois hommes de lettres et autant de musiciens, qui regardent comme leur domaine privé les deux seuls théâtres où l'on joue des opéras, et qui en écartent, par une influence tyrannique, tous ceux dont le mérite leur porte ombrage. C'est incroyable cela, et pourtant c'est vrai. Quand un auteur, dont les ouvrages ont le plus de vogue, ose dire à une administration : Si vous recevez la pièce de M. un tel, je retire les miennes du répertoire ; il faut bien que l'administration cède à cette odieuse exigence. Tout le monde n'a pas la persévérance de M. Meyer-Ber, et l'on ne voit guères d'artistes en état, comme lui, de dépenser quatre-vingt mille francs pour la mise en scène d'un premier opéra.

Après quelques semaines de séjour dans ce gouffre impur où se trament les renommées, Jacob, entièrement découragé, dût renoncer à son dernier espoir. Assailli par le besoin, pouvait-il se lancer dans le monde avec cette assurance et cet air de bonne société qui fait supposer le talent, et peut du moins servir de passe-port à quelques productions légères ? S'il se présentait d'un air timide, ses manuscrits à la main, chez quelque marchand de musique, on lui demandait son nom, et cela suffisait pour lui éviter la peine de défaire ses rouleaux. Que diable faire de la musique d'un inconnu ! Il avait beau dire : Faites-moi connaître, et vous y trouverez votre avantage. Personne ne voulait en faire l'épreuve.

Cependant, malgré les privations qu'il s'imposait, le malheureux Philippe se voyait réduit aux derniers expédiens. Déjà il avait dû se séparer de son piano. En s'obstinant à poursuivre une chimère, il allait tomber dans un dénuement absolu. La raison lui commanda de retourner dans son pays natal, où du moins il trouverait peut être à vivre. Cruelle déception d'une vie que pouvait illustrer une gloire sans mélange !..... Le voilà donc rentré dans la classe vulgaire des

artistes, obligé d'étouffer son imagination, de ne faire que des choses ordinaires pour avoir du pain à manger, d'envelopper son âme d'une cuirasse d'airain pour se réduire à une existence matérielle, de dire à son génie, quand il le sent bouger dans sa prison : Tais-toi, bourreau, car tu vas m'assassiner encore; tais-toi, car j'ai une femme et des enfans à nourrir; tais-toi, car, cette fois, on m'enfermerait avec les insensés.....

Cette situation est horrible ! mais ce n'est pas en jouant à l'écarté dans un brillant salon, ou en causant d'affaires à la bourse, qu'on peut la comprendre.

BRUN-LAVAINNE.

# LETTRE

# DE PHILIPPE, DUC DE BOURGOGNE,

## AUX ÉCHEVINS DE LILLE.

*De par le duc de Bourgoingne, de Brabant et de Lembourg, Conte de Flandres, d'Artois, de Bourgoingne, de Haynnau, de Hollande, de Zeelande et de Namur.*

TRESCHIERS et bien amez il est venu a n*ot*re (1) cognoissance que estes mal contens de ce que n*ot*re ame et feal co*n*seillier maistre dostel et p*re*vost de n*ot*re ville de Lille Jehan de Quielenc a puis naguaires (2) par n*ot*re exprès commandement et ordonnance prins en ladicte ville aucunes gens q*ue* dittes estre voz bourgois pour les mener en noz galees (3) que avons fait f*aire* lez n*ot*re ville Danvers, et pour ceste cause et que sommes advertis q*ue* ceulx q*ue* n*ot*red*it* p*re*vost de Lille a prins estoient inutilles et non prouffitables a icelle ville et q*ue* ils vallent mieulx dehors q*ue* dedens et aussy q*ue* scavez assez la cause pourquoy avons fait faire lesd*ites* prinses, escripvons p*ar* devers vous et vous prions bien affectueusement et a certes que desd*ites* prinses vous soyez contens et souffrez n*ot*red*it* prevost de Lille parf*aire* en ceste p*ar*tie ce que luy avons chargie sans y mectre aucun

(1) Les lettres en italique sont en abréviation dans l'original.
(2) Depuis peu.
(3) Navires.

empeschement, Et pour ce q*ue* dites q*ue* il y a aucuns de vos bourgois Nous voulons et nous plaist q*ue* ou cas q*ue* aurez aucuns previleges touchant vosd*its* bourgois ils ne soyent pour cause desd*ites* prinses ainsi faictes p*ar* n*o*tred*it* p*r*evost aucunement enfrains ne que ce puist ou temps avenir tourner a aucun p*r*ejudice a n*o*tred*ite* ville de Lille ne aux franchises libertez ne previleges dicelle, et se mestier est (1) vous en ferons baillier noz l*ett*res paten*tes* de non p*r*ejudice en forme deue. Treschiers et bien amez le Saint Esperit vous ait en sa benoite garde. Escript en n*o*tre ville de Courtray le XXIX.e jour de mars.

*Signé :* Ph.e

*Et plus bas :* Par monseigneur le duc

Le Bourg.on

*Au dos est écrit :* A noz treschiers et bien amez les maieur, Eschevins et Co*n*seil de n*o*tre ville de Lille.

(1) Si besoin est.

# LE PROSCRIT.

(1793).

Seul et rêveur, les bras sur la poitrine et la figure cachée dans son manteau, il traverse les rues de Nantes.

C'est par une nuit d'automne, qui le dispute à celles du printemps; le firmament semble une coupole de velours bleuâtre, pailletée de mille pierreries. Quelques nuages transparents, comme des flocons d'ouate blanche, passent et voltigent sous la lune qui les argente de sa lumière. Çà et là les croisées brillent encore des reflets d'une lampe, qui éclaire le sommeil du soucieux rentier. Repos majestueux de la nature! Calme solennel qu'interrompt parfois le sifflement de la bise, le son d'une horloge, ou le cri d'un enfant que sa mère essaie d'assoupir en fredonnant une romance!

Le jeune proscrit, le vertueux Adolphe cherche un asyle contre la mort; il croit voir du sang à ses pieds, entendre le râle des victimes et respirer l'exhalaison du carnage. Le spectre de la *Terreur* a déployé les aîles sur cette France, reine au-dehors, et au-dedans asservie. La liberté n'est plus qu'un monstre-dieu à qui l'on immole des hommes; les échafauds sont ses autels; les bourreaux ses grands-prêtres, et de lâches adorateurs tremblent devant ce colosse que leurs mains ont élevé, mais qui doit les écraser en tombant.

Carrier résidait à Nantes; Carrier, un de ces êtres pétris de sang et de boue, qu'on croirait jetés sur notre globe en dépit de la Providence; Carrier, affreux mélange de lubricité et de barbarie; Caligula républicain, qui enrichit le vocabulaire

du crime, et ne se lassa point de porter des arrêts que le bourreau se lassait d'exécuter.

Adolphe abhorrait le despotisme de la populace comme celui des rois. Séduit par ces illusions que la jeunesse prend pour des réalités, il avait cru long-temps à la République. Il se la figurait comme une vierge de l'ancienne Rome, pauvre, sans parure, belle de sa pudeur et de ses charmes, digne à la fois de vénération et d'amour, abritant sous son bouclier les vertus et le génie, et sous son glaive, les tables de la loi. Quand il la vit affublée d'un bonnet rouge et de haillons fangeux, toujours ivre et altérée de sang, se prostituer sur un lit de cadavres, il renia celle qu'il avait adorée; son indignation déborda comme un torrent infranchissable entre les despotes et lui; mais dans ces temps désastreux, on devenait criminel en s'élevant contre le crime; il fallait plier sous le joug, on tomber sous la hache.

Adolphe chancelle près du gouffre révolutionnaire, et pas un ami ne lui tend une main secourable. Tous tremblent que sa chute ne les entraîne; la contagion du malheur les retient à l'écart.

Tandis que mille pensées tourbillonnent dans sa tête brûlante, le proscrit distingue une masure étroite et basse dont la porte est restée entr'ouverte. « Là, dit-il en lui-même, que de souffrances accumulées sur deux étages! » Et il faisait luire aux clartés d'un réverbère quelques pièces d'or qu'il avait tirées de sa poche.

Heureux l'infortuné qui peut encore soulager l'infortune! il sent diminuer ses angoisses avec celles des autres; et ses bienfaits ne sont rien au prix des douces larmes dont on les paie!

Adolphe se hasarde, et pénètre dans une chambre éclairée où viennent se heurter le luxe et la misère; mais il n'y trouve personne. Au grincement de la serrure il se retourne, et se voit enfermé par une courtisane. Elle, d'un air triomphant, sourit devant sa porte que la pudeur vient de franchir pour la première fois.... Adolphe appuyait un regard immobile sur cette beauté vénale et usée qui, à dix-huit ans, anticipait la

vieillesse. La syrène ouvre les bras pour enlacer sa victime ; sa voix enrouée par la débauche murmure des paroles d'amour, et les miasmes cadavéreux de son haleine se mêlent aux parfums qu'exhalent ses vêtemens. Le jeune homme recule, son front s'empourpre de honte et de colère, et ses reproches foudroyants tombent sur l'immonde créature qui en est écrasée..... Il y eut un moment de silence; un bruit de pas et une toux sèche se firent entendre dans la rue. « C'est Carrier!» dit la femme. Ses dents claquèrent, et l'horreur secoua tous ses membres. Adolphe bondit comme un lionceau qui a flairé sa proie. « Carrier! Carrier! » répétait-il avec un rire sardonique ; « voyons si son cœur de bronze est à l'épreuve de l'acier?..... » et sa main convulsive froissait déjà le manche d'un poignard. « Malheureux! tu nous perds! grâce! grâce!» Celle qui, d'un ton sépulchral, articule ces paroles, entraîne Adolphe vers le cabinet voisin, et court ouvrir la porte de sa chambre. Adolphe se cache. Carrier entre, mais ce n'est pas le hasard qui l'amène; il vient digérer dans les bras d'une vile maîtresse le sang dont il s'est repu durant la journée.

— « Tu veilles encore, Junia! — « J'étais sûre que tu viendrais cette nuit,» répond-elle en frissonnant. Sa pâleur ne pouvait la trahir, car son visage était fardé; mais sa voix tremblait encore, et Carrier attribuait au plaisir l'émotion de la crainte.

Balloté par le flux et le reflux des événements, Adolphe doutait presque de son existence ; il était anéanti. Parfois des sons vifs et pressés sifflaient dans ses oreilles ; son cœur semblait rompre sa poitrine ; et ce cœur ne battait que de rage.... Quelle secrète puissance retenait le proscrit, quand le proscripteur était là sous sa main? Oh! si Adolphe ne jouait que sa vie! Mais Carrier a des complices et leur vengeance fondrait sur la maison entière.

Quel gémissement lugubre sort de l'alcove, comme d'un tombeau? Junia se précipite et arrache son prisonnier de la retraite où elle le poussait tout-à-l'heure. Les bras et les pieds nus, les cheveux en désordre et la gorge haletante, elle lui

montre du doigt sa couche impure. Il voit un homme grand et maigre, étendu sans mouvement, le corps raide, les poings contractés, la lèvre blanche d'écume, les yeux à demi-clos et cernés par deux croissants violâtres, le teint jaune et bilieux; une crinière longue et noire pendait sur ses épaules courbées avant l'âge. C'était Carrier évanoui. Adolphe s'approche, non sans dégoût, et lui fait respirer une liqueur acide. Le cadavre se ranime et regarde sans voir; un murmure caverneux roule dans son sein, qui se gonfle et s'affaisse de nouveau, comme si un lingot de plomb pesait sur lui. Adolphe vient de sauver celui qui voudrait le perdre. « Fais le reste,» dit-il à Junia; il fuit et s'élance hors de la maison.

Le lendemain, le tribunal révolutionnaire tenait séance. Parmi les prévenus, comparaissait un jeune homme saisi par les gardes, malgré son héroïque résistance. Quel était ce jeune homme? On le devine. Adolphe plaida sa cause par un silence dédaigneux; des juges, qui se faisaient gloire de leur scélératesse, ne pouvaient lui pardonner ses vertus. Sa mort est prononcée. Rentré dans sa prison, il adresse à Carrier cette lettre: « Rappelle-toi la nuit dernière, si ton évanouissement t'a laissé la mémoire. J'étais alors maître de ta vie; la mienne est dans tes mains; prononce. » Le bourreau daigna s'offrir pour le message; Carrier fut moins charitable, il ne répondit rien.

Midi sonnait. Les rues de Nantes, pareilles à de longs canaux, charriaient de la foule, et se vidaient avec fracas dans la place publique, qui ressemblait elle-même à un vaste bassin où grondaient les flots du peuple. Sur cet océan de matière humaine s'élevaient deux poteaux rouges entre lesquels pendait un coutelas, ou plutôt une langue de fer prête à se plonger dans le sang. La guillotine réclame sa proie journalière, et de lâches citoyens, spectateurs aujourd'hui, et demain acteurs peut-être, assisteront les bras croisés à ce nouvel acte d'un grand mélodrame. Une explosion de cris annonce l'arrivée du tombereau. Les voyez-vous ces jeunes hommes,

ces femmes, ces vieillards placés sur deux rangs et les mains garrotées? On les salue de malédictions. Leurs reins sont brisés, leurs têtes penchent; les misérables! ils voudraient s'assoupir, mais le cahot de la charrette leur rappelle qu'ils vont à la mort. Adolphe se redresse au milieu de ses compagnons abattus; on le prendrait pour un monarque entouré d'esclaves, qui n'osent lever les yeux. Il contemplait un ciel sans nuage, et derrière cet azur transparent, il devinait l'immensité qu'allait parcourir son âme. Une secousse le tira de son extase; la barque roulante, après avoir sillonné la multitude, abordait à la guillotine.

Dix fois la hache s'est abattue; elle se relève. Adolphe reste le dernier; il a toujours reculé devant le crime, il ne recule pas devant l'échafaud. L'exécuteur espérait encore une grâce tardive; il ralentissait les apprêts funèbres, et ses regards interrogeaient l'étendue de la place. Malédiction! rien n'arrivait, et le peuple-tigre rugissait d'impatience. Adolphe monte sur l'autel victimaire; on l'applique à cette bascule toute rose d'un sang tiède; la planche fatale s'incline..... Malédiction! rien n'arrivait. L'homme de mort pose un doigt sur le chaînon qui retient l'acier tranchant; sa vue se trouble, un frisson épileptique le saisit; le triangle homicide tombe comme une masse, et le socle de la guillotine résonne sourdement. Une trappe s'ouvre, engloutit un cadavre et se referme. Adolphe n'est plus!

Pourquoi donc le bourreau tremblait-il? C'est qu'au premier balcon, en face de la machine où se consommait le sacrifice, il avait distingué une tête livide et menaçante: la tête de Carrier. Le féroce proconsul assistait à l'exécution.....

Une heure après, retentirent des sanglots et des hurlements de femmes; on égorgeait d'immondes victimes sur cette même place baptisée par le sang des martyrs. Pour donner à ses mœurs un vernis d'austérité républicaine, Carrier faisait décapiter en plein jour les compagnes de ses orgies nocturnes (1). Junia était du nombre.

(1) Historique.

Mais bientôt le ressort de la Terreur se brisa; les brigands qui faisaient trembler la France, tremblèrent à leur tour; et, comme l'a dit un historien, *la guillotine dévora ceux qui l'avaient alimentée.*

L.-T. Semet.

# MANZONI.

C'est un spectacle à étudier que celui des destinées de la nation italienne. Ce peuple, qui s'était imposé comme un joug à tous les peuples, ne peut plus aujourd'hui réunir ses membres épars. Cette nation, qui devrait être la tête de la chrétienté, n'existe pas même comme nation sur la carte européenne. Une par sa langue et ses mœurs autant que toute autre, elle s'agite aveuglément en tronçons qui ne peuvent se rejoindre, et se débat au pied des Alpes sous une domination étrangère.

Centre de la religion catholique, c'est par la seule énergie de sa foi que l'Italie a du moins conservé un nom. Lors de la chute de l'empire d'Occident, déchirée entre le despotisme imbécille des Grecs de Constantinople, et la terrible agression des barbares du Nord-Est, l'Italie se réfugia sous la tutelle des Papes; et, comme Machiavel, malgré ses préventions de parti, l'a démontré dans *l'Histoire Florentine*, cette grande et belle puissance temporelle des pontifes du moyen âge, contre laquelle a tant rugi l'école de Voltaire, fut proclamée par le peuple seul, qu'elle sauva d'une destruction complète (1). Plus tard, le saint siège défendit non moins vigoureusement la nationalité italienne contre l'empire germanique, contre l'invasion française, contre les armées espagnoles ; on peut dire que l'autel de la patrie italienne ne s'est jamais élevé que dans le fond même du sanctuaire catholique.

C'est aussi ce qui a marqué d'une empreinte particulière la littérature de ce pays : les deux grands ouvrages sérieux qui dominent la littérature nationale sont des œuvres chrétiennes. Dante Alighieri et Torquato Tasso représentent à eux deux le

(1) Quello che gli fece ( i Pontefici ) diventare di maggior momento nelle cose d'Italia, fu Theodorigo Re de' Goti, quando pose la sua sede in Ravenna, perchè, *rimasa Roma senza principe*, i Romani avevano cagione *per loro rifugio* di prestare più ubbidienza al Papa. — ( Mach., *Storie fiorentine* ), libro primo.

vieux génie italien : le premier a jugé les hommes politiques de son temps, du haut de ses idées théologiques ; le second, dans ses étincelantes *octaves*, a popularisé les grands faits d'armes qui délivrèrent le tombeau du Christ. Le génie italien, comme la liberté italienne, est donc dans l'antique foi de Rome. En vain la sèche philosophie, née du protestantisme, portée par un vent destructeur d'Angleterre en France, et de France au-delà des Alpes, a voulu germer dans cette terre souffrante ; on s'y est aperçu bien vîte que c'était un poison de plus. Aussi les hommes doués de génie et d'amour pour la terre natale, sont-ils revenus à la religion du pays ; ils ont puissamment uni ces deux nobles choses. Le petit-fils du philosophe Beccaria, Manzoni, s'est rempli d'une théologie tendre et mystique ; Pellico, l'enfant du carbonarisme, a retrouvé dans nos saints livres la foi vive et humble qui béatifie ceux qui souffrent. Les voilà, les hommes de la moderne liberté italienne ! Si jamais ce pays doit vivre de sa propre vie, si sa nationalité doit être autre chose qu'un mot historique, Manzoni, Pellico, c'est à vous et aux âmes semblables aux vôtres que la péninsule le devra ! quelques-unes de vos pages auront plus fait que tous les poignards des sociétés secrètes.

Le comte Alexandre Manzoni, né à Milan en 1783, d'une famille illustre, annonça, dès l'âge de 18 ans, les brillantes facultés qui devaient en faire un jour l'orgueil de sa patrie. En 1805, il vint en France où sa mère, Julie Beccaria, vivait depuis long-temps, et comptait parmi ses amis Condorcet et Lafayette. Mais alors les pensées religieuses la possédaient toute entière, et ce fut dans sa conversation que le jeune Manzoni, dont la belle âme était obscurcie encore par ce qu'on appelait les lumières de ce siècle, puisa cette vie de l'intelligence et cette surabondance d'amour qui coulent des sources du christianisme. Châteaubriand a trouvé sa foi et son génie sur le lit de mort de sa mère ; ce fut aussi des lèvres maternelles que Manzoni recueillait les richesses de sa noble et touchante imagination. Cette lumière d'un monde supérieur peut-

elle mieux descendre sur les âmes choisies, qu'en traversant l'âme d'une mère? (1)

Après la mort de son père, en 1808, il rentra en Italie; et la fille d'un négociant de Genève (M. Blondel), lui donna sa main en embrassant le catholicisme. « Dieu bénit le couple heureux, dit M. Orioli, et l'environna de douze à quinze enfans qui se succédèrent *sicut novellæ olivarum*. Julie, l'aînée, prit le nom de son aïeule; elle vient de se marier avec le marquis Azeglio de Turin, célèbre peintre paysagiste, et auteur non moins fameux de l'*Hector Fieramosca*. »

Vers 1810, Manzoni publia ses hymnes sacrées, mélodies pleines d'une suavité pieuse, que Goëthe admira, et dont quelques-unes respirent tout ce que la religion a de plus tendre et de plus grand. Plus tard, il réfuta Sismondi qui avait soutenu, dans l'*Histoire du moyen âge*, la thèse surannée que la cour de Rome avait corrompu le christianisme. Enfin sa tragédie du *Comte de Carmagnola* vint le placer au premier rang des écrivains de l'Italie; et bientôt le roman des *Fiancés* (*I promessi sposi*) ne laissa plus rien à désirer pour sa gloire.

La plupart des critiques français se sont refusés à comprendre la vraie cause du succès des *Fiancés*. Comme il était impossible de la chercher dans la contexture de la fable qui est très-légère, les uns l'ont trouvée exclusivement dans le secret d'un style neuf et aisé, qui rajeunit sans affectation des locutions pittoresques et naïves; d'autres semblent n'avoir lu

---

(1) Ce fut encore l'influence d'un sentiment filial qui réveilla dans Silvio Pellico le désir de retrouver sa foi. Peut-être en ce moment, se disait-il dans sa prison, mes parens dorment encore tranquilles; peut-être ils veillent en pensant doucement à moi, bien éloignés de se figurer en quel lieu je me trouve! O trop heureux si Dieu les enlevait du monde avant que la nouvelle de mon malheur n'arrive à Turin! Qui leur donnera la force de supporter un tel coup?

— « Une voix intérieure semblait me répondre: Celui que tous les affligés invoquent et qu'ils aiment, et qu'ils sentent en eux-mêmes! Celui qui donnait à une mère la force de suivre son fils au Golgotha, et de rester sous sa croix! l'ami des malheureux, l'ami des mortels. -- Ce fut là le premier moment où la religion triompha de mon cœur, et c'est à l'amour filial que je dois ce bienfait. »

que les épisodes dans lesquels l'auteur a lutté sans désavantage contre les meilleurs tableaux de Walter-Scott. Certes, les descriptions de l'invasion allemande, de la disette de Milan, de la révolte et de la famine, annoncent un maître à touche vigoureuse, et qui sait faire succéder les teintes les plus sévères aux tons les plus doux et les plus harmonieux; cependant ces épisodes, peut-être un peu longs, ne sauraient expliquer l'admiration universelle; un succès croissant ne tient pas uniquement à deux ou trois passages; et lorsqu'un charme qui domine nos souvenirs nous fait reprendre le livre, ce ne sont point toujours ces pages, dignes de l'histoire, que nos yeux vont chercher.

L'idée qui domine le roman de Manzoni, c'est celle d'une providence attentive aux souffrances des pauvres, et qui sait humilier les oppresseurs. Si nous suivons avec tant d'intérêt les aventures de Lucia, de son fiancé, de sa mère, c'est qu'il nous semble voir planer sur toute leur histoire l'ange gardien des pauvres gens. Vous y voyez la providence agir par les hommes, comme elle agissait en effet dans le siècle et le pays qu'on a voulu peindre. D'une part, l'aristocratie indigène, repoussée des villes par la rivalité des conquérans espagnols, se retire dans ses châteaux, s'entoure de créatures dévouées et prêtes à tout pour harceler ces étrangers, et se venge en vexant de mille manières les classes inférieures. De l'autre part, le clergé et les monastères, seuls appuis de ce malheureux peuple, ne cessent d'opposer l'inexorable justice de la loi chrétienne à la tyrannie et à la corruption. C'est là, en effet, la grande vérité historique des temps modernes, dans les longues périodes de guerres et de calamités publiques; et remarquez comme Manzoni a su mettre en relief ce fait principal, sans nuire à la vraisemblance. Chez lui, l'oppresseur féodal n'est point essentiellement un scélérat, et de nobles sentimens, un touchant repentir ne sont point exclus de ces cœurs exaspérés par la domination étrangère. Le curé, le frère quêteur, ne sont point inévitablement de saints person-

nages, sans défauts et sans ridicules. Mais toutes choses sont mêlées avec tant de mesure et fondues avec tant d'harmonie, que ces petites taches de faiblesse humaine ne font que relever avec plus d'éclat la vérité du tableau et l'admirable pose des principaux personnages.

Qui n'aime et n'admire le père Cristoforo, ce courageux capucin de race bourgeoise, autrefois ennemi irréconciliable des nobles, et dont les yeux creux et le visage pâle, après de longues années de pénitence, s'animent encore d'une colère qu'il réprime avec peine, à la vue d'une vexation exercée sur les pauvres? qui peut lire sans émotion la scène où cet indomptable redresseur des torts, pénétré de repentir et résolu de s'enfermer dans le cloître après un meurtre qu'on peut dire involontaire, va demander pardon au frère du mort, au milieu de toute sa famille, avec une humilité si noble et une sincérité si attendrissante, que toute cette orgueilleuse et vindicative assemblée fond en larmes?

Quelle sublime figure que celle de l'archevêque de Milan, Frédéric Borromée, cet homme d'une charité si brûlante, l'idole des peuples, le propagateur de l'instruction par tous les moyens qui sont en son pouvoir! Quelle scène que celle où quelques mots pleins d'âme sortis de sa bouche bouleversent les pensées de l'*Inconnu*, et le déterminent à réparer tous les brigandages de sa vie!

Quelle physionomie ravissante que celle de Lucia, la jeune fiancée pieuse, aimante, résignée; qu'on se figure tout d'abord sous les traits d'une de ces vierges de Raphaël, l'idéal de la candeur et de la pureté de l'âme! Je ne crois pas que, nulle part, le bon sens d'une jeune et simple fille ait été représenté sous des couleurs aussi naturelles et aussi aimables. Il y a un mélange d'idéal et de réalité qui décèle seul le génie, mélange, lui aussi, du jugement et de l'imagination.

Une haute pensée philosophique réalisée dans l'histoire et développée avec un charme indicible par les situations les plus pathétiques, les caractères les plus vrais, les tableaux

les plus animés, dans un style qui passe de la naïve simplicité du village à l'allure forte des ouvrages les plus sérieux, voilà donc l'idée des *Fiancés* de Manzoni. Ce serait faire injure à cette œuvre que de la classer dans l'une ou l'autre des écoles littéraires qui, sous des noms insignifians, ont la prétention d'être quelque chose; Manzoni n'est point romantique, il est lui-même. Il nous représente l'Italie telle qu'elle se relève dans une nouvelle ère de gloire littéraire; mais son influence ne s'arrêtera pas aux Alpes. Ce parfum de tendresse religieuse qu'exhale son génie, se répandra sur l'Europe entière, dans un moment où l'Europe n'attend qu'une impulsion pour entrer dans une nouvelle période religieuse; et c'est dans cette pensée que nous croyons ne pouvoir trop recommander l'étude de Manzoni aux jeunes gens qui cultivent la littérature, dans ce pays où il est encore trop peu connu, et encore moins compris.

BINAUT.

# LA PRISE DE BREDA.

## ÉPISODE. 1589.

Le bateau de maître Poot avançait lentement à cause de sa pesante charge et des glaces qu'il fallait briser pour lui frayer un passage, car le froid avait redoublé d'intensité pendant cette nuit choisie pour l'entreprise la plus hardie, peut être, des guerres de l'indépendance des Pays-Bas. Hérauger et ses soixante-dix compagnons, cachés au fond du bateau, souffraient horriblement et du froid et de la gêne de leur position : Hérauger qui, né à Cambrai, mais officier au service de la confédération, n'avait voulu remettre à personne l'exécution du stratagême dont il était l'auteur.

— « Tais-toi donc, Mathis, disait à voix basse un des soldats à son camarade, étendu comme lui au fond de la cale, dans un espace de deux pieds de haut, si tu continues de tousser ainsi, tu nous feras découvrir. — « Je ne puis me retenir ; c'est au-dessus de mes forces. Le froid qui m'a pris par les pieds me gagne maintenant jusqu'au cœur.... Ah ! si je pouvais remuer! — « Silence !... murmura Hérauger, en étendant sa large main qui alla saisir comme un étau le bras de l'imprudent causeur.

En effet, il était bon de se taire. Un craquement prolongé semblait annoncer que le bateau venait d'aborder au rivage.... Mais, non, c'était un banc de glace, plus épais que les autres, contre lequel on était allé se heurter, malgré les juremens de maître Poot qui donnait au diable toute la cargaison de tourbes.

Mais, à travers l'obscurité, le rusé batelier voyait bien qu'il n'était pas éloigné de la citadelle de Bréda, et il ne jurait si haut que pour attirer l'attention des sentinelles.

— « Qui vive ! — Ami ! par Saint Jacques ! vive le bon roi

Philippe et la sainte Inquisition ; mais peste soit des glaces et du métier de batelier sur les canaux du Brabant ! »

Et cependant, Mathis toussait toujours ; et ses compagnons, qui avaient entendu la réponse du batelier, n'osaient plus lui adresser des reproches ; mais ils le pressaient en silence.... Lui-même s'étouffait presque avec des morceaux de ses vêtemens qu'il déchirait dans une sorte de rage.

— « Hôlà ! vieux *Schipman*, que renferme ton bateau ?

— « Des tourbes, mes bons *senores*, de vraies tourbes de *Zuyd-Beveland*, qui vous font un feu clair et chaud..... *Santa Maria* ! si j'étais, à l'heure qu'il est, au coin de la cheminée de votre corps-de-garde, avec deux ou trois mannées de mes bonnes tourbes, vous et moi, mes bons *senores*, nous ne claquerions pas des dents comme nous faisons..... Oh ! la, la, la, quelle chienne de gelée ! »

Le bavardage et l'assurance de maître Poot dissipent toute défiance. Les soldats Espagnols, qu'avaient attirés les *qui vive*! des sentinelles, délibèrent entr'eux s'ils donneront un coup de main au batelier pour l'aider à franchir l'obstacle qui l'empêche de pénétrer dans la citadelle. La soirée n'est pas encore fort avancée ; ils sont assez de monde pour soulever une frêle embarcation comme celle-là à la hauteur de la glace ; et, pourvu que la glace soit assez forte pour résister, le reste du trajet ne sera pas long. « A l'ouvrage, tous à la fois, — des cordes, des avirons ; — allons, l'exercice nous réchauffera. »

Et cependant, le pauvre Mathis toussait encore par intervalles.

— « Malédiction ! dit Hérauger, le malheureux nous perdra. » — « Hé bien ! Capitaine, *tuez-moi sans différer*, *de crainte qu'on ne vous découvre et qu'on ne vous tue* (1). — « Le tuer !.... Oh ! non ; ce serait affreux ! mais, pour Dieu, mon ami, retiens-toi quelques instants encore. »

Le bruit que faisait le bateau, en glissant sur la surface devenue solide du canal, empêchait qu'on entendît du dehors cette conversation ; mais quand, après avoir passé rapidement sous la voûte du rempart, il se trouva amarré dans l'intérieur

(1) Historique.

de la forteresse, les soldats proposèrent d'achever leur ouvrage en mettant la cargaison à terre.

— « Bien volontiers ! mes bons *senores*, s'écria maître Poot, ça va me faire une fameuse avance pour demain. » En parlant ainsi il songeait tout bas à quel moyen il pouvait avoir recours pour entraver, ou du moins, retarder la besogne. Mais les Espagnols y allaient de tout cœur ; les tourbes se rangeaient en piles sur le quai, avec peu d'ordre, à la vérité, mais avec assez de vîtesse pour faire compter qu'avant minuit tout serait déchargé. « Diable ! ce n'est pas là mon affaire » grommelait entre ses dents le vieux nautonnier ; et, avec un feint empressement, il se jetait à la traverse de ses officieux auxiliaires, les embarrassait lui-même et criait comme un possédé quand l'un d'eux laissait tomber sa charge.

Les soixante-dix hommes couchés à fond de cale, ignorant cet incident qu'on n'avait pas pu prévoir, ne savaient à quoi attribuer le bruit qui se faisait au-dessus d'eux. Par fois ils se croyaient découverts et s'imaginaient qu'on cherchait une issue pour arriver jusqu'à eux. Cependant la voix de maître Poot dominait par intervalles, et ils crurent même distinguer un éclat de rire...Hérauger, immobile, avait les jambes et les bras raides de froid ; mais sa tête était en feu et une sueur abondante découlait de son front. Il y avait un siècle qu'il était là dans cette attitude insupportable. Il admirait la constance de ses soldats, et pourtant, si l'entreprise manquait, ce serait lui qui aurait causé la mort de tant de braves gens ! Cette idée le jetait dans une espèce de vertige.

Et Mathis profitait du tumulte extérieur pour céder sans être entendu à la toux violente qui lui déchirait la poitrine.

Tout-à-coup, le bruit cesse, les voix s'éloignent, des pas nombreux font encore résonner quelques instans la terre durcie par la gelée, et puis..... plus rien ! — Maître Poot, sous le prétexte de réchauffer les travailleurs, leur a proposé de vider ensemble au corps-de-garde un petit baril de genièvre qu'il vient de tirer de sa cambuse. — Mais on n'en sait rien là dessous.

D'où vient ce silence subit ? Chacun retient son haleine. — Se-

rait-ce une trahison?-Déjà intérieurement on accuse maître Poot..

-- « Tuez-moi, répète encore d'une voix étouffée le malheureux Mathis, je n'y puis plus tenir. Oh! j'aimerais bien mieux être mort !—« Je crois qu'il a raison, dit un des soldats. Il n'y a pas de proportion entre la vie d'un homme et celle de soixante-dix. D'ailleurs, s'il meurt pour assurer le succès d'une cause aussi sainte que la nôtre, il mourra martyr. — « Tais-toi, interrompt Hérauger, tais-toi, Trim; c'est ta pensée maudite qui nous perdra. -- « Mais, Capitaine, si l'on revient, si une seule sentinelle passe près de nous, c'en est fait..... -- « Chut ! »

Les pas d'un homme se font entendre en effet ; il s'approche du bateau, Trim, n'écoute plus rien ; il passe en rampant sur le corps de quinze de ses camarades en leur demandant à l'oreille : Est-ce toi, Mathis? — Arrivé au seizième, il n'a pas besoin de l'interroger, le sifflement qui sort de sa poitrine et les tortures qu'il s'impose pour arrêter sa toux le font assez reconnaître. — « Mathis, c'est moi, Trim, ton bon camarade..... que Dieu ait pitié de ton âme ! » Mathis ne souffrira plus!.... Son sang réjaillit sur ses compagnons qui reculent d'horreur. En ce moment les pas qu'on avait entendus retentissent sur le bateau même. Un bruit, semblable au refoulement d'un piston, parvient à l'oreille des malheureux dont la vie est comme suspendue. La pompe du bateau marche ; c'est le signal convenu ! On peut sortir ; l'instant est favorable..... Pauvre Mathis !

Hérauger sort le premier de cette infernale cachette. Ses compagnons le suivent à la faveur du bruit que fait maître Poot avec sa pompe ; mais leurs pieds engourdis peuvent à peine les porter. « Allons, courage ! il n'y a pas une minute à perdre. » Oh ! Trim surtout n'en veut point perdre, car il a une horrible dette à payer à la mémoire de Mathis !

En peu d'instants, toute la garde, que les libations de genièvre ont endormie, tombe égorgée ; la garnison, surprise, n'a pas le temps de se mettre en défense ; les confédérés, dont elle ignore le petit nombre, tuent presque sans obstacle.....

Une heure après, Maurice de Nassau arrivait aux portes de la ville, et Breda était pris. BRUN-LAVAINNE.

# UNE IDÉE DE FEMME.

*A Monsieur le Directeur de la Revue du Nord.*

MONSIEUR,

Je viens de lire votre premier numéro, et il m'a suggéré des idées.... des idées qu'il faut que je vous communique, en vous priant de ne pas attacher à cette causerie plus d'importance qu'elle n'en mérite, et d'avoir un peu d'indulgence pour les incorrections qui pourraient échapper à une plume aussi peu exercée que la mienne.

Et d'abord, ma première idée, c'est que vous êtes bien hardi de former une entreprise semblable à celle d'un journal littéraire dans un pays où l'on ne se passionne que pour ce qui rapporte de l'argent.

Ma seconde, c'est que les hardiesses sont parfois des moyens de réussite, et que vous méritez particulièrement de réussir pour n'avoir pas désespéré du bon sens de vos concitoyens.

Ma troisième..... vraiment, je ne finirais pas si je voulais énumérer par ordre toutes les idées que votre intéressant journal a fait subitement éclore, passer et disparaître dans la

concavité assez étroite où réside le peu de cervelle qu'il a plu au bon Dieu de me donner en partage.

Comme je ne suis pas savante, il est possible que je me trompe en plaçant encore le siège de la pensée dans la tête. Peu au courant des nouvelles découvertes, je puis facilement errer. Dans le cas où la physiologie moderne en aurait décidé autrement, mille pardons, Monsieur.

Qu'est-ce que je disais?..... Ah! j'y reviens:

Ne voulant pas vous ennuyer, et moi avec vous, par une nomenclature de mes idées, je ne m'attacherai qu'à une seule, à celle qui m'a paru la plus saillante; par la raison, peut-être qu'elle sourit à mon amour-propre de femme, et qu'elle rentre parfaitement dans une espèce de système que je me suis bâti sur le rôle que notre sexe est appelé à jouer dans la société.

Dans votre *introduction*, Monsieur, vous esquissez légèrement et, pour ainsi dire, à la course, le tableau de notre littérature actuelle, sans vous prononcer sur les écarts où elle se jette. Un moment, je vous l'avoue, j'ai craint que vous ne fussiez partisan de ces nouvelles doctrines dont le symbole paraît être :

*Il faut des émotions à tout prix.*

*Les plus fortes sont les meilleures.*

*On les puise n'importe où.*

*On les reproduit n'importe comment.*

Mais vous m'avez rassurée en donnant un extrait de l'article de la *Revue d'Edimbourg*, article fort remarquable quoiqu'un peu sévère envers notre pauvre France.

Alors m'est venue l'idée en question : c'est qu'il ne suffit pas de constater le mal; il faudrait en indiquer le remède, et ce remède c'est peut-être à notre sexe qu'il est réservé de le trouver.

La lecture est maintenant un besoin pour nous comme pour vous, Messieurs; peut-être même plus pour nous que pour vous; et cependant quels sont les livres nouveaux que

nous puissions lire? Partout des crimes justifiés, ou du moins excusés avec l'argument banal des passions. L'adultère présenté sous les couleurs les plus séduisantes; le meurtre, le suicide admis, en certains cas, comme des nécessités. Tous les principes de morale et d'équité considérés comme des institutions purement humaines, et soumis à une analyse incomplète par la mauvaise foi qui veut les détruire, ou par le doute systématique qui *décimente* une à une toutes les pierres de l'édifice qu'avaient élevé le christianisme et la civilisation. C'était là un des résultats immanquables de l'irruption dans notre littérature d'une jeunesse chaleureuse, privée de croyance, et froissée dans ses idées, souvent hautes et larges, par des coutumes vieillies, par des usages mesquins, par des intérêts qui la repoussent de toutes les voies où elle veut pénétrer. Notre monde à nous lui semble laid à faire peur, parce que les positions qui s'y sont faites ne sont pas d'humeur à céder leur droit de priorité. Cette pauvre jeunesse nous attaque alors par tous nos endroits faibles; se ruant sur ce monde usé, elle le dépouille de son dernier prestige, en lui ôtant la pudeur, et se met à l'aise elle-même en dressant ses tentes sur les débris de toutes les vertus sociales. Il me semble voir un nouvel Islamisme prêchant ses doctrines, le fer et la flamme dans les mains; ses doctrines qui livrent l'intelligence au honteux despotisme des sens, et déchirent jusqu'au dernier feuillet du code des devoirs.

Pourquoi donc ne prêcherait-on pas aussi une croisade contre ces modernes Sarrazins? En jetant à profusion au public de ces livres dont une femme honnête ne peut parcourir quelques pages sans les refermer avec indignation, ils semblent vouloir nous renvoyer à nos fuseaux et à nos aiguilles; si nous nous insurgions contre ces conquérans de la république des lettres? Si, nous autres femmes, nous luttions contre le torrent débordé, en écrivant du moins

pour notre sexe (1)? Hé! vraiment..... j'en connais qui montrent assez de courage pour entreprendre une pareille tâche, et qui s'élancent déjà en enfans perdus, sans regarder derrière elles si on les suit. Mais que peuvent des efforts isolés? c'est avec des masses, dit-on, que Napoléon vainquait le plus souvent, et c'est avec des masses qu'on l'a vaincu. Il faudrait donc ici une levée générale de boucliers....

Mais j'entends déjà un cri de réprobation contre mon idée favorite : « Des femmes auteurs! ah! mon dieu! nous en avons déjà bien assez. »

Un moment, Messieurs, raisonnons froidement et causons à petit bruit, pour ne pas réveiller le préjugé, si c'est possible.

Nos études, en général, sont très superficielles, j'en conviens, et s'il s'agissait d'ouvrages sérieux, de traités de philosophie ou de questions scientifiques à résoudre, nous renoncerions bien vite à une concurrence qui ne pourrait tourner qu'à notre désavantage; mais pour nous distinguer dans une littérature de chevalet comme celle dont la forme est maintenant à la mode, que nous manque-t-il? Est-ce la finesse d'esprit, le talent d'observation, la grâce du style? Toute modestie à part, ce sont précisément les qualités qui nous sont propres. C'est à faire de charmans croquis que notre sexe a toujours excellé; et des croquis, n'est-ce pas là tout ce qu'un public frivole exige aujourd'hui des écrivains qui se dévouent à satisfaire ses caprices? Sans chercher beaucoup, je pourrais citer vingt noms à l'appui de ma prétention; mais que sont vingt noms! il en faut cent, il en faut mille, il faut des régimens de noms pour tenir tête à un ennemi aussi impétueux dans ses attaques que peu scrupuleux sur les moyens de réussir.

Mais le ridicule?..... Monstre imaginaire qui n'existe que

(1) L'idée de notre aimable correspondante a reçu un commencement d'exécution dans la publication du *journal des femmes*.

pour ceux qui le craignent. Mesdames Cottin, Tastu, Delphine Gay, Desbordes et bien d'autres, ont-elles jamais été ridicules? (Je ne parle pas de Madame de Staël ; celle-là avait du masculin dans la tête). Qu'une femme auteur reste dans le naturel, qu'elle sache également se préserver d'un vain étalage d'érudition et d'une afféterie mignarde, et il y a cent contre un à parier qu'à mérite égal elle plaira mieux qu'un homme.

Reste la grande, la terrible objection : l'éclat ne convient point aux femmes. L'obscurité, les soins de la vie intérieure, voilà leur partage.

Et pourquoi donc? toutes les positions se ressemblent-elles dans la vie? toutes les femmes ont-elles un ménage à soigner, un commerce à surveiller, de petits marmots à élever? Ce qui serait un tort grave dans telle circonstance, ne peut-il pas devenir dans telle autre un sujet d'éloges?

Une jeune personne a reçu une éducation plus solide que brillante ; elle a appris au pensionnat un peu d'histoire et de mythologie ; elle a remporté des prix d'analyse, de géographie et d'arithmétique ; juste ce qu'il faut pour soutenir une conversation ordinaire dans la société, et ne pas répondre comme Agnès : *Tarte à la crême en jouant au corbillon.* Elle s'est instruite près de sa mère des détails les plus minutieux du ménage. En l'accompagnant dans ses achats, elle s'est formée à marchander à propos, à n'être pas dupe de la mauvaise foi des marchands, à reconnaître au premier coup-d'œil la qualité d'une volaille ou d'une pièce de gibier, à savoir goûter le beurre et choisir à la boucherie le morceau le plus *profitant.* Elle est devenue capable aussi de tenir une maison rangée, d'ordonner un menu, de diriger une cuisinière et de faire elle-même des *plats de douceur.* Si cette jeune fille rencontre un mari qui sache apprécier ses qualités, un mari qui, tout à ses affaires, aime à trouver chez lui l'ordre et l'économie, elle sera pour lui un trésor ; et à Dieu ne plaise qu'elle ait ja-

mais la moindre velléité de sortir de sa sphère! ce serait leur malheur à tous deux.

Une autre jeune personne a cultivé son esprit avec le plus grand soin; elle a étudié par goût et non par obéissance; l'éducation a développé son intelligence et orné sa mémoire; la lecture a éveillé sa sensibilité. Elle a acquis, presque sans le vouloir, une élocution facile, un style pur et élégant, elle n'exprime que des sentimens honnêtes et des idées simples; mais par la grâce des tournures et la variété des images elle sait plaire et intéresser. Faudra-t-il que, par une modestie mal entendue, elle enfouisse de si précieuses qualités? Qu'elle les cache comme des défauts et s'abstienne de faire le bien que ses talens étaient peut-être appelés à produire? Et qui oserait dire que Dieu ne lui avait pas donné une mission à cette jeune fille, en la dotant du pouvoir de persuader? Qui sait, si elle n'eût pas fait entrer dans quelques esprits des notions plus saines sur l'utilité des liens que la société impose à ses membres? Les meilleures leçons ne sont-elles pas celles qui ne paraissent pas en être? et si vous l'arrachez à sa destination, pour satisfaire aux exigeances du monde, que lui donnerez-vous en dédommagement?

Je la vois d'ici, se levant tard le matin, parce que ses occupations sont si peu importantes, que le sommeil lui paraît le meilleur moyen d'échapper à l'ennui. Sa première heure est remplie par des détails de toilette; puis elle passe la seconde au piano, à repasser les morceaux que son maître lui a appris. Quand elle est fatiguée de cet exercice monotone, elle va, s'il fait beau, flâner avec sa mère ou sa tante, dans les magasins de nouveautés, faire dérouler vingt pièces d'étoffes pour voir les nouveaux goûts et partir sans acheter; car elle attend de Paris des robes délicieuses. Après cela, des visites sans but à des gens qu'on n'aime pas; des conversations insignifiantes, dont il ne reste rien dans l'esprit, à moins qu'on n'y ait bien médit des absens; car ces

choses-là ne s'oublient pas. Les jours où elle ne peut sortir, elle s'occupe gravement à faire de petites bourses en perles pour ses amies de pension, des écrans en bois de Spa, des dessus de tabouret en tapisserie, des porte-montres en chenille et des bouquets en pains à cacheter. Certes, voilà du temps bien employé, et la pauvre enfant n'a pas un instant à elle.

Vous me direz peut-être, Monsieur, que, parmi nos demoiselles, il en est quelques-unes qui sont incapables de faire autre chose, malgré la brillante éducation qu'elles ont reçue; c'est possible, mais faut-il pour cela les condamner toutes à faire de pareilles niaiseries. Parce qu'il est des hommes de quatre pieds et demi, l'usage a-t-il jamais voulu qu'on fît aller leurs habits à toutes les tailles?

Enfin, (car je veux épuiser toutes les répliques), vous m'objecterez encore que l'établissement d'une fille fait la préoccupation continuelle de ses parens, et qu'ils craindraient de manquer pour elle de bons partis s'ils la laissaient se livrer à un goût qui pourrait quelquefois effaroucher les prétendans.

Hé quoi! faut-il à toute force qu'une fille soit mariée pour être heureuse? et plutôt que de la garder sur les bras (pardonnez-moi cette expression ignoble, elle n'est que trop usitée), doit-on la jeter dans ceux d'un homme dont le caractère ne sympathisera pas avec le sien!

D'ailleurs, qui vous dit qu'elle n'eût pas rencontré un de ces époux dont les sentimens délicats veulent être payés par quelque chose de plus qu'un lien de convenance? il en est encore qui considèrent celle qui leur est unie comme une compagne en qui ils peuvent déposer toutes leurs pensées, et non comme une femme de charge dont le principal mérite est de leur procurer une bonne table tout en épargnant la dépense.

Je sais un ménage dont le bonheur fut bien près d'être détruit, et pourquoi?.... Dans une de ces heures de doux

épanchement, où le cœur cherche un cœur qui lui réponde, Gustave voit sa femme pensive et distraite; il lui en demande la cause : « Je songeais, lui dit-elle, aux légumes que je devrai faire apporter demain du marché..... »

Miséricorde! des légumes!.... quel amour tiendrait à une réponse comme celle-là?

Pourtant il y avait assez de raison d'un côté et assez d'esprit de l'autre, pour que le mal ne fût point irréparable; mais je ne conseillerais pas à ma meilleure amie de tenter une pareille épreuve.

De tout ce bavardage que conclure? qu'il ne faut pas mettre tous les esprits au même régime; que la femme qui se sent ménagère restera ménagère; que celle qui réunit en elle assez de capacités pour faire un bon auteur, ne doit pas manquer à sa vocation par des considérations puériles, auxquelles le monde ne lui tiendra pas compte de s'être sacrifiée; que, dans ce moment surtout, c'est un devoir pour elle de faire servir au triomphe de la morale toutes ses qualités naturelles ou acquises; et que, bien loin de nuire à son établissement, le peu de renommée qui s'attacherait à son nom ne pourrait que la faire distinguer par les seuls hommes qui lui conviennent pour époux, et la sauver du malheur d'être la femme d'un sot.

Je vous livre, Monsieur, une opinion qui pourra trouver des contradicteurs; jugez vous-même si elle vaut les honneurs de l'impression et décidez-en sans complaisance; car, pour vous mettre à votre aise, je me dis seulement.

Votre très-humble servante.

PAULINE D***.

# POÉSIES.

## LE JOUR DES MORTS.

### *Première Pensée.*

### PRIÈRE..... POUR MA SŒUR.

Requiem æternam dona ei,
Domine.
*Chant d'Eglise.*

Toi, dont le glas bourdon
Sur mon vitrage nu,
Voix, dont mon toit résonne
O cloche monotone!
Parle, que me veux-tu?

Funèbre messagère;
Viens-tu de chez les morts
Effrayer sur la terre
Notre race éphémère
Par tes sombres accords;

Es-tu l'ombre souffrante
De ceux qui ne sont plus,
Qui, fugitive, errante,
Pour un instant fréquente,
Ceux qui les ont connus?

Ou leur âme captive
Qui gémit dans les feux;
Qui demande, plaintive,
Une goutte d'eau vive,
Une oraison pour eux?

O cloche! à ta prière
Nous plions les genoux,
Et quand la froide pierre
Cachera ma poussière,
Bourdonne aussi pour nous.

Sur ce monde où tout passe,
La nuit comme le jour,
Où chacun a sa place,
Où chacun fait sa trace,
Où chacun a son tour;

Sur ce globe en ruine,
Amas de vétustés,
Où le vice domine,
Une plante divine,
Croissait à mes côtés.

Sous mon ciel plein d'orage,
C'était la seule fleur
Qui, sur le noir passage,
De mon pélérinage,
Exhalât son odeur.

Quand mon âme froissée
Sous le poids des douleurs
Gémissait, oppressée
D'une triste pensée,
Elle essuyait mes pleurs.

Sans crainte et sans envie,
Nous vivions d'amitié;
De ma coupe remplie
D'amertume et de lie,
Elle a bu la moitié.

Le monde pour conquête
N'a pas tenté ses vœux,
Et les fleurs de la fête
N'ont pas orné sa tête,
Ni souillé ses cheveux.

A la pauvre orpheline,
Dépérissant de faim,
Qui grelotte et chemine
Et tristement s'incline
En implorant du pain.

Au vieillard qui travaille,
Et demande en ton nom,
Seigneur, un peu de paille,
Au pied de la muraille;
Elle n'a point dit : Non.

Elle a bercé l'enfance
Pour l'aider à dormir,
Relevé l'espérance
Du malade en souffrance
Pour l'aider à mourir.

Modeste en sa parure
Comme le lys des champs;
Elle était sans souillure,
Elle avait l'âme pure
Ainsi que les enfans.

Cette fleur solitaire,
Cet appui de mon cœur,
Ce rêve, ce mystère,
Cet ange sur la terre,
Mon dieu, c'était ma sœur!

Tu me l'avais donnée,
Par un ordre infini
L'automne l'a fanée;
Ton vent l'a moissonnée,
Que ton nom soit béni!

Sa place et son asile
N'étaient pas ici bas ;
De ce monde fragile
Elle a soufflé l'argile
Attachée à ses pas.

Son âme pudibonde
Souffrait de nos erreurs ;
Elle a quitté ce monde,
Et son bonheur immonde,
Pour mieux jouir ailleurs.

Sur quel autre rivage
L'as-tu mise, ô mon Dieu !
Voit-elle sans nuage
Ton auguste visage
Heureuse en ton Saint lieu ?

Ou, loin de ta demeure,
Depuis l'aube du jour,
Est-ce sa voix qui pleure,
En attendant ton heure
Et ton divin séjour ?

Sans doute en ta présence
Son jour s'est éclipsé,
Et sous son innocence
Peut-être ta balance
N'a pas assez baissé !

Car le Saint qui t'adore
A pâli devant toi,
Et du soir à l'aurore
Sa lèvre peut encore
Sept fois blesser ta loi.

Ne juge pas son âme
Dans toute ta rigueur,
Car l'enfant de la femme
Se fond devant ta flamme,
S'éclipse à ta splendeur.

Sois-lui bon et propice
Dans ses égaremens,
Adoucis ta justice,
Abrège son supplice,
Termine ses tourmens.

Connais-tu l'anathême ?
N'es-tu pas le Dieu bon?
Et le brigand lui-même,
A son heure suprême,
N'eût-il pas son pardon ?

ALEXANDRE COUVEZ.

# LA VEILLE DU MARIAGE.

Quoi ! C'est demain..... Que le temps est rapide !
Demain, déjà !... mon père l'a voulu,
Je serai femme, moi ! jeune fille timide
A qui le monde est encore inconnu?

Tous mes sens sont troublés et ma tête est brûlante.
Ces visites sans fin, ces présens, ces apprêts,
Ces fades complimens, cette pénible attente
D'un avenir caché sous des voiles épais,
Tout me fatigue et tout m'oppresse.
Ah !..... respirons un moment sans témoins.
Ici de mes pensers je suis encor maîtresse ;
J'y suis exempte encor de soucis et de soins.
Petite chambre, où je vécus heureuse,
Où loin du bruit mes soirs étaient si doux,
Où reposa mon enfance dormeuse,
Libre, tranquille et sans désirs jaloux,
Que j'étais bien dans votre solitude !....

Sous vos lambris qu'ornaient seuls mes crayons,
Trouvant un même attrait au loisir, à l'étude,
Je me créais un monde en mes illusions,

Quand, au déclin du jour, ma rêveuse pensée
S'harmoniait en son muet essor
Avec l'heure où Phébus, de sa couche embrasée,
Nous jette pour adieu des flots de pourpre et d'or.
Du peuplier ombrageant ma croisée,
La cîme, au vent du soir mollement balancée,
M'envoyait des soupirs qui m'agitent encor;
Tandis que sous mon toit, à rentrer empressée
L'hirondelle veillant sur son jeune trésor,
Par un présage heureux, embellissait mon sort.

Et quand, aux jours d'été, la nature abattue
Avec peine endurait le poids de la chaleur,
Moi, sous un verrou protecteur,
Contre les indiscrets avec soin défendue,
D'un seul tissu de lin légèrement vêtue,
Je savourais l'indicible langueur
De ce souffle apporté par la brise inconnue,
Qui, dans un doux frisson, pénètre jusqu'au cœur,
J'étais seule..... demain, une riche demeure
D'ornemens somptueux pour moi va se parer;
Mais, là, tous les jours, à toute heure,
Un homme aura le droit d'entrer.

Ah! pauvres agneaux que nous sommes!
On nous dit : Gardez-vous des hommes;
Ce sont des loups bien dangereux!
Et puis, on nous livre à l'un d'eux.

Mais pourquoi nous livrer? qu'est donc le mariage?
A quoi bon ce lien qu'on dit plein de périls?
Et ces amans, dont une fille sage
Doit, sans savoir pourquoi, fuir le tendre langage,

Dans leurs transports que veulent-ils?
Je m'y perds.... L'an dernier, Jenny, ma seule amie,
Conduite aussi devant l'autel,
Y fit le serment solennel
Qui l'enchaîna pour la vie.
Elle tremblait en avançant sa main,
Comme je tremblerai demain;
Et tandis que de cet hymen
Bien haut on lui vantait les charmes,
Des yeux de ses parens je vis couler des larmes;
Ensuite, l'on dansa. Pour couvrir des sanglots
Momus agita ses grelots.
Pourtant, à travers ce délire,
Je remarquai plus d'un malin sourire,
Et j'entendis d'étrange mots.
Étranges, oui! puisque la mariée,
Qui sans doute les comprenait,
Jusqu'au blanc des yeux rougissait.

Demain, c'est à mon tour; ô l'importune idée!
Peut-on marcher ainsi sans connaître où l'on va;
Ignorante de tout, tout jurer, tout promettre;
Aux mains d'un homme se remettre;
Se donner toute entière! et n'obtenir par là,
Peut-être qu'une part bien faible en sa tendresse!
Celui qu'on m'a choisi m'offre avec la richesse
Un sort brillant que je n'enviais pas;
Mais saura-t-il fixer le bonheur sur mes pas?
Comprendra-t-il mon âme? et quand je sacrifie
Les goûts simples et purs qui charmaient seuls ma vie,
Pour prix des biens dont je vais me priver,
Me fera-t-il au moins connaître
Cet amour délicat, chimérique peut-être;
Mais que parfois je me pris à rêver?

Trompeur espoir! en moi quelque chose réprouve
Cette union qu'on impose à mon cœur,
Et le seul sentiment qu'en y songeant j'éprouve,
C'est la peur.
Oh! si j'avais encor ma mère!.....

Mais, de là haut, bonne mère, tu vois
La fille à qui tu fus si chère,
Et tu l'aimes comme autrefois.
Oui; cet amour, il a dû te survivre.
C'est ma foi, mon espoir, et tout mon cœur s'y livre.
Maman! prie avec moi, pour calmer mes terreurs.
Ta voix, qui doit s'unir aux doux concerts des anges,
Quand du Très-Haut ils chantent les louanges,
Ta voix saura toucher celle qui des douleurs
Est près de Dieu la meilleure interprète.
Déjà pour moi ta tendresse inquiète
L'implora, quand la mort te ravit mes deux sœurs.
Seule je te restais; frêle et décolorée;
Objet encor vivant de regrets et de pleurs;
Mais à la vierge consacrée,
Et de blanc et d'azur jusqu'à sept ans parée,
Je vécus!.... prions donc; c'est si doux de prier!

. . . . . .

Je me sens mieux, un calme singulier
Me rend toute autre en dissipant les craintes,
Qui m'enserraient de leurs froides étreintes.
Je souris comme hier.... et comme hier aussi
D'un doux sommeil je vais goûter les charmes....
Je le sens.... car mes yeux se ferment.... sans allarmes....
Mère.... bon soir!.... et vous, bonne vierge.... merçi!!!

BRUN-LAVAINNE.

# BIBLIOGRAPHIE.

## ATLAS TOPOGRAPHIQUE

### ET HISTORIQUE

### DE LA VILLE DE LILLE,

PAR BRUN-LAVAINNE.

La 9.e livraison de cet ouvrage vient de paraître. Elle représente la ville de Lille à l'époque où elle fut assiégée et prise par le Prince Eugène, c'est-à-dire en 1708. Le texte comprend la période qui s'est écoulée depuis la réunion de cette ville à la France, par Louis XIV, jusqu'à ce siège mémorable où Boufflers se couvrit de gloire en arrêtant, par sa résistance opiniâtre, une armée formidable destinée à envahir la France. Alors, comme de nos jours, vingt nations s'étaient liguées pour nous combattre et le temps des désastres avait succédé à celui des victoires; mais on croyait encore à la nécessité de respecter les règles de l'art militaire, et un général eut compromis sa réputation s'il eut passé à côté d'nne place forte, fut-ce Landrecies ou Bouchain, sans

lui faire les honneurs d'un siège. Il était de rigueur aussi que les opérations d'une campagne fussent suspendues à l'entrée de l'hiver, pour n'être reprises qu'au retour du printemps. Ces deux causes réunies firent perdre aux alliés tout le fruit de la supériorité qu'ils avaient acquise sur nous à Hochstett, à Ramillies, à Audenarde. Ils prirent Lille ; mais la France fut sauvée, et, quelques années plus tard, les suites de la victoire de Denain les firent renoncer à leur conquête.

Le plan qui fait partie de cette livraison donne l'indication des travaux du siège de 1708, relevés d'après la relation des assiégeans publiée en Hollande. L'exécution parfaite de ce plan fait le plus grand honneur à M. Duhem, dont la main habile reproduit sur la pierre toutes les finesses du burin le plus délicat. Il y a peu de temps encore on était loin de soupçonner que la lithographie pût devenir pour la gravure une concurrente aussi redoutable. C'est une justice à rendre à M. Duhem, dont le talent se perfectionne de jour en jour, que de reconnaître qu'en voyant ses derniers ouvrages, il n'est personne qui ne les prenne d'abord pour ceux d'un bon graveur.

Les vignettes lithographiées représentent notre bel arc de triomphe, appelé autrefois *porte des Malades*, et aujourd'hui *porte de Paris*; puis le *Pont-Neuf*, autre monument qui n'est pas sans mérite ; la façade de l'église des Jésuites, celle des Carmes ( maintenaut *St. Etienne* et *St. André* ) ; la porte de la Citadelle, et enfin M. le *Rewart*, premier magistrat de la ville, en costume de cérémonie. Cette livraison présente donc une agréable variété, en même temps qu'une série de faits intéressans et instructifs. L'auteur apporte tous ses soins à ce que son ouvrage continue de mériter l'accueil bienveillant que le public a daigné lui faire. Des circonstances indépendantes de lui ont apporté cette fois un grand retard dans la publication ; mais des mesures sont prises pour que cet inconvénient ne se renouvelle plus et pour que les souscripteurs reçoivent à des époques peu éloignées les deux livraisons qui doivent compléter *l'Atlas de Lille*.

# Musée des familles, ou lectures du soir.

Parmi les publications nouvelles que leur bas prix met à la portée de tout le monde, et dont les gracieux ornemens attirent les regards pour arriver à l'esprit par la curiosité, le *Musée des Familles* occupe certainement un rang distingué. Le spécimen nous disait : *Ce sera un journal utile à tous, journal des hommes et des femmes, journal de Paris, journal étranger, journal de tous les hommes, de tous les pays, de tous les temps, etc.* On pouvait sourire de cette annonce qui sentait un peu l'empyrique ; mais il faut reconnaître aujourd'hui que les éditeurs n'ont pas trompé leurs abonnés et que le *Musée des Familles* offre ce double caractère d'agrément et d'utilité qui pouvait seul lui assurer un succès complet. Tantôt c'est M. Jules Janin qui, en nous montrant la *maison de Paul Pindar*, nous attendrit sur deux circonstances touchantes de la mort du malheureux Charles I. Tantôt c'est M. S. Henri Berthoud, le chantre des vieilles légendes flamandes, qui nous fait assister à la construction miraculeuse de la *Caïere grisse* ou nous rend témoins du *duel judiciaire* entre Mathieu Cocquiel et Jacques Plouvier. Nous jetons avec Madame Sophie Gay un regard de tristesse sur *Venise*, autrefois la Cybèle des mers, le rendez-vous de tous les plaisirs, dont les habitans voient aujourd'hui l'agonie sans oser pleurer devant ceux qui la tuent. Aimez-vous le terrible ? voici M. Frédéric Soulié qui vous dira l'exécution sanglante de *Jane Grey*. Voulez-vous sourire malignement, sauf le respect qu'on doit aux illustrations scientifiques ? M. Léon Gozlan vous retrace d'une manière fort plaisante la *visite des quatre académies aux sauvages Charruas*.

Puis de charmantes vues de Londres, et de ces aspects s originaux comme en présente *John Bull*, vu sous toutes ses

faces, et des *Stage-Coache*, et des diligences de toutes formes; puis la *rue Babazoun*; espèce de rue Vivienne d'Alger; et les *Obélisques de Luxor*; et des portraits d'hommes célèbres, accompagnés de notices sur eux et sur leurs ouvrages..... Nous ne pouvons cependant laisser passer sans improbation le jugement sévère que M. Louis de Maynard porte sur *Rubens*, qu'il appelle le *peintre de la rue*. « Dans ses tableaux, dit-il, « tout est sacrifié à l'effet, on y surprend une intention fu- « rieuse d'éblouir à tout prix, même aux dépens de la vérité. » Ensuite, il parle de *mille taches*, de *mille défauts*, de *mille incohérences*, de *figures renversées sans goût*, de *pieds posés sur des têtes en guise de panaches*. Nous sommes loin de blâmer l'enthousiasme de M. de Maynard pour Raphaël; mais il pouvait rendre à ce grand peintre un hommage mérité sans être injuste envers son illustre rival. Dans un de nos prochains numéros, nous nous proposons de développer nos idées sur Rubens, de faire connaître combien d'outrages ses plus beaux tableaux ont reçu de la main de prétendus restaurateurs; et quelle défiance il faut apporter dans l'examen de ses chefs-d'œuvre.

Pour revenir au *Musée des familles*, les deux dernières livraisons qui viennent de paraître, contiennent une notice de M. Castil-Blaze sur *les cors russes*, que nous avons entendus dernièrement à Lille, et qui attirent maintenant la foule des amateurs Parisiens à la salle Montesquieu; une description des premières pièces d'artillerie; la biographie d'O'Connel; celle de Humphrey Davy; une belle vue de *Taj Mahal Agrah*, dans l'Inde; une autre de *la chapelle souterraine de Bethléem*; et quelques articles sur des objets d'histoire naturelle. L'intérêt et la variété de ces lectures expliquent le succès croissant du *Musée des Familles* et imposent à ses éditeurs l'obligation de ne se pas relâcher dans les soins qu'ils apportent à sa composition.

## Le Magasin universel.

Si le *Musée des Familles* est surtout remarquable sous le rapport littéraire, le *Magasin universel* est plutôt une œuvre d'art. Des notices écrites avec concision sur des sujets intéressans y accompagnent de jolies vignettes, parmi lesquelles on distingue une chapelle de Westminster, le Vatican, le Sphynx, le château de Douvres, la statue de Moïse, la colonne de Boulogne, et l'église de *Santa Maria de Salute.* On peut citer aussi des détails fort curieux sur les expériences aërostatiques les plus célèbres, depuis celle de Pilâtre et d'Arlandes qui, les premiers, s'élancèrent dans le vaste champ des airs et passèrent à cinq cents toises au-dessus de Paris à la grande admiration de ses habitans, jusqu'à la chûte horrible que fit, en 1819, l'intrépide et malheureuse veuve de Blanchard. Le *Magasin universel* ne dépare pas la nombreuse collection des journaux pittoresques; mais plus la concurrence est grande, plus il doit s'efforcer de lutter avec avantage contre ses rivaux. En définitive, ce sera toujours le public qui y gagnera.

## Souvenirs de Famille. (1)

On nous pardonnera sans doute d'annoncer dans un article Bibliographie un simple agenda; mais cet agenda se vend au profit des pauvres, et il est précédé de deux *harmonies religieuses* de Lamartine. L'acheter c'est participer à une bonne œuvre et se procurer de fréquentes occasions d'arrêter sa pensée sur de nobles sentimens exprimés en beaux vers.

---

(1) Se vend au profit des pauvres, chez Vanackere fils, place du Théâtre, N.° 10, à Lille.

# Sciences médicales.

Sous le titre de *considérations et réglement concernant la santé publique et l'exercice de la médecine*, M. B. L. Peyre, docteur en médecine et chirurgien-major, vient de publier un opuscule dont le but est de résoudre en quelques pages une des questions les plus importantes de notre organisation sociale. Une foule d'abus existe, on le sait, dans l'exercice d'un art duquel dépend l'existence des hommes. L'auteur des *considérations* les résume en peu de mots : Difficulté pour le public de savoir en qui il peut placer sa confiance; abandon de beaucoup de malades, surtout dans les campagnes ; cupidité des charlatans qui exercent la médecine sans titre ; défaut d'instruction de beaucoup d'officiers de santé ; rivalité entre les praticiens ; ingratitude ordinaire des malades, etc. Ce court exposé trouvera peu de contradicteurs ; mais à ce mal réel, patent, incontestable, l'auteur propose un reméde qui ne sera peut-être pas du goût général. Il s'agirait d'organiser le corps médical sur un pied à peu près analogue à celui de l'université; de créer un ministre, des inspecteurs, des grades parmi les médecins. Chaque commune aurait un médecin de quatrième classe pour 2000 habitans; chaque chef-lieu de canton deux médecins de troisième classe, dont un exerçant la chirurgie ; chaque chef-lieu de sous-préfecture deux médecins de deuxième classe ; chaque chef-lieu de préfecture un conseil composé de trois docteurs ayant titre de médecins de première classe. Les médecins du grade le plus élevé exerceraient sur ceux du grade inférieur une surveillance dans l'intérêt de l'art et surtout des malades. Enfin, la disposition principale, celle qui domine tout le projet, et qui probablement offrira le plus matière à controverse, c'est que désormais les services des médecins, ainsi réunis en corporation, seraient gratuits, et que le gouvernement serait chargé de leur assurer un traitement réglé suivant l'élévation du grade.

M. Peyre dit, dans une de ses notes, que le réglement qu'il publie aujourd'hui a été conçu en 1803, et qu'il a différé de le produire au grand jour parce qu'il était persuadé, *à tort ou à raison*, que l'autorité ne s'occupait pas du bonheur public, et que tout ce qui peut rendre les peuples heureux lui était indifférent. Puis, il ajoute : « Maintenant que l'académie de mé-
« decine est chargée de travailler dans le sens de mon projet,
« je crois devoir émettre ma pensée. Peut-être mes idées seront-
« elles approuvées, du moins en partie. Quoiqu'il en soit,
« j'aurai donné l'éveil aux personnes qui sont en état de mieux
« faire que moi ; chacun fera connaître son avis ; et, de tout
« cela, il résultera sans doute quelque chose de bon et de
« mieux que ce que je propose ; ce dont je me réjouirais
« beaucoup. »

Certes, ce n'est pas nous qui critiquerons l'intention d'un homme de bien qui soumet à la fois à l'autorité et au public, un plan conçu dans des vues éminemment philantropiques ; mais nous nous permettrons une seule observation : c'est que ce projet pêche par sa base, car il est tout-à-fait en opposition avec l'esprit de notre époque. En 1803, lorsque toutes les institutions naissantes visaient à la centralisation la plus complète, c'était bien le moment de constituer fortement le corps médical, de lui imposer une hiérarchie, de le placer sous la main du gouvernement, de lui dicter des devoirs, de lui donner une âme représentée par la personne d'un ministre, responsable ou non. Mais en 1833, quand la centralisation est un arbre aux racines pourries, quand de toutes parts les provinces demandent à grands cris leur émancipation, quand l'université n'a plus d'appui que dans le gouvernement, que la soumission à l'autorité est devenue un ridicule, que tout ce qui vient de haut est reçu avec défiance, que l'esprit d'association au lieu de seconder l'action du pouvoir, se montre presque partout hostile envers lui..... nous le répétons, le moment est mal choisi. Le réglement de M. Peyre serait excellent pour une société *organisee*. Il vient trop tard ou trop tôt pour

une société sans liens, dont les élémens, tombés pêle-mêle, s'agitent au hasard dans l'espoir de se rattacher à quelque chose. Toutefois ce réglement mérite un examen sérieux et l'académie de médecine ne fera pas mal de le déposer dans ses archives; un jour viendra peut-être où il sera possible de construire en France quelque chose de durable.

## Musique.

Nous offrons aujourd'hui à nos abonnés un morceau de chant avec accompagnement de piano. Ce n'est point une romance ordinaire. L'auteur, ayant eu la hardiesse de vouloir mettre en musique quelques passages des *harmonies religieuses* de Lamartine, a senti que les vers de ce grand poëte ne sont point de ceux qui supportent les roulades et les *fioritures*. Il les a dit seulement avec un accent musical conforme au sentiment que les paroles font naître. On ne peut que l'approuver. Le chant que nous publions, et qui est extrait de l'*harmonie* intitulée *le Rossignol*, se vend, avec cinq autres du même auteur, chez Madame Bohem, marchande de musique, rue de la grande Chaussée, à Lille.

## Chants à quatre voix,

PAR *M. FERDINAND LAVAINNE.*

Dans notre numéro d'octobre nous avons annoncé cette œuvre musicale, qui venait de paraître à Lille, chez Madame veuve Bohem, marchande de musique. Depuis, nous avons entendu les trois morceaux dont elle se compose, savoir: LE SONGE, LA RONDE INFERNALE et LE RÊVE D'UN SOLDAT. Dans trois genres absolument différens, l'auteur a très-bien réussi à rendre l'expression convenable au caractère du morceau. LE SONGE est plein d'une harmonie douce et un peu vague. LA RONDE INFERNALE est d'un diabolique fort gai; elle fera

de l'effet à table, à la fin d'un joyeux repas. Le rêve d'un soldat a quelque chose de mystérieux, comme une prédiction de mort la veille d'un combat. Ce morçeau nécessite beaucoup de soin dans l'exécution pour être bien compris. En général, la musique de M. Lavainne est difficile; mais n'est-il pas naturel qu'un compositeur profite des progrès de l'art? Le premier opéra de Gluck causa à Paris une révolte instrumentale. Il fallut du temps, même aux orchestres d'Allemagne, pour venir à bout d'exécuter les symphonies de Béthoven; et notre Auber, lui-même, n'a-t-il pas entendu dire bien souvent aux musiciens de l'Opéra et de Feydeau : « Ceci est impraticable. » Et cependant tout se joue, tout se chante. Quelques années de plus, et les plus grandes difficultés deviennent des choses ordinaires. Quand tous les jours on voit de beaux talens se sacrifier à l'instabilité des goûts du public, on doit savoir gré à M. Lavainne de ne vouloir être que lui-même. Nous l'exhortons à continuer comme il a commencé. Il est jeune, un bel avenir est encore devant lui, s'il travaille toujours pour l'acquit de sa conscience. Les succès sont bien plus durables quand le public vient à l'auteur, que quand l'auteur va au public.

# MÉLANGES.

## RECETTE POUR FAIRE PROSPÉRER UN THÉATRE.

Depuis quelques années l'histoire des théâtres en France ne présente guère qu'une longue suite de désastres. Il y a des directeurs qui se ruinent. Il y en a d'autres qui ne peuvent plus se ruiner. Alors tout le péril est pour les artistes. Quant au public, dès que la caisse est vide, on l'envoie promener.

Pour changer un état de choses si pitoyable, des villes s'imposent et offrent un subside ; d'autres villes retirent le subside et nomment des commissions. On discute, on raisonne, on analyse. Les plans succèdent aux plans. Chacun a son idée en poche. Il faut agrandir des salles, en construire de nouvelles, former des sociétés, élaborer des réglemens.... Une charte coûte moins à faire.

Hé! Messieurs, pourquoi vous donner tant de peines? une expérience curieuse vient d'être faite à Lille, et comme l'auteur n'a point encore pris de brévet d'invention, je vais m'empresser de vous communiquer sa recette pour l'instruction des directeurs de province.

*Ingrédiens*. Prenez deux ou trois sujets de mérite, trois ou quatre médiocres, quatre ou cinq mauvais. Qu'il y en ait de jeunes qui commencent et de vieux qui finissent. Mêlez bien jusqu'à ce que ça ait l'air d'une troupe. Faites en sorte d'avoir un second régisseur et pas de premier, deux premières basses-tailles et pas de seconde. Surtout pas de *père noble ;* ils ne sont plus dans nos mœurs. Pas d'*utilités ;* rien n'est plus inutile. Quelques choristes suffiront pour boucher les trous.

*Manière de s'en servir.* Faites au préalable un sacrifice à Esculape, pour qu'il vous accorde la grâce d'avoir toujours sous la main quelque bonne inflammation, quelque bonne fièvre ou du moins quelque bon rhume, afin qu'il vous manque toujours une partie de votre personnel. Alors le grand art, c'est de composer un répertoire impossible. Jouera-t-on telle pièce? -- le *Baryton* ne sait pas. -- Telle autre? -- la *Prima Dona* ne sait pas. — Celle-ci? — la *Dugazon* est malade. — Celle-là? — il n'y a pas de *Juliet.* -- Hé ben! — hé ben! -- Prenez le *Barbier de Séville.* Voulez-vous un spectacle de Jeudi pour le beau monde? prenez le *Barbier de Séville.* Vous en faut-il un de Dimanche pour le moyen commerce? prenez encore le *Barbier de Séville.* Un de Lundi, pour les petites couturières? prenez toujours... Enfin vous vivrez deux mois sur cette pièce-là; c'est comme un ménage de deux personnes qui fait cuire un jambon. Quand à grand'peine, vous serez parvenu à monter une nouveauté, jouez-là coup sur coup, pour en rassasier bien vîte le public. Si vous remettez en scène une pièce de l'ancien répertoire, défigurez-là de telle sorte qu'on ne puisse plus la reconnaître.

*Résultats.* En observant ponctuellement tout ce que je viens de dire, vous aurez huit ou dix fois par mois chambrée complète. On sifflera quelques uns de vos acteurs; mais vous les conserverez en dépit du parterre. On reviendra les siffler tous les jours; mais pour cela il faudra payer à la porte; pendant ce temps l'hiver arrivera. On aura repris l'habitude du spectacle. Le monde attire le monde. Il y a toujours foule où l'on sait qu'il faudra se boxer pour entrer. Le seul malheur que vous ayez à craindre, vous Directeur, c'est celui de refuser l'argent faute de place.

Quelque singulière que puisse paraître ma recette, je la garantis bonne, car j'ai les preuves sous la main. Mais par exemple, s'il fallait en rechercher les causes, à d'autres! c'est bien assez d'être témoin des effets.

# Archives départementales.

Les archives du département du Nord renferment un nombre immense de documens historiques, pour la plupart inédits. Ce dépôt précieux n'était connu que de peu de personnes ; il paraît même que le gouvernement n'en soupçonnait pas l'importance. Toutefois, pour tirer de cette riche collection tout le fruit qu'elle promet, il était indispensable d'achever le classement commencé par les savans Godefroy. Nos lecteurs apprendront sans doute avec plaisir que M. le Préfet du Nord vient de diriger son attention sur cet objet et de prendre les arrêtés ci-après :

Nous, conseiller-d'état, préfet du Nord, commandeur de l'ordre de la Légion-d'Honneur,

Après avoir pris connaissance de la situation actuelle des archives départementales, et pénétré de la nécessité de hâter, par tous les moyens qui sont en notre pouvoir, le dépouillement, le classement et l'inventaire définitif de toutes les chartes, titres, actes publics et documens précieux pour l'histoire, le domaine public et les fortunes privées, et de pourvoir en général à la conservation des richesses que contient ce grand dépôt ;

Sur le rapport de M. le secrétaire-général de la préfecture ;

Arrêtons :

Art. 1.er Il est créé une commission des archives départementales.

Art. 2. Elle est composée de cinq membres.

Art. 3. La commission se réunit à jours déterminés, ou sur convocations extraordinaires, et est présidée par M. le secrétaire-général, qui pourra, en cas d'absence, être remplacé par celui de ses membres qui sera par nous désigné, sur sa proposition.

Art. 4. La commission des archives est chargée :

1.° De procéder à leur dépouillement et au classement,

selon le système qui sera arrêté, des titres, chartes et documens de tous genres qu'elles renferment, et de vérifier l'inventaire général actuellement existant :

2.° De nous faire son rapport sur tous les faits résultant de ses recherches, lorsqu'ils lui paraîtront mériter une attention spéciale ou devoir provoquer des mesures administratives ;

3.° De soumettre à un examen attentif tous les papiers dont l'annulation ou la vente devront avoir lieu, comme sans intérêt pour le service public sous quelque rapport que ce soit :

4.° De dresser et faire dresser, rectifier ou faire rectifier les sommaires et inventaires de tous les documens qui devront être conservés ;

5.° De rechercher tous ceux qu'elle saurait ou présumerait avoir été détournés ou non restitués, après communication avec déplacement ;

6.° Enfin de faire, soit à M. le secrétaire-général, dans ses attributions légales, soit à nous-même, toutes les propositions ou observations qu'elle jugera nécessaires, dans la vue de porter au degré d'ordre et de perfectionnement dont il est susceptible, l'établissement à la prospérité duquel elle est appelée à concourir par ses lumières et son zèle.

Art. 5. Aucuns titres, documens et papiers quelconques ne seront annulés ou mis en vente que d'après une délibération préalable de la commission.

Art. 6. Les délibérations de la commission seront transcrites sur un registre par nous coté et paraphé.

Art. 7. Aucun papier et document, de quelque nature qu'il soit, ne sera confié au-dehors, à moins d'une permission spéciale de notre part ou de celle de M. le secrétaire-général. Le reçu en sera donné sur un registre coté et paraphé comme il est dit ci-dessus, et il contiendra l'obligation de restituer dans un délai fixé.

Art. 8. Un employé des archives tiendra la plume dans les séances de la commission.

Art. 9. La police intérieure et la surveillance du personnel des archives n'appartiennent qu'à M. le secrétaire-général, à qui le présent arrêté sera notifié pour qu'il en assure l'exécution.

Donné en l'hôtel de la Préfecture, à Lille, le 14 décembre 1833.

Baron MÉCHIN.

Cet arrêté est suivi d'un autre, en date du même jour, ainsi conçu :

Art. 1.er Sont nommés membres de la commission des archives.

MM. Lafuite, bibliothécaire de la ville de Lille;
Brun-Lavainne, archiviste de la ville de Lille;
P. Mauroy, ancien avocat aux conseils du Roi et à la cour de cassation;
Degaulle, ancien élève de l'École des Chartes;
Arnaud, vérificateur des domaines.

Art. 2. La commission des archives nous présentera le plan de son travail pour être par nous approuvé, s'il y a lieu. Elle entrera en activité le 1.er Janvier 1834.

Art. 3. Le sieur Bertau, employé aux archives, tiendra la plume dans les séances de la commission et en dressera le procès-verbal.

Art. 4. M. le secrétaire-général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté.

BRUN-LAVAINNE,
*Propriétaire-Gérant.*

# UNE PRÉFACE.

On va sans doute trouver fort étrange une préface au milieu d'un volume; mais, pressés par le désir d'adresser au public et à MM. les journalistes quelques mots de remerciement pour l'accueil rempli de bienveillance qu'ils ont fait à notre première publication, nous nous permettrons de passer au-dessus des usages, et ce n'est pas dans un temps de licence, comme celui où nous vivons, qu'on nous fera la guerre pour une si légère infraction aux règles. D'ailleurs, nous l'espérons, l'intention nous servira d'excuse.

Cette intention est puisée dans une reconnaissance d'autant plus vive que nous n'étions pas sans crainte sur le succès d'une entreprise qui ne fut, nous osons le dire, qu'un acte de dévouement; mais ce nous est un sujet de bien douce satisfaction que cette unanimité de suffrages approbateurs que nous recevons chaque jour de la part des personnes les plus éclairées. Animés par de si puissans encouragemens, nous travaillerons sans relâche et la joie au cœur à élever et consolider l'édifice dont nous avons posé les fondemens, et sur lequel nous inscrirons désormais pour devise : Union et Progrès. Les ouvriers arrivent de toutes parts, et ils ne se demandent pas : *Quelle est ta bannière?* Ils arrivent et travaillent.

Il est donc sur ce théâtre de guerres, de guerres tantôt puériles et acharnées, tantôt sérieuses et vides d'action, un terrain neutre sur lequel les combattans, guidés par une estime mutuelle, peuvent se rencontrer et se presser affectueusement la main!

Nous devons cet heureux résultat à la loyauté avec laquelle

les journaux organes des différentes opinions politiques, ont jugé, non pas le faible mérite de nos premiers essais; mais le bien qu'ils pouvaient produire en appelant sur une scène exempte de passions, et les talens dont le pays s'honore déjà, et ceux que l'amour de l'étude, en les éloignant des querelles de parti, eût peut-être condamnés à une éternelle obscurité.

Les trois journaux de Douai ont donné l'exemple en nous adressant des éloges que nous ne recevons qu'à titre d'encouragement; la *Gazette de Flandre et d'Artois*, l'*Echo du Nord* et le *Nord* se sont trouvés d'accord pour annoncer notre REVUE dans les termes les plus honorables pour nous et les plus avantageux au succès de l'entreprise. Qu'ils reçoivent tous ici les témoignages de notre sincère gratitude.

Mais nous en devons de particuliers à un autre journal qui, nous ayant devancés dans une voie à peu près analogue à la nôtre, aurait pu, dans ces temps d'égoïsme et de courtes vues, ne pas considérer notre apparition d'un œil aussi bienveillant. Les rédacteurs des *Archives du Nord* se sont tenus bien haut au-dessus de ces idées mesquines. Comme nous, hommes de conscience et non de spéculation, ils n'ont vu que l'intérêt des arts et des lettres, et leur plume généreuse a vivement recommandé notre recueil aux lecteurs de celui auquel ils ont su donner depuis sa fondation un intérêt toujours croissant. Sensibles à ce procédé digne de véritables hommes de lettres, nous les en remercions du fond du cœur. Puisse ce noble exemple seconder les vues que la suite de notre œuvre ne tardera pas à développer. La littérature a une autre mission que celle d'amuser les oisifs. Sa mission est haute et belle. Nous croyons l'avoir comprise. Réunissons nos forces pour la remplir.

BRUN-LAVAINNE.

# NOTICE HISTORIQUE

SUR LA

# PROVINCE D'ANVERS.

( *Extrait d'un ouvrage inédit* ).

## SITUATION GÉOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE D'ANVERS.

La province d'Anvers est située entre les 51° 2' et 51° 34' de latitude.

Sa longitude est de 1° 57' à 2° 59', comptée, à partir du méridien de l'observatoire de Paris (1).

| | | | |
|---|---|---|---|
| (1) ANVERS. . . | Longitude | 21°,50', 0" ou 1° 50' E. du méridien de Paris. | |
| | Latitude | 51, 13, 15. | |
| MALINES. . . . . | Longitude | 22, 05. | 2, 05 |
| | Latitude | 51, 02. | |
| LIERRE. . . . . | Longitude | 22, 11. | 2, 11 |
| | Latitude | 51, 09. | |
| HOOGSTRAETEN. | Longitude | | 2, 28, 45. (*) |
| | Latitude | 51, 24, 44. | |

(*) Observation faite en 1772 et 1773, au château de Hees près d'Hoogstraeten, par MM. Pigoli et Needham, membres de l'Académie de Bruxelles.

Il résulte des observations faites par MM. l'abbé Mann et Poederlé fils en 1772 et 1773, que Hoogstraeten est plus bas de dix-neuf pieds que le canal de Bruxelles, près de l'allée Verte.

Elle est bornée au nord par le Brabant septentrional, au sud-est par la province de Limbourg, au sud par le Brabant méridional, à l'ouest par l'Escaut et la Flandre orientale.

Elle est composée du quartier d'Anvers, connu autrefois sous le nom de Marquisat du St. Empire romain, et de l'ancienne province de Malines.

Son étendue, prise du nord au sud, et calculée en lieues de 25 au degré, est de 13 lieues 1/2.

Son étendue de l'est à l'ouest est de 14 lieues, 74m. 24.

Si on réduit cette province en lieues carrées dont chacune aurait pour côté la 25e partie d'un degré, on trouve qu'elle contient en surface 140 lieues carrées 647 millièmes (1).

L'étendue de la province, non compris le terrain occupé par les villes, est de 153,726 hectares, divisés de la manière suivante (2) :

| | | |
|---|---|---|
| Polders et marais. . . . . | 2,104 | hectares. |
| Terres labourées. . . . . | 98,603 | |
| Bois appartenant aux particuliers et au domaine. . . . . | 13,592 | |
| Bruyères non cultivées . . . . . | 27,906 | |
| Tourbières. . . . . | 693 | |
| Maisons d'agrément et jardins . . . | 836 | |
| Chaussées et grandes routes. . . . . | 3,440 | |
| Canaux de navigation. . . . . | 128 | |
| Rivières et ruisseaux. . . . . | 2,026 | |
| Digues. . . . . | 565 | |
| Chemins vicinaux. . . . . | 3,833 | |
| TOTAL. | 153,726 | |

(1) Statistique du département des Deux-Nèthes, par M. d'Herbouville, page 1.
(2) *Idem* page 5.

## ANCIEN ÉTAT DE LA PROVINCE D'ANVERS, HISTOIRE, ANTIQUITÉS.

La province d'Anvers a été couverte par les eaux de la mer dans des temps très-reculés; ou, pour parler plus exactement, son territoire est une alluvion de l'Océan. Tout concourt à démontrer la vérité de cette assertion. On ne trouve dans cette province, ni montagnes, ni collines, ni rochers, pas même des pierres détachées. Des dunes semblables, par leur forme et par la matière qui les constitue, à celles qui bordent les rivages de l'Océan, règnent sur la partie septentrionale; des sables marins que couvrent de vastes bruyères s'étendent dans l'intérieur et à l'est; si, au milieu et sur les bords de ces déserts, des oasis se présentent aux yeux du voyageur, il reconnaîtra sans peine qu'ils sont l'ouvrage de la persévérante industrie des infatigables colons qui y ont conduit les eaux pluviales, qui les ont couverts d'engrais, et en ont changé le sol; que les végétaux qui croissent sur ce sol factice ne doivent leur existence, leur conservation, qu'aux sueurs des cultivateurs; que les terres plus fertiles qui bordent les rivières et les ruisseaux sont redevables de leur fécondité au limon qu'ils ne cessent d'y amener et d'y déposer depuis des siècles: il remarquera à la surface du sol, près de la porte d'Anvers, au lieu nommé le Stuyvenberg, un banc de gravier qui se prolonge sous la ville, et qui est composé de débris de coquillages et de gros sable coloré en jaune par le fer, dans lequel il n'est pas rare de rencontrer quelques fossiles, comme glossepètres, vermiculites, etc. L'histoire et la tradition lui apprendront que la partie haute des terres situées à l'ouest (1) aujourd'hui si fertiles, était jadis couverte, jusqu'à Hobocken, de bruyères qui ont donné lieu à cette imprécation bien connue (2). Ainsi l'aspect, la surface et le sol de la province fournissent une première preuve du séjour de la mer.

(1) Les terres basses ou polders sont des alluvions de l'Escaut.

(2) *Ik won dat gy op de Hoboken heydezat.*

Celles que présente le fond du terrain sont encore plus concluantes; en effet, chaque fois qu'on y a fait des fouilles, on a trouvé, dans beaucoup d'endroits, sous la couche de sable qui est à la surface du sol, un banc de tuf ferrugineux plus ou moins épais; plus bas des lits de sables, quelquefois des tourbières ou des couches d'argile et de vase durcie, dépôts successifs des rivières qui ont sillonné cette partie du terrain, ou qui y avaient leur embouchure dans la mer; au-dessous encore, des sables marins remplis de coquillages, des os de poissons, et d'autres substances marines, quelquefois dans leur état naturel, souvent pétrifiés, incrustés, modifiés, suivant la nature des sucs qui y abondent; c'est ce qu'on a vu en différens lieux, le long de l'Escaut depuis Santvliet jusqu'à l'embouchure du Ruppel, et nouvellement lorsqu'on a creusé les bassins d'Anvers, où l'on a mis à découvert, à 20 et 30 pieds de profondeur, deux bancs de coquillages, séparés par une couche de vase, dans lesquels gissaient une multitude d'ossemens de grands cétacés, dont une partie était pétrifiée (1). Ces bancs se dirigent vers Deurne. M. Cogels en a eu la preuve lorsqu'il a fait creuser, en 1779, un étang dans sa belle campagne de Rivieren. Les annales du pays, citées par Gramaye (2) et par Verstegen (3), constatent que l'on a découvert dans la Campine, à différentes profondeurs, des ancres de navires, des mâts, des arbres, des empreintes de feuilles de végétaux exotiques, etc.

D'après tout ce que nous venons de rapporter, il ne peut, suivant nous, rester le moindre doute du long séjour de la mer sur toute l'étendue de la province; mais si on voulait acquérir de nouvelles preuves, il faudrait parcourir les lieux voisins: on y distinguerait, comme nous l'avons fait, ce qui constituait anciennement les côtes de la mer, ses caps, ses promontoires,

(1) Nous en avons déposé au cabinet de Minéralogie des mines à Paris, et nous en conservons plusieurs dans le nôtre.

(2) Antiq. Antverp.

(3) Antiq. p. 110—115.

ses golfes, ses baies, avec leurs entrées et leurs enfoncemens au-dedans de l'ancienne côte élevée. On remarque que cette élévation de terrain n'est pas comme les montagnes ordinaires, dont la déclivité s'étend communément à quelques lieues dans le pays; ici le changement est subit, et l'ascente commence tout-à-coup, comme on le voit presque partout aux bords de la mer. Ce qui peut encore faire connaître l'ancienne côte élevée, c'est la grande différence qui se trouve entre le terrain qui est dans l'intérieur de cette côte, et celui qui est entr'elle et la côte nouvelle; celui-ci étant bas, sablonneux ou marécageux, et l'autre élevé, pierreux, inégal.

Il doit y avoir eu un golfe qui s'étendait jusqu'à Bruxelles, des deux côtés de la Senne, où se trouve présentement l'allée Verte. Le parc, qui est situé à l'endroit le plus élevé de Bruxelles contient, presqu'à sa surface, des pierres nummulaires, des osselets d'étoiles de mer et autres débris de corps marins en abondance (1).

Dans la vie de Saint Rumold, apôtre de Malines, on lit qu'en l'an 700, le flux et le reflux se faisaient sentir jusqu'à Malines qui en a pris son nom (2). Selon Mulbrancq, Malines et Ledone (Lierre), signifient flux et reflux. Verstegen dit que, lorsque l'on creusa le canal de Bruxelles, on y trouva beaucoup de débris et de dépouilles de la mer, entre autres des os de poissons et le squelette d'un hippopotame qu'il nomme l'éléphant marin, et qu'il assure avoir vu lui-même. Il ajoute qu'on y rencontra aussi des ancres. On conserve une côte de baleine trouvée auprès de Vilvorde, dans une carrière à plus de 60 pieds de profondeur.

De Vilvorde, la côte élevée se dirige directement vers Cortenberghe, etc., et arrive auprès des portes de Louvain, qui est bâtie sur cette côte et dont les remparts faisaient évidemment partie. A l'est de cette ville, et fort près, il y a eu un

(1) Burtin, Oryctographie.
(2) Maris Linea.

golfe ou enfoncement de la mer qui pénétrait dans cette côte, vers l'abbaye du Parc et le château d'Heverlé. De Louvain, la côte tourne vers le nord jusqu'à Aerschot, de là à Sichem et Diest, et se retourne vers Leeuwe et Borcholen jusqu'à Tongres.

Les monumens historiques et physiques ne laissent aucun lieu de douter que la mer ne soit venue à Tongres et n'ait couvert tout le pays intermédiaire. Cette ville a été autrefois célèbre et capitale de tout le pays d'alentour, sous le nom d'*Atuataca*, *Atuatica*, ou *Tungrensium civitas*; c'est le sentiment de Cellarius, de Danville et des auteurs les plus judicieux qui, d'après César, Pomponius Mela et quelques autres anciens, soutiennent que Tongres est la même ville qu'Atuataca.

Dans le neuvième siècle, les Normands, après avoir détruit le *Castrum Antverpiense* et *Turninum* (Deurne), remontèrent l'Escaut et s'y rendirent par eau. Hubert Thomas, secrétaire d'état de l'électeur Frédéric, comte Palatin du Rhin, dans sa description du pays de Liège, dit expressément que la mer venait autrefois jusqu'aux murs de Tongres, et qu'on y voyait encore, de son temps, de grands anneaux de fer auxquels on attachait les navires.

On ne peut donc douter que tout le pays intermédiaire, Anvers, la Campine, le pays de Breda, Bois-le-Duc, Horne, etc., n'aient fait partie de la mer. Mais comment et à quelle époque a-t-elle abandonné un espace de terrain aussi étendu? Le silence de l'histoire rend ces questions presqu'insolubles. On ne peut donc que se livrer à des conjectures. La plus vraisemblable nous dirait que la retraite de la mer des côtes des Pays-Bas, et de celles de la France qui les suivent, est due au passage que les eaux de l'Océan septentrional se sont fait entre l'Angleterre et la France, en minant peu à peu l'isthme qui les unissait. Tout prouve que ces deux pays ont été autrefois réunis, et la démonstration s'en trouve dans les observations géologiques de Pennant qui ont constaté que les couches des deux côtes de France et d'Angleterre se correspondent; que la stratification est la même; qu'elle est composée des

mêmes matières et à hauteur égale ; que les angles saillans et rentrans sont partout en regard. Il résulte aussi de ces observations que le détroit ne doit pas son existence à un tremblement de terre. Quant à l'époque à laquelle il a été ouvert, il est impossible de la fixer ; tout ce que l'on sait c'est qu'elle doit être reportée à un temps bien antérieur à l'expédition de César, qui nous le présente tel qu'il est aujourd'hui.

Le pays abandonné par la mer a dû être couvert, en grande partie, par les eaux de l'Escaut et de ses affluens. Les matières qu'ils ont charriées ont comblé les vallées et nivelé le sol ; le volume de ces eaux devait être plus considérable à cette époque où la Belgique était, comme les Gaules, couverte de forêts qui, comme l'expérience le prouve, donnent naissance à la plupart des sources ; le cours de ces rivières devait être aussi plus rapide en raison combinée de la masse des eaux et de la déclivité du terrain. Qu'on se représente donc l'Escaut, la Dyle, la Senne, les Deux-Nèthes, le Schyn, promenant partout leurs eaux vagabondes dont aucun obstacle, aucune digue n'arrêtaient les déviations, les débordemens, refoulés avec impétuosité à chaque marée par une mer voisine, on expliquera facilement comment la province d'Anvers a dû être long-temps sous les eaux fluviales, après avoir été couverte par celles de la mer ; combien le pays a dû recevoir d'exhaussement par les dépôts des rivières, par le détritus des plantes qu'elles nourrissaient, et antérieurement par les sables marins. Tous les auteurs qui ont écrit sur les antiquités du Brabant l'affirment, mais ces faits ne sont pas moins démontrés par ce qui se passe sous nos yeux.

L'Escaut ajoute chaque année, à son lit et sur ses rives, une couche de dépôts qui, en ne l'évaluant qu'à deux lignes par année, présente pour le temps qui s'est écoulé depuis le commencement de l'ère chrétienne, un total de vingt-cinq pieds. Ce calcul n'est pas fondé sur une supposition : il est le résultat d'une vérité de fait qui nous est démontrée par l'existence de deux bancs de coquillages séparés par une couche épaisse de vase, et d'une multitude d'ossemens de grands cétacés qui ont

été découverts à la profondeur de 20 et 30 pieds lorsqu'on a creusé les bassins d'Anvers, et antérieurement dans les fouilles qui ont été faites auprès de Deurne et de Mercxem, et qui s'étendent vraisemblablement fort loin. Les polders nombreux qui bordent les rives de l'Escaut jusqu'à son embouchure, et qui ne doivent leur existence qu'aux matières que ce fleuve a successivement déposées, ajoutent encore à cette démonstration.

Les historiens ne nous ont laissé aucun document sur l'état de la Belgique avant Jules-César; nous voyons dans ses commentaires (1) que ce vaste pays, renfermé entre le Rhin, l'Océan, la Seine et la Marne, formait le tiers de la Gaule; les habitans tiraient leur origine de la Germanie, d'où ils sortirent, selon la conjecture de Cluvier (2), vers l'an 430 de la fondation de Rome.

Les Ambivarites, qui faisaient partie de cette grande migration, occupèrent, d'après les opinions les plus fondées, les environs d'Anvers; et, quoique César ne les nomme pas, ils fournirent vraisemblablement leur contingent à la ligue formée contre ce conquérant, puisque les femmes, les enfans, les vieillards des Nerviens furent alors, par une résolution extrême, envoyés dans des retraites inaccessibles qui, suivant Desroches, étaient situées dans des terrains fangeux défendus par des forêts impénétrables et d'immenses marécages arrosés par la Senne, le Ruppel et l'Escaut. C'était la demeure des Ambivarites, les environs du lieu où fut bâti Anvers.

Après une lutte qui dura dix ans, les Gaules, dont la Belgique faisait partie, furent soumises par César. Ce grand événement eut lieu 51 ans avant J.-C. Les Ambivarites durent, comme les autres peuples, subir le joug.

Octave qui succéda à César, régna après la bataille d'Actium sous le nom d'Auguste et avec le titre d'empereur; il se rendit dans les Gaules, en régla le gouvernement et la constitution,

(1) De Bello Gallico.
(2) German. antiq. lib. 2.

et les divisa en quatre provinces : la Belgique, la Lyonnaise, l'Aquitaine et la Narbonnaise. La Belgique fut subdivisée en trois parties, la Belgique et les deux Germaniques, auxquelles Auguste ajouta, par la suite, une quatrième connue sous le nom de Maxima Sequanarum. Les Ménapiens qui avaient remplacé les Ambivarites, ou dont le nom avait prévalu, étaient une des quatre nations de la seconde Germanique ; ils furent divisés en deux parties séparées par l'Escaut ; ceux qui occupaient la droite de l'Escaut prirent à cette époque le nom de Taxandriens, et s'étendaient sur tout l'espace renfermé entre le Demer et le Ruppel au sud, l'Escaut à l'occident, la Meuse au nord et à l'orient, et dans lequel le territoire qui dépendit par la suite d'Anvers était conséquemment compris. Le gouverneur de la deuxième Germanique résidait à Cologne.

Auguste, voyant que l'immense population des Germains les rendait encore plus redoutables que leurs armes, en fit passer un grand nombre (40 mille, dit Suétone) dans les campagnes désertes situées entre le Rhin, le Vahal et la Meuse : il en peupla aussi les environs de Courtrai, où le nom de Suèves s'est conservé dans les villages de *Sweveghem*, de *Swevereelle*, qui signifient demeure des Suèves, cours des Suèves (1). Il en plaça également sur le territoire d'Anvers : on en trouve la preuve dans la vie de Saint Eloy par Audoen, où il est dit que cet évêque rappela un grand nombre de Suèves de leurs erreurs (2).

La fertilité du sol de la Belgique a dû nécessairement inspirer à ses habitans le goût de l'agriculture ; aussi trouvons-nous dans les ouvrages de César, de Strabon, de Varron, des témoignages qui attestent que, lors de la conquête des Gaules et de la Belgique, les Romains trouvèrent cet art en honneur. Les Ménapiens, qui habitaient les deux côtés de l'Escaut, entretenaient dans leurs vastes forêts des troupeaux de

(1) Bucherius Belg. Rom. lib. 1, cap. 20, n.° 6.
(2) Vers l'an 678.

moutons et de porcs si nombreux qu'ils fournissaient Rome et la plus grande partie de l'Italie d'une quantité considérable de viandes salées et de laine façonnée. Le territoire d'Anvers ne devait pas jouir de ces avantages, car une partie devait être sous les eaux, comme nous l'avons déjà remarqué, et tout ce qui n'était pas inondé ne devait présenter que des bruyères ou des bouquets de bois, puisque ce n'est que dans les septième et huitième siècles que les travaux des habitans ont resserré dans des limites fixes le cours de l'Escaut et des rivières affluentes.

La célèbre expédition de Germanicus contre les nations barbares qui habitaient les contrées situées entre l'Elbe, le Weser et le Rhin, donna, selon le père Boucher (1), beaucoup d'habitans à la Belgique, car la plus grande partie des troupes qui furent licenciées s'y fixèrent. Cet auteur pense qu'un grand nombre de Belges leur doivent leur origine.

Les peuples de la Belgique, désespérés d'avoir perdu leur liberté, ne pouvant supporter le joug intolérable que les gouverneurs romains faisaient peser sur eux, se révoltèrent plusieurs fois ; mais la valeur de leurs adversaires, leur tactique et l'ascendant de Rome l'emportèrent, et la défaite de Florus, leur dernier chef, qui fut obligé de se donner la mort, rétablit la tranquillité dans la Belgique. Corbulon, lieutenant de l'empereur, parvint, par sa sagesse et la vigueur de son administration, à inspirer aux Belges l'amour du gouvernement. Claude acheva d'affermir ce sentiment en leur accordant, par un sénatus-consulte, l'entrée aux honneurs et aux dignités de l'empire. Dès-lors les Belges ne furent plus traités comme des étrangers ; ils furent confondus avec le peuple romain. Toutes les dignités, tous les emplois leur furent communs. Rome compta désormais des Belges parmi ses sénateurs, ses chevaliers, ses consuls, ses préteurs et ses généraux, et les Belges adoptèrent, par une conséquence nécessaire de cette

(1) Bucher. Belg. Rom. lib. 1, cap. 12, n.° 18.

faveur, les mœurs, les habitudes, et même la langue des Romains.

La révolte de Julius Vindex contre Néron troubla un moment la tranquillité de la Belgique. Galba, son successeur, à qui tout faisait ombrage, renvoya dans son pays, sans indemnité et comme suspecte, la cohorte Belgique que les empereurs avaient créée pour la garde du corps, et qui avait donné tant de preuves de fidélité.

Sous le règne de Vespasien, Civilis, illustre Batave, fit soulever ses compatriotes contre les Romains; et, aidé des habitans du pays de Trèves et de plusieurs peuples voisins qu'il avait gagnés, il eut d'abord quelques succès; mais, arrêté par un général envoyé par l'empereur, il fut vaincu, poursuivi et obligé de se soumettre. Cette rebellion fut la dernière, et ce fut sous Vespasien qu'on vit la fin de ces sanglantes conspirations dont plusieurs avaient été préparées et exécutées dans les deux Germaniques dont la Belgique faisait partie. On a vu ci-devant que les Taxandriens, qui habitaient le côté droit de l'Escaut, étaient dans la seconde Germanique; ils avaient conséquemment pris part à ces rebellions.

Les recherches de M. Heylen (1), doyen du chapitre de Lierre, de M. de Bast, chanoine de Gand (2), et de Bergier (3), ont prouvé le séjour des Romains dans l'ancienne patrie des Ménapiens et des Morins. Les Belges restèrent confondus dans le nombre des nations asservies sous le joug général, et partagèrent le sort des peuples sur lesquels pesait l'empire romain.

Au commencement du troisième siècle, une multitude de Germains vint désoler la Belgique, mais elle fut rejetée au-delà du Rhin.

Vers l'an 240, les Francs, dont le nom paraît pour la première fois dans l'histoire, et qui étaient établis en différens lieux et sous divers noms de tribus, entre la mer Baltique et

(1) Mémoires de l'Académie de Bruxelles, tome 4, page 405.

(2) Antiquités de Flandres.

(3) Chemins de l'empire, tome 1. page 527.

le Rhin, passèrent ce fleuve, et furent défaits par Aurélien qui les contint pendant son règne. L'interrègne qui suivit sa mort réveilla leur avidité ; ils pénétrèrent en l'an 275 dans les Gaules où ils surprirent soixante-dix villes, et portèrent partout où ils passèrent le carnage et la désolation. Probus, parvenu à l'empire, reprit leurs conquêtes et leur butin, leur tua quatre cent mille hommes, fit une quantité considérable de prisonniers dont il transféra une partie dans la grande Bretagne, et l'autre sur les bords du Pont-Euxin.

Cependant, depuis cette époque, les Francs étendirent insensiblement leurs établissemens, d'abord sur la rive gauche du Rhin, et ensuite dans la Gaule et même dans la seconde Germanique (1). Réunis aux Saxons et à d'autres peuples voisins, ils ne cessèrent d'inquiéter par leurs incursions les frontières de l'empire, et par leurs vaisseaux les côtes de la Belgique. Carausius, chargé de défendre les unes et les autres, conçut le projet d'enlever l'empire à Dioclétien. Aidé des Belges chez lesquels il avait pris naissance, ayant gagné les troupes qu'il devait combattre, il prit le titre d'Auguste, s'empara de Boulogne (*Gesoriacum*), et se retira dans la seconde Bretagne où il exerça le pouvoir souverain.

Constance Chlore César ayant été chargé, en l'an 293, de l'administration des Gaules, reprit Boulogne sur Carausius, reconquit la Batavie et la Zélande avec les parties de la Gueldre et du Brabant voisines de ces contrées, dont les Francs s'étaient emparés sous Maximien; il transplanta un grand nombre de leurs habitans sur les terrains déserts d'Amiens, Beauvais, Troyes et Langres (2). Il fit bâtir, sur les fontières et à l'embouchure des fleuves, des forteresses pour contenir les peuples conquis et arrêter les incursions des barbares. C'est à cette époque qu'on peut avec beaucoup de vraisemblance fixer la fondation d'Anvers. L'Escaut, qui offrait une entrée facile dans

(1) Tables de Conrard Peutinger.

(2) Eumen. in paneg. Hist. des Empereurs par Tillemont, tome 4. première partie.

toutes les contrées situées près de son cours, et dans celles que, depuis son embouchure jusqu'à Tongres, il couvrait à chaque marée, concurremment avec ses affluens; l'Escaut exigeait, pour la sûreté de ces contrées et même de celles de l'intérieur, des forteresses dont les garnisons pussent arrêter l'ennemi et même le repousser. Constance Chlore n'aura pas négligé une précaution aussi importante, aussi nécessaire; il est donc plus que probable que le *Castrum Antverpiense* lui doit son origine. Cette probabilité devient presque une certitude si on considère l'état du pays à cette époque, tel que nous l'avons présenté ci-devant (1). Cette forteresse devait être en même temps un asile pour les habitans des campagnes, et une protection pour les navigateurs. Il paraît certain qu'ils en profitèrent puisque, quatre siècles après, la population fut assez nombreuse pour que Saint Amand y fît bâtir une église.

Les Francs, qui avaient été contenus sous le règne de Constance, méprisant la jeunesse de Constantin son fils, se répandirent de nouveau dans la Belgique. Le prince irrité fondit à l'improviste sur cette horde dont il fit un affreux carnage; tous ceux qui tombèrent entre ses mains, les enfans, mêmes, furent livrés aux plus cruels supplices. Il donna à Trèves un spectacle horrible en faisant exposer les prisonniers avec deux de leurs rois aux bêtes féroces.

Ces peuples indomptables, toujours repoussés, jamais réduits, se répandirent en 341 dans la Belgique. Constant fut obligé d'accourir de l'Italie dans les Gaules, où il leur livra une grande bataille dont le succès fut incertain; un second combat, qu'il livra l'année suivante, eut une issue plus favorable: les Francs furent battus, mais ils ne furent pas domptés. Le seul avantage que Constant retira de sa victoire fut de forcer les Francs de signer un traité de paix et d'alliance avec les Romains en 342.

Cette paix forcée ne fut ni sincère, ni durable; les Francs,

(1) Voir notre Almanach d'Anvers année 1808, page 333 et 358.

ayant attiré dans leur parti les Saxons et les Allemands, vinrent infester toutes les Gaules ; ils prirent et détruisirent Cologne, ruinèrent 50 villes sur le Rhin, massacrèrent une partie des habitans, en enlevèrent une autre, et emportèrent un immense butin. Des bords du Rhin aux rives de l'Océan, les barbares exercèrent leurs horribles brigandages, et les malheureux habitans qui avaient pu échapper gémissaient sur les débris fumans de leurs remparts et de leurs habitations. La Belgique éprouva conséquemment toute leur fureur.

Julien, qui était à Vienne, apprenant ces nouvelles, se rendit à Autun attaqué par les barbares ; de là il passa à Auxerre, à Troyes, et enfin à Reims où son armée l'attendait ; il marcha pour délivrer Strasbourg, Worms, Mayence et plusieurs autres villes qui étaient tombées au pouvoir des barbares ; il s'empara de Brumt et de Cologne, mit les barbares en fuite, leur fit pendant quatre ans une guerre dont le résultat fut la soumission des chefs des Saliens qu'il appelle les premiers de tous les Francs, et de ceux des Allemands. La Belgique fut délivrée de ces barbares.

Julien passa l'hiver de l'année 360 à Paris, où les légions gauloises, composées en grande partie de Belges, l'élevèrent sur le bouclier et le proclamèrent Auguste. Il employa cette année et les deux suivantes à soumettre les peuples allemands voisins des frontières qu'ils avaient si souvent franchies.

Il tenta en 363, contre les Persans, une grande entreprise dont le but était de venger sur Sapor, leur souverain, les outrages faits au nom Romain. Les Belges, qui avaient contribué à élever ce prince à l'empire, le suivirent dans cette expédition où il périt.

La Belgique fut encore, en 370, sous le règne de Valentinien, envahie momentanément par les Saxons, mais ils furent tous détruits par Severus qui leur avait accordé une trève, et qui profita de la sécurité qu'elle leur avait inspirée, pour les attaquer dans une embuscade. D'autres barbares furent également défaits par Valentinien ou par ses lieutenans. Ce prince, après avoir rappelé la paix, et rétabli la tranquillité dans la Belgique,

voulut y ranimer l'industrie et y vivifier le commerce ; c'est en effet sous son règne que ce pays était dans l'état le plus florissant et que le commerce y reçut un grand accroissement.

Les Huns et les Vandales, vomis par l'Asie, se jetèrent sur l'Allemagne, et pénétrèrent dans la Belgique où ils dévastèrent la ville de Tongres, qui, dès ce temps, était, au rapport d'Ammien, une cité vaste et populeuse.

Les Francs, profitant de ces circonstances où les embarras que les barbares suscitaient à l'empire, rendaient leurs services nécessaires, prenaient insensiblement une grande influence et un puissant ascendant sur cet empire chancelant. Les uns étaient établis dans la Belgique où ils étaient passés sous la domination romaine ; les autres, restés en Germanie, avaient contracté des alliances avec ce peuple conquérant, et beaucoup, parmi ces deux fractions, parvenus aux premières dignités de l'empire, prêtaient leurs secours aux Romains contre ceux qui l'attaquaient ; mais ce secours devint enfin funeste aux premiers, car les Francs se formèrent à leur discipline, à leur tactique, qui furent les instrumens dont ils se servirent pour renverser le colosse dont ils avaient été les soutiens.

C'est en 392 que Zozime fait paraître Arbogaste né dans la *Campine* : il était, suivant quelques auteurs, Ménapien, Ripuaire ou Arboriche. L'empereur Théodose l'avait appelé à son service. Il fut élevé à la dignité de Préfet du Prétoire pour avoir défait et tué Victor, fils de Maxime, contre lequel cet empereur l'avait envoyé. Ce Belge acquit une si grande autorité sous Valentinien, que ce prince ne fut, pour ainsi dire, que son second. Arbogaste l'engagea dans une guerre contre les Francs pour satisfaire la haine qu'il portait à Marcomir et Sunnon, leurs rois. Il ne voyait qu'avec le plus grand dépit ses compatriotes jouir de l'autorité souveraine ; cette guerre n'ayant pas été heureuse, Valentinien lui ôta la charge de général de ses armées. Arbogaste s'en vengea en le faisant étrangler par les eunuques qui lui étaient dévoués. Le meurtrier éleva à l'empire le rhéteur Eugène, sous le nom duquel il pré-

tendait régner, remporta une victoire contre Théodose ; mais ayant ensuite été battu, et ayant appris qu'Eugène, fait prisonnier, avait péri par ordre de l'empereur, il prit la fuite, et n'échappa au supplice qui l'attendait qu'en se donnant la mort. Cet événement se passa en 394.

Théodose, paisible possesseur de l'Orient et de l'Occident, mourut l'année suivante, après avoir partagé l'empire entre ses deux fils, Arcadius qui eut l'Orient, et Honorius à qui il donna l'Occident. Ce fut sous le règne de ce faible empereur, au milieu de la guerre civile, et de celle que lui firent les barbares, que les Belges formèrent et exécutèrent le projet de se soustraire à la domination romaine. Pour y parvenir plus sûrement, ils firent avec les Francs une association que Zozime et saint Jérome fixent à l'an 409 environ.

Cette association commença par les Bataves, les Sicambres, les Ménapiens, les Ripuaires, les Pémanes, les Taxandres, qui habitaient les environs d'Anvers, les Eburons et les Tongres. Les Arboriches qui, suivant l'opinion la plus probable, habitaient le Brabant, les pays voisins, une partie de la Flandre, de la Hollande et de la Zélande, et qui avaient d'abord pris les armes contre la confédération des Belges et des Francs, finirent par s'y réunir. Les Atuatiques et les Condrusiens renforcèrent encore cette grande et formidable union, tellement que tous ces peuples ne formèrent plus qu'une même nation qui, sous les rois Francs, conquit successivement toutes les Gaules. Dès-lors la Belgique fit partie de la monarchie française qui avait pris naissance chez elle (1).

Nous avons donné un aperçu des événemens arrivés dans la Belgique et dont l'histoire fait mention, parce que la province d'Anvers, sans en avoir été précisément le théâtre, y a nécessairement participé, qu'ils ont exercé une influence ou passagère ou permanente sur ses habitans, et qu'ils nous ont paru devoir compléter le tableau de son ancien état.

LE POITTEVIN DE LA CROIX.

(1) Histoire générale de la Belgique par Dewez, tome premier.

# VOYAGES ET AVENTURES

D'UNE

# TOISON HOLLANDAISE.

On était au commencement de cette belle et douce saison où les riches plaines de la Frise, délaissées par les eaux, se colorent de ces teintes vert tendre si réjouissantes à voir, et se couvrent de troupeaux qui sont pour le pays la source d'un immense revenu. Là paissaient de blanches et grasses brebis; près d'elles ruminaient de grandes vaches au front large et à l'œil hébété; plus loin folâtraient de jeunes chevaux aux jambes minces et à la queue flottante que, plus tard, les maquignons de Gand devaient leur mutiler pour complaire aux anglomanes. Et pour gouverner toute cette population insoucieuse de nos misères, quelques *schaap-herder* bien lourds, bien flegmatiques, bien empêtrés dans leurs casaques de *cotting*..... Ce ne sont pas ces bergers là qui ont servi de modèles à Florian et à madame Deshoulières.

Parmi toute la gent bêlante des environs de Lewarden, le plus beau mouton, sans contredit, c'était Blyff. Blyff naguères joli petit agneau, bien nourri, bien lavé, bien caressé par Mitje Ploeg, la fille unique de Heyndrickx Ploeg, petit fermier, pas trop riche, mais honnête, simple et probe comme on l'est encore dans quelques cantons de la vieille Hollande. Quoique grandi et grossi, Blyff était toujours le favori de sa

gentille maîtresse. Elle ne pouvait plus l'emporter dans ses bras en courant, la folle jeune fille, à travers les prairies toutes blanches de marguerites ; mais, devenue aussi plus formée et plus raisonnable, Mitje s'asseyait sur le gazon, et Blyff accourait de lui-même baiser les mains de la fille de Ploeg ; et ces douces mains se jouaient dans sa toison qui était de plus en plus soyeuse, blanche et fine.... et cela rendait Mitje toute rêveuse ; car Mitje avait dix-huit ans et personne encore ne s'était aperçu qu'elle fût jolie ; son beau mouton seul semblait l'avoir deviné.

Mais le père Ploeg, qui ne rêvait jamais, lui, donna un matin l'ordre de tondre tous les individus composant son troupeau, sans excepter le pauvre Blyff de cet arrêt fatal. L'excepter? au contraire : la beauté de sa laine était un motif pour le déshabiller jusqu'à la peau. Mitje en pleura de grosses larmes. C'était chose triste, en effet, de voir ainsi son chéri mis à nu ; et puis il y avait dans le frôlement de sa blanche toison une sorte de magnétisme dont la jeune fille ressentait l'effet sans pouvoir se rendre compte de la cause.

Et cette pauvre toison, jusqu'alors entretenue avec tant de soin, que va t-elle devenir, séparée de celui qui se montrait si fier de la porter et de celle qui, seule au monde, lui avait voué une affection vraiment désintéressée ?

Ici commence une série d'aventures qui paraîtront merveilleuses à quelques-uns, car elles demandent, pour être bien comprises, un esprit méthodique, réfléchi et accoutumé à méditer sur les plus hautes questions d'économie politique. Ce n'est point un roman que j'écris, mais une histoire très-véridique et très-instructive surtout. Il ne m'a point suffi pour la faire de tailler ma plume et de dire : — Voyons, qu'est-ce que je vais écrire aujourd'hui ? — Oh ! non, on ne traite pas ainsi de tels sujets ! — Quand on en a conçu l'idée, on la mûrit longuement, on l'étudie, on la travaille, on s'entoure de tous les documens nécessaires pour ne pas rester en che-

min; et puis, quand on est complétement approvisionné, on marche. — Marchons.

Il y avait peu de jours que la toison de notre ami Blyff était confondue parmi celles de ses frères et sœurs dans le magasin de Heyndrickx Ploeg, lorsqu'un riche fermier du voisinage, qui s'occupait en grand de cette branche de commerce, vint visiter ce magasin et faire emplette de tout ce qu'il renfermait. Ce riche voisin était Isaac Kockx, digne enfant d'Israël, qui portait un bonnet de laine grasse, une large culotte de matelot et qui donnait à chacun de ses enfans une tonne d'or pour cadeau de noces. Le marché ne fut pas long à conclure, parce que, malgré sa qualité de Juif, Isaac était rond en affaires.— Le prix convenu à 32 *stuyvers* le kilo. (en argent de France, 3 fr. 38 64/000), l'acheteur prit livraison. La toison blanchette pesait pour sa part 4 kilo., de sorte qu'à son entrée dans le commerce la voilà qui vaut déjà, cette chère amie, toute naïve qu'elle soit et *sortant*, comme disent les classiques, *des mains de la nature*, la voilà, dis-je, qui vaut déjà 13 fr. 54 497/000. Elle vaudrait plus encore si elle était seule; mais, jetée dans la foule et estimée au prix moyen, tout le désavantage est de son côté. Que d'hommes de mérite sont *facturés* dans le monde comme notre toison!

Tout le temps qu'elle passa chez le Juif elle s'ennuya beaucoup. Elle, accoutumée à bondir, à folâtrer, à s'humecter en jouant de la douce rosée du matin, se trouver tout-à-coup renfermée dans une grande pièce obscure et laide! Elle y souffrait horriblement du défaut d'air, et faisait des vœux continuels pour sortir de sa prison. La pauvrette ne savait pas ce qu'elle désirait et de combien de tribulations sa vie devait être semée!

Un jour (c'était, je me le rappelle, un vendredi), les portes du magasin s'ouvrirent avec fracas. Plusieurs étrangers venaient pour y faire leur choix. Ils parlaient haut, se donnaient beaucoup de mouvement et baragouinaient en mauvais hol-

andais des phrases que le fermier ne comprenait pas plus qu'ils ne s'entendaient sans doute eux-mêmes. Cependant parmi eux se trouvait un gros homme à l'air impassible, qui paraissait tellement étranger à tout ce qui se passait autour de lui qu'on l'eût pu croire sourd et muet. Tout autre que notre innocente toison eût reconnu de suite dans ces voyageurs si bruyans des Français, et dans le taciturne personnage qui les accompagnait, un négociant hollandais entièrement occupé de l'idée qu'il serait bien maladroit si ses compagnons de voyage n'étaient pas bientôt dans la nécessité de passer par ses mains. Un marché important était près de se conclure lorsque la première heure du soir vint à sonner. Le jour du sabbat était commencé. Aussitôt toutes affaires sont suspendues. Le Juif invite par un signe les étrangers à passer avec lui dans la salle de réunion. Déjà s'y trouvaient assises sept ou huit personnes des deux sexes, toutes de la famille du fermier. Au milieu de la salle était une grande table couverte de mets, car, jusqu'au lendemain à pareille heure, il n'était pas permis aux domestiques de s'occuper même de préparer à manger pour leurs maîtres. Cette journée d'inaction parut bien longue à nos Français ; mais il fallut bien en passer par là. Que l'on juge ensuite de leur mauvaise humeur quand, le dimanche matin, lorsqu'ils voulurent reprendre l'affaire où elle en était restée, le Juif leur répondit avec le plus beau sang-froid que toute sa laine était vendue. En effet, l'homme taciturne avait pris l'avance en donnant de cette marchandise un sou et demi de bénéfice au kilo, au lieu d'un sou que le vendeur pouvait raisonnablement espérer.

Nous abrégerons les détails du voyage que fit notre toison de Lewarden à Kampen, et de ce port à Amsterdam où elle ne demeura guères ; car l'adroit hollandais savait bien que ses compagnons de voyage, piqués du tour qu'il leur avait joué, ne seraient pas venus visiter ses magasins. Il dirigea donc au plus vîte sa cargaison sur la petite ville de Leyden

où déjà le commissionnaire Van Bommel avait reçu de nos Français l'ordre d'achat que ceux-ci n'avaient pu effectuer eux-mêmes.

Huit jours après, la toison du pauvre Blyff, partie de Rotterdam par le bateau à vapeur, voguait à force de roues sur la mer d'Allemagne en destination pour Dunkerque. Ce fut sans émotion, sans souvenirs qu'elle entra dans la patrie de Jean Bart. Que lui importait une gloire qui n'était pas celle de son pays ! D'un autre côté, le changement de lieu n'était pas encore très-sensible pour elle. Le costume et les mœurs des Hollandais, avec lesquels elle avait vécu ou voyagé jusque-là, ne diffèrent pas tellement des mœurs et du costume des marins dunkerquois qu'elle n'ait pu se faire encore illusion sur son exil. L'analogie des deux langues flamande et hollandaise contribuait même à prolonger une trop douce erreur; mais une fois en terre-ferme, et ballotée, tiraillée en cent façons par les hommes de la douane qui parlaient un idiôme étranger pour elle, la pauvre petite tomba dans une tristesse profonde.

Puisque j'ai parlé de la douane, il convient, je crois, de s'arrêter un moment ici pour considérer l'augmentation de valeur acquise par notre toison. Récapitulons : 1 sou et demi au Juif de Lewarden, 1 sou au spéculateur d'Amsterdam, 2 pour cent au commissionnaire de Leyden, 6 pour cent, au moins, de frais de transport et autres accessoires, la voilà maintenant cotée à 3 fr. 91 cent. (on me permettra de négliger les fractions.) C'est sur ce prix, du moins, qu'il faudrait la déclarer à la douane; mais le propriétaire, qui a intérêt alors à déprécier sa marchandise pour se soustraire en partie à ce droit énorme, absurde, monstrueux de 33 pour cent qui pèse sur les laines étrangères, jure ses grands dieux que la sienne ne vaut que 2 fr. 50 cent. : s'il l'osait il dirait moins encore; mais comme il sait qu'un de ses confrères a

récemment été *quarré* (1) à 2 fr. 45 c., la prudence lui conseille de hausser sa déclaration de 5 centimes.

Pendant toutes ces formalités ennuyeuses la jeune toison se mit à réfléchir (n'allez pas rire ; je vous ai prévenu que dans cette histoire il y avait du merveilleux) à réfléchir, dis-je, sur notre étrange politique. « Ces gens-là n'ont pas le sens commun, disait-elle avec une crudité toute néerlandaise, ils ont besoin de nous, puisqu'ils viennent nous chercher si loin à travers mille périls ; nous ne leur suffisons même pas, car beaucoup de nos pareilles sont arrivées quelques instans après nous de ce pays dont j'ai vu de loin les côtes toutes blanches et qu'on appelle, je crois, Angleterre ; ils devraient nous recevoir avec joie et nous ouvrir toutes les portes ; mais point ! On nous arrête à la frontière comme des personnes suspectes. On nous pèse, on nous examine et l'on ne nous permet enfin de passer outre qu'en payant le tiers de notre valeur. Oh ! le drôle de pays ! » Et en parlant ainsi notre toison riait, mais d'un rire de pitié.

Pourtant elle ne tarda pas à se remettre en route, et après un nouveau trajet qu'elle fit par terre cette fois, elle et ses compagnes firent leur entrée dans Tourcoing. La population laborieuse de cette petite ville, à laquelle un chansonnier malhonnête a donné une sorte de célébrité, les vit arriver avec plaisir ; car il y avait là de la besogne à faire et du pain à manger pour quelque temps. « Que vont-ils faire de nous ? » se disait notre pauvre innocente, car elle ne devinait pas encore à quel usage on allait l'employer, et ce n'était pas sans une inquiétude vague qu'elle voyait son nouveau maître, un petit gros homme, rond comme une boule, mais vif et alerte, écrire sur son carnet plusieurs colonnes de chiffres pour arriver à ce résultat que sa laine, rendue chez lui, coûtait (compris

(1) On appelle ainsi en douane retenir une marchandise pour le prix d'une déclaration que l'on suppose frauduleuse.

droit d'entrée, transport et menus frais depuis Dunkerque) 4 fr. 80 le kilo. Dès le même jour elle fut mise entre les mains des *détricheurs* (1) chargés de séparer les différentes qualités, tels que le *gros blanc*, *demi-fin*, *fin*, *fin de lys*, *superfin*, *extrà-blanc*. On apprendra sans doute avec plaisir que la jolie toison de Blyff fut classée sans hésiter dans l'*extrà-supérieur*, distinction à laquelle elle fut très-sensible. Ceci est une preuve qu'il ne faut jamais se laisser décourager par les injustices du public. Le mérite peut rester long-temps perdu dans la foule; mais s'il a foi en lui-même, s'il conserve sa dignité, il se trouve presque toujours quelqu'un qui, à la fin, le découvre et lui tend la main pour le remettre à sa place.

Le lavage ne fit pas éprouver une grande freinte à notre toison, car elle avait été si bien entretenue par Mitje Ploeg qu'elle n'eut guère à perdre que l'excédant de poids provenant de la poussière des magasins, tandis que plusieurs de ses compagnes de voyage laissèrent un quart de leur poids dans le fossé où elles furent rudement battues par deux de ces hommes aux bras grêles et aux épaules voûtées, à qui la bière et l'eau-de-vie donnent une vigueur factice. Après cette opération désagréable, elles furent toutes étendues sur des cordes pour sécher. Depuis qu'elle avait quitté le dos de Blyff, c'était la première fois que notre jeune voyageuse respirait le grand air. Suspendue au-dessus d'un frais gazon, doucement caressée par un léger zéphir, elle oublia son sort pendant une heure et aurait pu se croire encore aux belles plaines de la Frise, si le pays où elle se trouvait maintenant n'eût été entrecoupé de plantis et parsemé d'élégantes habitations. D'un autre côté, la rondeur et la bonhommie d'une partie de la population lui rappelait quelques souvenirs de sa patrie; mais quand elle fut remise aux mains des ouvriers

(1) Par égard pour la vérité de l'histoire, je suis obligé de me servir des termes en usage dans le pays.

peigneurs, c'est alors qu'elle put juger combien les avantages de l'industrie sont tristement compensés par l'abâtardissement de l'espèce humaine. Au lieu de ces figures vermeilles, de ces formes robustes qui distinguent, dans le même lieu, les individus uniquement occupés des travaux de la vie agricole, elle ne vit autour d'elle que des hommes usés à trente ans, des traits décolorés et amaigris, des yeux caves, des poitrines enfoncées d'où sort fréquemment une toux sèche causée par la vapeur du charbon au-dessus duquel ces malheureux sont obligés de travailler constamment; puis de jeunes gens arrêtés dans leur croissance, comme ces boutons de fleurs qu'un ver malfaisant a piqués; des femmes sans grâce, sans fraîcheur, n'ayant de leur sexe que les habits, et encore quels habits!.... La jolie toison éprouvait un violent dégoût à se sentir tirer par les mains sales des *éclaqueurs*, et son chagrin fut au comble quand, fortement imprégnée d'un beurre rance, elle dut passer et repasser à différentes reprises entre les dents aiguës de deux grands peignes d'acier. Si du moins, après cette rude épreuve, elle eût pu retourner sur-le-champ chez son maître et aller cacher sa douleur dans l'obscurité du magasin! mais obligée d'attendre chez le peigneur que sa *resse* (1) fut achevée, elle dût subir encore le spectacle d'une honteuse démoralisation. Elle vit des gens, à peine sortis de la misère cruelle où les avait plongés la stagnation du commerce, ne profiter du retour de l'activité et de l'augmentation de leurs salaires que pour se livrer à des orgies nocturnes, s'abrutir par l'usage immodéré des boissons spiritueuses, et contracter de nouvelles dettes, en attendant que la première crise commerciale les envoie encore mendier quelques pommes de terre à la porte des fermes. Elle les vit, aussi capricieux et insolens qu'ils étaient naguères humbles et soumis, passer des journées entières à jouer aux boules, et quand les boules manquaient,

(1) Quantité de laine que l'on donne à la fois à l'ouvrier peigneur.

les remplacer par des pains ronds, en s'applaudissant de cette idée originale (1). Elle entendit une jeune femme refuser de travailler un lundi, parce que, disait-elle, son mari lui avait promis qu'ils iraient ensemble s'*inroster* (s'enivrer complètement) au *Mont-à-leux* (2). Enfin la vue continuelle de faits du même genre, lui inspira presque de l'horreur pour un monde où l'on décore du beau nom de *prospérité* l'opulence de vingt familles obtenue au prix de la dégradation morale et physique de 10,000 individus.

La *resse* terminée, rapportée, pesée, le petit gros homme de fabricant se remit encore à compter. De 21 kilo. qu'il avait donnés, on lui en rapportait 16 en laine peignée; le reste, ou à peu-près, en *peignons* ou déchets. Cette *resse* lui avait coûté à *détricher* 1 fr. 25 cent., à laver 1 fr., à peigner 8 fr., beurre 2 fr. 15 cent., charbon 40 cent. Il fallut ajouter à ces frais 24 fr. pour la freinte, et en déduire environ 7 fr. pour la valeur des déchets. Puis le dégraissage pour 40 cent., le savon 30 cent., un nouveau lavage 75 cent., quelques menus frais pour sécher 25 cent. Les 16 kilo. coûtaient donc 108 fr. 80 cent., ou 6 fr. 80 cent. le kilo.; mais comme ce prix était celui de toute la partie, qui se composait de différentes qualités, le fabricant dut faire l'application à chacune d'elles d'un prix particulier et avoir égard encore aux frais généraux du commerce, à la patente, à l'intérêt des fonds, aux ports de lettres, au transport de Tourcoing à Amiens où cette marchandise devait être envoyée en consignation, aux 3 pour cent de commission, 3 pour cent d'escompte ou quatre mois de terme; ce qui faisait ressortir l'*extrà-supérieur* à 10 fr. environ, et permit d'espérer 20 pour cent de bénéfice, rè-

(1) Cette espèce de profanation a eu lieu plusieurs fois à Tourcoing pendant l'été de 1833.

(2) Endroit sur la frontière de Belgique, où les ouvriers vont boire du genièvre à meilleur marché qu'en France.

sultat très-satisfaisant sur lequel on ne peut pas toujours compter.

Tandis que nous entassons les chiffres de manière à rompre toute autre tête que celle d'un Tourquennois, notre gentille toison, exposée de nouveau aux rayons d'un beau soleil de juin, semble renaître brillante de jeunesse et de beauté. La neige n'est pas plus éblouissante, la soie n'est pas plus douce: ce n'est plus l'humble villageoise laissant percer involontairement la fraîcheur un peu rude de ses attraits, c'est la grande dame, belle aussi, mais parée, soignée, se divulgant avec art. Elle ne peut se défendre d'un secret mouvement d'orgueil en voyant les regards s'arrêter sur elle et la distinguer parmi toutes ses compagnes. « Ah ! si Blyff me voyait ainsi ! » et la coquette sourit à ce souvenir d'enfance.

Cependant, elle n'était pas au terme de ses aventures. Après ce court moment de triomphe, on l'enferma dans une balle contenant 50 kilo., et, chargée sur une lourde voiture de roulage, elle se remit lentement en route pour l'ancienne capitale de la Picardie. Ce fut là encore un autre monde pour elle. Déposée dans le magasin d'un des principaux commissionnaires, elle vit de jeunes commis aux manières élégantes, une maison montée sur un ton qui sentait le haut commerce; puis aussi, parfois, des paysans du Santerre, fabricans de bonneteries, aux tournures épaisses, aux chaussures lourdes; mais à l'esprit fin et délié en fait d'affaires, de vrais Normands, enfin, sous le costume picard. Elle était trop chère pour ces malins, mais l'un d'eux acheta les déchets qui avaient fait partie de la même expédition, se promettant d'en tirer plus d'avantages. Les balles d'*extrà* furent toutes prises par un riche filateur; ainsi notre toison, en changeant de maître, dut encore changer de forme.

Oh! pour le coup, ce fut une métamorphose complète: divisée en boudins à l'étirage, pressée sous les cylindres du métier en gros, puis sous ceux du métier en fin, elle fut

bientôt convertie en ignobles bobines sans grâce, sans caractère et d'une ennuyeuse uniformité. Si du moins, sous cette nouvelle figure, elle avait pu conserver son individualité ! mais non, dans une énorme caisse pleine de ces bobines, la pauvre toison, divisée en plus de cent fractions, ne pouvait plus se reconnaître elle-même. Avec un peu de penchant à l'orgueil elle eût pu trouver une compensation dans l'augmentation de valeur qu'elle avait acquise; car, en ajoutant à son dernier prix de 12 fr. le kilo. (prix auquel elle avait été vendue au filateur d'Amiens) 4 fr. 82 cent. de façon, ce qui, à 6 c. le numéro, indique suffisamment qu'elle était filée au n.° 36, sa valeur actuelle était cinq fois plus élevée qu'à son départ de Lewarden. Mais cette considération la touchait peu, et l'avenir ne s'offrait à elle que sous les plus sombres couleurs.

La caisse dont elle faisait partie fut bientôt expédiée à Lille et vendue à un fabricant de camelots. Cependant quelques bobines provenant de notre toison demeurèrent à Amiens où elles servirent à compléter une pièce de satin turc. Nous en aurons peut-être quelque jour des nouvelles, ainsi que des *peignons* achetés par le bonnetier picard..... ; mais n'anticipons pas.

Si l'on devait juger des habitans de Lille par ceux entre les mains desquels la toison en bobines était tombée, on s'en formerait une idée assez singulière ; des tournures et des costumes encore à peu près semblables à ceux qui figurent dans certaines charges de WATTEAU ; un langage qui ne diffère pas beaucoup de celui de BRULE-MAISON (1) ; des mœurs qui n'ont pas changé depuis quatre générations ; telle est en trois mots la petite colonie des maîtres *sayetteurs* qui compose aujourd'hui la haute société de la place du *Réduit*. Triste exemple des

(1) Fameux chansonnier lillois.

vissicitudes humaines, cette industrie qui fit, pendant plusieurs siècles, la richesse du pays, est à peine connue hors du quartier où se sont réfugiés ses faibles restes. Les amateurs de vieilles histoires savent seuls qu'au temps des comtes de Flandres, la *sayetterie* était une corporation puissante dont les produits estimés, recherchés dans les trois parties du monde, formaient une branche importante du commerce des Vénitiens; que, plus tard, l'établissement d'une corporation rivale, nommée *bourgetterie*, parce que ses fondateurs étaient des ouvriers venus de Bourges, donna naissance à une émulation dont le résultat fut de porter à un haut degré de perfection les étoffes de laine et soie qui se faisaient dans les deux genres de fabriques. La réunion de la Flandre à l'Espagne, au moment de la conquête de l'Amérique, donna un essor immense à l'industrie flamande. Ses produits, déjà connus sur tous les marchés de la Méditerranée et aux Echelles du Levant, passèrent les mers Atlantiques et allèrent servir à la parure des nouveaux habitans de Mexico et des successeurs des Incas. La prise de Lille par Louis XIV porta un coup mortel à ces manufactures, qui comptaient alors plus de 500 maîtres, dont plusieurs entretenaient jusqu'à 1,200 ouvriers chacun. La fabrication annuelle s'élevait à plus de 300,000 pièces de différentes étoffes. Mais les guerres que la France eut à soutenir, la cherté des vivres et la difficulté de se procurer des soies et des laines d'Espagne et d'Allemagne, engagèrent un grand nombre de ces maîtres à aller s'établir à Gand, à Bruges ou ailleurs, ce qui causa à la ville de Lille des pertes irréparables. Quand on les vit partir ainsi, on s'efforça de retenir ceux qui étaient demeurés par des avantages et des privilèges qui rendirent de la vie à cette industrie mourante. De longs intervalles de paix pendant la durée du dix-huitième siècle, permirent de renouer d'heureuses relations avec l'Espagne, et l'on vit la *sayetterie* et la *bourgetterie* fleurir encore et répandre l'aisance dans ce pays jusqu'en

1790, époque de la suppression de tous les corps de métiers. On n'en continua pas moins, pendant quelques années, à fabriquer à Lille certaines étoffes de laine qui trouvaient toujours en Espagne un débouché certain ; mais les événemens de Bayonne en 1808, l'invasion de la Péninsule, et les malheurs dont elle fut le théâtre, en fermant ce débouché, complétèrent la ruine d'une branche d'industrie qui n'est plus aujourd'hui exploitée que par six fabricans, qui n'occupent qu'un très-petit nombre d'ouvriers.

Ce fut donc chez ces bonnes gens, vieux débris d'une autre Carthage, que notre toison alla subir une nouvelle métamorphose. La voyez-vous roulée en longs filamens autour d'un gros cylindre en bois, et se déroulant avec lenteur pour passer au travers d'un *rot* composé de petites bandes de roseaux, tandis que la navette passe et repasse, que la chaîne et la trame se croisent, que la pièce de camelot se fait? J'ai tort pourtant de dire la pièce, car le fabricant, trouvant des différences dans la qualité de ses bobines, avait mis à part les plus belles pour en faire une coupe de premier choix, et la pauvre toison eut du moins la consolation d'éviter un mélange qui eût été fâcheux pour son amour-propre.

Elle n'était pas encore détachée du métier qu'une figure de connaissance parut un jour dans l'*ouvroir* de son fabricant. C'était le petit gros homme de Tourcoing qui venait faire ses achats; car son commerce avait deux objets : la peignerie des laines et l'exportation des camelots.

— » Qu'est-ce que cette coupe? — C'est du *superfin extrà*, mon camarade ; il n'y en a pas de pareil dans tout le *Réduit*. — Bah ! tu dis toujours la même chose. Combien sans surfaire? — 55 patars (1), tout au juste. — Tu veux rire? c'est 50? — Non, en conscience. » Après de longs débats, le marché fut conclu à 52 patars.

(1) Le *patar* est une ancienne dénomination encore en usage à Lille pour certaines marchandises. Il compte pour 15 deniers tournois.

La coupe contenait 28 aunes de Lille (1), elle valait donc 91 livres, ou 89 fr. 87 c. 1/2. Quelques jours après, elle fut envoyée chez le teinturier, et, de blanche qu'elle était en y entrant, elle en sortit noire, la pauvrette; mais d'un beau noir, qui n'eût pas dû lui laisser regretter sa blancheur, un peu ternie par le travail du tisserand; cela ne l'empêcha pas de s'affliger profondément d'une opération qui ne lui laissait plus la moindre apparence de sa nature primitive.

Elle s'attendait à retourner à Tourcoing, chez son ancien maître; mais telle n'était pas sa destination. Elle passa d'abord par les mains du plieur, de l'emballeur, des douaniers..... car, pour sortir de France, il fallait encore se soumettre à la visite de ces messieurs. Cette fois, du moins, ce n'était pas pour payer; mais, au contraire, pour recevoir; oui, pour recevoir la prime que le gouvernement accorde à la sortie des étoffes de laine fabriquées en France. C'est une espèce de restitution pour l'énorme droit que paient les laines brutes à l'entrée; mais le consommateur étranger jouit seul de cette restitution.

Cependant notre Tourquennois calculait encore (c'était dans sa nature de calculer toujours) qu'en ajoutant aux 89 fr. 87 c. 1/2 repris plus haut, 3 fr. pour teinture et apprêt, 1 fr. pour pliage et emballage, puis le transport à Dunkerque, la mise à bord et autres menus frais; mais en déduisant 7 fr. 80 c. pour la prime, à raison de 260 fr. les 100 kilog., son camelot ne lui coûtait que 3 fr. 8 cent. l'aune.

De son côté, la coupe de camelot, que je n'ose plus appeler toison tant elle était défigurée, ignorait les nouveaux projets formés sur elle, et ce fut avec une étrange surprise qu'elle se revit sur la route de Dunkerque, qu'elle entra pour la seconde fois dans cette ville, qu'elle reconnut le bateau à vapeur qui l'avait amenée en France, et qu'elle se sentit

(1) L'aune de Lille, semblable à celle de Hollande, est égale à 69 centimètres.

voguer dans la direction du pays qui l'avait vu naître. Oh! combien les premiers jurons hollandais qui retentirent autour d'elle lui parurent doux à entendre!....

Après une courte traversée, elle arriva à Rotterdam. Le gros homme de Tourcoing se trouva presqu'aussitôt qu'elle dans cette ville et acquitta le déchargement, le fret, le droit d'entrée, les 13 pour °/₀ de syndicat et quelques petits frais, formant le tout une somme de 55 fr. pour 800 aunes, laquelle, répartie sur notre coupe de 27 aunes, l'augmentait de 1 fr. 90 c., et la fit ainsi ressortir à 3 fr. 15 c. l'aune.

Le bon Tourquennois, aussitôt ces formalités remplies, se mit à courir de ville en ville et de boutique en boutique, pour revoir ses anciennes connaissances ou en faire de nouvelles; réclamant de vieux soldes ou n'en parlant pas, selon le plus ou moins d'espoir qu'il avait de faire affaire; menaçant celui-ci de poursuites pour un refus de marchandises, reprenant gracieusement à celui-là une pièce laissée pour compte et rendant en échange une autre pièce refusée ailleurs; recueillant les commissions, tantôt à force d'importunités, tantôt par une affectation de bonhommie, selon le caractère des pratiques, faisant enfin son état en vieux routier qui en connaît toutes les finesses. En passant à Lewarden, il ne pouvait manquer de voir la maison Van Groeningue en Zoon, avec laquelle il était lié depuis plus de dix ans. Sa commission annuelle l'attendait : six pièces de camelot dans les qualités moyennes; il aurait pu les emballer d'avance, tant le grave Hollandais était réglé dans ses demandes. Pour cette fois, cependant, il laissa fléchir la rigueur de ses principes en faveur de la coupe *fin-superfin-extra-superfin* (car les Tourquennois ne sont pas avares d'épithètes pompeuses pour faire valoir leurs marchandises) et il consentit à la prendre, en sus de ses six pièces, au prix élevé de 38 sous.

Quand vint le mois de Mars, époque à laquelle commence la vente pour les habitans de la campagne, Madame Van Groeningue vit arriver dans son magasin une affluence de

chalands attirés par la bonne qualité de ses étoffes. Parmi ces figures rondes et charnues à qui la marchande souriait d'un air affable, elle reconnut un jour une de ses anciennes connaissances et des nôtres. « En vérité, maître Ploeg, je « vous croyais mort. Il y a bien quatre ans, oui, vraiment, « quatre ans à la pâque fleurie, que vous n'avez pas mis le « pied chez moi, et pourtant la coupe de fin camelot que « je vous ai vendue alors a dû faire un bon usage à Madame « Ploeg. A propos comment se porte cette chère dame? -- Elle « est morte. -- Ah ! mon Dieu ! que me dites-vous là ! et « votre jolie petite fille ? -- La voilà. » Mitje, qui s'était tenue derrière son père, rougit et fit un petit salut. « Com- « ment donc, mais c'est une grande demoiselle, pour qui « vous venez, je le vois, faire des emplettes dans mon « magasin ; c'est agir en bon père, maître Ploeg ! et je vais « avoir l'honneur de vous servir en ami. » Heindryckx Ploeg, que ce bavardage commençait à impatienter, se hâta de dire qu'il voulait pour sa fille une belle *falie* (1). Et tout aussitôt on déroula devant eux plusieurs pièces d'étoffes noires qui ne purent leur convenir. L'adroite marchande avait réservé, comme on dit, pour la bonne bouche la belle coupe de camelot provenant, sans qu'elle le sut, de cette jolie toison que Mitje Ploeg avait autrefois pris tant de plaisir à soigner ! Décrire maintenant l'effet de cette rencontre, c'est ce que je n'oserais entreprendre. Il est, dans la nature, des phénomènes qu'il faut se borner à constater. Si je vous disais que, par des affinités inconnues, Mitje Ploeg éprouva, au premier abord, un désir irrésistible de posséder la totalité de la coupe d'étoffe exposée à ses yeux, que sa main ne se lassait pas de passer et repasser sur ce tissu laineux qui, lui-même, semblait bondir d'aise au toucher de cette douce main, vous ririez..... et moi aussi.

---

(1) Espèce de mante fort en usage en Hollande.

Je me contenterai donc de vous apprendre que maître Ploeg, cédant au caprice de sa fille, acheta les 27 aunes de camelot au prix de 40 *s. Vers.*, ce qui faisait 54 florins d'Hollande, ou 114 fr. 28 c. 6/10 ; qu'en sortant de chez Van Grechingue il choisit, dans la boutique d'un marchand de bonneterie, encore à la prière de sa fille, trois paires de bas de laine à 1 fl. 1/2 ; qu'il ne put refuser enfin à cette insatiable *demandeuse* deux paires d'élégants souliers en satin turc, fabrique de France, à 2 florins ; que, par une suite de ces affinités incompréhensibles dont je parlais tout à l'heure, les trois paires de bas provenaient justement des déchets de notre toison emportés d'Amiens par le bonnetier picard, et les souliers de ces deux ou trois bobines tombées dans les mains du fabricant de satin turc. J'ajouterai, car il ne faut omettre aucune circonstance, que, lorsque Mije fut revêtue de ces divers objets, elle éprouva un contentement dont elle ne pouvait se rendre compte, et que le beau mouton Blyff, paré d'une autre toison non moins belle que la première, sembla prendre plaisir à venir se frotter doucement contre la *falie* de sa jolie maîtresse et à baiser ses petits souliers. Savait-il.....? peut-être.....!. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

J'ai prévenu en commençant cette histoire véridique, que j'avais des choses merveilleuses à conter. Eh ! n'est-ce pas merveille, en effet, que cette suite d'aventures dont le résultat le plus clair est qu'un bon Hollandais a racheté 132 fr. 37 c. 1/2, la toison qu'il avait vendue 13 fr.....? Qui ne croirait qu'une fée toute-puissante a présidé à la répartition entre différens peuples de ce produit ainsi décuplé ? et qu'elle s'est chargée de le faire servir : 1°. à la subsistance de cent familles ; et ce nombre n'est pas exagéré si nous comptons les bateliers et les marins hollandais qui ont transporté notre toison de Lewarden à Kampen, à Amsterdam, à Leyden, à Rotterdam et à Dunkerque ; les voituriers français qui

l'ont conduite de ce port à Tourcoing, de Tourcoing à Amiens, d'Amiens à Lille, et de Lille à Dunkerque; et les ouvriers qui l'ont détrichée, lavée, peignée, filée, tissée, teinte, pliée, emballée, chargée, déchargée, embarquée et débarquée; 2°. à augmenter la fortune de neuf commissionnaires, de six fabricants et de trois spéculateurs, ou à leur fournir les moyens de se donner d'élégantes voitures, de meubler de riches appartemens, d'établir leurs fils, et de doter leurs filles; 3°. à contribuer, par les droits de douane, aux dépenses de deux états, à nourrir des légions d'employés, d'administrateurs, de magistrats, de directeurs généraux, de ministres, à solder, enfin tout-à-la-fois, et l'armée qui a si glorieusement pris la citadelle d'Anvers, et la garnison qui l'a si courageusement défendue!

Oui, vraiment, il y a de la féerie dans tout cela, et la fée s'appelle..... INDUSTRIE.

BRUN-LAVAINNE.

# LETTRE DE LOUIS

## DAUPHIN DE VIENNOIS,

*Aux mayeur, Echevins, Bourgeois et Manans de la ville de Lille.*

Loys ainsné filz du Roy de France Duc de Guienne Daulphin de Viennois A noz bien améz les eschevins bourgois manans et habitans de la ville de Lille, salut et dilection.

Il est venu à nostre congnoissance que en plusieurs parties de ce Royaume ont esté semées par aucuns mal instruis de la vérité daucunes choses avenues le venredy après Pasques deurenièrement passées et aucunes autres journées ensuivant que nous avions fait savoir par nos lettres a aucuns des seigneurs du sang et lignage de monseigneur et du notre et autres que noz chers et bien améz les prévost des marchans eschevins bourgois et habitans de la ville de Paris nous tenoient en oppression en icelle ville et nous faisoient plusieurs autres oultrages violences et desplaisirs et que par icelles lettres nous les avions requis et requerions de nous venir oster et mettre hors des violences et desplaisirs que avions en ce que dit est. Et combien que plusieurs peuent avoir cuidie que des choses dessus dites nous avons eu aucune desplaisance. Toutes voies considere quelles ont este faites pour le bien de mondit seigneur de nous de justice et de la chose publique de ce royaume comme nous sommes bien informéz et que chascun puet apparcevoir par les choses qui sen sont ensuies nous en avons esté et sommes

tres contens. Pourquoy nous voulans et desirans la verite desdites choses estre sceue et notiffiée à un chascun vous signifions et faisons savoir que de la matière dessus dite ne de ses dependences, oncques ne rescripvimes ne faismes rescripre à personne quelconque du lignage de mondit seigneur ne du nostre ou autre. Et se aucunes lettres en avoient este escriptes ou envoyées nous vous certiffions quelles ne procédèrent oncques de notre conscience sceu voulente ou consentement. Mais au contraire nous affermons que les dessusdiz de ladite ville de Paris avons en notre très bonne grace et spéciale recommandation, tant pour ce que dit est comme pour les autres bons grans et espéciaulx services par eulx fais et quilz font à mondit seigneur et à nous ; et pour la grant et bonne voulente que nous avons apparceu et de jour en jour apparcevons, quils ont à mondit seigneur à nous et à la chose publique de ce Royaume, Donné à Paris le XIIII^e jour de juing l'an de grace mil quatre cens et treze,

Par monseigneur le Duc et Daulphin en son conseil auquel messeigneurs les ducs de Beury et de Bourgogne le connestable, larcevesque de Bourges lévesque de Tournay le chancellier de Bourgogne Messire Charles De Savoisy Les Sires de la Viezville, De Chambrillac et plusieurs autres.

Loys.

Naplet.

Le titre que nous venons de transcrire se trouve dans les archives de la ville de Lille. Il est en parchemin un peu froissé. Le sceau du Dauphin, qui y fut apposé, en cire rouge, ne s'est pas conservé intact ; mais, sur la moitié qui reste, on voit ce prince à cheval, dans la position d'un guerrier qui assène un coup de sa lourde épée. Ce sceau doit être extrêmement rare, attendu le peu d'actes émanés du prince qui y est représenté.

Les insultes, auxquelles il est fait allusion dans cette pièce, sont décrites ainsi dans la chronique de Monstrelet.

«..... Si fut assez brief faicte une grant assemblée de communes de Paris, avec lesquelz allèrent messire Elion de Jacqueville lors cappitaine de Paris et aucuns autres des gens du duc de Bourgongne et tous ensemble allèrent devant ladicte Bastille, et tant firent quilz eurent en leurs mains le dessusdit Messire Pierre des Essars et son frère Anthoine et les menèrent prisonniers au Chastel du Louvre, et depuis furent menez au palais et après ces besongnes acomplies les dessusdictes communes de rechief se assemblèrent jusques au nombre de six mille ou environ soubz lestandart dudit Jacqueville avec lesquelz se adjoingnirent Messire Robinet de Mailly, Messire Charles de Lens et plusieurs autres hommes d'armes de lhostel du duc de Bourgongne, et tous ensemble environ a dix heures du matin allèrent eulx mettre devant lhostel du duc dAcquitaine (1) et estaient les principaulx esmouveurs dicelles communes Jannot Caboche escorcheur de vasches au Maisiel sainct Jacques, Maistre Jehan de Troyes surgien (2) à Paris et Denisot de Chaumont, lesquelz entrèrent dedans lhostel et allèrent audit duc dAcquitaine disant en cette manière. Nostre tres redoubte Seigneur voyez cy les parisiens non pas tous en armes qui de par ceste bonne ville de Paris pour le bien de vostre père et de vous requierent que on leur livre aucuns traystres qui sont en vostre hostel de present. A quoy ledit Duc respondit par grant fureur que ce nappartenoit pas a eulx, et aussi quil ny avoit nulz traystres en son hostel. Auquel ilz dirent que sil les vouloit bailler que il les baillast ou si non en la presence de son visage ilz les prendroient et pugniroient selon leurs demerites, et entretant le duc de Bourgongne et le duc de Lorraine sourvenans y alla aucuns desditz parisiens et entrerent dedans ledit hostel, et de fait prindrent Maistre Jehan

(1) Le Dauphin, duc de Guyenne.
(2) Chirurgien.

de Vailly Chancellier nouvel dudit Duc, Edouard duc de Bar Cousin germain du Roy, Messire Jacques de la Riviere, les deux filz du Seigneur de Boissay, Michiel de Vitry et son frere, les deux filz Messire Regnault Denguyennes, les deux freres du Maisnel, les deux de Geremmes et Pierre de Naisson, et adonc ledit duc dAcquitaine voyant en sa presence estre fait ung tel oultrage gecta ses yeulx devers le duc de Bourgongne et par grant courroux luy dict, Beaupère ceste mutation mest faicte par vostre conseil et ne vous en pouez excuser, car gens de vostre hostel sont les principaulx. Si sachez seurement que une fois vous en repentirez et nyra pas tousjours la besongne ainsi a vostre plaisir. A quoy ledit duc de Bourgongne respondit en soy excusant aucunement, Monseigneur vous vous informerez quant serez refroidy de vostre yre, et adonc nonobstant les parolles dessudictes furent emmenez tous ceulx qui avoient este prins et mis en diverses prisons. »

Il est probable que ce furent les violences ci-dessus qui eurent lieu, comme dit la lettre du Dauphin, *le vendredi après Pâques*. Monstrelet se contente de dire : *Au commencement de c'est an*, etc. (1413) Mais on sait que l'année commençait alors à Pâques, ce qui produit souvent de la confusion dans la manière de fixer les dates des événemens qui se sont passés du premier Janvier au 22 Avril. Quant aux faits que nous venons de citer, il ne peut y avoir de doute sur l'année puisqu'ils eurent lieu *au commencement de* 1413, *le vendredi après Pâques*.

Le 11 Mai suivant, les factieux retournèrent au nombre de plus de douze mille à l'hôtel du Dauphin et lui *baillèrent un roole* contenant les noms de soixante traîtres, tant présens qu'absens. Les présens furent enlevés comme la première fois sans respect pour la présence du prince.

Enfin, le 20 Mai, une foule plus grande se rassembla à l'hôtel Saint-Pol, où étaient le Roi, la Reine et le Dauphin, et où devait se faire le lendemain le mariage du duc Louis de Bavière, frère de la Reine. Là, un carme nommé frère Eustache de Pavilly se présenta, au nom de la bourgeoisie, et parla *moult*

*grandement* au Roi qui se trouvait dans un de ses intervalles lucides. La conclusion de son discours était, suivant Juvénal des Ursins, qu'il y avait à la cour de bonnes et de mauvaises herbes, qu'il fallait conserver les unes et arracher les autres. Le chancelier demanda à l'orateur s'il avait charge de parler ainsi. Celui-ci se retourna vers le prévôt des marchands et les échevins que le peuple avait forcés de l'accompagner et ils *avouèrent* le discours du carme ; mais si bas qu'on put à peine les entendre. Alors quelques-uns de ceux qui étaient là, descendirent dans les cours qui étaient remplies de peuple et en ramenèrent les principaux d'entre les factieux qui, se mettant à genoux devant le Roi, déclarèrent que frère Eustache avait bien exprimé les sentimens *de la bonne ville de Paris*, et présentèrent une nouvelle liste de proscription en exigeant la remise de tous ceux qui s'y trouvaient portés. Le duc de Bavière était en tête, l'archevêque de Bourges, le chancelier, le trésorier d'Aquitaine, le confesseur de la Reine, plusieurs autres seigneurs et officiers, et environ vingt dames et demoiselles attachées à la Reine et à la Dauphine ; parmi lesquelles étaient Bonne d'Armagnac, chancelière de la Reine, les dames du Quesnoy, d'Anclus, de Noviant, du Chastel et des Barres. La Reine et le Dauphin employèrent en vain les supplications et les larmes pour fléchir cette multitude féroce, il fallut lui livrer ses victimes. Celles-ci, sans distinction de rang ni de sexe, furent liées deux à deux, placées sur des chevaux et conduites à la conciergerie du palais à travers les huées et les vociférations de la populace (1).

Quelques jours après, le Dauphin fut personnellement en butte à un nouvel outrage. Jacqueville, capitaine de Paris, passant avec le guet près de l'hôtel Saint-Pol, monta brusquement à l'appartement du prince, où l'on dansait, et lui fit de brutales remontrances sur ce qu'il se livrait ainsi à des plaisirs

(1) La plupart furent délivrés quelque temps après, lorsque le Roi fit la paix avec le parti d'Orléans.

indécens. (En effet, le moment était mal choisi pour danser). Le Dauphin, indigné de cette audace, tira sa dague et en frappa Jacqueville de trois coups, dont il eût infailliblement été tué sans le haubergeon ou cotte de mailles qu'il portait sous ses habits. Cette action hardie intimida sans doute ce farouche démagogue, car il se retira avec sa troupe sans se livrer à d'autres violences.

Cependant, au milieu de leurs excès, les chefs de la sédition sentirent bien qu'ils ne devaient jouir que d'un triomphe éphémère, que le Duc de Bourgogne, leur instigateur et leur appui, pouvait se réconcilier avec les autres Princes du sang royal, et qu'ils devaient chercher d'autres gages d'impunité. Ils essayèrent de se faire avouer par l'université ; mais ce corps célèbre repoussa une si honteuse alliance ; alors ils contraignirent le Roi à leur délivrer des lettres d'absolution dans lesquelles il était dit que tout ce qui s'était passé avait eu lieu pour le bien de son service. Monstrelet donne le texte de ces lettres ainsi que de beaucoup d'autres de la même époque ; mais il ne fait aucune mention de la lettre du Dauphin, c'est ce qui nous a déterminés à la publier, considérant ce document comme pouvant jeter une lumière plus complète sur cette époque déplorable de notre histoire.

On reconnait dans cette pièce l'influence du duc de Bourgogne. C'était trop peu, pour assurer l'impunité des scélérats qu'il avait fait agir, que le pardon d'un monarque en démence, il fallait l'approbation formelle de l'héritier du trône à tous les attentats dirigés contre lui-même (1). « Des choses dessus « dites, lui fit-on dire, nous n'avons eu aucune déplaisance, « toutefois, considéré qu'elles ont été faites pour le bien de « mondit seigneur (le Roi), de nous, de justice et de la chose « publique de ce royaume, *comme nous sommes bien informés* « et que chacun peut apercevoir par les choses qui s'en sont

(1) Pour que le Prince ne put démentir cet acte par la suite, on l'obligea d'y apposer sa propre signature, indépendamment du sceau de sa chancellerie particulière.

« suivies, nous en avons été et sommes très-contens. » Ainsi, grâces à ce royal mensonge, œuvre évidente de contrainte et d'oppression, l'insolence, la révolte, la violation des lois, les pillages, les meurtres, les assassinats n'étaient pas graciés, mais approuvés, loués, remerciés, comme ayant été faits *pour le bien du Roi, de la justice et de la chose publique.*

Le Dauphin mourut le 15 décembre 1415, sans laisser après lui de regrets. Velly, dans son histoire de France, cite un manuscrit de la bibliothèque royale où le portrait de ce prince est tracé en peu de mots :

« En celui an trépassa au châtel du Louvre le duc Loys « de Guienne sans lignée de son corps ; lequel fut pom- « peux, paresseux, inutile, lâche, paoureux, et peu aimoit « ceux de son lignage. »

BRUN-LAVAINNE.

# LE GAMIN DE PARIS.

Il n'est peut-être pas un seul de mes lecteurs, quelque graves et raisonnables que je les suppose tous, qui n'ait dans sa joyeuse vie d'écolier mérité l'épithète de *Gamin*.

Rappelons-nous les coups frappés aux portes cochères,

Et les chats vivans accrochés aux sonnettes,

Et les chats morts jetés dans le démêlage des marchandes de *couque-baques*;

Rappelons-nous les épiciers dont nous soufflions les chandelles, et dont nous déroulions au loin la ficelle glissant sur son rapide devidoir,

Les épiciers.... infortunés industriels qui n'échappent à la malice des enfans que pour tomber sous le crayon des caricaturistes!

Et tant d'autres tours!

Et tant d'autres victimes!

Mais tel n'est pas le *gamin* que je veux peindre.

L'enfant de bonne maison, *gamin* à douze ans, devient homme; son état de gamin est un accident de jeunesse, comme la rougeole ou la coqueluche, c'est une gourme qu'il jette; pour mon *gamin*, c'est une profession de toute la vie.

J'ai vu des vieillards m'aborder; et, pour solliciter la faveur de porter ma valise, me faire le salut militaire en me disant: *voilà le gamin.*!

Sur le pavé de toutes les grandes villes pullule l'espèce de vauriens que nous connaissons sous ce nom, race d'enfans désœuvrés qu'une mauvaise éducation, plus souvent encore que la misère, lance sur les places publiques où ils exploitent pour vivre les ressources d'un cerveau fécond en expédiens.

Quels que soient les rapports de ressemblance qui existent entre tous les *gamins* du monde à raison de leurs habitudes

communes de fainéantise et de débauche, il est incontestable que les mœurs de la ville où ils exercent les marqueront de leur cachet.

Le *gamin* partagera les vertus, les vices, les passions, les ridicules de la population au milieu de laquelle il vivra ; mais il ne possédera tout cela que de seconde main, qu'après l'avoir ramassé dans la rue.

A Paris, ville à l'esprit fin, aux brillans théâtres, aux orages politiques, le *gamin* lâchera le calembourg, *piquera* la contremarque à *Bobino* ou chez *Madame Saqui*, et courra les émeutes.

A Lille, ville de guerre et de commerce, il portera un bonnet de police et vendra.... tout ce qu'il pourra.

Le gamin de Lille, considéré en général, a de 15 à 20 ans ; il est blond, petit pour son âge ; les humeurs scrophuleuses, qui ont laissé sur son col des cicatrices bleuâtres, ne lui ont pas rendu le teint plus clair.

Au sommet de sa tête se balance la houpe d'un bonnet de police coquettement placé sur l'oreille.

Une bretelle de lisière, veuve de sa sœur, et cousue à la partie postérieure gauche du pantalon, maintient sur le devant le vêtement nécessaire, à l'aide d'un bouton à l'aigle.

Ceci est un héritage de famille.

Le grand-père le reçut d'un chasseur de la garde impériale dont il tint jadis un instant le cheval.

Le brave chasseur, qui n'avait pas d'autre monnaie, le lui donna en guise de *pour-boire*, et ce bouton précieux, à défaut de vertus domestiques, a passé de culotte en culotte, héréditairement et par ordre de primogéniture jusqu'au pantalon rouge du petit-fils.

Je dis le pantalon rouge parce que, depuis l'introduction de la garance dans l'habillement militaire, le *gamin* a substitué au pantalon garni de basane, le pantalon d'ordonnance, défroque d'un fantassin mort du choléra.

Ce costume, bien que chagriné dans sa tendance par l'addition

d'une veste de chasse ou d'une blouse de charretier, dénote suffisamment dans le *gamin* un instinct militaire.

Il adore le troupier. Mais loin de suivre le conseil de *Molière*, c'est par les mauvais côtés qu'il ressemble à l'objet de son culte. D'un régiment, il ne fréquentera que les tambours et les trompettes ; de ses amis, il n'imitera que les mauvaises habitudes, les jurons, la pipe, la chique, etc..... tel est l'attrait du *sol de baguette* que le corps des gamins de Lille est une pépinière de tambours ; elle en a de tous temps fourni à l'armée française ; que dis-je, naguère encore elle en a expédié en Portugal pour le compte de Don Pedro. Le *gamin* manie très-bien un fusil, suit la *retraite* qu'il accompagne du cliquetis de ses castagnettes d'ardoise et se pique de faire sauter son bâton six pieds au-dessus de la canne du tambour major.

Après les goûts militaires, ce qui distingue le *gamin* de Lille c'est le génie du commerce.

Que de petits métiers ne lui suggère pas son cerveau surexcité par l'atmosphère marchande dans laquelle il vit!

Entendez-vous crier les *billets de rois*, lesquels ont succédé aux *billets de l'empereur* : « *A un liard les billets de roi* !»

Encore une industrie qui souffrirait de la république !

Vienne une solennité religieuse, le *gamin* vous fournira de l'enthousiasme en herbes fraîches pour les processions.

Vienne une solennité politique, et le *gamin* offrira de l'enthousiasme en lampions de terre glaise pour les illuminations.

Le tout à bon compte.

Et puis les roseaux qu'il cueille dans les fossés de la Citadelle,

Les chiens qu'il vole,

Les oiseaux qu'il élève,

La peau des chats qu'il écorche ! !

Compère des escamoteurs qui travaillent en plein air, il vend aux charlatans son air enédule et ses grimaces, pour faire accroire aux badauds qu'un cadenas uniforme la bouche, ou bien qu'un couteau lui perce la main.

Commissionnaire officieux il s'offre tout haut aux étrangers pour leur montrer les monumens de la ville.

Etrangers, ne vous y fiez pas! le *Cicérone* cache un adroit *proxénète*.

Il ne vous montrera pas les monumens pour plusieurs raisons, dont la principale est qu'il n'y en a guère à voir; craignez plutôt qu'il ne vous indique la demeure de quelque phryné de bas-étage dont il est le digne courtier.

Certes, là n'est pas le beau côté du *gamin*, mais que voulez-vous je ne me suis pas engagé à ne le peindre qu'en buste.

Tel est son instinct commercial qu'il vend jusqu'à ses jeux: *A deux liards l'heure* les échasses qu'il s'est fabriquées pour ses menus plaisirs.

Il spécule sur sa bravoure. Il vend sa vie, non pas seulement en bloc, à forfait comme le remplaçant; mais en détail. Pour deux sols il grimpera le long de la porte des Malades, pour quatre il se jetera dans l'eau du haut du pont Napoléon, pour cinquante centimes, il offrira très-sérieusement aux canonniers de se jucher dans le tonneau qui sert de but à leurs bombes.

Ainsi tous les métiers honteux, périlleux même, il les fera pour de l'argent; utiles, il les dédaignera peut-être.

Vous vous rappelez ce que je disais des causes probables de la vertu des femmes (dans l'opinion du bourgeois de Lille). — L'existence des sociétés d'hommes et l'absence des... — Justement. Croiriez-vous facilement, si vous n'aviez pas l'honneur d'être Lillois, et l'inconvénient quotidien de voir vos belles bottes, chef-d'œuvre de *Ravel*, incessamment et irréparablement tachées par la boue, croiriez-vous facilement qu'il n'y ait pas un seul décrotteur à Lille.

Pour moi, comme d'ordinaire toutes les grandes institutions se tiennent par la main, j'aurais pensé qu'après avoir créé une compagnie anglaise pour répandre les lumières du gaz dans les boutiques, et un cabinet de lecture pour éclairer les esprits, la civilisation, toujours prévoyante, aurait

jugé convenable de jeter aussi quelqu'éclat sur nos chaussures.

Et je n'allais pas, dans mon ambition, jusqu'à espérer voir surgir l'élégant canapé des ateliers de cirage des passages de l'Opéra ou des panoramas, ni même la boutique en plein air du Pont-neuf, où le philosophe propriétaire vous met tout à la fois, et sans qu'il vous en coûte davantage, le pied sur la sellette et la main sur le *Constitutionnel*. Non; mais un pauvre petit décrotteur, dont j'ai si souvent besoin, moi qui vous parle,

Moi qui ne fréquente aucune société buvante,

Moi qui, en dépit du bourgeois de Lille, aime, garçon désœuvré que je suis, à rendre des visites le soir à d'aimables dames délaissées par leurs maris, intrépides habitués du *cul-de-sac*, ou de *St. Joseph*,

Moi qui, par une coquetterie bien naturelle, tiens à me présenter chez elles les bottes vierges de maculations boueuses,

Moi qui, enfin, n'ai pas de tilbury, et qui ai pris les vinaigrettes en horreur depuis que Jules Janin nous en a si bien dévoilé le côté immoral.

Me voyez-vous, par une sombre soirée où l'entrepreneur de l'éclairage a vainement compté sur la lune, la pointe du pied verticale, le haut du corps en avant, me voyez-vous choisissant les pavés saillans, véritable *électeur de Saxe* comme m'appelait un de mes amis qui a de l'esprit quoiqu'il fasse des calembourgs;

Me voyez-vous au moment où j'approche du but, haletant et suant à grosses gouttes, crotté par l'aspersion subite de particules aqueuses que me lance un maladroit dont le large soulier s'enfonce à deux pas de moi dans une flaque perfide.

Et pas un décrotteur sous la main ou plutôt sous le peid!

Et il faut rentrer chez moi!

Et il faut renoncer à ma visite!

*Gamin*, mon ami, achetez des brosses et du cirage, fut-ce même le classique cirage à l'œuf si regretté de nos pères, et vous serez bien récompensé, d'abord par la reconnais-

sance publique ; ensuite, ce qui vaudra mieux pour vous, par une ample moisson de gros sous.

Comme l'estimable bourgeois qu'il seringue, ou sur l'habit noir duquel il imprime au beau milieu du dos une souris blanche : le *gamin* de Lille tient fort à ses habitudes.

Les générations de *gamins* se succèdent sans grands changemens apportés soit aux travaux, soit aux jeux.

Il est vrai que le *gamin* est forcé, pour de bonnes raisons, à rester fidèle aux plaisirs qui ne coûtent pas cher.

Pendant que, par une belle journée de printemps, alors qu'une brise légère pousse les nuages, l'enfant de bonne maison, pliant sous le poids d'un immense cerf-volant et d'un paquet de ficelle, court sur la plaine livrer aux vents son *dragon*, le *gamin* le suit, envieux ; mais il ne jouira pas du plaisir si vif de dérouler la corde qui se tend, c'est tout au plus si on lui laissera garnir la queue ou les oreilles trop légères avec l'herbe qu'il dispute aux moutons, c'est tout au plus si on lui permettra de suivre dans les airs, le long du conducteur de chanvre, le postillon de papier qui galoppe vers le ciel.

Mais le *gamin* se vengera.

D'un coup de pierre il crèvera le fragile aérostat, ou de son couteau de filtier coupera le fil qui le tient esclave ; méchant *gamin*, va ! et il retournera à ses jeux favoris, *la tempête* au bord du ruisseau, la *guise*, le *pied d'agache*, le *cercle*, et s'il est *joueur*, la *galoche* sur le rempart, c'est là qu'il perdra ses semaines et ses profits.

Il y a de l'artiste dans le *gamin* de Lille, mais de l'artiste de gros calibre.

Il retient les airs de Guillaume Tell miaulés par les orgues de Barbarie.

Il imite à ravir les cris des différents *Clowns* qu'ont offerts à son admiration les cirques *Lalanne* et *Loisset*.

Il fait comme *Roussel* et *Manche* les poses horizontales, et soulève des poids de plusieurs centaines de livres.

Grand amateur de spectacles, le *gamin* ne dédaigne pas les exécutions, ces drames de la place publique ;

La *guillotine* pour la tragédie,

Le *blâme* pour la petite pièce.

Lui qui, par crainte du *violon*, fuit les agens de police, il va au-devant des valets du bourreau qu'il connaît et appelle par leurs noms, ce dont il est fort honoré parmi ses camarades.

A leurs yeux il a grandi d'un pouce depuis qu'à une certaine exécution, celle de *Grand-Jean*, je pense, le bourreau lui-même, le distinguant dans la foule, le pria fort poliment d'aller lui acheter pour deux sols de tabac.

Le *gamin* de Lille est goguenard, moqueur. Je plains l'étranger porteur d'un costume ou d'une figure hétéroclite, les huées de la *chianli* lilloise, *drouille*, *drouille* ne lui manqueront pas.

Le *gamin* ne respecte pas même ses connaissances de tous les jours.

Sans égard pour le vin ou plutôt pour la bière, il lance son inexorable cri : Eh! *souleau!* contre l'ivrogne qui louvoie dans la rue.

Et les idiots, ces êtres inoffensifs que les peuples sauvages entourent de vénération, il les maltraite lui *gamin* qui a sucé le lait de la civilisation,

Il les insulte.

Le pauvre *Louis*, vieux jouet de notre enfance, fou tranquille dont la manie, qui remonte aux temps de l'empire, en conserve encore aujourd'hui le caractère tout guerrier, (que de sages ont été moins constans) ! *Louis* qui fait l'exercice et salue militairement en portant la main à un bonnet de police qu'il tient peut-être de la pitié d'un brave mort à Waterloo.

Que de taloches il a reçues !

Le beau sexe lui-même n'est pas à l'abri des taquineries du *gamin*.

Il est une notabilité femelle, illustrée par Watteau, femme colosse dont l'industrie nourrissante fournit à peu de frais à l'ouvrier affamé les truffes de la petite propriété, Marie, au doux nom de laquelle le *gamin* a accolé une épithète homérique que je ne rapporterai pas par bienséance, mais qui peut se traduire par un équivalent que j'emprunte au jeune poète Barbier : Marie *aux puissantes mamelles* ; eh bien, il ne se passe pas de jours où il ne la poursuive de ses quolibets, et même de ses voies de fait, alors qu'elle ne lui verse pas en assez grande quantité le sel nécessaire à l'assaisonnement de l'énorme tubercule qu'elle lui a donné en échange de son liard.

J'ai signalé avec assez d'impartialité les défauts et même les vices du *gamin* pour avoir le droit de le disculper des imputations qui seraient de nature à faire suspecter son opinion politique.

J'ai entendu des personnes mal informées lui attribuer les allégories piriformes qui salissent nos murailles, mythes antidynastiques dont le type est éclos du cerveau fantasque de Philippon.

Il n'en est rien.

Notre *gamin* n'est point à cette hauteur.

C'est le propre d'une nation avancée de formuler ainsi en symboles ses sympathies et ses antipathies, et le *gamin* de Lille, fruit dépravé d'une population peu précoce, n'entend rien à la métaphore.

S'il croque des *poires*, c'est au naturel ; dans toute l'énergie de l'expression propre, à belles dents : des poires de soleil surtout.

Et puis, le *gamin* comme le bourgeois, est dévoué à l'ordre de choses actuel.

C'est donc dans une autre classe qu'il faut chercher les insolens caricaturistes.

J'avais besoin de lui rendre cette justice avant d'esquisser les derniers traits qui compléteront sa ressemblance.

Le *gamin* de Lille naît dans une cave, l'aîné de 11 enfans. Son père, on le voit, est un *prolétaire* dans toute la force que les romains attribuaient à ce mot.

Le *gamin* s'appelle César, Désiré, ou *mèn roux*, quand la nature l'a doué d'une chevelure nuance *carotte*.

Il fréquente alternativement les écoles mutuelles et celles des frères, qu'il quitte ou reprend en raison des distributions plus ou moins abondantes de vêtemens ou de pains.

Après la première communion il jette le catéchisme aux orties, et du haut de son grenier de filtier, l'ingrat lapin crie *coac* à ses anciens professeurs en robe noire.

Mais il a bientôt fait fi du métier qui le tient cloué sur un escabeau depuis 5 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, il aime l'air, l'enfant de Lille, il lui faut ses promenades, son champ de Mars, ses revues militaires!

Alors commence cette nouvelle vie que nous venons de peindre, vie de commerce, de jeux, de débauche, de fainéantise; vie de *lazarone* sous le ciel brumeux du nord, jusqu'au moment où, sentant le besoin de se *faire un sort*, il devient marchand de pain d'épice, tambour de la garde nationale, ou *pousseur* de vinaigrettes.

Ce dernier état est le bâton de maréchal du *gamin* qui a tu de l'ordre et de la conduite durant son orageuse jeunesse.

*L'auteur du bourgeois de Lille.*

# POÉSIES.

## LA WALSE ET L'AUMONE.*

L'harmonie et les fleurs,
Les doux parfums de femmes,
Le lustre aux mille flammes,
La mode aux cent couleurs;
C'est le bal, c'est la vie!
C'est la danse suivie,
D'espoir, d'enchantemens,
D'aveux et de sermens.

— Une aumône! une aumône!
Madame qui dansez! Dieu réchauffe vos pas!
Madame au collier d'or, ouvrez la main qui donne,
Sur l'hiver de la rue et les pauvres d'en bas.
Une aumône! une aumône!.... »

(*) Notre appel a été entendu. Madame Desbordes-Valmore, en nous lisant, a retrouvé dans son cœur des souvenirs du pays et a mis autant de grâce que d'empressement à nous consacrer une de ses inspirations poétiques. Nos lecteurs partageront certainement notre reconnaissance pour une compatriote dont le nom a déjà pris place parmi les noms les plus recommandables de notre époque (*Note du Rédacteur*).

Mais le bal est riant,
La walse est enivrante,
La course délirante,
Et l'orchestre bruyant;
La gaîté se colore,
Et tourne et passe encore,
Devant l'eau du miroir,
Qui rit de la revoir.

— Une aumône! une aumône!
Madame qui dansez, Dieu réchauffe vos pas!
Madame au collier d'or, ouvrez la main qui donne,
Sur l'hiver de la rue et les pauvres d'en bas.
Une aumône! une aumône!.... »

Sous les feux répandus,
L'hiver même a des charmes;
Que d'attraits sous les armes,
Que de bouquets perdus!
Mais suspendez la danse;
Le pied fuit la cadence;
Et la femme et la fleur
S'inclinent de chaleur....

— Une aumône! une aumône!
Madame qui dansez, Dieu réchauffe vos pas!
Madame au collier d'or ouvrez la main qui donne,
Sur l'hiver de la rue et les pauvres d'en bas.
Une aumône! une aumône! »

Où va-t-elle en rêvant,
Cette femme aux pieds d'ange,
Dont le front rose change,
Comme l'eau sous le vent!
« Ouvrez cette fenêtre;
Oh! laissez-moi renaître!..... »
Et de son front charmant
Elle ôte un diamant.

— C'est l'aumône! l'aumône!
Madame, allez danser, Dieu réchauffe vos pas!
La Dame au collier d'or ouvre sa main qui donne,
Sur l'hiver de la rue et les pauvres d'en bas.
C'est l'aumône! l'aumône!.... »

MARCELINE VALMORE.

# NAPOLÉON,

( 5 *Mai.* )

Le cinq mai ! c'est le jour où le grand capitaine
Qui crut sur le monde vassal
Etendre son bras colossal,
Mourut abandonné dans une île lointaine.
Comme ce Jupiter, dont le front radieux,
En s'inclinant, épouvantait les Dieux,
Napoléon vainqueur fit tout trembler ; sa gloire
Sillonne en traits de feu les pages de l'histoire,
Et les champs, qu'inondaient ses nombreux bataillons,
De nos boulets encor conservent les sillons.

De l'immortalité l'étoile éblouissante
Planait, comme un soleil, sur sa tête puissante ;
Aux nations il imposait ses lois ;
Ses yeux avec mépris s'abaissaient sur la terre,
Et, se faisant du glaive un sceptre militaire,
Il arpentait l'Europe en semant des exploits.

Celui qui dans les cieux dressait son front sublime,
Sous ses pieds cachait le néant.
Les flots gardent sa tombe !..... Il fallait un abîme
Pour ensevelir ce géant.

Quand parfois un vaisseau, sur la mer calme et nue,
Rampe vers cette île connue,
Où repose notre Attila,
Le nautonnier, voyant sur la rive prochaine
Un tombeau, les débris d'un sceptre.... et d'une chaîne.....
Se dit en pleurant : *Il est là !*
C'est là qu'il méditait, au bruit de la tempête,
Image des pensers qui roulaient dans sa tête ;
Debout sur ce rocher, comme sur un glacis,
Il promenait au loin ses regards indécis ;
Les vents, qui rugissaient sur la vague enflammée,
Parlaient de ses revers et de sa renommée ;
Enfin il disparut, et dans un froid cercueil,
Dieu, seul être éternel, resserra son orgueil.

Ah ! s'il n'eût point, aux yeux de la France trompée,
Contre un vain hochet d'or échangé son épée !
Les pieds sur le Kremlin et sur l'Escurial,
Il aima mieux régner sur un amas de cendre ;
De son beau consulat il aima mieux descendre
Jusques au trône impérial.....

Qu'un esclave muet baise avec complaisance
L'ornière qu'imprima le char de la puissance ;
Vous qu'un tyran-soldat n'a jamais ébranlés,
Vous que rien n'éblouit, philosophes, parlez !
« Napoléon s'est cru *l'homme des destinées ;*
« Pour tout perdre en un jour il régna dix années.....
« Néant !.... Mais quand les rois le détrônèrent, seul
« De sa pourpre en lambeaux il se fit un linceul ;
« Quand de son avenir s'engloutit le fantôme,
« Seul il resta debout.... et voilà le grand-homme !

L.-T. Szmet.

# BIBLIOGRAPHIE.

L'INTRODUCTION de l'imprimerie dans le nord de la France, date du commencement du 16.me siècle. Les premiers livres qui parurent furent d'abord des bibles, des missels et des livres ascétiques, ensuite vinrent les livres de lois, les coutumes des villes et des provinces ; la religion rendit les premiers nécessaires, l'intérêt des sociétés et la volonté des souverains multiplièrent les autres. Nous avons sous les yeux quelques uns de ces anciens monumens de l'imprimerie locale. Le premier est une coutume d'Artois dont voici le titre littéral :

« *Agregatoire de coustumes contenant ce qui s'ensuit.*

« *Les coustumes générales de la paroste de Monstroeul*
« *avec les usages et stilz du siege real audit lieu de Mons-*
« *troeul apostilles des concordances du droit civil et canon.*

« *Les coustumes de la conte de Boulenois.*

« *Les coustumes de la conte de Guisnes.*

« *Les coustumes de la conte de Sainct Pol.*

« *Les coustumes du bailliage de Sainct Omer.*

« *Les coustumes du bailliage de Hesdin.*

« *Les coustumes du bailliage d'Aire.*

« *Les coustumes de la ville cite et regale de Therone.*

« *Les coustumes generalles de toute la conte d'Artois.*
*Fenissant comme suit :*

« *Nouvellement tout imprimées cestes presentes coustumes*
« *à Hesdin p. Bauldrain Dacquin a lymage Sainct Jehan*
« *levangiste en la rue Sainct Martin le X jour d'Octobre an*
« *de grace mil CCCCCXVII.*

In 8.o caractères gothiques, de 78 feuillets, avec signatures, mais sans numéros et réclames, faisant partie de la bibliothèque de M. Ducas, agent de change, à Lille.

On ne connait pas de recueil des coutumes d'Artois, boulonnais, etc. imprimé à une époque antérieure. Ces lois ne furent compilées et réunies pour la première fois qu'en 1509 et années suivantes : des recherches faites à la bibliothèqne royale font connaître l'existence d'un recueil de coutumes d'Artois compilé par ordre de la comtesse Mahault, décédée en 1329. Le manuscrit était revêtu du scel du roi Louis X, dit le Hutin. Ce recueil ne se retrouve plus. Mais il existe un autre manuscrit dans le même dépôt, du format petit in-folio, relié en basane verte, écrit sur vélin, contenant 92 pages et finissant à la 93.me. Il a huit miniatures peintes en outre-mer, vermillon or et autres couleurs, le tout relativement aux sujets traités dans les pages ornées des miniatures. L'écriture de ce manuscrit paraît être du commencement du 14.me siècle, et est rappelé dans l'ouvrage de don Bernard de Montfaucon, portant pour titre *bibliotheca bibliothecarum manuscriptarum.*

*Coustumes et usaiges de la ville taille balieuwe et eschevuinaige de Lille, confirmez et approuvez par l'imperialle magesté.*

*Imprime en Anvers par Martin Lempereur pour Michel Wuillem libraire, demourant a Lille tenant son bouticke aupres du beau Regard, en lan MDXXXIIII.*

*Cum gratia et privilegio imperiali.*

*Finissant par ces mots :*

*Toutes lesquelles coustumes et usaiges arrestez et confirmez comme dessus, ont été publiez aux plaids de la dite ville de Lille en la presence de la loy, praticiens et plusieurs manans dicelle ; le treizieme jour de Janvier an mil cinq cens trente trois.*

In 8.o caractères gothiques, imprimés sur vélin, numérotés par 30 folios, pagination, réclame et signatures, avec douze petites gravures sur bois entourant le titre, représentant les patrons des paroisses et des principales églises

de la ville de Lille, faisant partie de la bibliothèque de M. Jacqué, imprimeur à Lille.

Voici un exemplaire fort rare d'une autre édition de la même coutume :

« *Coustumes et usages généraux et particuliers de la salle,* « *baillage et chatellenie de Lille, confirmez et décretez par* « *sa majesté.*

*Imprimé a Douai, par Loys de Wainde, imprimeur-juré an* 1569, *avec privilége de douze ans.*

Après le titre est placé l'acte d'homologation donné par Charles-Quint, ensuite vient la table des matières à la fin de laquelle on lit le sonnet suivant adressé au lecteur, par Alexandre le Blancq, Seigneur de Meurchyn.

« Pour deuement administrer justice
« Fault ensuyuir la simple vérité
« Et n'adherer a curiosité
« Cassant le droict, et fuir avarice.

« Garder se fault de subtilles practiques
« Qui par debatz font procez rallonger
« Ou de voulloir une cause traicter
« De cepola par escripts sophisticques.

« Parquoi sera a chacun fort utile
« Sincerement ces coustumes garder
« Car c'est le but pour se desvelloper
« Des altercatz et voie plus facile.

« L'honneur, le bien d'heureuse respublicque
« Quand le senat immobile et constant
« Au vrai sentier de droicture passant
« Cherce attoucher le sommet politique.

« Tout hault degré de puissance a vertu
« De l'éternel pour dompter l'arrogance
« Des oppresseurs, et emprendre vengeance
« Quy sieult le sang innocent espendu.

« Donc qui de Dieu la puissance très-haulte
« Crainct offenser obeist a la loy
« Et recognoist ung seul Dieu, une foy,
« En soy gardant d'en ce commettre faulte.

Petit in-4.° de 80 pages faisant partie de la bibliothèque de M. Lefebvre, Juge de paix, à Lille.

« *Coustumes et usaiges de la ville echevenaige, banlieue et* « *chef-lieu de Vallenchiennes. Imprimé par Jehan Pisfart,* « *libraire demeurant a Mons en Huynaut rue des Clercs a* « *l'enseigne de Sainct Jehan levangeliste.*

Petit in-4.° de 34 pages vélin, caractères gothiques. Provenant de la bibliothèque de feu M. Moëtte, vendu à Paris, 57 francs le 26 Mars 1833.

« *Coustumes générales de la cité et duché de Cambray et* « *du pays et conté de Cambresis emologuées et decretées par* « *Monseigneur l'illustrissime et reverrendissime messire Loys* « *de Berlaymont, Archevesque et Duc de Cambray, Prince* « *du Sainct empire, Comte de Cambray, etc. etc.*

« *Douay de l'imprimerie de Loys de Winde l'an* 1574.

Petit in-4.° sur papier, 80 pages y compris le titre et le répertoire ; faisant partie de la bibliothèque de M. Ducas, agent de change à Lille.

L. D....

# MÉLANGES.

Nous nous empressons de faire connaître la pièce suivante qui vient de nous parvenir.

L'entreprise proposée est d'une haute importance, surtout dans un pays si riche en monumens historiques, et les noms des savans, à qui la direction en est confiée, sont la meilleure garantie pour les succès futurs de l'établissement qui va s'ouvrir sous leurs auspices.

## MUSÉE HISTORIQUE BELGE,

*Fondé à Gand.*

Depuis longtemps les amis de l'histoire de notre pays ont remarqué avec peine, que quantité de monumens historiques et d'objets d'arts, auxquels se rattachaient des souvenirs intéressans, disparaissent insensiblement, soit par incurie, soit par insouciance. Malheureusement ce n'est qu'aujourd'hui que l'on apprécie la valeur d'une foule de ces objets, qui sont passés en d'autres pays et surtout en Angleterre, où ils font l'ornement des principaux cabinets. Il est donc urgent de fixer promptement l'attention de nos concitoyens sur ce point, de stimuler leur zèle, et de former une espèce d'association, dont le but serait de conserver, autant que possible, les monumens historiques que nous possédons encore.

Ce n'est pas que la Belgique manque de personnes qui se plaisent à recueillir les antiquités et raretés du pays; mais les collections privées n'ont guères que l'existence de la vie de l'homme, et après la mort de celui qui les a

formées, elles se dispersent et sont ordinairement perdues pour le pays.

Souvent encore des personnes possèdent des objets dont elles n'apprécient pas la valeur, parcequ'isolés ils offrent en effet peu d'intérêt. Cependant si on les réunissait dans un Musée national ils formeraient alors, pour ainsi dire, un cours plus ou moins complet pour l'histoire des mœurs et des beaux-arts et serviraient de sujets d'étude à l'artiste comme à l'écrivain.

L'exemple de plusieurs villes, telles que Douai, Boulogne, St. Omer en France, Nuremberg, Francfort, Cologne et Trèves en Allemagne, où l'on a créé de semblables institutions, qui se sont élevées rapidement à un très-haut dégré de prospérité, prouve combien serait utile un établissement tel que celui que l'on a l'intention d'ériger à Gand ; car, c'est dans ces collections que les personnes qui forment elles-même des cabinets, vont déposer avec une louable émulation leurs *doubles* ou les curiosités qui entrent moins dans le cercle de leurs recherches. De plus, les particuliers qui sont possesseurs d'un petit nombre d'objets souvent ignorés et inutiles chez eux, aiment à en faire hommage à la galerie publique, où ils sont certains de leur conservation et où ils ont le plaisir de les voir servir à l'instruction et à l'agrément de leurs concitoyens.

## STATUTS DU MUSÉE HISTORIQUE.

### §. 1.

On s'efforcera de rassembler à Gand, soit en originaux, soit en copies, tous les objets dont la conservation peut offrir quelqu'intérêt pour l'Histoire, les Sciences et les Arts de la Belgique.

§. 2.

La Collection se composera :

1.° De Manuscrits, d'*Incunabula* et anciennes éditions.

2.° D'Ouvrages modernes qui ont rapport à l'histoire ou aux arts.

3.° De Chartes, Diplômes et autres anciens documens.

4.° De Compositions Musicales, surtout du moyen-âge.

5.° De Cartes et Plans.

6.° D'Autographes, Miniatures ou Dessins.

7.° De Gravures en bois, en cuivre, en acier, à l'eau forte.

8.° De Tableaux, Peintures sur verre et Emaux.

9.° De Sculptures, Ciselures, objets en Fonte.

10.° De Dessins et modèles d'ouvrages remarquables.

11.° De Pierres sépulchrales, Urnes et autres monumens funéraires.

12.° De Monnaies, Médailles, Sceaux, Empreintes de sceaux et Cachets.

13.° D'Armures anciennes, Ustensiles, Instrumens, Curiosités.

14.° De Portraits historiques de personnages remarquables, principalement de la Province.

15.° D'Antiquités Romaines ou autres, pourvu qu'elles aient été déterrées dans le pays ou qu'elles aient quelque rapport à son histoire.

Lorsque les fonds de la Société le permettront :

16.° On fera exécuter des fouilles dans les endroits où l'on espère découvrir des antiquités, médailles, etc.

17.° On songera également alors aux moyens de faire imprimer les *Chroniques de la Flandre* qui sont encore inédites.

§. 3.

On invite tous les citoyens à concourir par les moyens qui sont à leur disposition, à la formation et au développement du Musée historique.

Cette Collection se formera et s'augmentera en partie de présens, en partie d'objets acquis avec les fonds qui seront mis à la disposition de la commission.

Les moindres présens seront reçus avec reconnaissance et le nom des Donataires sera inscrit sur un registre particulier ainsi que sur l'objet donné.

Il sera ouvert à cet effet une souscription annuelle dont le minimum est fixé à *trois francs*.

§. 4.

Le Musée sera établi au Palais de l'Université, dans le local des séances de la *Commission pour la Conservation des Monumens et Objets d'Arts*.

§. 5.

Les personnes de la ville inscrites comme donataires, ainsi que les étrangers, auront seuls accès au Musée aux jours et heures à fixer ultérieurement.

§. 6.

Tous les objets donnés deviennent la propriété de la ville de Gand.

§. 7.

*La Commission pour la Conservation des Monumens et Objets d'Arts* formera de droit le conseil administratif du Musée. Elle a choisi dans son sein les membres suivants pour former la direction :

MM. I. A. Warnkœnig, Professeur à l'Université, *Président*.
Aug. Voisin, Professeur à l'Athénée et à l'Université, } *Secrétaires* (1).
*et* C. P. Serrure, Archiviste de la Province, }
Ph. Blommaert, Avocat, *Caissier*.

(1) Les Lettres ou autres Objets pour le *Musée Historique* doivent être adressés à l'un ou l'autre des Secrétaires.

## COMPTE DE MÉNAGE AU XV.me SIÈCLE.

Celles de nos lectrices qui s'occupent des soins de leur ménage, ne seront peut-être pas fâchées de savoir ce que coûtait, par jour, celui d'une duchesse de Bourgogne : le compte suivant, que nous traduisons en style moderne, ou à-peu-près, leur donnera cette satisfaction.

L'original de ce compte est dans nos mains; il y en a beaucoup de semblables dans un reste de vieux parchemins qui se trouve encore au magasin d'artillerie près la porte de Gand, à Lille, où on les transporta, il y a quarante ans, pour faire des fusées et des gargousses.

« Lundi 30.me et dernier jour de Septembre, l'an mil quatre cent soixante onze; madame la duchesse de Bourgogne étant tout le jour au château du Crotoy.

« Ecu de 20 sols à la valeur de 40 gros monnoie de Flandres. (1)

« Panneterie par Jehan de Vantuers. »

| | | |
|---|---|---|
| A Brocquart pour 16 grands pains de bouche. | 4 s. | 8 d. |
| Au même pour 2 douzaines de pains bis. . | » | 18 d. |
| Au même pour 2 douzaines d'autres pains blancs faits à la façon d'Angleterre. . . . . | 7 s. | » |
| A Gillet Delewale pour oublies. . . . . | 2 s. | » |
| A Guillemin Waleman pour sel par lui délivré ce mois. . . . . | 3 s. | » |
| Au même pour loyer d'un lit pour cet office à 6 deniers par jour, pour 29 jours. . . . | 14 | 6 |

« Echansonnerie, par Philippe de Pressy. »

Vin de provision compté le 6.me jour du mois précédent dont on a dépensé aujourd'hui, 27 *lots* (doubles lit.)

(1) L'Ecu dont il est ici question est la même chose que la *livre de gros* encore connue dans ce pays, et qui valait sept livres dix sols tournois. La valeur intrinsèque de chaque sol serait donc de sept fois et demie celle des sols d'aujourd'hui; mais en raison de la rareté des espèces au 15.e siècle, on peut quadrupler encore cette valeur et compter un sol d'alors pour trente des nôtres.

A Robin de Leschange pour loyer d'un lit pour cet office à 6 deniers, etc. . . . . 14 s. 6 d.

« Cuisine par Colinet le Mercier. »

A Regnault pour demi-pièce de bœuf.. . . 2 9
Au même pour un trumeau de bœuf. . . » 12
Idem pour une épaule. . . . . 2 6
Idem pour deux livres de graisse. . . . . » 20
Idem pour huit poules . . . . . 8 8
Idem pour deux paires de pigeons. . . . . » 18
Idem pour un quarteron d'œufs. . . . . » 15
Le maître a payé pour truites, soles, turbot et brochets. . . . . 20 »
Au même pour écrevisses. . . . . 5 »
A Brocquart pour la façon de trois pâtés de *poucin* et de poisson. . . . . 2 3
Au même pour un plat de four pour madame. 3 »
Au même pour une quarte de fleur. . . . » 4
A Ympin pour potagerie. . . . . 2 6
Au même pour huile. . . . . » 18
Au même pour *grumel* qu'il a délivré ce mois. 3 »
A Colin Lefebvre pour deux lots de verjus et de vinaigre. . . . . » 20
A Louis Dubois pour un cent de bois. . . 8 »
Au même pour un sac de charbon. . . . 5 »
A Colin pour *verdure*. . . . . » 12

« Epices d'achats dépensées ce mois. »

A Jehan Luers pour dix liv. de sucre à 6 s. la liv. 60 »
Au même pour vingt livres d'autre sucre, à 5 sols la livre. . . . . 100 »
Idem pour quatre livres de canelle à 14 sols la livre. . . . . 56 »
Idem pour quatre livres de menues épices audit prix.. . . . . 56 »
Idem pour trois livres de gingembre à 7 sols

la livre. . . . . 21 s. » d.

Idem pour deux livres de poivre rond à 8 sols la livre. . . . . 16 »

Idem pour un quarteron de saffran. . . . 24 »

Idem pour vingt-quatre livres d'amandes à 18 deniers la livre. . . . . 36 »

Idem pour vingt livres de riz pour ce mois et le mois précédent à 12 deniers la livre. . . 20 »

Idem pour demi livre de clous de giroffle. . 7 »

Idem pour épinards *galinga* et pour feuilles. 12 »

Idem pour cappres. . . . . 8 »

Idem pour huit aunes *d'estame* à 12 deniers l'aune. . . . . 8 »

Idem pour raisins de corinthe. . . . . 8 »

« Fruiterie par Jehan Damant. »

Cire de provision, comptée le 26 de Juillet dernier, dépensée jusqu'aujourd'hui :

En une petite torse et un flambeau, 1 livre 2 onces.

En chandelles de cire et déchets de métiers, 4 livres 2 onces.

A Colin pour fruit. . . . . 2 »

Au même pour trois livres de chandelles de suif. . . . . 3 »

Au même pour loyer d'un lit pour cet office. 14 6

A Jehan Damant pour verges et *luminons* dont ont été ouvrées six vingts livres de cire ce mois, comme il appert par les écritures, au prix de 30 sols le cent. . . . . 36 »

« Ecurie par Cornille de la Barre. »

A Colart Rohaut, pour la journée de dix chevaux. . . . . 20 »

Au même pour avoine à faire *sourions* . . . 2 »

« Fourrière par Lambin de Hercamp. »

Le maître a payé à Thevenin Dubuisson *pour*

*la gouverne et dépense de bouche des* damois...

| | | |
|---|---|---|
| (1) de madame. . . . . | 27 s. | » |
| A Louis Dubois pour un cent de bois. . . | 8 | » |
| Au même pour un quarteron et demi de fagots. | 4 | 6 |

Somme totale de la dépense. 33 l. 17 s.

Somme du jour, compris les gages, mais sans les provisions, compté par le sire de la Chau.. 67 l. 18 s.

FOUILLES SOUTERRAINES.

La douceur de la température ayant permis à l'entrepreneur du nouvel édifice, qui s'élève sur le quai de la basse-Deûle, de pousser ses travaux plus avant qu'on ne s'y attendait, les fouilles relatives au monument découvert sous le terrain même où s'exécutent ces travaux ont dû nécessairement être suspendues, jusqu'à ce que les fondations de la prison qui sera située à l'angle de la nouvelle rue eussent atteint le niveau du sol. Cette partie de la construction est maintenant terminée et les remblais achevés, de sorte que ce qui a été vu de l'édifice antique dont l'apparition soudaine nous a vivement intéressés a dû en partie rentrer sous terre pour quelques siècles encore; mais les bases de colonnes et autres fragmens susceptibles d'être conservés ont été mis à part, ainsi que des échantillons des divers matériaux, mortiers et mastics entrant dans la construction des murailles et pouvant servir à fixer leur origine. On a levé un plan exact et très-circonstancié des trois côtés du bâtiment qu'on a pu reconnaître. Le quatrième, celui qui doit piquer le plus la curiosité, et dont on espère tirer une induction plus positive sur la première destination de cet édifice, se trouve précisément au dessous d'une des cours ou préaux de la prison. La commission va donc à présent, de concert avec M. l'Architecte, faire creuser en cet endroit pour découvrir la partie qui regarde l'Orient, et avoir ainsi une connaissance complète de ce qui restait d'une construction sur laquelle paraît avoir passé, à

(1) Ce mot étant en abréviation dans l'original, nous ne savons s'il s'agit de *damoiselles* ou de *damoiseaux*.

différentes époques ; la colère des hommes plus destructive que la main du temps. Nous comptons offrir à nos abonnés le rapport qui sera fait sur cette opération ainsi que les plans et dessins qui y seront joints.

Dans le courant de l'été dernier, on a découvert en travaillant à la terre près de la Bassée, dans un champ appartenant à M. Durand, Maire de cette ville, des restes d'un temple situé sur une ancienne voie romaine. Des médailles antiques trouvées en abondance dans le même lieu, détruisent d'avance toute espèce de doute sur l'origine de ce monument. A la saison prochaine, M. Durand se propose, dit-on, de faire faire des fouilles plus étendues.

---

Nous venons d'apprendre par un de nos correspondans de Gand qu'une trouvaille bien plus extraordinaire avait été faite, il y a quelques mois ; celle d'un autre temple sur les côtes de l'île de Walcheren et sous des dûnes de sable que l'on supposait recouvrir des terres d'alluvion plus récentes que l'époque à laquelle se rattache cet édifice. Plusieurs grandes pierres qui s'y trouvaient rangées, portant des inscriptions, sembleraient indiquer que la divinité de ce lieu était particulièrement honorée par les nautonniers qui avaient échappé aux dangers des naufrages. Nous attendons de nouveaux détails pour faire mieux connaître à nos lecteurs cette découverte intéressante.

HÔTEL-DE-VILLE DE SAINT-OMER.

On s'occupe enfin sérieusement de la reconstruction de l'Hôtel-de-Ville de St.-Omer ; du moins une adjudication a été annoncée pour le 29 Janvier 1834. C'est toujours quelque chose. Ce fut une mesure bien fâcheuse que la destruction de l'ancien édifice qui, malgré son état de dégradation, offrait encore beaucoup d'intérêt comme un des restes les plus importans, dans nos contrées, de l'architecture civile du moyen âge. Ce monument, restauré avec intelligence et circonspection,

quant à l'extérieur, mais approprié intérieurement aux besoins nouveaux, eût prouvé aux nombreux étrangers qui visitent St.-Omer que tout sentiment des arts, que tout respect pour les œuvres de nos pères n'était pas éteint dans le cœur des hommes de l'administration. C'eut été, du moins, un petit dédommagement pour la perte de St.-Bertin ; mais il n'en a point été ainsi : le monument *gothique* condamné et exécuté sans rémission, ne présente depuis long-temps qu'un amas confus, non pas de ruines, mais de décombres. Le mal étant devenu irréparable, il ne restait donc plus qu'à le cacher le moins mal possible. Nous verrons ce que l'art moderne aura produit en remplacement des vieilles tourelles crénelées de l'ancien échevinage Audomarois.

CORRECTION.

Nous ne savons par quelle préoccupation d'esprit l'auteur de l'article sur l'abbaye de Loos, inséré dans notre numéro d'octobre, a placé l'époque de l'invasion du Choléra à Lille au mois de février, tandis que ce cruel fléau n'y a paru qu'au mois d'Août. Cependant les faits et documens qu'il a publiés étant exacts, sauf la substitution du premier de ces deux mots au second, nous prions le lecteur de vouloir bien admettre cette rectification et de ne pas nous garder rancune pour une légère faute qui nous rendra plus vigilans à l'avenir.

Nous profiterons de cette occasion pour faire connaître que M. le directeur de la maison centrale de Loos a fait relever le puits dont nous avons donné la description et qu'on y lit maintenant l'inscription complète ainsi conçue : *Lan XV c. ti me fist chy mettre dan Allard Bavout maître des bois de cheens.*

BRUN-LAVAINNE,
*Propriétaire-Gérant.*

C. Stalars

Lith. de L. Daniel

BÉTHUNE.

UNIV. OF MICH.

# NOTICE

SUR

# L'ANCIENNE COUTUME

DE

## LA VILLE DE TOURNAI,

*Suivant une Charte de* 1187,

donnée

PAR PHILIPPE-AUGUSTE, ROI DE FRANCE.

Cette charte est extraite du *Cartulaire rouge*, ou Cartulaire d'Audenarde, reposant aux Archives de l'ancienne chambre des comptes. Elle est imprimée en latin à la suite d'une *histoire* en deux volumes in-4.° *de la ville et cité de Tournai*, *capitale des Nerviens*, par Poutrain, La Haye, 1750, chez Moetjens, libraire. -- Pièces justificatives, tom. 2, p. 6. M. Raynouard, dans son *histoire du droit municipal*, se borne à en faire mention sans en rapporter le texte. D'autres auteurs, et notamment M. Isambert, dans sa *collection des anciennes lois françaises*, la passent entièrement sous silence.

### Texte.

Le pais que li Rois Phelippes donna a le cite de Tornai.

1. *El nom de le sainte Trinitet, amen. Phelippes par le grace de Dieu, rois de France fait savoir a tous cheaus ki sunt et ki avenir sunt kil a done a ses bourgois de Tornai estaulete de pais et commungne et otroiet lor a*

### Traduction.

La paix que le Roi Philippe donna à la cité de Tournai.

1. Au nom de la sainte Trinité, amen. Philippe, par la grâce de Dieu, roi de France, fait savoir à tous ceux qui sont et qui sont à venir, qu'il a donné à ses bourgeois de Tournai établissement de paix et de commune et leur a octroyé

*quil ces meismes usages et coustumes tiengnent kil soloient tenir devant chou que li commungne fust estaulie. Et les coustumes si sont teles:*

qu'ils tiennent les mêmes usages et coutumes qu'ils ont pu tenir avant que la commune soit établie. Et ces coutumes sont telles:

*Commentaires.*

1. Ce préambule est d'une haute importance pour l'histoire de nos franchises, en ce qu'il démontre que la possession a précédé le titre, et qu'encore bien que le roi se serve ici de la formule *et otroiet lor a*, Tournai, comme Lille, Douai et la plupart des villes de Flandre, a joui de ses libertés bien avant que les souverains y eussent donné leur assentiment par des actes authentiques. Ceux-ci se sont donc bornés à reconnaître un fait préexistant. Philippe, en particulier, a *octroyé*, non un privilège, mais son consentement à ce que les bourgeois, *continuent de tenir les mêmes usages et coutumes qu'ils tenaient avant que leur commune fût établie*. Ce n'est pas ici le roi qui crée la loi; mais c'est lui qui s'y conforme. Il n'affranchit pas son peuple; mais il donne *paix* à ses franchises. Tel est le point d'où nous sommes partis en Flandre. Il est toujours utile de le constater.

2. *Saucuns ochit aucun de le commungne de Tornay dedens le cite de Tornai u dehors*(1), *et il est pris, prendre le doit on et sil a maison abatre le doit on, et quant quil a de remanant dedens le justice de le commungne de Tornai, doit li commungne avoir.*

2. Si quelqu'un tue une personne de la commune de Tournai, soit dans la cité, soit dehors, et qu'il soit arrêté, on le doit tenir prisonnier; et s'il a une maison, on la doit abattre; et tout le reste de ce qu'il possède dans l'étendue de la juridiction communale de Tournai doit appartenir à la commune.

2. On voit dans cet article un genre de pénalité qui doit paraître étrange aujourd'hui. Le meurtre n'entraîne pas la mort de son auteur. On détruit seulement la maison de celui-ci et l'on confisque le reste de ses biens; peines qui nous paraissent sans doute bien légères, mais dont la douceur s'explique néanmoins par le mode d'instruction judiciaire de cette époque, qui ne permettait que rarement de découvrir le vrai coupable.

(1) Voyez à la fin la note A.

3. *Et sil escape, chil ki home a tue, il ne poet entrer dedens le citeit de ci atant quil soit racordéis as parens celui quil aura tuet, et amendeit le forfait ale communagne parmi X lb.*

3. Et si le coupable s'échappe il ne peut rentrer dans la cité avant qu'il se soit réconcilié avec les parens de celui qu'il aura tué, et qu'il ait satisfait à l'amende envers la ville, moyennant dix livres.

3. L'évasion du meurtrier le mettait à l'abri de toute peine, dès qu'il parvenait à obtenir un accord de la famille du défunt, ce qui s'achetait ordinairement, quand il n'existait pas une haine invétérée entre les deux familles. L'amende de dix livres le rendait également quitte envers la ville de toute confiscation. Cette excessive indulgence peut être attribuée à deux causes 1.° à l'impunité dont ces sortes de crimes avaient longtemps joui à la faveur des guerres particulières, dont la fureur n'était pas encore entièrement calmée. 2.° A la facilité que trouvaient les criminels de se soustraire au châtiment par un simple changement de résidence ; une fois hors de la juridiction communale, ils se plaçaient sous la protection de quelque seigneur, ayant justice, et bravaient de là toute tentative d'arrestation.

4. *Saucuns et acuseis quil ait aucun ochis, et on ne le poet prover par tesmongnage lotuns, il se doit purgier del fait par le jugement del aigue froide.*

4. Si quelqu'un est accusé de meurtre et que l'accusation ne se puisse prouver par loyaux témoignages, il devra se justifier du fait par l'épreuve de l'eau froide.

4. On retrouve ici les traces de cette législation absurde, introduite dans les Gaules par de barbares conquérans, qui soumettaient à ce qu'ils appelaient le *jugement de Dieu*, la décision des cas graves pour lesquels leurs faibles lumières étaient insuffisantes. Ainsi une grossière superstition faisait recourir pour arriver à la découverte de la vérité, au duel, à l'épreuve du feu, de l'eau, et mille autres aussi extravagantes. Celle de l'eau froide dont il est ici question, consistait dans l'immersion de l'accusé. S'il s'enfonçait, il était réputé coupable ; s'il surnageait, son innocence était proclamée.

5. *Saucuns ait férut aucun, et plainte en est faite en quel maniere quil lait feru, se on le troeve a veritet, amender le doit parmi C. s. a celui ki ferus sera XLVIII s. et ale commungne LII s. et son ne troeve a veritet quil le ferist, purgier sen doit li tierce main.*

5. Quand un homme est blessé, de quelle manière que ce soit; et que plainte en est faite, si à l'enquête on le reconnaît, le coupable doit payer 100 sous de réparation; savoir: 48 sous au blessé et 52 sous à la commune. Et si l'enquête ne prouve pas le délit, le prévenu doit s'en purger par son serment et celui de deux autres personnes.

5. Le mot *veritet* est ici synonyme d'*enquête* ou *d'instruction criminelle*. On le trouve dans beaucoup d'anciennes chartes employé en ce sens. On disait aussi *coie veritet* pour *enquête secrète* (le mot *coi* s'emploie encore pour *caché*, *se tenir coi*, etc.) En 1290 les Gantois réclamèrent vivement contre l'usage des *coies verites*, ainsi qu'on le voit par une *sentence arbitrale des échevins de Saint-Omer entre le comte Guy de Flandre et les trente-neuf de Gand*, publiée récemment par M. Warnkoenig, savant distingué de cette dernière ville.

La présente charte ne dit pas si l'enquête sera publique ou secrète: sur ce point ainsi que sur plusieurs autres on s'en rapportait à la coutume existante à Tournai.

Le sens du mot *ferut* paraît ne s'appliquer ici qu'à une blessure faite avec un instrument *non tranchant*, puisque l'article suivant inflige une peine plus forte pour le cas de plaie faite avec *une arme esmoulue*.

6. *Saucuns plaie aucun darme esmolue par nuit ou par jour, et cil en a tesmoing cius sera a X lb. sen ara C s. cil ki ferus sera et C s. li commungne; et se chius na tesmoins ki le ferist et ce fust fait par jor, purgier sen doit lui setisme main, et se ce fust fait par nuit, purgier sen doit del fait par le jugement de laigue froide.*

6. Quand avec une arme tranchante un homme fait une plaie à un autre et que celui-ci en a des témoins, celui-là doit payer 10 livres, dont le blessé aura 100 sous et la commune 100 sous; mais si le prévenu n'a pas de témoins à opposer, et que le cas eut lieu de jour, il doit s'en purger par son serment et celui de six autres personnes; et si le cas eut lieu de nuit, il doit s'en purger par l'épreuve de l'eau froide.

6. Il paraît y avoir quelque obscurité dans le texte; cependant il me semble que le législateur ne voulait pas que

l'on s'en rapportât entièrement aux témoins produits par l'accusateur, et que, dans l'intérêt de la défense, il permettait à l'accusé de se justifier soit par des témoignages contraires, soit par l'épreuve de l'eau froide ; manière de procéder, qui devait faire de la justice un véritable cahos ; car dans ces temps de guerres intestines et de haines de familles, il devait être facile de se procurer des témoins pour et contre l'accusation. Il est encore à remarquer que l'on admettait le serment de l'accusé dans sa propre cause. C'est ainsi du moins que s'expliquent les mots : *purgier sen doit lui setisme main*. Ou, *il doit s'en justifier en levant la main lui septième.*

7. *Saucuns ait autrui en souspechon por haine u por rancune, et on le laisse savoir au prevost, li prevos le fera asseurer, et rechevra le sairement de celui, et se chil ne le veut asseurer devant le prevost, il et quant quil a doit remanoir ale volente de le commungne, et sil na nule cose, il sera ennemis de le commungne.*

7. Si un homme a le soupçon qu'un autre l'ait en haine et lui porte rancune, le prévôt, s'il en est informé, doit faire assurer le plaignant, en exigeant de celui qui est soupçonné, qu'il fasse serment de ne rien entreprendre contre l'autre ; et, s'il s'y refuse, sa personne et tous ses biens doivent demeurer à la disposition de la commune ; mais s'il ne possède rien, il sera considéré comme ennemi de la commune.

7. Cette manière de faire cautionner celui que l'on soupçonnait de quelque mauvais dessein pouvait certainement prêter à l'arbitraire ; mais dans l'état où était la civilisation, c'était peut-être le meilleur moyen de prévenir les crimes, et, malgré nos immenses progrès en législation, je ne sache pas que nous en ayons aujourd'hui un aussi efficace. Il faut remarquer encore dans cet article la tendance à établir l'ordre public sur la propriété, par cette clause significative que celui qui, n'ayant rien, refusera d'*assurer* son ennemi, sera lui-même *ennemi* de la commune. La confiscation une fois admise, c'est le commencement de la guerre entre celui qui a et celui qui n'a pas. Ce dernier se trouve rejeté en dehors de la société, parce qu'il n'a aucune garantie matérielle à lui offrir. C'est enfin le triomphe des idées *positives* sur les idées morales ; triomphe mo-

mentané qui produit des trèves, mais qui ne donne pas la paix. Les deux principes étant sans cesse en présence, le vaincu finit toujours par trouver une occasion de prendre sa revanche.

8. *Saucuns estraignes ki ne soit mie de le commungne fait assaut à homme de le commungne si voisin le doivent aidier, et sil ne le font, li prevos doit crier seur aus quil font honte ale citet et coi quil facent de colui ki laissant ara fait, il ne doivent nient forfaire à le citet.*

8. Si un étranger, n'appartenant pas à la commune, attaque un homme de cette commune, les voisins de celui-ci doivent l'aider, et s'ils y manquent, le prévôt doit crier sur eux qu'ils font honte à la cité; mais si, au contraire, ils lui prêtent secours, quoiqu'ils fassent à l'assaillant, ils ne peuvent en être punis par la ville.

8. Ici se montre dans toute sa force l'esprit de corps, si nécessaire aux communes du moyen-âge pour se défendre contre les agressions des populations presque toujours hostiles dont elles étaient environnées. On voit aussi l'*honneur* employé comme mobile de cette défense mutuelle. « Honte à ceux » qui laissent opprimer leur frère, l'enfant de la cité! Ce sont » des lâches; ils la déshonorent cette mère commune. Honte! » honte à eux!.....» Quelle puissance la menace d'un pareil anathême devait exercer sur des âmes fières et sauvages que n'avait point encore énervées l'esprit de raisonnement et d'analyse des temps modernes! Aujourd'hui que tout est objet de calcul, et qu'il n'est pas un sentiment qui ne se définisse par l'arithmétique, la législation est sèche et glaciale. Il faut bien que chaque époque porte avec elle son cachet.

9. *Saucuns hons ait fait assaut a un autre homme dedens la justice de le commungne, li prouvos i doit venir et faire crier le pais et dune part et dautre et se nus daus ne viout le pais tenir por le prouvost et il le tiesmoingnont doi juret u doi houme de le commungne, ausi cascuns ki al assaut sera ki ne fera le coumant dou prouvost (entroes quil va en le loi de le vile) il donra a ces le commungne lamendice de X lb.*

9. Si un homme attaque un autre homme dans le territoire soumis à la justice de la commune, le prévôt y doit venir et faire crier la paix de part et d'autre; et si aucun d'eux ne veut tenir la paix, sur l'ordre du prévôt, et que deux jurés ou deux hommes de la commune en témoignent, ils devront, ainsi que chacun de ceux qui, étant présens au combat, n'auront pas exécuté l'ordre du prévôt (en tant qu'il serait dans l'exercice de ses fonctions), donner au profit de la commune, 10 livres d'amende.

9. La loi marque une différence frappante entre l'intervention des voisins à l'égard des étrangers et celle envers d'autres bourgeois. Ainsi dans le premier cas, il doivent, sous peine de déshonneur, voler à la défense de leur compatriote attaqué; et de tout mal qu'ils peuvent faire à l'étranger ils sont absous d'avance. Dans le second cas, les assistans sont tenus de prêter main-forte au prévôt pour faire cesser le combat entre deux de leurs frères et rétablir la paix entr'eux. La peine aussi est d'une autre nature. Ce n'est plus qu'une amende pécuniaire (amende considérable toutefois) quand on a refusé de remplir un ministère de conciliation. Pour un défaut de courage, c'était de la honte. Distinction sublime qui plaçait ainsi l'honneur à plus haut prix que l'argent.

10. *Saucuns fait laidures auprevost, entroes kil va en le loi de le vile, il doura a oes le commungue X lb. damendance.*

10. Si quelqu'un fait injure au prévôt (celui-ci étant dans l'exercice de ses fonctions) il donnera *au profit* de la commune 10 livres d'amende.

10. Je n'ai vu expliqué nulle part le mot roman *oes*; mais il se retrouve, au 14.e siècle, dans plusieurs titres des archives de l'administration des hospices de Lille. Ainsi un bien fut vendu, le 17 janvier 1339, *as mestres et gouverneurs de la maison des malades bourghois de la ville de Lille au nom des malades de ladite maison et à leur* oes. Une autre propriété fut acquise, le 11 mars 1346, par *Bertoul Hanghewart*, *a* oes *el nom et pour le dessus dite maison des malades bourgois*. Enfin, au mois de juin 1327, *Colars li monniers d'Annappes et Alis se femme* qui avaient été adhérités d'une pièce de quatorze cens de terres audit Annappes, déclarèrent que *combien qu'ilz fussent mis en le dite tierre, sy fu che a* oes *lospital Saint Sauveur de Lille*. Il me semble, d'après ces citations, que le mot *aoes*, *a oes* ou *a oeus*, (car il s'écrit de ces trois manières) signifie *pour le compte de..... au profit de....*

11. *Saucuns assaut autrui maison, et chil a cui on fait lassaut ochit celui li lassaut por soi deffendre et por lui oster dassaut point ne doit faire damendize ale commungne.*

11. Si celui dont la maison est assaillie tue l'assaillant pour se défendre et délivrer sa maison, il ne doit aucune amende à la commune.

11. C'est ici le droit de *légitime défense*, tel qu'il a été reconnu par tous les codes.

12. *Saucuns dit laidenges a aucun et il en est convencus par loiaus tesmongnages XL s. donra, XVIII s. a celui quil ara laidengiet et XXII s. ale commungne.*

12. Si quelqu'un dit des injures à autrui et en est convaincu par loyaux témoignages, il paiera quarante sous; savoir : 18 s. à celui qu'il aura injurié et 22 s. à la commune.

12. Cette disposition paraît singulière, et l'on serait tenté de la prendre pour une mesure fiscale en considérant le peu d'importance du délit et la hauteur de cette amende dont la commune recevait la plus forte part.

13. *Saucuns boute ou sache aucun par ire, et il en est convencus par tesmongnages, faire doit amendance de L s. a celui kil ara sachiet ou boutet XXIII s. et ale commungne XXVII s. et sil nen est convencus par tesmongnage purgier sen doit lui tierce main.*

13. Si quelqu'un jette ou renverse autrui par colère et en est convaincu par témoignages, il doit payer 50 sous d'amende; savoir : 23 s. à celui qu'il aura maltraité, et 27 s. à la commune; et s'il n'en est pas convaincu par témoignages, il doit s'en justifier en jurant lui troisième.

13. L'observation faite à l'article précédent pourrait encore s'appliquer à celui-ci.

Il faut remarquer de plus que, lors même qu'il n'y avait pas de témoignages contre l'accusé, ce dernier devait encore se justifier par son serment et celui de deux autres personnes. C'était donner une bien grande marge à l'accusation, qui était ainsi dispensée de faire sa preuve, et placer en état de prévention tout homme qui avait un ennemi capable de lui imputer faussement un délit.

14. *Qui par ire ara trait espet seur aucun dedens le vile, se li provos ki se plainte en fera en a tesmongnages loiaus li commungne ara de celui XL s. et se li provos nen a tesmoing lui tierce main sen doit purgier chius ki accuseis en sera.*

14. Celui qui par colère aura tiré l'épée sur quelqu'un dans la ville devra payer à la commune 40 s. si le prévôt, qui doit en faire la plainte, a des témoins du fait; et si le prévôt n'a pas de témoins, l'accusé doit se justifier en jurant lui troisième.

14. On voit par cet article que l'individu sur qui on a tiré l'épée n'a aucune part de l'amende, bien que ceux à qui on a dit des injures, ou que l'on a jetés à terre entrent en partage avec la commune. Il faut, ou que ce soit une omission du législateur, ou qu'il ait sous-entendu que, dans le premier cas, l'offensé qui porterait plainte recevrait en dehors de l'amende une indemnité au jugement des jurés. Autrement le fait de tirer l'épée sur quelqu'un n'eût été puni que d'une amende de 40 sous, comme celui de dire des injures, bien que l'un fut beaucoup plus grave que l'autre.

15. *Saucuns waite aucun, et il le foule ou toaille* (1) *en le boe, li provos et li jureit quant il aront entendue le veriteit a houmes u a femes destrainderont celui a chou quil paie X lb. ale commungue por lamendement del forfait sil en est convencus.*

15. Si un homme en guette un autre et le pousse ou le fait tomber dans la boue, le prévôt et les jurés, après une enquête dans laquelle ils pourront entendre des femmes aussi bien que des hommes, contraindront l'accusé, s'il est convaincu du délit, à payer 10 livres à la commune.

15. Il paraît que jeter avec dessein quelqu'un dans la boue était considéré comme une bien grande insulte, puisque l'amende envers la commune était plus forte du double que pour *une plaie faite d'arme esmoulue*, et que, pour parvenir à prouver la vérité du fait, on admettait même le témoignage des femmes. La rigueur de cette peine ne peut s'expliquer que par les mœurs de ce temps, où tout homme libre marchait constamment armé et décidait par le fer la plupart de ses querelles. On était plus sensible alors à un affront qu'à un coup de dague. Attaquer son ennemi en face et lui faire une blessure profonde ne lui causait du moins aucune humiliation; mais le jeter avec préméditation (car c'est ainsi qu'il faut entendre ces mots: *Saucuns waite aucun*) dans un état qui l'exposait à la risée du public et le couvrait de honte, portait préjudice à son honneur et n'était pas le fait d'un brave. Cet esprit existe encore

(1) *Toaille en le boe*, cette expression ne peut se bien rendre que par notre mot patois; *touiller dans la boue*, qui n'a pas d'équivalent en français. J'ai dû mettre *tomber*, faute de mieux; mais cela n'est pas exact. Voyez aussi la note B.

parmi nos militaires. Ils boiront sans rancune avec celui qui leur aura donné un coup de sabre ; mais ils ne pardonneront pas à celui qui leur aura fait méchamment la moindre souillure.

16. *Et ces X lb. li convenra il paier u le ville widier, dedens XV jors, et sil entroit seur ces deffois devens le vile et il fust pris on li torroit un membre et chil a cui cius hontes sera fais, sil veut plaindre sen pora et on li fera justice.*

16. Et il conviendra qu'il paie ces 10 livres ou qu'il quitte la ville en dedans quinze jours ; et s'il y rentrait malgré cette défense et qu'il fût pris, on lui couperait un membre. Celui à qui aura été fait la honte d'être jeté dans la boue, pourra s'il le veut, en porter plainte et on lui rendra justice.

16. L'importance que l'on donnait à ce délit était telle que celui qui, l'ayant commis, ne pouvait payer l'amende s'exposait à une peine corporelle s'il rentrait en ville, ce qui n'était pas ordonné à l'égard des meurtriers.

La nature de cette peine est étrange. Couper un membre était un singulier moyen de réparation ; mais on considérait comme un délit extrêmement grave la rupture du ban par le banni.

17. *Seucuns taut aucun un de ses membres et il est pris, tout autel membre perdre doit, et s'il anchois se poet racorder as parens, si paiera C s. ale commungne.*

17. Celui qui privera un autre d'un de ses membres, perdra, s'il est pris, semblable membre ; mais si, auparavant, il peut s'accorder avec les parens du blessé, il en sera quitte pour payer cent sous à la commune. (1)

17. Nous voyons ici l'application de la loi du talion, modifiée cependant par la faculté de convertir la peine en une amende, moyennant un accord avec les parens du blessé. Cette dernière condition démontre l'union qui régnait entre les familles, puisqu'elles avaient droit d'intervenir dans les transactions de cette nature. Et en effet, si les liens de voisinage constituaient l'obligation d'une défense mutuelle, la parenté devait rendre cette obligation plus étroite. Par conséquent, les questions de guerre ou de paix entre particuliers concernaient les familles de part et d'autre.

(1) Voyez la note C.

18. *Ces amendances de ces forfaits aront li castelains et li avoes ior part as jugemens des jures.*

18. Des amendes de ces forfaits le châtelain et l'avoué auront leur part, suivant le jugement des jurés.

18. Il ne semble pas naturel que la part du châtelain et de l'avoué dans les amendes ne soit pas déterminée d'une manière précise, pourtant je ne trouve pas d'autre sens à donner à ces mots : *as jugemens des jures*, que celui que j'ai indiqué, et d'après lequel les jurés fixaient eux-mêmes cette part.

19. *Saucuns est pris a tout larechin devens le citeit, le commungne fra de lui justice, et qui par cruie renommee accuseis sera de larrechin banis sera a III ans; et sil devens chou ireveuoit, li commungne feroit de lui justice.*

19. Si quelqu'un est pris pour larcin commis dans la cité, la commune en fera justice. Celui que la notoriété publique accusera de larcin sera banni pour trois ans, et s'il revenait avant ce terme, la commune ferait justice de lui.

19. Je crois que la première partie de cet article s'applique au cas de flagrant délit. *Saucuns est pris a tout larechin*, donne à entendre *pris en faisant le larcin*; mais *quelle justice* la commune en faisait-elle? c'est ce que la loi ne dit pas. Il est présumable qu'elle laissait à la conscience des juges à fixer une peine pécuniaire ou autre, proportionnée à l'importance de l'objet volé et aux circonstances du larcin. C'était une grande preuve de confiance dans les lumières et l'intégrité de ces magistrats.

Bannir quelqu'un, simplement accusé par la notoriété publique, est un procédé bien rigoureux. Nous voyons si souvent la justice se tromper, même après de longues et minutieuses procédures! cependant, on peut considérer cette disposition comme une preuve de susceptibilité de la part de la commune pour l'honneur de ses membres. Elle disait aussi : il ne suffit pas que la femme de César soit pure, il faut qu'elle ne puisse être soupçonnée.

20. *Saucuns enfens ocht par aventure aucun enfant, laissier le doit on al eswart dou provost et des jureis se li enfens a le peine forfaite, u sil doit estre enemis dou forfait.*

20. Si un enfant tue par accident un autre enfant, on doit laisser à la décision du prévôt et des jurés d'apprécier si l'enfant a mérité une peine ou s'il doit être excusé du forfait.

20. Voici une disposition qui laissait peut-être trop de latitude aux juges, et qui cependant était plus fondée en raison que la loi qui détermine l'âge auquel un enfant agit avec discernement. Quand même il serait vrai que les hommes naquissent tous avec la même intelligence ( question qui restera longtemps indécise, n'en déplaise à M. Jacotot ), les circonstances de leur éducation ont nécessairement mis entr'eux, à seize ans, des différences trop considérables pour qu'il soit rationnel de les placer tous au même niveau.

21. *Saueuns hous de le commungne est convencus de faus tesmongnage perdre doit le commungne de ci atant kil ravoir le pora ale volente dou provost et des jures.*

21. Si un homme de la commune est convaincu de faux témoignage, il perdra son droit de commune, jusqu'à ce qu'il puisse le recouvrer, à la volonté du prévôt et des jurés.

21. Le faux témoignage est une action infâme. Celui qui s'en rendait coupable était dégradé de son titre de citoyen ; tandis que le meurtre, en certain cas pouvait se racheter par une amende. Nos aïeux étaient des hommes de sentiment. Indulgence pour les passions violentes ; déshonneur pour les passions basses. Tel était le fond de tout leur système pénal.

22. *Suns chevaliers doit a aucun bourgois de Tornai dete, et li bourgois en fait plainte au provost, li prouvos doit le dete somonre a un jour, et se li chevaliers vient au jour nouet, li bourgois lui seule main doit jurer liu nest des jures quil a fait droit claim seur le chevalier et sil seur chou a tesmongnage de II jures ataint ara se querele envers le chevalier, et liu ne a tesmongnage li chevaliers jurra lui tierce main de chevaliers quil nient ne li doit.*

22. Si un chevalier doit à un bourgeois de Tournai et que le bourgeois en fasse plainte au prévôt, celui-ci doit assigner un jour pour la reconnaissance de la dette ; si le chevalier se présente au jour fixé, le bourgeois jure, lui seul, que sa demande est légitime, et s'il a sur ce le témoignage de deux jurés, la dette sera reconnue réelle, mais s'il n'a pas ce témoignage, le chevalier sera admis à jurer avec deux autres chevaliers qu'il ne doit rien au bourgeois.

22. Ces précautions à l'égard des chevaliers étaient nécessaires pour que les droits des bourgeois ne fussent pas étouffés sous l'influence des coutumes féodales. Il n'en est pas moins remarquable que toute la sollicitude du législateur est pour les bourgeois, et qu'il ne prévoit nullement le cas où ceux-ci

seraient débiteurs au lieu d'être créanciers, de même qu'il n'indique pas ce qu'il faut faire contre des débiteurs non-chevaliers.

23. *Et puis que li bourgois ara ataint chou kil demande sor le chevalier, se li chevaliers est manans devens le vile li provos doit saisir les coses dou chevalier pour le detes a oes le bourgois et detenir tant quil ait asses fait.*

23. Et après que le bourgeois aura constaté la légitimité de sa demande contre le chevalier, si celui-ci a une maison dans la ville le prévôt doit saisir tout ce que le chevalier y possède pour assurer la dette envers le bourgeois, et maintenir sa saisie tant que le chevalier ait satisfait son créancier.

24. *Et sil est manans de huers le vile, deffendre li doit on crence et vinage en le vile et tres cele en avant pora li bourgois tout la u pora se dete ravoir.*

24. Et si le chevalier habite hors de la ville, on doit lui défendre d'y recueillir aucun droit seigneurial ou autre; et de ce moment le bourgeois aura droit de reprendre sur le chevalier le montant de sa créance partout où il le pourra.

24. Le mot *vinage ou vinnaige*, signifie, suivant Ducange, droit de péage ou toute autre espèce d'impôts. Je crois que c'est en ce sens qu'il est employé ici. Quant à celui de *crence*, je n'ai pu en découvrir la signification.

25. *Et se cest cose que li chevaliers moustre ocoison rainaule quil au jour denommeit ne peut venir, devant le jour denommeit laissier le doit savoir au prouvost sen ocoison, et de cel jour li asiera on autre jour, et puis apres celui le tierc auquel li convenra venir u envoier ki pour lui responge.*

25. Et s'il arrive que le chevalier ait une cause raisonnable qui l'empêche de venir au jour assigné, il doit le faire savoir au prévôt qui lui assignera un autre jour, et au besoin un troisième jour; mais à celui-ci le chevalier devra venir ou envoyer quelqu'un qui répondra pour lui.

26. *Et li prouvos pora le chevalier conduire devens le vile de ci atant quil li sera en dit del bourgois par devant les jures.*

26. Et le prévôt pourra conduire le chevalier dans la ville (sous sa sauvegarde) durant le temps que sa cause avec le bourgeois sera pendante devant les jurés. (1)

27. *Se li chevaliers a houme fievet en le vile, chil om le pora par droit rechoivre en son ostel, mais il ne li fera ne crence ne vinnage.*

27. Si le chevalier a dans la ville un homme tenant de lui quelque fief, cet homme pourra, en vertu de la coutume féodale, le recevoir en son hôtel; mais il ne lui paiera ni droits ni redevances.

(1) Voyez a note D.

28. *Si le casteleins u li avoes u lor sergiant tolent par aventure coses des bourgois, li prouvos les somonra a jour, et sil au jour ne voelent venir, pour faire asses, li prouvost doit saisir leur coses, qui ale commungne apartiennent de ci atant quil aront fait asses.*

28. Si le châtelain ou l'avoué ou le sergent de l'un d'eux vient à enlever ou à détruire involontairement des objets appartenant à des bourgeois, le prévôt fera assigner le délinquant; et si celui-ci refuse de se présenter au jour fixé pour donner satisfaction du dommage, le prévôt doit saisir au profit de la commune ce qui lui appartient, jusqu'à ce qu'il ait donné cette satisfaction.

28. Protection très-sage accordée aux bourgeois contre les injustices des grands ou des dépositaires de leur autorité. En soumettant, même pour un cas involontaire, le châtelain et l'avoué à la justice échevinale, c'était donner aux habitans la plus grande sécurité possible, et les mettre à l'abri de toutes vexations.

29. *Saucuns ait prize le crois doutremer pour aler au sepulcre, pour locoison de le crois ne remanra mie quil ne conviengne warder les droitures de le citet et les coustumes selonc toutes ses ricoises fors celes kil avoec lui emportera por Diu servir.*

29. Si quelqu'un a pris la croix pour aller à la délivrance du saint Sépulcre, cette cause n'empêchera pas qu'il convienne de garder à son égard les droits et coutumes de la cité et que la justice n'ait pouvoir de mettre la main sur tous ses biens, excepté sur ceux qu'il emportera avec lui pour le service de Dieu.

29. Lors des premières Croisades, les biens des pélérins avaient été mis sous la protection des églises, d'où il était résulté beaucoup d'abus, à cause de la mauvaise conduite d'une partie des croisés qui n'arborait le signe de la rédemption que pour se livrer impunément à mille désordres. L'article qui leur enjoint de se conformer aux droitures de la cité, etc., est donc une disposition restrictive remarquable pour le temps, et digne d'un siècle plus éclairé.

30. *Cascuns hons loiaus de quel terre kil soit sil vient en le citet manoir bien li loira quil les coustumes de le citet warde.*

30. Il sera permis à tout homme loyal, de quelque pays qu'il soit, de venir prendre domicile à Tournai, pourvu qu'il se conforme aux coutumes de la cité.

31. *Nus bourgois ne pora autre bourgois appeler de bataille.*

31. Aucun bourgeois ne pourra en défier un autre en combat singulier, (Il est sans doute question ici du duel judiciaire ou jugement de Dieu.)

31. La prohibition du combat entre les bourgeois de Tournai est un fait extrêmement remarquable, lorsque partout ailleurs l'usage du duel était si fermement établi que Saint Louis, lui-même, dût en consacrer le principe dans ses *établissemens* de 1270, adressés à *toutes les cours laies du royaume et de la prévôté de France*. On y voit le duel judiciaire autorisé non-seulement entre chevaliers, entre nobles et vilains, mais encore entre frères ! « Dui freres ne se combattent pas ensemble de » fié, de terres et de meubles, si ce nest de traison, ou de meurtre » ou de rat : et se ils s'entr'appellaient de terre ou de meubles » dont il doie istre bataille, il porroit bien mettre serjans pour » aus, ou por autres. » Ainsi sur ce point comme sur beaucoup d'autres on pourrait dire qu'en France les saines idées et les lumières de la civilisation sont venues du nord.

32. *Quicunques emmenera le femme daucun houme manant en le citet on le banira a VII ans, et sil apries est racordes se revient; restorer le doit estirement les coses de cel houme teles quil les emporta avoec le feme.*

32. Quiconque emmenera la femme d'un homme ayant maison dans la cité, sera banni pour 7 ans; et s'il revient après l'expiration de son ban, il devra dédommager entièrement le mari de tous les objets appartenant à celui-ci, qu'il aura pu emporter avec la femme.

33. *Quicunques fera force al pucele et on le set de veritat, banis doit estre a VII ans, et sil par le volonte de celi et de ses parens le viout prendre a femme, bien li loize faire.*

33. Quiconque sera convaincu de viol doit être banni pour 7 ans. Toutefois s'il veut épouser la jeune fille, de son consentement et de celui de ses parens, il lui sera permis de le faire.

34. *Quicunques ara oeis houme et a glize sera fuiois, li glize warandir le pora.*

34. Quiconque aura tué un homme et se réfugiera dans une église pourra être garanti par ladite église. (1)

34. Le droit d'asile existait partout ; c'était le plus grand abus que l'on pût faire de la religion ; mais l'église était trop puissante alors pour que l'on osât toucher à ses franchises.

(1) Voyez la note E.

35. *Quicunques ara fait toet en laigue de Tornai si doit arrestes par caaine en le vie del eauue, de ci atant que li tors soit amendes.*

35. Quiconque aura fait tort en l'eau de la rivière de Tournai sera attaché avec une chaîne dans la voie de l'eau jusqu'à ce que le tort soit réparé.

35. Cet article m'a paru difficile à expliquer, ne trouvant nulle part la signification du mot *toet*. Je crois que c'est un dérivé du verbe tollir, ôter, enlever, et qu'en ce sens il pourrait ici s'appliquer à une prise d'eau qui eut causé préjudice à la ville. Il fallait au reste que ce fût un délit très-grave pour mériter la punition énoncée au texte. (1)

36. *Quant li prouvos et li jureit et autre houme de le commungne vont par le citet pour le besongne de le citet quicunques dira lait a nus daus et convencus en soit par tesmongnage si lamendera a le commungne parmi XL s. et chil cui on ara laidengiet sil sen plaint on li fra droit.*

36. Quand le prévôt, les jurés et toute autre personne de la commune sortiront par la ville pour quelque affaire publique, si quelqu'un est convaincu d'avoir injurié nul d'eux, il paiera à la commune 40 sous d'amende, indépendamment de ce qu'il sera fait droit à l'injurié s'il s'en plaint.

37. *Les amendances des forfais de le commungne ne doivent warder par am IIII juret et IIII qui ne sunt juret ne eskevin, qui sor chou feront sairement et cascune partie daus doit avoir sen clerc, et chil qui ne sunt ne juret ne eskevin si doivent eslire les houmes de le commungne et li juret si facent les jures.*

37. Les amendes payées au profit de la commune seront gardées par quatre jurés et quatre autres personnes non jurés ni échevins qui seront tenues de prêter serment à ce sujet. Chacune de ces deux parties aura son clerc. Ceux qui ne sont ni jurés ni échevins doivent être élus par les habitans de la commune, et les quatre jurés par leurs collègues.

37. Le principe du droit d'élection est ici formellement reconnu pour une portion de la magistrature, et aucune différence de classes n'est établie entre les électeurs, ce qui introduisait dans la constitution de la ville l'élément démocratique, dans une faible proportion toutefois, ainsi qu'on peut en juger par l'article suivant.

38. *En le commungne de Tornai si doivent estre XXX juret, desques li doi seront prouvost, et quant li uns u doi u pluzeur de chaus morront, li juret qui demorront esliront autres en lor liu tant quil raront lor conte.*

38. Dans la commune de Tournai, il doit y avoir 30 jurés, dont deux seront prévôts; et quand un, deux ou un plus grand nombre d'entr'eux viendront à mourir, les jurés survivans en éliront d'autres au lieu des décédés, jusqu'à ce que leur nombre se retrouve au complet.

(1) Voyez la note F.

38. Voici la part de l'aristocratie bourgeoise. Les jurés se renouvelleront par leur propre impulsion. Les vides que la mort aura laissés parmi eux seront remplis par des hommes de leur choix. Le pouvoir municipal se perpétuera nécessairement dans quelques familles. Ce sera un bien tant qu'elles seront animées d'un esprit de justice et d'un véritable amour du bien public ; mais dès que la corruption se glissera dans ces familles privilégiées, dès que la stricte équité fera place à la soif des richesses, au goût du faste, à l'esprit de domination, les abus entreront en foule dans le gouvernement de la cité, et l'on n'aura aucun moyen d'y porter remède, parce que ceux en qui résidera le pouvoir de les détruire, seront les premiers intéressés à leur conservation. Tel est au reste le côté faible de la plupart des constitutions. Quelle que soit la place qu'elles assignent au pouvoir, si celui-ci ne tombe pas dans des mains pures, il tendra toujours à s'accroître et à sortir des bornes qui lui sont assignées.

39. *Le charitet Saint Christofle et les caus-fours doivent warder V houme loial qui ne soient ne eskevin ne juret et doi eskevin dont li uns iert de decha laigue et li autres de dela, et uns prouvost ki iert des XXX jures.*

39. La charité de Saint-Christophe et les fours à chaux, doivent être sous la garde de 5 hommes loyaux, qui ne soient ni échevins ni jurés, et de deux échevins dont l'un soit de-deçà la rivière et l'autre d'au-delà; plus, d'un prévôt qui fasse partie des 30 jurés.

39. La dénomination de *caus-fours* donnée à une partie de la commune démontre l'antiquité de l'exploitation de la chaux qui est encore l'objet d'un grand commerce pour cette ville.

40. *Et li V houme loial devant dit doivent jurer que des amendances des caus-fours, et de le charitet et des escrowattes ne despenderont mie outre V s. se che nest as communs usages de le vile, et cil V doivent warder les amendances et les escris.*

40. Et les cinq hommes loyaux dessus dits doivent jurer que de l'argent provenant des amendes de la charité, des fours à chaux et du Guet, ils ne dépenseront pas plus de cinq sous sinon pour l'usage commun de la ville. Ces cinq hommes garderont les amendes et les registres.

*41. Se on doit faire faire taille en le vile doutre CCCC lb, selonc la vaillance de cascun houme quil a, doit on prendre chou qui sormonte CCCC lb. et se li summe de le taille ne sormonte mie CCCC lb. au jugement des prodomes de le vile le doit on metre.*

41. Si on doit imposer à la ville une taille qui s'élève à plus de 400 livres, on doit prendre l'excédent en proportion de la fortune de chacun; et si la somme n'excède pas 400 livres, on doit mettre la taille au jugement des prud'hommes de la ville. (1)

*42. Et ceste taille doivent recoeillir li loial houmes des prosies ki ne sunt ne eskevin ne juret, et avoec aus VI jures se tant en a en le prosie, et avoec tout li eskevin de le prosie.*

42. Et cette taille sera recueillie par des hommes loyaux des paroisses qui ne seront ni échevins ni jurés, ayant avec eux 6 jurés s'il y en a autant dans la paroisse et de plus tous les échevins qui seront de la paroisse.

*43. Li nombres de chaus ki recevevront le taille entre loiaus houmes et eskevins et jurés doit estre daus vint, de cascune prosie IIII houmes ki ne sunt ne juret ne eskevin doivent le taille varder.*

43. Le nombre de ceux qui recevront la taille, tant loyaux hommes qu'échevins et jurés, doit être de vingt, de chaque paroisse quatre hommes non échevins ni jurés devront garder la taille.

*44. Li houme de le prosie Saint Brisse doivent estre de le communagne de Tornai, et des coustumes de Tornai sains les houmes del Bruille et de Rumegnies.*

44. Les hommes de la paroisse de Saint-Brice doivent être compris dans la commune de Tournai; mais non ceux du Bruille et de Rumegies.

*45. Ces coustumes devant dites et celes ke nous avons oubliées se nule en ia que li borgois de Tornai suelent avoir et doivent avoir lor avomes nous purmanablement et en pais otriet a garder a le recordance des jures tout ausi quil conoissent quil les ont vardees deça ors sauf le droit des glizes, del castelein et del avoet et des signors de le monnoie et de le mairie et des frans houmes de la entour, et ces meismes coustumes leur avons nous faites asseurer par Druon de Vileron no chevalier.*

45. Les coutumes ci-dessus rappelées et celles que nous pouvons avoir oubliées, si toutefois les bourgeois de Tournai en ont d'autres, leur sont par nous octroyées pour en jouir en paix et d'une manière durable, et elles doivent être gardées dans la mémoire des jurés ainsi qu'ils se souviennent qu'elles ont été gardées et entretenues jusqu'à présent, sauf les droits des églises, du châtelain, de l'avoué, des seigneurs de la monnaie et de la mairie et des hommes francs des environs; et nous leur avons fait garantir ces mêmes coutumes par Druon de Vileron notre chevalier.

(1) Voyez la note G.

45. Certes, aucun roi ne fut plus libéral que Philippe-Auguste, si l'on en juge par cet article qui concède aux bourgeois de Tournai; non-seulement les coutumes rappelées dans la présente charte, mais encore toutes celles qui pourraient y avoir été omises et dont les jurés se souviendraient par la suite. Rien ne confirme mieux ma première observation que le roi n'accordait aucune liberté nouvelle; mais qu'il constatait celles existantes et qu'il les garantissait pour l'avenir en les revêtant d'un consentement solennel.

46. *Et por chou toutes les eures que nous les sergiaus de nos commungnés envoierons en no servige, li houme de Tornai si envoieront en no serviche CCC houmes bien armes tous a piet sil pur no commant u par le commant de nos oirs Rois de France sunt de chou requis.*

46. A cause de cela, toutes les fois que nous demanderons les sergens de nos communes, la ville de Tournai enverra à notre service 300 hommes bien armés, tous à pied, s'ils en sont requis par nous ou par nos successeurs rois de France.

46. Que demande t-il en retour de cette reconnaissance légale? trois cents hommes bien armés toutes les fois qu'il devra requérir pour son service les gens de ses communes. La sujétion n'est pas exhorbitante, eu égard à la grandeur de la ville et à l'importance de sa population.

47. *Et se nous venomes vers aroaise a tout no effort u nous u no oir roi de France toute li commungne de Tornai devi a cel lieu meismes u de si a si loiutain liu entour Tornai nous doit secorre sille sans empéchement puent venir dusques la.*

47. Et si nous ou nos successeurs rois de France, venons avec nos armées vers l'Artois(1) toute la commune de Tournai doit venir nous secourir jusques au dit lieu ou jusqu'à tout autre situé dans la même distance autour de Tournai; à moins pourtant qu'ils n'aient empêchement à venir jusques là.

48. *Et parmi cest sierviche li houme de Tornai seront en pais et delivre de toutes autres coustumes et de nous et de nos oirs Rois de France, et nous lor deveromes aidier par tout de lor droit.*

48. Et moyennant ce service les hommes de Tournai seront en paix et exempts de toutes autres coutumes envers nous et nos successeurs rois de France, et nous devrons les aider partout dans leurs droits.

(1) M. Godefroy, qui a analysé cette pièce dans ses *inventaires*, pense qu'il s'agit ici d'*Arrouaise*, abbaye située sur les confins de la Picardie et de l'Artois.

48. D'après le contenu de cet acte, la commune de Tournai se trouve traitée, en quelque sorte, comme les grands feudataires qui, moyennant le service personnel d'eux et de leurs vassaux en cas de guerre, étaient *quittes et delivres de toutes autres coustumes* et presqu'entièrement affranchis de l'autorité royale. Aussi n'y voit-on point qu'il soit question de bailli, de gouverneur ou d'autre officier à la nomination du souverain. Seulement on parle du *châtelain*, dont les fonctions dans toutes les villes de Flandre, étaient de conduire en *ost* les hommes de la commune chaque fois qu'ils en étaient requis; et de l'*avoué* qui avait la garde des biens et privilèges des églises. Ces deux charges étaient des fiefs. On peut donc dire que le roi abandonnait entièrement la commune à elle-même pour tout ce qui regardait son administration intérieure et celle de la justice à l'égard de tous ses habitans.

49. *Apres nous leur avomes otriet quil aient bancloke en le citet en lin honeste por soner a lor volente por les besongnes de le vile.*

49. Ensuite nous leur avons octroyé la faculté d'avoir une cloche dans la cité en lieu convenable afin de sonner à leur volonté pour les besoins de la ville.

50. *Et por chou que toutes ches coses remaignent fermes et estaules, nous avomes commandet a confremer ceste chartre del auctorite de no saiel et del ensengne del nom del Roi desous escrite.*

50. Et pour que toutes ces choses demeurent fermes et stables nous avons ordonné que cette charte soit confirmée par l'autorité de notre scel et du nom du Roi ci-dessous écrit.

51. *Ce fu fait à Paris lan del incarnation nostre signor mil et C et LXXXVII en luitisme an de no coronement, et si furent en no palais cil dont li nom sunt ci desous escrit et note: li cuens Thibaus ki avant porte no viande, Guis le boutellier, Mahius li Cambellens, Raoust li conestaules, el tems que li Canceliers fu mors et que li Cancelerie fu a doner.*

51. Fait à Paris l'an de l'incarnation de Notre-Seigneur 1187, dans la huitième année de notre couronnement, en présence de ceux dont les noms suivent: Le comte Thibaut *qui avant portait nos viandes*, Guy le bouteiller, Mathieu le chambellan, Raoul le connétable, dans le temps où le chancelier étant mort sa charge était vacante.

PHILIPUS.

Cette pièce lue avec réflexion offre le plus grand intérêt par une peinture exacte des mœurs du temps renfermée dans la plupart des articles. On y trouve, mêlés à quelques dispositions qui se ressentent de la barbarie du douzième siècle, des principes de haute politique sur lesquels on pourrait encore méditer avec fruit. Plusieurs des droits que, dans l'ordre social actuel, nous regardons comme des conquêtes récentes ou même comme des conquêtes encore à faire, y figurent avec cette simplicité d'expression qui ne laisse pas supposer que les choses pussent être autrement; ainsi les droits du peuple antérieurs à ceux du monarque, sont la conséquence de la sanction donnée par celui-ci à des coutumes qui s'étaient établies sans son autorité. L'avantage d'être jugé par ses pairs ressort de la nature même de la juridiction échevinale. La participation de tous les citoyens à l'élection d'une partie des fonctionnaires chargés de l'administration des finances, et le choix des nouveaux membres de l'ordre judiciaire par les anciens, établissent une distinction très rationnelle, motivée par les capacités différentes qu'on devait exiger des uns et des autres, distinction reconnue aujourd'hui, mais d'une manière moins large. L'assistance mutuelle que se devaient les bourgeois entr'eux, sous peine de honte publique, était une institution admirable, vu les circonstances du temps. La défense des gages de bataille, quand, dans tout le reste du royaume, ils étaient ordonnés par les lois, est un pas immense vers la civilisation. Enfin l'absence de toute disposition relative à la peine de mort, permet de croire qu'elle n'était pas en usage à Tournai, lorsque, plus de six siècles après, on en réclame encore vainement l'abolition en France.

Et si l'on considère que cette charte donnée par un prince puissant et redouté, ne peut être une concession arrachée à la faiblesse et qu'elle a devancé de 83 ans les établissemens de Saint Louis, on ne peut se refuser à reconnaître que dans nos provinces septentrionales, les esprits, plus calmes et plus réfléchis, ont été et pourraient être encore l'avant-garde de la

nation dans les voies d'une sage liberté, si des institutions politiques plus larges, plus conformes aux progrès des intelligences, venaient aider au développement de l'esprit public et le faire concourir à poser enfin une base à l'édifice social que des mains imprudentes ou inhabiles recommencent sans cesse à bâtir par le sommet.

## NOTES.

A. Il y a dans le texte latin publié par Poutrain : *et captus fuerit, capite plectetur;* ce qu'il traduit par : *il sera puni de mort.* La différence capitale de ce texte avec celui du *cartulaire rouge* qui ne parle pas de la peine de mort, m'a conduit à examiner quel degré de confiance ils méritaient l'un et l'autre. De nouvelles recherches m'ont fait retrouver la charte de Tournai dans le *spicilège* de d'Achery. T. 3. p. 551. Et dans le *recueil des ordonnances des Rois de France*, édition du Louvre, t. 11, p. 248. Les auteurs de ce recueil disent : « nous avons » tiré cette ordonnance du trésor des chartes, premier registre de Philippe-Auguste, » fol. 10. Nous l'avons collationnée avec la copie qui s'en trouve dans le registre de » ce même Prince, conservé à la bibliothèque du Roi, N.° 9852. A. Fol. XXXV » *bis*, *verso*, col. 1, et avec l'édition que D. D'achery a donné de cette même » pièce, elle lui avait été communiquée par M. D'herouval. » La source commune à laquelle tous ces auteurs ont puisé, et Poutrain après eux, est donc le registre du *trésor des chartes*. Ne serait-il pas possible, alors, que les mots *capite plectetur*, ne fussent qu'une altération de copiste, ou une addition faite à dessein ? Admettez la peine de mort dans le premier article, et le suivant devient tout à fait contradictoire, puisqu'il dit que *si le coupable s'échappe, il ne peut rentrer dans la cité avant qu'il se soit réconcilié avec les parens de celui qu'il aura tué. Et si interfector evaserit, civit. Torn. intrare non poterit quousque parentibus interfecti fuerit reconciliatus*, etc. Comment peut-on supposer qu'un meurtrier, condamné à mort s'il se laisse prendre, en soit quitte, s'il parvient à se sauver, pour se réconcilier avec la famille du défunt et payer une légère amende à la commune, et qu'après cela il puisse rentrer dans la ville? autant le texte du *cartulaire rouge* me paraît être dans l'esprit de toute la loi, et surtout dans l'esprit de l'époque, autant celui du *trésor des chartes* choque à mes yeux le bon sens. Je ne puis me l'expliquer qu'en présumant qu'à une époque plus rapprochée de nous, on aura trouvé la loi trop douce à l'égard des meurtriers, et que les magistrats eux-mêmes y auront introduit le *capite plectetur.*

B. *Si aliquis alicui ponens insidias ipsum cœno vel luto involverit*, si quelqu'un jette, ou verse des immondices sur un autre etc. Traduction de Poutrain.

C. *Si vero priùs parentibus reconciliari potuerit centum solidos communiæ persolvet*; et si étant retiré il fait sa paix à partie, il paiera cent sous à la commune. Poutrain; *id.*

D. *Prepositus autem militeus infrà villam conducere poterit, quousque coram juratis à cive ei inhibitum fuerit*, et si le militaire ne satisfait, le prévôt pourra l'*éconduire* de la ville, pour autant de temps qu'il plaira au bourgeois. Poutrain ; *id.*

E. *Quicumque hominem occiderit, et ad ecclesiam confugerit, ecclesia ei garantiam conferre non poterit.* Les églises ne pourront servir d'asile aux homicides. La négation a été évidemment ajoutée dans le texte latin, car on sait qu'à cette époque, le droit d'asile était sacré.

F. *Quicumque fuerit injuriam in aquâ Tornac. viæ ipsius aquæ catenâ debent recludi, quousque injuria fuerit emendata.* Si quelqu'un empoisonne l'eau de la rivière, elle sera barrée jusqu'à ce que le mal soit passé. Poutrain *id.* Voilà ce qu'on peut véritablement appeler une *traduction libre.* Du reste, cet article m'a paru si obscur que j'en ai fait l'objet d'une recherche toute spéciale. J'ai trouvé partout le texte latin conforme à celui ci-dessus, mais que signifie : *viæ ipsius aquæ catenâ debent recludi ?* Poutrain y voit : *l'eau de la rivière sera barrée ;* le cartulaire rouge dit : *si devra être arresté par caaine en le vie de lyauwe ;* ce qui ne peut s'entendre que du coupable. Godefroy, dans son analyse, dit en parlant du coupable : *on lui coupera la communication de l'eau.* Le 2.me cartulaire de Hainaut dans lequel j'ai aussi trouvé cette pièce en vieux français, mais d'une époque postérieure au cartulaire rouge, rapporte ainsi cet article : *quiconque fait tort en leuwe de Tournay, on doit estouper et clorre le voye de liauwe jusques a tant que li tors soit ameindéis.* Ne trouvant rien de satisfaisant dans ces diverses versions, je m'en suis tenu provisoirement à la mienne en priant les personnes qui pourraient donner quelques nouvelles lumières sur cette pièce intéressante de vouloir bien me faire parvenir leurs observations.

G. Au lieu de 400 livres, le texte latin porte *quadraginta* ce qui ne peut être, puisqu'il s'agit en cet endroit de la *taille* de toute la ville. Je crois donc devoir plutôt m'en rapporter au cartulaire rouge qui porte *CCCC, lib.*

BRUN-LAVAINNE.

# CONSIDÉRATIONS

SUR

# Rubens.

La peinture n'est pas seulement un Art, c'est aussi une Science.

Il y a une sorte de ridicule à juger d'une science sans l'avoir étudiée. On rirait de celui qui prétendrait corriger Newton, Copernic ou Buffon sans avoir appris la physique, l'astronomie ou l'histoire naturelle.

Et pourtant le premier venu se mêle de parler peinture, de donner son avis sur les maîtres, de les classer, d'élever les uns, de rabaisser les autres, et tout cela avec l'à-plomb imperturbable d'un praticien vieilli dans les recherches et les travaux qui ne conduisent qu'avec une peine infinie à la découverte des vrais principes. Il suffit bien souvent d'avoir fréquenté les artistes ou d'avoir acheté quelques tableaux pour s'intituler *connaisseur*. Amateur, passe encore, on sait ce que vaut cette qualification ; mais *connaisseur !* Les plus grands peintres eux-mêmes n'eussent peut-être osé s'appeler ainsi que sur la fin de leur carrière.

Nous ne connaissons que comme écrivain l'auteur d'un article sur Rubens, inséré dernièrement dans le *Musée des familles ;* et il ne nous paraît pas possible, en effet, qu'un artiste qui eut seulement essayé de se rendre compte de ce que c'est que l'imitation de la nature, eut assigné avec tant de légèreté la part de chacun des grands peintres qui nous ont précédés.

Raphael, *peintre du Ciel*..... nous le pensons de même.

Michel-Ange, *le Dante de la peinture*..... nous l'admirons non moins que l'auteur de l'article.

Mais RUBENS, *peintre de la rue!*..... Cette épithète est aussi inconvenante qu'absurde. Elle révolte par son injustice. On la trouverait à peine appliquable à certaines peintures populaires d'Ostade ou de Teniers (qui cependant ont bien leur mérite).

Nous avons le droit de défendre Rubens, sans être taxé de partialité, nous, qui avons étudié et admiré le divin Raphaël et le terrible Michel-Ange; nous, admirateurs aussi de Rubens, qui ne buvons pourtant que de l'eau rougie et non de la bière, comme le pense l'auteur de l'article.

On serait vraiment tenté de croire que ce critique n'a jamais vu les chefs-d'œuvre de Rubens ou qu'il ne les a regardés qu'à travers le bandeau de la plus étrange prévention, puisqu'il a eu le malheur de ne voir dans les œuvres du peintre de nos admirables *descentes de Croix*, du *sacre de Marie de Médicis*, de *la Magdeleine mourante* du Musée de Lille, que des jambes torses et des positions forcées!..... Rubens, peintre de la rue!!!....

Nous sommes fâchés de le dire, mais M. de Maynard ne paraît pas avoir mieux compris Michel-Ange et Raphaël, lorsque la préférence qu'il donne à ce dernier sur tous les autres n'est guère motivée que sur la beauté de ses figures et sur des airs de tête plus gracieux, comme dirait le *bourgeois*. * C'est, du reste, ce qui arrivera à tous ceux qui voudront juger les grands peintres sans avoir des connaissances assez étendues dans l'art. Leurs observations ne pourront rouler que sur des détails de goût ou sur le choix du sujet. Aussi notre critique s'égare-t-il complètement lorsqu'en voulant donner une idée de la fougue du génie de Raphaël, il choisit précisément pour exemple une des compositions les moins chaleureuses de ce grand homme.

La chaleur en composition ne consiste pas seulement dans le sujet ni dans l'action que représente une figure; mais bien plutôt dans l'aspect sous lequel cette figure est offerte au spec-

* *Bourgeois*, terme d'atelier pour désigner un homme étranger à l'art.

tateur. C'est ainsi que Michel-Ange a rendu avec chaleur, même les figures en repos de son Jugement dernier.

On fait encore à Rubens un reproche qui peut s'adresser à tous les grands peintres, en disant qu'il a souvent représenté les mêmes figures de femmes. Qui ne reconnaît à la première vue un *Léonard de Vinci*, un *André Del Sarte*, un *Raphaël* même? Et les femmes des *Paul Veronèse*, des *Tintoret* n'ont-elles pas toutes aussi un air de famille? Chaque peintre a son cachet particulier, sa figure de prédilection; et le même modèle, d'ailleurs, n'a-t-il pas cent fois posé pour lui? La beauté est chose rare, et vouloir l'inventer est absurde. Celui qui la rencontre une fois dans sa vie en fait, comme malgré lui, le type de la plupart de ses figures. On peut donc dire de cette similitude qu'elle naît forcément des circonstances dans lesquelles l'artiste s'est trouvé placé. Si Raphaël est admirable surtout dans ses tableaux de Vierges, c'est qu'il avait sous les yeux de ces têtes aux lignes pures, aux contours fins et suaves que l'on ne voit guères que dans les pays méridionaux. Si les Vierges de Rubens ne brillent point par les mêmes qualités, c'est qu'il n'avait pour modèles que les formes charnues et même un peu flasques des belles flamandes de son temps; car l'un et l'autre avaient une connaissance trop approfondie de la *science* de leur art pour se hasarder à peindre d'imagination les sujets qu'ils pouvaient étudier sur nature.

Plus loin, le critique semble faire un crime à Rubens d'avoir recherché l'éclat du coloris : c'est un éloge qu'il lui donne sans le vouloir.

Tous les artistes qui ont visité les églises sombres et mystérieuses de la Belgique ont vu combien Rubens avait eu raison de peindre dans une *gamme* brillante. Celui-là du moins peignait pour les localités et savait rendre fidèlement la nature de son pays.

La plupart des tableaux italiens, si brillans au grand jour d'un ciel pur et serein, paraissent tellement rembrunis dans les appartemens et même dans les grands édifices de notre

pays brumeux, que la plupart de nos amateurs flamands ont cru qu'ils avaient changé de ton et que les couleurs dont on s'était servi avaient repoussé.

« On le copia sans pudeur, » dit ensuite le critique de Rubens ; *sans pudeur !* quelle expression ! Si les écrivains qui croient flétrir, ainsi d'un trait de plume ceux qui ont essayé de marcher de loin sur les traces de ce grand homme ignorent pourquoi l'on copia Rubens, nous allons le leur apprendre, sans crainte d'être démentis par les artistes qui, exempts de préjugés, ont étudié avec conscience toutes les écoles indistinctement.

Si l'on copia Rubens, c'est qu'il est un des plus fins, des plus purs et surtout le plus *lisible* des coloristes ; et que souvent pressé de terminer ses tableaux, il cachait moins que Vandyck par des glacis le travail solide et empâté qui couvrait sa toile.

Copier Rubens ce n'est pas pour *faire du Rubens*, comme semble le croire M. de Maynard, c'est pour chercher à acquérir de grands moyens d'effet et d'exécution, et cela n'empêche nullement de rester soi-même, après cela, en étudiant la nature.

On nous pardonnera, nous qui sommes peu familiarisés avec l'art d'écrire ; mais qui avons le sentiment de la peinture et qui en faisons l'objet de nos plus chères études, d'avoir cherché à rectifier les fausses idées que l'autorité d'un nom connu dans la littérature pourrait donner au public et surtout aux jeunes artistes. Il y aurait, à la vérité, beaucoup à faire pour ramener dans une direction meilleure une foule d'esprits bien intentionnés, mais que d'absurdes préventions aveuglent. Cette tâche peut être au-dessus de nos forces ; elle n'est pas du moins au-dessus de notre courage, et nous ne renonçons pas à quitter parfois le pinceau pour la plume. Puissent nos efforts n'être pas sans succès.

BENVIGNAT.

# HISTOIRE LOCALE,

## Honnecourt.

*In villa Hunulcurt.* — Honnecourt, aussi nommé dans les vieux actes, *Huni-Curia*, *Hunonis-Curtis*, *Hunulfi-Curtis*, *Huncurt*, *Hunelkort*, appartient à l'arrondissement de Cambrai et au canton de Marcoing. Ce lieu que j'ai visité avec quelqu'attention, me paraît mériter une note un peu détaillée :

L'ancienne ville d'*Honnecourt*, située sur l'Escaut, à 16 kilomètres sud de Cambrai, mériterait d'être explorée par les amateurs d'antiquités. Entourée de tous côtés par un cordon de collines qui forment, de distance en distance, des mamelons plus ou moins saillants, cette bourgade semble assise au fond d'une cuve, et, sous ce rapport, elle devait présenter de bien faibles avantages comme place forte, surtout depuis qu'on fait usage de l'artillerie. Aussi nous voyons qu'elle n'a jamais soutenu de sièges en règle, et qu'on s'en est toujours emparé avec une grande facilité.

*Honnecourt* fut démantelé pour la dernière fois en 1636. Voici à quelle occasion. Une troupe d'aventuriers picards et artésiens s'était organisée dans ces parages, sous la conduite d'un chef audacieux nommé *Marotel*. Ces flibustiers mettaient les villages à contribution et venaient porter la terreur jusque sous les murs de Cambrai. Un officier, nommé le sieur *de Maugré*, connu par son intrépidité, offrit d'aller attaquer cette troupe jusques dans la retraite qu'elle s'était

ménagée à Honnecourt, dont il fit sauter la porte à l'aide d'une pièce d'artifice, et ayant pénétré de vive force dans cette petite ville, il la mit hors d'état d'offrir désormais un refuge à une bande armée.

Les traces des fortifications existent encore sur plusieurs points autour d'Honnecourt, qui est toujours ceint d'un large fossé à sec, dans lequel on a établi des plantations et un tir à l'arc.

Le 26 mai 1642, la France essuya un grand échec auprès d'Honnecourt. Le maréchal de Guiche et le comte d'Harcourt, qui avaient fait leur jonction à Marquion, village d'Artois, près de la frontière du Cambrésis, ayant été informés que La Bassée avait ouvert ses portes aux Espagnols, divisèrent leur corps d'armée. Le comte d'Harcourt se porta dans le Boulonnais, tandis que le maréchal de Guiche vint former, auprès d'Honnecourt, un camp dont la tête seule fut garnie de retranchemens. On jugea que les deux ailes étaient protégées suffisamment par un bois et une ravine qui les couvraient. L'armée espagnole se présenta le 26 sur les hauteurs de Bonavis, et vint prendre position entre Honnecourt et Villers-Guislain, de sorte que les deux armées se trouvaient également sur la rive gauche de l'Escaut. Puységur et le célèbre Rantzau, qui voyaient les Espagnols deux fois plus nombreux que les Français, engagèrent fortement le maréchal à se retirer de l'autre côté de la rivière; ils ne purent l'y déterminer. La bataille se livra; les Français firent des prodiges de valeur; mais il fallut céder au nombre. La déroute fut complète. Beaucoup d'officiers distingués restèrent sur le champ de bataille. Le maréchal de Guiche, désespéré, voulait y demeurer le dernier et partager le sort de ses braves compagnons d'armes, on l'entraîna malgré lui jusqu'à Guise où six escadrons seulement purent le suivre.

Le lieu où la bataille s'est livrée se nomme les *tranchées*.

Honnecourt a conservé jusqu'à la révolution, un château-

fort, entouré de fossés, avec pont-levis. Le dernier seigneur était M. de Lannoy, qui avait un frère chanoine de la métropole de Cambrai.

Ce château présente encore aujourd'hui des restes intéressants. On y remarque les débris d'une prison.

En creusant le canal de St.-Quentin, il y a 30 ans, on découvrit, à l'est d'Honnecourt, sur un tertre assez élevé, plusieurs tombeaux de pierre blanche, semblables à ceux qu'on employait, vers le douzième siècle, pour la sépulture des personnages distingués. On n'a pu me dire si ces cercueils offraient quelques particularités remarquables. Lorsque je visitai les environs d'Honnecourt, un cultivateur éclairé, qui voulait bien me servir de guide, me fit observer des débris de construction, entre cette ancienne ville et le village de Gonnelieu. L'examen que je fis de ces restes, me porta à croire qu'ils avaient appartenu à un édifice d'origine romaine. La forme seule des tuiles me parut suffisante pour établir cette opinion.

Le monastère est en ruines. Il ne reste debout qu'une portion du cloître, laquelle est habitée par deux ou trois ménages peu opulents. L'architecture de cet édifice était assez moderne et de bon goût. Les galeries encore persistantes sont spacieuses et élevées. L'église, qui était tout à la fois abbatiale et paroissiale a été épargnée par le marteau des destructeurs révolutionnaires, et aujourd'hui elle est rendue au culte.

Le jardin des moines, leur cour, leur cimetière, tout cela présente l'aspect le plus triste. On peut à peine y pénétrer à cause des ronces et des hautes orties qui en recouvrent la surface. J'ai pourtant essayé de m'avancer sur l'emplacement des caveaux, qui doivent recéler la dépouille mortelle des abbés ; mais mal m'en a pris. L'herbe touffue qui hérisse tout le terrain m'empêchait de voir tous les mauvais pas. Je mis le pied dans une portion de voûte éboulée, et une entorse fut le prix de ma curiosité. Je me retirai donc, regrettant de ne pouvoir, pour le moment, sonder

les fours funéraires qui, sans doute, contiennent quelques inscriptions qu'il serait bon de recueillir. Les personnes dont j'étais accompagné furent effrayées à la vue de quelques reptiles qui se glissaient dans les herbes et entre les pierres de ces décombres ; elles le furent plus encore, quand elles me virent prendre et caresser ces prétendues couleuvres qui ne sont que des *orvets* très innocents et assez communs dans ces cantons.

L'abbaye d'Honnecourt fut fondée vers 660, par un seigneur nommé Amalfride et par Childebertine, sa femme. S. Vindicien, évêque de Cambrai, y plaça d'abord des religieuses assujéties à la règle de St. Benoît. Austreberthe qui appartenait à l'illustre famille des comtes d'Hesdin et de Ponthieu, en devint la première abbesse. Elle fut conduite dans cette retraite, dit une chronique de St. Bertin, par *pénéanche* (repentir) *d'amour*. Austreberthe ayant été élue abbesse de Pavilli, près Rouen, fut remplacée par la belle Auriane, fille du fondateur de cette maison. Il parait que le voisinage des gens de guerre apporta quelque trouble parmi les pieuses bénédictines, et qu'il en résulta des inconvéniens assez graves pour obliger les abbés de St.-Bertin, qui étaient collateurs de l'abbaye, à substituer aux religieuses, des moines du même ordre.

Ce monastère, situé sur les frontières de France et des Pays-Bas, a été sans cesse exposé aux déprédations, au pillage et à tous les malheurs qu'entraîne la guerre. Aussi n'a-t-il jamais été renommé par son opulence, malgré les bienfaits dont il fut comblé à diverses époques par un grand nombre de familles nobles, et surtout par la maison de Crèvecœur.

Paul Gelic, qui écrivit, vers 1512, une chronique de Cambrai, rapporte que, sous le règne de Philippe de Valois, roi de France, on découvrit, en soulevant un marbre du vieux cloître de cette abbaye, une casaque d'armes garnie de lames ou tables d'or et de pierres précieuses, une

croix émaillée à l'antique, un heaume d'or enrichi de rubis, un bouclier d'argent au milieu duquel on appercevait une figure de lion. La tête du cadavre portait une lame d'or avec cette inscription : *Odo. Kast. Kambr. H. A. Rest.*, que l'on a interprétée par : *Odon, châtelain de Cambrai, restaurateur de cette abbaye.*

Ce fut vers 911 qu'eut lieu la restauration dont il est parlé dans cette inscription.

Parmi les abbés d'Honnecourt, je vous citerai Jean 1.er, qui après avoir dirigé cette maison pendant plusieurs années fut jugé digne, en 1186, de gouverner la célèbre abbaye de St.-Vaast d'Arras, dont il fit rebâtir l'église, et où il mourut par la maladresse de son chirurgien qui lui ouvrit une artère au lieu d'une veine. Au seizième siècle, Claude de Gonnelieu, natif de Cambrai et abbé d'Honnecourt, fut aumônier du duc d'Alençon que les Belges avaient proclamé le défenseur de leurs libertés.

Le 10 Novembre 1757, un événement tragique jeta la consternation dans cette paisible demeure. Le prieur, vieillard plein de douceur et de bonté, fut trouvé assassiné dans son lit. Des soupçons s'élevèrent aussitôt contre un religieux nommé Dom Malo ; il fut décrété de prise de corps ; mais il parvint à s'échapper et alla mourir en pays étranger.

Je ne vous dirai pas si les bénédictions d'Honnecourt contribuaient beaucoup aux travaux littéraires et aux recherches historiques qui ont rendu leur ordre si célèbre. Je soupçonne entre nous qu'ils faisaient peu de cas des doctes compilations et des gigantesques entreprises de leurs confrères de Saint Maur.

On célébrait à l'abbaye d'Honnecourt, le 8 octobre, la fête de Ste. Valérie et de Ste. Polline, sa sœur, qui vinrent d'Angleterre finir leurs jours au sein de cette solitude, lorsque la maison était encore occupée par des femmes.

LEGLAY.

# LE COUVENT DE KOWNO.

Nous étions, mon ami D.*** et moi, doucement occupés d'une de ces causeries d'hiver si bonnes le soir, au coin du feu, lorsqu'après le travail de la journée on fait trève, pendant une heure ou deux, aux embarras des affaires, aux tracasseries, aux contrariétés presqu'inséparables d'une vie active, D.*** faisant avec son fauteuil à vis une demi-rotation, s'était trouvé les jambes mollement étendues vers le foyer, et le dos tourné à son bureau, sur lequel étaient jetés de vieux manuscrits et des coupons de l'emprunt belge, des fibules romaines et des mémoires à consulter, du *trois pour cent*, des *piastres* et des *cortès*, pressés sous le poids d'un fer de lance trouvé à Bouvines. A son exemple, j'avais détaché mon esprit de toute occupation importune, et nous goûtions dans toute sa plénitude une jouissance bien rare pour lui comme pour moi..... Celle de ne rien faire.

Ce n'était pourtant pas cette inaction de l'oisiveté qui ne donne que de l'ennui; c'était le repos des organes et le réveil des souvenirs.

— » Combien sont plus douces les aises de la vie m'écriai-je après un silence de quelques minutes, quand on a commencé son pélérinage sur cette terre par en parcourir les routes les plus difficiles!

— » Il est certain que, lorsqu'un ciel un peu rude a couvert nos premières années, on en sent mieux par la suite les doux rayons d'un soleil plus favorable.

— » Oui, le soleil; je me souviens de n'avoir eu que lui pour foyer, pendant tout l'hiver de 1804, où il ne se montra guères. J'étais alors campé sur la hauteur d'Outreau, à gauche du port de Boulogne; moi, pauvre petit, affublé, à douze ans, de l'uniforme bleu à revers blancs et paremens rouges, de la culotte de tricot blanc et des grandes guêtres

noires passant le genou. Ajoutez à ce costume le chapeau à cornes, la chevelure poudrée, tressée sur les deux oreilles et réunie en queue descendant avec grâce le long de l'échine, vous aurez une idée à peu près complète de l'un des plus petits compagnons du grand homme qui rêvait alors, ou peut-être (car ce point d'histoire n'est pas encore éclairci) feignait de rêver la conquête de l'Angleterre. En attendant le jour d'un embarquement qui devenait de plus en plus difficile, nous étions occupés à consolider nos baraques et parfois à les reconstruire quand un coup de vent trop violent ou des pluies trop abondantes nous les faisaient tomber sur les épaules. Et comme on ne nous fournissait pour ces ouvrages ni argent ni matériaux, il fallait nous résoudre à aller arracher les pierres dont nous avions besoin pour soutenir la charpente de nos baraques, dans une espèce de carrière creusée par nous-mêmes; mais, un beau jour, la carrière s'étant remplie d'eau, nous n'imaginâmes rien de mieux que d'enlever, pendant la nuit, la partie supérieure des murs qui entouraient les petits jardins des pêcheurs *du Portet*; mais, un beau soir, quelques uns de mes camarades ayant été vigoureusement rossés par les pêcheurs, moi, qui ne me sentais pas de force à lutter contre ces brutaux de marins, je préférai aller chercher mon contingent plus loin, sur la plage, à marée basse. Il n'y manquait pas de quartiers de roches proportionnés à ma taille et propres au genre de bâtisse auquel nous voulions les faire servir; mais pour les apporter jusqu'au camp, il fallait gravir une côte à pie de près de cent pieds de hauteur. Figurez-vous un petit blondin, tout fluet, comme j'étais alors, grimpant, avec un fardeau presqu'aussi pesant que lui, le long de l'étroit sentier en zig-zag par lequel on parvenait au sommet de la côte. La dernière fois que je fis ce trajet périlleux, je m'étais un peu trop amusé à ramasser des coquillages et à poursuivre les crabes courant de côté sur la plage comme des danseurs qui *chassent* ou qui *déchassent*; la marée avait monté sans que

je m'en aperçusse, et le vent, s'élevant avec elle, avait ramené vers la terre de gros nuages gris qui enveloppèrent l'horison et ne tardèrent pas à se résoudre en une neige abondante. Le vent soufflait par raffales, les vagues venaient se briser avec fureur contre les rochers et je n'avais pas encore atteint la moitié de la hauteur ! J'avoue que vingt fois la tête fut sur le point de me manquer, quoique mon premier soin eût été d'abandonner ma charge, afin de pouvoir m cramponner aux racines et aux pointes de granit que des éboulemens avaient mis à découvert ça et là. Sans ce secours il m'eut été impossible de me soutenir. A chaque instant mon pied glissait sur la terre que la neige rendait humide sans s'y attacher encore, parce que les tourbillons de vent qui l'apportaient la balayaient aussitôt. J'avançais bien lentement et avec des difficultés inouies. Les effroyables vagues qui mugissaient au-dessous de moi, semblaient dans leurs élancemens chercher à m'atteindre. On eut dit les bonds d'une troupe de tigres affamés se précipitant avec rage sur une proie qui leur échappe. Tout-à-coup des cris d'hommes viennent se mêler aux voix de la tempête. Des gens se meurent là-bas !.... et je ne puis les secourir ; et je n'ose pas même les regarder ! la tête me tournerait. Je suis cependant dans une anxiété horrible. Ce n'est plus à moi seul que je pense. Il semble que mon péril soit moins grand depuis que d'autres le partagent ; mais j'en souffre mille fois plus. Mes forces s'épuisent; je ne puis continuer à monter..... Arrivé sur un petit plateau de quelques pieds d'étendue, je m'y assieds défaillant, et j'écoute ; mais en fermant les yeux. Les cris se font encore entendre par intervalles; puis un cri plus terrible ; puis le silence de la mort. Plus d'autre bruit que celui des élémens qui semblent hurler *victoire !*..... Le vent s'étant un peu calmé je parvins, en rassemblant ce qui me restait de forces, à gravir jusqu'au sommet de la côte, où je demeurai quelque temps, comme un homme étourdi par une chûte, avant de pouvoir retourner au camp.

Le lendemain, j'allai visiter la plage. Elle était couverte de débris ; et l'on voyait de pauvres femmes, tenant leurs enfans par la main, et cherchant parmi les rochers les corps de leurs maris pour leur faire donner la sépulture.

— » Ce n'est pas déjà trop mal cette aventure-là ; mais qu'a-t-elle duré ? un quart d'heure tout au plus ? Moi, j'en ai vu bien d'autres ! et cela ne doit pas vous étonner ; j'étais à la retraite de Moskow. Jeune et blond aussi, je débutais dans l'administration des vivres de l'armée. Je ne vous parlerai pas des désastres généraux de cette fatale retraite ; ils sont connus de tout le monde. Nos enfans lisent aujourd'hui en frémissant les récits des tortures de l'immortelle armée, qui ne porta la gloire du nom Français aux extrémités de l'Europe que pour expier ses hauts faits par des malheurs que l'on traitera peut-être un jour d'incroyables. Cette grande tragédie a été reproduite souvent par d'habiles écrivains ; mais les innombrables épisodes qu'elle renferme, serviront encore long-temps de sujet aux récits du coin du feu. Que de fois ne voyons nous pas un vieux guerrier couvert de cicatrices captiver l'attention de la famille ou des amis qui l'entourent en racontant la part qu'il prit aux victoires de Smolensk et de la Moskowa, son entrée dans la ville sacrée, mystérieux boulevard de l'empire Moskovite, décrivant les palais abandonnés où il se logea, l'impression qu'il reçut en parcourant cette immense solitude, puis les horreurs de l'immense incendie qui apprit à nos braves consternés quels sacrifices un peuple esclave est encore capable de faire pour la défense de ses foyers ; ensuite le départ de Moskow, sans approvisionnemens, sans ressources ; et cette première journée de sinistre présage où la neige commença notre défaite en couvrant les chemins par lesquels nous nous dirigions sur Smolensk ; Smolensk ! la terre promise de ce peuple de soldats, qui comptait y trouver des magasins, des vivres, des vêtemens et les moyens de passer d'une manière moins pénible l'hiver qui commençait. Et ce nom de *Bérézina*,

nom couvert d'un crêpe éternel, et qu'un cœur français ne peut entendre prononcer sans se serrer de tristesse !

» Je fus du nombre de ceux qui parvinrent à traverser les ponts et arrivèrent, après des souffrances inouies, aux portes de Wilna, où il se fit une presse horrible de malheureux qui n'avaient été soutenus dans leur marche que par l'espoir d'atteindre cette ville remplie de magasins et d'approvisionnemens de toute espèce. Des milliers de soldats périrent gelés ou étouffés à la porte de ces magasins qui, le lendemain, tombèrent aux mains de l'ennemi. Entraîné dans la déroute, je ne sais comment, ni par qui, car mes forces étaient entièrement épuisées et il ne me restait plus même le sentiment de ma misère, je me trouvai bientôt, ainsi qu'un grand nombre de mes compagnons d'infortune, au pouvoir des cosaques qui nous chassèrent devant eux comme de vils troupeaux, sans se mettre en peine de nous surveiller pendant la marche. Où pouvions nous fuir ? Dans ces déserts glacés, une mort affreuse nous menaçait partout ; l'instinct de notre conservation nous poussait plutôt à nous rapprocher de nos maîtres dans l'espoir d'en obtenir un peu de mauvaise nourriture. Mais le désordre n'était guères moins grand parmi eux que parmi nous. Privés de distributions régulières et ne subsistant la plupart du temps que de pillages, ils ne devaient pas s'inquiéter beaucoup du sort de leurs prisonniers, qu'ils considéraient plutôt comme une surcharge embarrassante dans les momens de disette, que comme des infortunés ayant droit, suivant les lois de la guerre, à des secours que les peuples civilisés ne refusent jamais au malheur. On nous laissa donc errer, semblables à des spectres, dans les rues de Kowno où nous nous étions jetés en grand nombre. Beaucoup d'entre nous succombèrent à leurs maux dès le premier jour. Quelques uns conservèrent à peine assez de forces pour se traîner mourans aux portes des maisons et implorer la pitié de ces braves Lithuaniens qui, lors de notre entrée en Russie nous

avaient accueillis comme des libérateurs; mais tous ceux qui avaient à craindre de s'être compromis aux yeux des Russes s'étaient retirés à leur approche, et il ne restait guères que les gens circonspects de qui il n'y avait presque rien à attendre, et les juifs, race ennemie dont la férocité à notre égard égala seule l'abjection.

» Dans cette horrible extrémité, je venais de tomber, exténué de besoin et les membres raidis par le froid, lorsqu'une porte s'ouvrit; mes yeux à demi-voilés distinguèrent à peine un homme qui s'approcha de moi et m'adressa quelques paroles en mauvais allemand. Quoique je comprisse bien qu'il m'offrait des secours, je ne pus trouver la force de lui répondre, je me mourrais..... L'inconnu me fit avaler alors quelques gouttes d'eau-de-vie qui me ranimèrent un peu. Je considérai mon sauveur. Il avait la tête couverte d'un énorme bonnet de fourrures, une barbe rousse, peu fournie et fort négligée, de petits yeux enfoncés dans leurs orbites, un aspect enfin qui, dans son ensemble, avait quelque chose de repoussant. Pourtant sa voix était douce et ses paroles pleines de compassion. « Entrez chez moi, me disait-il, pauvre petit français; je vous » cacherai et vous ne manquerez de rien. » J'hésitais encore, car à l'extérieur de cet homme je l'avais reconnu pour un juif, et j'avais entendu faire sur le compte de ses pareils d'horribles histoires; mais, à seize ans, la défiance est un état contre nature. Il me semblait impossible que toute une nation eût l'instinct du mal. « Pourquoi, me disais-je, n'y » rencontrerait-on pas quelques exceptions? » D'ailleurs, dans l'état déplorable où je me trouvais, si ce juif était mon ennemi, il lui suffisait de rester là peu d'instans à me regarder mourir pour s'épargner un crime. Tandis que je délibérais ainsi, un grand bruit se faisait à l'extrémité de la rue; c'était une bande de cosaques ivres revenant de quelque expédition et perçant indistinctement de leurs lances les morts et les mourans qui se trouvaient sur leur passage.

Parfois ils poussaient des cris sauvages en se précipitant tous à la fois sur ceux de ces cadavres qui n'avaient pas encore été dépouillés. « Veux-tu attendre qu'il soit trop tard ? » me dit le juif avec un accent de colère ; et, sans me laisser le temps de répondre, il m'entoura de ses bras nerveux, me chargea sur ses épaules et franchit d'un seul bond l'intervalle qui nous séparait de sa demeure.

» La porte étant refermée avec soin, le juif qui m'avait transporté dans une espèce de salle basse fort obscure, alluma une lampe et se mit à scruter toute ma personne de l'air de la plus étrange curiosité. Puis il sourit.... Mais son sourire me serra le cœur. Cependant mon accoutrement était si bizarre que, dans toute autre situation, il eut pu exciter une hilarité complète. J'étais couvert d'une pelisse richement fourrée qu'un de nos grenadiers avait prise sur un colonel Russe. Ce brave, blessé mortellement à Malodeczno, me la lègua toute sanglante ; mais comme elle était deux fois trop longue pour moi, j'étais obligé pour pouvoir marcher de la relever avec des cordes autour de la ceinture, ce qui me donnait un air difforme. J'avais enveloppé ma tête avec la moitié d'un cachemire que la femme d'un de nos distributeurs avait rapporté du pillage de Moskow. Cette malheureuse étant venue mourir à mon côté, auprès d'un de nos feux de bivouac, je m'étais approprié son schall dont une partie, coupée en lanières, me servait à entortiller mes pieds pour les garantir du froid.

» Tout cela avait excité l'attention de mon juif. « Petit fran-
» çais, me dit-il, il faut changer de vêtement. Les cosaques
» sont grands voleurs et s'ils vous voyaient ainsi....— De grâce!
» interrompis-je, donnez-moi d'abord à manger ! — Oui,
» tantôt, tantôt. » Et en parlant ainsi, le juif me déshabillait malgré moi. J'avais conservé ma ceinture dans laquelle étaient encore quelques pièces d'or. En l'apercevant, mon hôte laissa échapper une exclamation sourde, et un éclair brilla dans ses yeux..... J'eus peur alors, mais il était trop tard. En quelques

secondes, malgré mes cris, je me vois entièrement dépouillé. Mes ossemens, à peine recouverts d'une peau livide, m'épouvantent moi-même. On m'entraîne vers un passage étroit, une porte s'ouvre, la main qui me pousse me force à descendre quelques marches, puis une secousse plus violente me précipite au fond d'un caveau, la porte se referme sur moi et je demeure dans la plus effrayante obscurité.

» Le premier étourdissement causé par ma chûte étant un peu dissipé, je cherche à reconnaître sur quoi je suis tombé; j'étends les mains et je sens..... des corps, nus comme le mien; mais froids..... du froid de la mort! Un frisson affreux circule dans tout mon être. Je veux fuir; mes jambes défaillent, je retombe sur d'autres cadavres; mais, tout à coup, un léger bruit parvient à mon oreille, semblable à celui que produit une respiration précipitée, « O! mon Dieu! qu'il y ait avec « moi dans cet horrible tombeau un seul être vivant!..... » Je me traîne en écoutant toujours: En effet, un malheureux respire encore près de moi. Je m'approche, je lui parle; il semble que mes forces renaissent, qu'une dernière étincelle de chaleur ravive mes sens engourdis, je m'efforce de la communiquer à ce compagnon inconnu que déjà j'aime comme un frère..... Il ne me répond pas! ces sons que j'avais entendus, c'était son dernier râle. Un profond silence lui succéda.

» J'éprouvai alors un vertige dont je ne saurais déterminer la durée. Je me voyais dans un palais brillant de toutes les magnificences du luxe asiatique. Cent lustres étincelans répandaient autour de moi leurs torrens de lumière; des chants doux et aériens, faisaient monter vers les cieux des prières en langue inconnue; mes yeux s'arrêtaient avec délices sur des tableaux de la plus étonnante vérité; j'y voyais la France! cette France si chère vers laquelle s'élançaient mes dernières pensées; ma ville natale, mes amis d'enfance, ma mère!..... une impulsion irrésistible m'entraînait vers eux, quand, tout-à-coup mes pieds s'atta-

chèrent à la terre ; des cadavres rangés en cercle autour de moi se levèrent lentement et se tinrent serrés fortement les uns contre les autres comme pour m'opposer une barrière insurmontable. Je voulus en vain me frayer un passage entre eux..... une vive douleur à la main m'arracha un cri perçant..... je revins à moi ; mais cette main était réellement mordue par des dents que semblait contracter une cruelle agonie. Je frappai de l'autre main une tête froide qui lâcha bientôt prise et, ranimé par l'excès de la terreur, je cherchai l'escalier, le trouvai et parvins à le remonter jusqu'à sa dernière marche.

» J'y étais de quelques instans couché en travers du passage, lorsque j'entendis un bruit de pas qui s'approchaient ; puis une sorte de lutte, des cris, des imprécations..... la porte s'ouvrit. A la lueur d'une lampe lointaine, je vis le juif, poussant un malheureux qui avait épuisé toutes ses forces en se défendant. L'espoir de me sauver me rend aussitôt une partie des miennes ; je me retiens immobile.... le premier qui me passe sur le corps trébuche et roule jusqu'au fond de la cave entraînant avec lui le juif qui pousse des cris effroyables. Je profite de cette double chûte pour me relever et courir vers la lumière. Je reconnais la pièce où j'étais entré en arrivant dans cette horrible maison ; par terre des vêtemens, sans doute ceux du malheureux qui vient de prendre ma place, je m'en couvre à la hâte ; sur la table, un reste d'eau-de-vie, je l'avale d'un trait..... je voudrais à manger ; mais, n'ayant pas eu la présence d'esprit ou peut-être l'inhumanité de fermer la porte de la cave, je crois entendre le juif qui revient furieux ; n'ayant point d'armes pour me défendre je gagne la rue et m'éloigne de ce lieu de toute la vitesse qui reste à mes jambes exténuées.

» Cet effort était le terme de mes forces ; je ne pus aller loin. La nuit était obscure. Après avoir marché quelque temps au hasard, je m'arrêtai en face d'un vieil édifice dont l'ombre noire se dessinant sur la neige semblait m'offrir un

asile contre les poursuites que mon imagination troublée me faisait craindre. Il me sembla que les portes de ce grand bâtiment avaient été brisées, car j'entrai sans obstacle et me dirigeai vers l'endroit le plus obscur. J'y tombai anéanti. La liqueur spiritueuse que je venais de prendre chez le juif ne m'avait donné qu'une chaleur factice. Mon estomac était brûlant; mais un froid mortel engourdissait mes membres. Quelques instans de plus et j'en perdais pour jamais l'usage. Ma tête même s'affaissait au point de ne plus concevoir qu'une idée vague de ce qui venait de se passer; lorsque les coups mesurés d'une petite cloche tintèrent à mon oreille affaiblie et me retinrent comme en suspens aux portes du tombeau. La cloche se tut..... de douces voix lui succédèrent. Etait-ce encore une illusion?... je n'osais m'abandonner au charme que ces voix d'anges répandaient sur moi. Je rouvris mes yeux mourans et je reconnus bien l'endroit où je venais de me réfugier. Je soulevai avec effort mes bras demi gelés et les douleurs physiques me revinrent, mais les chants célestes continuaient toujours. Ce n'était donc point un nouveau rêve de mort qui fascinait mes organes!... ces hymnes, ces prières qui retentissaient avec tant de douceur sous les sombres voûtes qui m'abritaient étaient donc une réalité!... je me mis à pleurer alors. Oh! que ces larmes me firent de bien! il y avait si long-temps que je n'avais pleuré!

» Mon âme était encore sous l'empire des plus délicieuses émotions, lorsque le crépuscule commença à paraître. Deux femmes voilées qui traversèrent le lieu où j'étais gisant m'apperçurent. C'étaient de ces pieuses filles dont la vie est consacrée à l'aumône et à la prière. Elles me recueillirent, me réchauffèrent, me prodiguèrent leurs secours et ne me permirent de sortir qu'après avoir rétabli mes forces par une bonne nourriture donnée avec précaution, pour que l'excès du bien ne me devint pas funeste. Ne pouvant me garder dans leur couvent, elles m'indiquèrent une retraite sûre où j'avais du moins un abri et du feu; et chaque matin, pendant tout

le temps que je séjournai à Kowno, je participai à la distribution de soupes que les bonnes Sœurs faisaient à ceux de nos malheureux camarades qui avaient pu échapper aux premières horreurs de leur captivité. Ah ! mon cher ami ! tant que je vivrai je me souviendrai du couvent de Kowno. »

Le récit de mon ami D..... m'avait tellement ému que je ne me sentis plus de force à lutter d'intérêt avec lui et qu'il fallut deux verres de punch au thé pour remettre un peu d'équilibre dans mes idées.

BRUN-LAVAINNE.

# POÉSIES.

## A une jeune Personne

QUI SE LAISSAIT MOURIR DE TRISTESSE.

O toi dont l'enfance rieuse
Semblait naguère à son matin,
Par sa gaîté capricieuse
Défier les coups du destin ;
Toujours pensive et solitaire,
Aujourd'hui pourquoi vers la terre,
Pencher ton front décoloré,
Comme si l'aquilon d'automne
Effeuillait déjà la couronne
Dont le printemps l'avait paré ?
Eh quoi ! sitôt pour ta paupière
Le ciel n'a-t-il plus de lumière,
Ni les champs pour ta main légère
De ces fleurs douces à cueillir ?
L'air n'a-t-il plus pour ton oreille
De mélodieuse merveille ?
Sous le chaume où la douleur veille
N'est-il plus de pleurs à tarir ?
Inaccessible à tous les charmes,

Ton cœur est-il sourd aux alarmes
Aux soins empressés de tes sœurs?
N'es-tu pas heureuse auprès d'elles,
Et les caresses maternelles
Ont-elles perdu leurs douceurs?
Bannis cette langueur profonde,
Voyageur d'un jour en ce monde
Il ne faut pas dès le matin,
Tournant ses regards en arrière,
Jetter le bâton tutélaire
Et s'endormir sur le chemin.
Voit-on se fermer à l'aurore
La fleur qui ne vient que d'éclore?
Voit-on, quand les vents sont changés,
Quand le ciel resplendit d'étoiles,
Les nochers repliant leurs voiles,
Au port rentrer découragés ?
Non; de sa corolle odorante
Jusqu'au soir la rose brillante
Epand les trésors dans les airs,
Et le nautonnier qui s'élance
Vole, guidé par l'espérance,
Sillonner de nouvelles mers.

***

# Amour et Crainte.

Il m'a dit qu'il m'aimait !.. et sa bouche éloquente
Vingt fois a répété ce séduisant aveu ;
Hier j'ai murmuré d'une voix défaillante :
« Ernest, je t'aime aussi !.. » ma tête était en feu !...
Et depuis ce moment en vain pour me distraire
Mes doigts ont feuilleté mon livre favori,
Dans chaque page, hélas! son nom était écrit !...
Pourquoi, si jeune encore, ai-je perdu ma mère ?...

S'il allait me tromper ?.. non, je ne puis le croire!
Dans son regard si doux se peignait la candeur ;
De Clarisse, il est vrai, j'ai lu la triste histoire,
Et son amant ne fut qu'un lâche séducteur!
Ah! ce doute cruel m'occupe tout entière !..
De l'amour dois-je fuir, dois-je subir la loi ?...
Rien ne saurait calmer mon trouble, mon effroi !...
Pourquoi, si jeune encore, ai-je perdu ma mère ?...

Comme l'ombre du soir avec lenteur arrive !...
« A demain, m'a-t-il dit !.. » qui peut le retenir ?..
Ernest, ah! ne viens pas... si tu veux que je vive!
Sans remords je te donne un regret, un soupir...
Mais ne viens pas !... on marche! inutile prière!...
Un nuage à mes yeux dérobe la clarté...
On a saisi ma main ! mon cœur s'est arrêté!
C'est lui !... du haut des cieux veille sur moi, ma mère !

P. Hédouin (de Boulogne).

# BIBLIOGRAPHIE.

## POÉSIES.

Par Fidèle DELCROIX, *de Cambrai.*

Une époque où la politique fixe tous les esprits est sans doute peu favorable à la publication d'un recueil de poésies, et la voix d'un nourrisson des muses est étouffée par les clameurs des partis opposés. Cependant certains hommes, préférant des études paisibles à des discussions tumultueuses, laissent à d'autres le soin de combattre ces géants-pygmées qu'on voit surgir sur la scène du monde, et qui, semblables aux spectres de fantasmagorie, épouvantent quand ils apparaissent, et font rire quand ils sont disparus.

Cette certitude, ou plutôt cet espoir a déterminé M. Delcroix à publier ses œuvres; lui-même dit dans sa préface : « Il » existe encore, à n'en pas douter, quelques âmes douées » d'une organisation délicate, qui, toujours françaises lors- » qu'il s'agit des intérêts du pays, aiment à s'isoler parfois » des discussions de la tribune parlementaire, quelques ima- » ginations rêveuses chez qui la poésie de sentiment éveille de » touchantes, de mystérieuses sympathies, et c'est à celles-là » que l'auteur adresse son recueil.» Je souhaite à M. Delcroix

Nota. La publication des poésies de M. Delcroix n'est pas récente; mais comme il entre dans notre plan de faire connaître successivement les principaux littérateurs de nos contrées, nous eussions été coupables de passer sous silence un de nos plus aimables poètes que, malheureusement pour le public, les règles de la comptabilité administrative occupent aujourd'hui beaucoup plus que celles de Boileau et d'Horace.

des lecteurs capables d'apprécier son talent poétique; ce que je puis assurer, c'est qu'il mérite d'en trouver. Une versification facile et des idées souvent ingénieuses distinguent son recueil de ces lourds ramas de poésies légères, de fadaises sentimentales et de platitudes rimées, que de soi-disant poëtes s'amusent à composer, mais qui sont loin d'amuser ceux qui les lisent.

Il est passé le temps où des billets doux à Iris, et des madrigaux à Zétulbé faisaient la réputation d'un auteur.

A cette époque, un jeune homme n'avait qu'à figurer dans certaines sociétés où les dames se faisaient les oracles du bon goût, il obtenait les éloges des Aristarques en cotillon qu'il louait dans ses vers, et se voyait gratifié d'une *immortalité* qui le plus souvent mourait avant lui. Il faut aujourd'hui, pour obtenir des lecteurs, plus que des lieux-communs développés en lignes de douze syllabes, plus que ces discours de collége, qu'on désigne par le nom pompeusement ridicule d'*amplifications*. Mais, je dois l'avouer, une partie du public, dégoûtée, pour ainsi dire, des chefs-d'œuvre qui ont fondé la gloire de notre langue, rejette avec un stupide orgueil tout ce qui appartient à l'école *classique*, et préfère je ne sais quelles *poésies* où le vague tient lieu de sentiment, où le plat est mis pour le naturel, où l'auteur croit être original quand il n'est que bizarre, enfin où *le sublime est poussé jusqu'à l'obscurité*.

C'est qu'il en est du moral comme du physique; l'esprit, comme le corps, cède parfois à des appétits morbides et dépravés; mais les caprices ridicules ont leur temps; les règles du bon goût sont éternelles. Laissons les partisans effrénés de certaine école se vanter d'avoir *enfoncé* Racine; Racine *surnagera* quoi qu'on dise et qu'on fasse. Je suis loin de méconnaître le mérite éminent de quelques auteurs *romantiques*; mais parce que des hommes, sans observer aucune règle, ont fait preuve de génie, est-ce nécessairement faire preuve de génie que de violer toutes les règles?

Un grossier alliage fait-il valoir l'or de Shakespeare, de Schiller et de Goëthe? C'est au contraire malgré cet alliage que leur or conserve son prix, et certes il n'en vaudrait que plus si l'on parvenait à le purifier.

Au reste, cette division des *classiques* et des *romantiques* n'est qu'arbitraire; soyez du parti qui vous plaît, et montrez-nous seulement de l'*imagination;* c'est un petit accessoire qui fait pardonner bien des choses.

Ces observations, que je crois justes, mais qui sont après tout *vox clamantis in deserto* (car c'est *crier dans le désert* que de parler à des sourds); ces observations, dis-je, m'ont entraîné un peu loin de M. Delcroix; je me hâte de revenir à lui, de crainte qu'on ne m'accuse d'avoir tout dit, excepté ce que je devais dire.

D'abord s'offre un poëme élégiaque intitulé *le Mousse;* il rappelle, par sa forme, et quelquefois par la douceur exquise de la versification, un autre poëme composé par M. Guiraud, et intitulé *le Petit Savoyard :* c'est encore s'élever que de se placer même à une distance respectueuse d'un semblable modèle.

Je n'indiquerai point le sujet du poëme d'*Herminie;* tout le monde connaît ce charmant épisode de *la Jérusalem délivrée*, où l'imagination du lecteur se repose après avoir parcouru les champs de bataille. Qui n'a point contemplé avec délices ces gracieuses images de la vie champêtre que le Tasse fait succéder à dessein aux affreux tableaux de la guerre? M. Delcroix nous donne une heureuse imitation de cet épisode déja plusieurs fois imité, fragment des plus admirables d'un poëme qui, d'un bout à l'autre, excite l'admiration.

La fuite d'Herminie, qui s'égare au milieu des forêts, son réveil au point du jour, son arrivée chez les pasteurs, les consolations que lui prodigue ce vieillard, revenu de toutes les illusions du monde, et surtout la peinture du bonheur dont on jouit dans la retraite, tout est rendu avec

élégance et fidélité, et cet ouvrage doit plaire, même à ceux qui connaissent déjà la belle traduction de *la Jérusalem* qu'a publiée Baour-Lormian.

M. Delcroix, dans son poëme d'*Herminie*, fait preuve de talent pour la poésie tendre, et le poëme de *Camille*, ou *les Gaulois dans Rome*, prouve qu'il ne réussirait pas moins dans la poésie relevée.

Ce dernier ouvrage de M. Delcroix est écrit avec toute l'exactitude de l'histoire, et c'est un titre de recommandation auprès de ceux qui, recherchant le *positif* avant tout, rejettent impitoyablement tout ce qui tient de la fiction. Si la poésie fut plus souvent consacrée à l'illusion qu'à la vérité, au plaisir qu'à l'instruction, maintenant que domine le goût des études sérieuses, l'*utile dulci* doit être avant tout la devise des poëtes. C'est en joignant l'*utile à l'agréable*, en retraçant les grandes révolutions des empires, en ressuscitant les grands hommes des siècles passés, en transportant l'*histoire* dans le domaine de la *poésie*, qu'ils parviendront à se faire pardonner leurs vers; encore ne trouveront-ils pas grâce devant bien des hommes, et dans un siècle froidement calculateur et financier par excellence, un poëme sur l'*arithmétique* serait peut-être seul capable de fixer l'attention..... En attendant ces heureuses innovations, que le poëte s'efforce de marcher avec le siècle, pour ne point être oublié à l'écart; qu'il instruise tout en récréant, et la poésie, qu'on regarde comme un jouet dont les peuples ont amusé leur enfance, sera digne de les occuper encore dans leur maturité.

J'en viens à l'analyse d'un petit poëme intitulé *Mathilde*, ou *la Fiancée du Kinast*. En voici le sujet :

La comtesse Mathilde habite un château dont les murs dominent un affreux précipice; son père infortuné périt englouti dans ce gouffre sans fond, et les vassaux viennent supplier Mathilde de faire choix d'un époux.

Le comte notre sire a vu son dernier jour ;
Le pays a besoin d'un maître et le réclame :
C'est pourquoi nous osons vous supplier, Madame,
D'octroyer pour l'hymen audience à l'amour.

Celle-ci, toute entière à sa douleur, veut éluder leur proposition, et jure de n'accorder sa main qu'à celui qui passera à cheval et sans effroi au-dessus de l'abîme. Le comte Albert vient tenter l'épreuve, malgré les prières de Mathilde qui veut l'en détourner. Il a déjà franchi la moitié du terrible passage ;

Mais d'une folle audace, ô trop noble victime !
Dieu ! quel long cri d'effroi tout-à-coup retentit !
Une pierre sous lui se détache.... l'abîme
Tous deux les engloutit....

Je n'ai pas besoin de faire remarquer la belle suspension que forme l'avant-dernier vers.

Plusieurs autres concurrens éprouvent le même sort ; enfin arrive un chevalier brillant de tous les charmes de la jeunesse :

La vierge a ressenti des craintes inconnues,
Et les molles langueurs d'un plaisir douloureux
Pour la première fois à son cœur parvenues.

Elle veut retenir le chevalier, qui s'élance, franchit l'affreux sentier, et refuse la main de Mathilde, satisfait de venger ainsi le comte Albert et ceux qui l'ont suivi dans l'abîme. Mathilde s'y précipite à son tour.

Je ne suis point de ces puristes dont la conscience grammaticale s'effarouche de la moindre infraction aux principes de Restaut. La poésie a ses licences ; mais

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.

C'est la raison qui s'exprime ainsi par la bouche de Boileau; et M. Delcroix devrait quelquefois se rappeler ce précepte.

Aujourd'hui plus que jamais on doit tenir à la correction du style. Quelques auteurs, sous prétexte d'*enrichir la langue*, mettent le galimathias en théorie comme en pratique. Ils se plaisent à semer leurs écrits d'expressions grotesquement accouplées, ou détournées de leur acception naturelle; et, jaloux de ne *ressembler à personne*, ils enfantent des idées qui leur sont tellement *particulières*, qu'eux seuls ont la faculté de les comprendre.

Ce que je dis là n'est point applicable à M. Delcroix; ce poëte appartient à l'école de ces malheureux *classiques* qu'on déchire si cruellement aujourd'hui, parce qu'ils s'obstinent à ne pas admirer ce qui est inintelligible.

Je borne ici cet examen; j'ajouterai cependant que les pièces intitulées *le Chevalier et son Lion*, *la Branche de Sureau*, *le Gant* et quelques autres qui terminent le recueil, sont dignes d'une attention particulière.

L'auteur, lors d'une nouvelle édition, reverra sans doute son ouvrage : il a trop de talent pour ne point préférer une critique franche, mais juste, aux éloges pompeux de quelques journalistes complaisans qui, pour la moindre brochure, *divinisent* un auteur, tandis que le public rit du dieu et de l'apothéose.

L.-T. Semet.

# DICTIONNAIRE

# ROUCHI-FRANÇAIS,

PAR M. HÉCART.

Voici un titre qui demande quelque explication ; car hors des cantons où l'on parle le patois que ce livre a pour but de faire comprendre, il est peu de personnes qui sachent même la signification du mot *Rouchi*.

« Le *Rouchi*, qui est le patois parlé dans le pays dont Valenciennes peut être considéré comme le centre, commence à St. Amand où il se mêle avec le langage de Lille et du Tournésis ; à Bouchain et à Cambrai où il se confond avec le picard ; à Quiévrain où commence déjà le patois wallon lequel finit à Bruxelles ; à Bavay, à Maubeuge, dont le langage prend une teinte de français en empruntant quelques expressions à la partie de la Belgique qui y est contigüe. »

Ce n'était pas un médiocre travail que celui de réunir pour la première fois tous les mots qui composent un dialecte peu connu, dont la prononciation varie souvent d'une paroisse à l'autre, et qui a même des locutions tout entières appartenant spécialement à chaque canton. Les lexicographes ont d'ordinaire l'avantage de trouver des dictionnaires tout faits, mais défectueux, qu'ils n'ont besoin que de corriger et d'augmenter pour se donner les honneurs d'un ouvrage nouveau. M. Hécart, lui, a dû créer le sien et, pour y parvenir, décomposer mot à mot les vieilles chansons du pays, les dictons populaires, les chroniques manuscrites, consulter les archives poudreuses, prêter l'oreille aux propos de la place publique et pénétrer même sous le chaume des campagnards pour y recueillir les dernières traces d'un lan-

gage, qui, dans les villes, se modifie et s'altère bien plus rapidement. Déjà, dans un premier essai, M. Hécart avait, pour ainsi dire, posé les jalons de son entreprise. Quelques journaux, appréciant mal le dégré d'importance de cette œuvre, n'y trouvèrent qu'un sujet de plaisanteries. La *Société royale des antiquaires de France* en jugea autrement, et engagea l'auteur à donner à son travail tout le développement possible. Six années de soins et de recherches l'ont mis en état d'être offert au public avec une réunion d'avantages qui lui ont mérité l'approbation de tous les hommes éclairés du pays. M. Hécart a, en effet, rempli une lacune dont on se plaignait depuis long-temps. Sans le guide qu'il vient de nous offrir, nos poésies locales du moyen âge eussent fini par devenir tout-à-fait inintelligibles ; car, bien que l'objet principal de ce dictionnaire soit d'expliquer le langage que parle aujourd'hui le peuple de nos contrées, l'auteur n'a point négligé de faire connaître l'étroite liaison qui existe encore entre ce langage et celui des treizième et quatorzième siècles.

Tout en rendant justice au mérite réel de cet ouvrage on y a signalé quelques omissions. Il est en effet un certain nombre de mots bien usités à Lille et qui ne figurent point dans le dictionnaire de M. Hécart ; mais il ne faut pas confondre le patois de Lille avec le *Rouchi*, bien qu'il existe entre eux beaucoup de points de ressemblance. Ce dernier entrant seul nécessairement dans le plan de l'auteur, il n'a dû emprunter au nôtre que les étymologies et les citations qui pouvaient concourir au but qu'il s'était proposé.

On serait plus fondé à relever quelques petites erreurs qui se sont glissées dans l'explication de certains mots. Nous n'en citerons qu'une, parce qu'elle nous paraît avoir plus d'importance que les autres : à l'article GROS, l'auteur, relevant une erreur de *Roquefort*, dit que *la livre parisis s'appelait florin et valait vingt patars ou 25 sous tournois*. Le *florin* dont veut parler M. Hécart est le *florin de Lille*, qui valait

effectivement vingt-cinq sous tournois; mais qui était *le double de la livre* parisis. Cette dernière, appelée encore *petite livre* ne valait que douze sous et demi tournois ou dix *patars*, il fallait, par conséquent deux livres *parisis* pour un *florin*, et six florins faisaient une *livre de gros*.

A cela près, le dictionnaire *Rouchi* est une œuvre utile qui fait honneur à l'érudition et à la patience de son auteur. Imprimé avec soin et même avec luxe, il offre une nouvelle preuve de ce que peut faire la province quand elle est encouragée, et, nous l'espérons, les encouragemens ne manqueront pas à M. Hécart.

## FRANCE DÉPARTEMENTALE. *

REVUE DE LA PROVINCE.

DÉCENTRALISATION.

CONCOURS CHAQUE ANNÉE AU MOIS DE JUIN.

| 1.er prix Médaille d'or. | COMITÉ D'EXAMEN. | 2.e prix Médaille d'argent. |
|---|---|---|

M. VICTOR HUGO.
CH. NODIER, de l'Académie Française.
DE LAMARTINE, de l'Académie Française, député.

Nous disions dans notre premier numéro qu'aujourd'hui tout le monde est avide de savoir. Voici un nouveau journal qui, de son côté, proclame aussi cette vérité.

« Il est aujourd'hui, dit-il, un besoin impérieusement

* Ce journal paraissant le 25 de chaque mois, a pour but de suppléer aux revues des provinces qui, trop resserrées dans leurs localités, n'offrent aux talens des départemens qu'une demi publicité. La France Départementale fait donc un appel à tous les écrivains de la province. Ses colonnes leur seront exclusivement ouvertes. Désormais la capitale aura comme les départemens une tribune pour les représenter.

ON S'ABONNE A PARIS AU BUREAU DU JOURNAL,
*Rue de la Chaussée d'Antin, N.° 4.*

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

PARIS. . . . . 10 francs.

2 francs en sus pour les départemens; 5 pour l'étranger.

S'adresser pour la rédaction, à M. J. de Lansac, directeur de la France Départementale, au Bureau du Journal.

» senti dans tous les rangs de la société ; celui de lire et » d'apprendre.» Comme nous il pense que, pour seconder ce grand mouvement de la pensée publique qui se réveille, il faut briser le joug que trop long-temps la capitale imposa aux provinces, qu'en un mot une décentralisation littéraire est indispensable. « Mais pour arriver à ce but, ajoute-t-il, » il faut un lien commun, un point d'appui où tous les » efforts viennent se combiner ensemble. Par l'impossibilité » d'être abonné à la fois à toutes les revues littéraires, il » arrive que les productions les plus remarquables s'arrêtent » aux limites du département qui les voit éclore. Il faut une » sorte de télégraphe fidèle pour recevoir et répercuter au » loin les lumières qui jailliront de tous les points.» En conséquence *la France Départementale* se présente avec l'intention de publier un choix d'articles dus à ce que la province renferme d'hommes distingués, et de reproduire les pages les plus saillantes des différentes revues des départemens.

Nous seconderons de tout notre pouvoir un tel projet qui, s'il est consciencieusement exécuté, doit avoir pour résultat d'applanir les voies aux hommes des provinces qu'une véritable vocation porte à s'occuper de la culture des lettres. En créant ainsi un centre à l'action décentralisante ce sera hâter ses progrès ; ce sera conserver à la capitale la prééminence qui lui est dûe tout en lui ôtant le privilège de réduire les provinces à une honteuse nullité. Ainsi jadis Venise, la reine des eaux, était devenue le centre du commerce de toutes les Nations, mais en faisant valoir les produits de leur industrie. De même, le rôle de Paris, dans le commerce intellectuel, est de servir, pour ainsi dire, d'un vaste entrepôt pour les productions de l'esprit, mais non pas d'en usurper le monopole. Les positions respectives ainsi marquées, sa part sera encore assez belle par le grand nombre de littérateurs, d'artistes, de savans, d'établissemens de tout genre qu'il renferme ; mais du moins il n'engloutira plus la nôtre dans ses insatiables flancs.

# HISTOIRE

## DES DUELS ANCIENS ET MODERNES

PAR M. FOUGEROUX DE CAMPIGNEULLES,

*Conseiller à la Cour royale de Douai.*

Cet ouvrage, qui est encore sous presse, doit contenir le tableau de l'esprit, de l'origine, et des progrès du duel en France et dans toutes les parties du monde, avec notes et éclaircissemens sur les principaux combats singuliers, depuis le commencement du moyen âge jusqu'à nos jours. Dès qu'il aura paru nous nous empresserons d'en rendre compte. L'apparition d'un ouvrage de cette importance au milieu de la littérature *fugitive* que la mode nous a faite est un événement qui mérite toute notre attention.

Une souscription est ouverte jusqu'au 1.er Mars prochain pour la publication de cet ouvrage. Prix : 6 fr. *pour les souscripteurs*, 7 fr. *pour les non souscripteurs*. S'adresser à Douai, chez Bourseul, libraire, rue de Bellain ; à Lille, chez Vanackere fils, place du Théâtre ; et chez les principaux libraires de France et de l'Étranger.

# MÉLANGES.

## STATUE D'*HERCULI ROMANO.* (*)

Les anciens comptaient un grand nombre d'Hercules, tous fils de Jupiter et de diverses femmes. Celui qui est le plus connu, représenté ici par la petite statue antique, est aussi celui auquel se rapportent presque tous les monumens et qui était honoré chez les Grecs et les Romains ; c'est le fils de Jupiter et d'Alcmène, femme d'Amphitryon, roi de Thèbes.

On donnait à Hercule plusieurs noms, dont les uns étaient pris ou de ses parens, ou de sa naissance, ou de ses actions, ou de ses qualités ; les autres étaient des noms locaux. Du premier genre étaient, *Addephagus*, *Buphagus*, qui marquaient son naturel vorace ; *Alcides*, de son grand père *Alceus* ; *Clariger*, parce qu'il portait la massue, *Dorsanés*, nom donné par les indiens ; *Hippoctonus*, parcequ'il avait tué les chevaux de Diomède ; *Jovinus*, parcequ'il était fils de Jupiter ; *Melampygus*, parcequ'il avait le dos noir, et comme cela passait pour une marque de sa force, ce nom lui était donné pour exprimer sa valeur ; *Manœcus*, parcequ'il était honoré seul dans un temple ; *Tricosus*, parcequ'il était velu, diverses autres épithètes rappelaient ses travaux et les lieux où il était adoré.

---

(*) *Note du Rédacteur.* La statuette dont nous donnons ici le dessin appartient à M. Ducas. Elle a été trouvée, il y a quelques années, dans les environs de Bavai et achetée par un fondeur. Il lui manquait une jambe et une main quand elle a été reconnue par un amateur. Ce morceau antique, d'après ses rapports avec des médailles connues, paraît être de l'époque des Antonins et de façon gauloise. Il a 18 centimètres de hauteur ; ainsi notre dessin est exactement de la grandeur du modèle.

C. Statars

Lith. de T. Daniel.

Statuette trouvée à Bavai.

UNIV. OF MICH.

Honoré chez presque tous les peuples de l'antiquité, il avait aussi un temple à Rome, qui le comptait au nombre de ses plus grands protecteurs, et les empereurs romains se firent souvent représenter sur leurs médailles sous la figure du demi-dieu (1), portant ses attributs et un globe dans la main en signe de la puissance universelle de la reine du monde et du pouvoir du peuple Romain personnifié dans ses empereurs et dans cette légende *Herculi romano*.

Les Gaulois avaient un Hercule qu'ils appelèrent *Ogmion*; ils le croyaient le dieu de la prudence et de l'éloquence. Ils le représentèrent fort différemment des Hercules des autres peuples du paganisme. C'était un vieillard décrépit, à qui presque tous les cheveux étaient tombés, de couleur olivâtre, basané et tout ridé; il portait la massue de la main droite, l'arc de la gauche et le carquois sur l'épaule ; de sa langue pendaient de petites chaines d'or et d'ambre : c'était le symbole de l'éloquence à laquelle personne ne résistait.

D'après Elius Schedius, dans sa théogonie *des Dieux des Allemands*, les anciens peuples Celtiques ou Allemands adoraient aussi ce demi-dieu; il dit page 476. « *Il ont chez* » *eux un Hercule; et lorsqu'ils vont à la guerre, ils parlent* » *de lui dans leurs chansons, comme du premier de tous les* » *vaillans hommes*. Aventin, au premier livre des annales des *Boyens*, dit que cet Hercule allemand portait un lion dans ses armes et a été le dernier roi des anciens peuples Germains,

Les divers peuples du paganisme ont considéré leur Hercule de trois manières; ou comme un véritable héros d'entre les hommes, qui avait été mis au rang des Dieux après sa mort; ou comme un Dieu moral, c'est-à-dire, comme un

(1) Médaille de Néron, au revers de *l'Hercule Farnèse*, du module du moyen bronze; autre de Vespasien, au revers de l'Hercule debout; de Commode, dans tous les modules, avec les légendes *Herculi Commodiano* et *Herculi romano*; de Sept. Sévère, Caracalla, Gordien le pieux, Probus; et les médailles des divers modules du règne de Postume, qui affectait de se faire représenter avec les attributs du demi-dieu aimé des peuples de la Gaule, où il régna en usurpateur.

exemple de prudence et de valeur ; ou enfin comme un Dieu purement naturel, et sous ce rapport ils ont voulu adorer le soleil ou indiquer les grands phénomènes des cieux, et delà vient que pour représenter le cours que le soleil fait tous les ans sous les douze signes du zodiaque, ils ont parlé de douze principaux travaux d'Hercule.

Hercule a-t-il réellement existé ? Cette question que beaucoup de savans se sont proposée et à laquelle ils ont répondu chacun suivant qu'ils étaient affectés, a fait naître différens systêmes plus ou moins ingénieux ; mais qui n'en sont peut-être pas plus vrais. *Vossius*, dans son ouvrage sur l'origine et le progrès de l'idolatrie, ne voit dans Hercule qu'une allégorie du soleil. *Cuper*, ajoute aux réflexions de *Vossius*, Hercule enlève-t-il des pommes d'or ? c'est le soleil qui par son éclat fait disparaître les étoiles : la peau du lion n'est que l'emblême de la force de cet astre quand il est dans son cours au signe qui porte le nom de cet animal, et l'on retrouve, dit le même auteur, dans la massue du demi-Dieu, l'emblême de l'obliquité de l'écliptique. Les scholiastes d'*Hésiode*, de *Macrobe*, de *Porphyre*, ont eu les mêmes idées, bien longtemps avant ces savans. L'abbé *Durocher*, annonce dans son *histoire des temps fabuleux*, qu'il prouvera que l'Hercule des Grecs, est surtout *formé de Josué sous le nom d'Alcide* (qui en est la traduction en grec) *et de Samson* sous celui d'Hercule. *Court de Gebelin*, dans ses *allégories orientales*, ne voit dans Hercule que le *soleil*, et dans ses travaux que le *défrichement et la culture des terres* ; nous renvoyons à son ouvrage pour les détails de cet ingénieux systême, que nous adoptons d'autant plus volontiers qu'il semble concilier toutes les opinions. Plusieurs médailles des Empereurs romains, retracent l'action d'Hercule lorsqu'il cueille les pommes d'or du Jardin des Hespérides, après avoir tué le dragon qui les gardait. Il y a en effet un médaillon de bronze latin, au revers d'Antonin le pieux ; un second, frappé en Egypte, au coin du même empereur, et un troisième

en or frappé à Périnthe en Thrace, au revers de Gordien le pieux, représentant Hercule avec les attributs de notre statue.

Ainsi nous traduisons l'allégorie de notre Hercule par son voyage en Hespérie, c'est-à-dire, au couchant, où il fut pour enlever les pommes d'or, au temps où se couchait la constellation de Céphée : elle est placée sur celle du dragon; et voilà pourquoi Hercule eut à combattre le dragon qui gardait les Hespérides.

L. D.....

## BÉTHUNE.

Je traversais l'autre jour Béthune, jolie petite ville du Pas-de-Calais, et pendant qu'un de mes compagnons de voyage, au fait du pays, me racontait ce qu'il offrait de plus intéressant, j'aperçus un petit clocher (*), dont la construction sentait le moyen âge à faire tressaillir d'aise un amateur tel que moi. Je tirai vite mon calepin de ma poche et, tout en dessinant, j'écoutai : l'obligeant ami, dont je ne sais pas le nom, m'apprit que Béthune a une sous-préfecture, un tribunal de première instance, une garnison qui est ordinairement de douze à quinze cents hommes; qu'on y voit de jolies femmes; qu'on y boit de bon vin; qu'on y trouve d'excellent gibier; que les jeunes gens s'y adonnent aux arts, surtout à la musique; qu'on y a donné cette année de fort beaux concerts; que pour qu'ils aient encore plus d'éclat on s'occupe de faire décorer une salle; que..... au moment où mon *cicérone* prononçait le dernier *que*, le cornet du conducteur nous apprit que la diligence était prête à partir. Je venais de terminer mon croquis.... et le voilà.

C. S.

(*) Voyez la planche qui est au commencement de ce cahier.

# LES SORCIERS.

Nous avons eu le mois dernier, à Lille, une parade de sorcellerie qui n'a pas laissé que d'émouvoir beaucoup de bonnes gens de la vieille roche; mais, fort heureusement cette farce est restée dans les bornes du ridicule. Il n'en a pas toujours été de même dans notre pays et ses annales font mention de plus d'un sorcier qui expia dans les flammes le tort d'avoir voulu montrer plus d'esprit que les autres. Au dix-septième siécle, c'était surtout la flandre maritime qui était la plus féconde en histoires et en exécutions de ce genre. On pourra en juger par la lettre suivante, écrite de Bailleul, il y a quelque temps :

« Monsieur,

» J'ai l'honneur de vous faire part que mes recherches aux archives de cette ville m'ont fait retrouver des fragmens d'objets très-curieux, parmi lesquels sont des pièces de procès criminels à la charge de sorciers et sorcières, condamnés à être brûlés. On sent que pour condamner légalement à un si affreux supplice, il fallait des motifs, et on les y trouve; mais ces allégations judiciaires sont si étonnamment ridicules qu'on croit rêver en les lisant, ou que ceux qui les ont faites rêvaient eux-mêmes.

» On y voit que le diable a un corps comme nous, et qu'il fréquente familièrement les hommes et les femmes; qu'il a souvent la forme d'un beau jeune homme ayant bonne mine; qu'il boit de la bierre au cabaret, qu'il mange de la viande de veau au sabat et qu'il s'y divertit avec les sorciers et sorcières; qu'il joue de la flûte pour les faire danser; qu'il leur donne de la poudre pour ensorceler bêtes et gens, même des métiers à tisser de la toile; qu'en les quittant, il dit adieu jusqu'à une autre fois; qu'il les paie

pour chaque sorcellerie qu'ils font : tant pour une vache, tant pour un cheval ; qu'il va fréquemment rendre visite aux prisonniers ; que lorsque les accusés sont mis à la torture, il souffre pour eux, en sorte que si après d'horribles tourmens endurés pendant douze ou vingt heures consécutives ils n'avouent pas encore qu'ils sont sorciers, c'est une preuve que le diable a souffert à leur décharge ; que le diable donnait à ses adhérens une graisse au moyen de laquelle ils pouvaient, après s'en être frottés, se transporter à volonté dans les airs pour aller au sabat ; qu'enfin il y avait dans ces rassemblemens diaboliques des démons, des hommes et des femmes qui s'y régalaient, dansaient et se livraient aux excès les plus honteux.

» Lorsqu'un malheureux était accusé de sorcellerie, on le livrait à la Souveraine Cour féodale de Bailleul qui faisait entendre des témoins. Si dans le cours de l'information le prévenu n'avouait pas qu'il était sorcier, et il est probable qu'aucun d'eux ne l'avouait volontairement, on le faisait visiter par le bourreau, *qui connaissait la marque du diable.* Il enfonçait une épingle dans cette marque, ordinairement sur le dos, et s'il ne sortait pas de sang de la piqûre, on ne doutait pas que l'accusation ne fût fondée et l'on mettait alors le patient à la torture jusqu'à l'aveu ou la mort.

» J'ai vu les pièces d'un procès devant cette Cour féodale, composée de vingt-quatre juges dont neuf étaient avocats ou jurisconsultes, ce qui prouve qu'alors cette déplorable manie de croire aux sorciers était générale. On pourrait penser qu'elle avait été introduite ou du moins fortifiée par les espagnols ; car on retrouve des traces de cette stupide crédulité dans les différens pays soumis à leur domination. Elle ne règnait pas moins dans les chatellenies de Cassel, Warneton et divers autres endroits qu'à Bailleul. La race des sorciers s'y trouvait même en grand nombre ; puisque j'ai vu une déclaration du bourreau de Dunkerque, signée de lui, après serment prêté devant les hommes de fief de la Cour féodale

qu'au mois de Septembre 1659, il en avait déjà brûlé cinq à six cents qui avaient la marque ou stygmate diabolique; et je trouve ailleurs que le même bourreau en avait à lui seul visité et brûlé près de trois mille, en total, à l'époque du mois d'Août 1660, lorsqu'il visita une femme soupçonnée d'être sorcière qui fut brûlée comme telle à Bailleul. Il paraît que cette horrible exécution fut la dernière dans ce pays, car d'après les poursuites qu'intentèrent contre les juges le mari et les enfans de la malheureuse suppliciée, le grand conseil de Flandre évoqua l'affaire et, au bout de dix ans de procèdures, les hommes de la Cour féodale furent condamnés personnellement à de fortes amendes, avec défense de renouveler de semblables atrocités sous peine de correction arbitraire.

***

Brun-Lavainne,
*Propriétaire-Gérant.*

LE

# VOYAGE IMPROMPTU (*).

Le traité d'Amiens venait de rendre la sécurité à notre marine. Les navires de commerce, long-temps enchaînés dans nos ports, s'élançaient radieux vers les plages les plus lointaines. Ils voguaient avec confiance, car l'Angleterre avait juré de les respecter eux et les trésors qu'ils devaient rapporter au retour. Et elle est si loyale, si généreuse en politique, cette bonne Angleterre ! elle nous veut tant de bien surtout !...

Or, à cette époque de paix et d'espérances, la 46e demi-brigade se reposait à Dunkerque des fatigues de dix campagnes. La belle 46e, noble veuve du *premier grenadier de la république*, montrait avec fierté le bâton de son vieux drapeau (la mitraille en avait enlevé jusqu'au dernier morceau d'étoffe ) et le cœur de Latour-d'Auvergne que la plus ancienne *moustache* du corps portait sur sa poitrine, renfermé dans une boîte d'argent, recouverte en velours noir.

Dans le même temps, on voyait se balancer mollement sur la rade trois jolies corvettes, la *Malicieuse*, la *Torche* et la... j'ai oublié le nom de la troisième ; elles avaient à bord un bataillon colonial, et s'attendaient à recevoir bientôt un ordre de départ pour aller renforcer l'armée expéditionnaire de St-Domingue.

Le chef de musique de la 46e et le chirurgien-major de la *Malicieuse*, étaient amis. On n'entreprend pas un voyage de l'autre monde sans faire ses adieux. « Viens dimanche

(*) Avec toute l'apparence du roman, cette nouvelle est une histoire véritable dont l'auteur même fut le principal personnage. Il n'est pas une circonstance qui ne soit vraie, pas un détail qui ne se soit gravé dans sa mémoire d'enfant, et qu'il ne retrace aujourd'hui sans le secours de l'imagination. Il aurait pu, maintenant que les scènes maritimes sont en vogue, renforcer un peu la couleur de quelques-uns de ses tableaux; mais il a mieux aimé raconter simplement ce qu'il a vu et ce qui lui est arrivé, que de se jeter dans des écarts qu'un grand talent peut seul faire pardonner.

dîner à bord avec ta famille, » dit le chirurgien. « Accepté, » répondit le chef de musique. Des deux côtés, le dimanche fut attendu avec une véritable impatience. Ce jour arrivé, c'était, je crois, le 1er mars, ou comme on disait alors le 10 ventose, (ce dernier nom convenait mieux, ainsi qu'on le verra ci-après). A l'heure indiquée, le chef de musique et son fils, âgé de onze ans, étaient sur le port; ils sautaient gaîment dans la chaloupe qui les attendait, et, par le plus beau temps du monde, ils s'acheminaient à force de rames vers la corvette. Lorsqu'ils y arrivèrent, le chirurgien les présenta au capitaine Boyenval, vieux marin qui avait couru toutes les mers du monde, ce qui ne l'empêchait pas d'être poli. Il leur fit un bon accueil, on dîna bien ; on fit de la musique après le repas ; la nuit vint sans qu'on y songeât, et, comme les deux canots étaient à terre, d'où ils ne devaient revenir que fort tard, on offrit aux visiteurs une des cabines de la grande chambre, où ils se couchèrent.

Avant que le jour parût, ils furent éveillés par des coups de roulis et par le bruit affreux que faisait le mugissement des vagues, mêlé aux sifflemens d'un vent de nord des plus furieux. La corvette, bien qu'appuyée sur toutes ses ancres, recevait à chaque instant des secousses si violentes qu'il semblait qu'elle en dût être jetée à la côte. Les pauvres soldats coloniaux, dont pas un, je crois, n'avait encore vu la mer, étaient consternés. Les matelots, silencieux, et l'œil fixé sur le capitaine, attendaient ses ordres avec une sorte d'indifférence que donne l'habitude de ces grandes scènes : quant au capitaine Boyenval, impassible au milieu de la tourmente, il observait le ciel et se contentait de dire de temps en temps à ses officiers : ce n'est rien, cela va se passer. Malgré ses prévisions, la tempête ne fit que redoubler avec le jour, et bientôt le péril devint si pressant que le préfet maritime (1) fit par trois fois donner, à coups de canon, l'ordre d'appa-

(1) Je crois que c'était bien un préfet maritime qui commandait alors le port de Dunkerque, du moins l'ai-je entendu désigner ainsi par les marins du bord.

reiller; mais déjà il n'était plus possible de lever l'ancre; on voyait les plus gros câbles prêts à se rompre... Trente haches levées en l'air s'abattirent sur eux au coup de sifflet du maître d'équipage. La corvette, délivrée de ses entraves, fit un bond et partit comme un trait d'arbalête, sous ses basses voiles à demi carguées. Les deux autres bâtimens partirent aussi à la même minute; mais ils se perdirent de vue au bout de quelques heures.

Que l'on juge de la position du pauvre chef de musique en voyant disparaître derrière les murailles liquides qui s'élevaient et s'affaissaient à chaque instant, cette terre de France où il laissait une épouse en proie à de mortelles inquiétudes! Toutefois, c'était un homme d'un caractère ferme, que n'affectait pas plus la crainte du danger que celle des embarras où il allait se trouver, sans linge, sans argent, sans vêtemens de rechange pour lui ni pour son fils.

Au bout de quelques jours, l'ouragan commença à s'apaiser graduellement; mais la *Malicieuse* voguait à pleines voiles sur l'océan atlantique, et aucune considération ne pouvait plus la détourner de sa route; car elle était abondamment pourvue de vivres, cette corvette si bien nommée, et, à la rapidité de sa course, le voyage ne devait pas durer plus de trois semaines. Cependant, après le passage du tropique et la burlesque cérémonie que l'on fait subir à ceux qui n'ont point encore franchi cette ligne invisible qui n'est ni dans le ciel ni sur les eaux, la brise cessa tout-à-coup, et, au lieu des vents alizés, phénomène particulier à ces parages, on ne trouva qu'un calme plat, pendant lequel le vaisseau ne faisait pas douze nœuds en vingt-quatre heures. Il fallait voir alors les matelots, presque tous bretons, se secouer les uns les autres, pour faire disparaître dans les bouffées d'une grosse joie, l'ennui d'une aussi longue traversée sous le ciel brûlant du tropique. Qu'elle était belle, mais monotone, cette mer sans fin, dont aucun souffle ne ridait la surface! et que n'eût-on pas donné pour varier cet

imposant spectacle, tout en l'admirant ! Les officiers, presque tous amateurs de musique, se réunissaient le soir sur la dunette avec les deux passagers *forcés*, et là, sous la voûte céleste parsemée de millions d'étoiles, commençait un concert dont aucune expression ne peut rendre la suavité. Les sens grossiers des matelots en étaient eux-mêmes touchés ; ils suspendaient leurs chants, leurs danses ou leurs travaux, et écoutaient immobiles, immobiles comme la mer, comme le vaisseau, comme le ciel, comme les étoiles, comme toute la nature. Des sons, rien n'était vivant que des sons, doux, vagues, mélodieux, mélancoliques ; quelquefois des airs parlans ; l'air de Grétry : *Où peut-on être mieux ?*... et la terre à huit cents lieues!!!... O ! que de poésie dans une pareille situation ! et quelles traces profondes elle devait laisser dans une imagination vierge !

Le jeune fils du maître de musique (que je me contenterai d'appeler Elie) sentait tout cela, malgré ses onze ans. Une foule d'idées nouvelles lui étaient révélées. Il était impatient de voir, avide de connaître ; il n'eût pas voulu, pour tout l'or du monde, revenir sur ses pas si la chose avait été possible. Hélas ! il ne savait pas ce qui l'attendait dans ce pays dont il écoutait chaque jour, avec une curiosité toujours croissante, des récits merveilleux.

Enfin, après quarante jours de traversée, le cri *terre !* se fait entendre. Une côte onduleuse et d'un vert noirâtre apparaît sur l'horison. A chaque minute on la voit grandir et s'élever, car la brise du matin porte invariablement à terre, et le soleil vient à peine de se lever. « Ohé, timonier, la barre au nord-nord-ouest, vire à tribord ! » Mille cris joyeux accueillent ce commandement, et les rochers couverts d'une blanche écume, les mornes découpés, tailladés à leurs cîmes, les sombres forêts d'où s'élancent les têtes gracieuses des palmiers et les feuilles gigantesques de l'utile bananier, tout cela défile aux yeux de l'équipage pour faire place à de nouveaux tableaux. Bientôt c'est le *Cap Français* avec sa baie remplie de navires, ses maisons à l'euro-

péenne, s'élevant en amphithéâtre sur des côteaux parsemés de charmantes habitations ; c'est le délicieux canal de la *Tortue* que l'on parcourt entre deux longues lignes de paysages enchantés ; c'est le *Port de Paix*, le *Môle Saint-Nicolas*, et mieux que tout cela, la magnifique rade du *Port-au-Prince*, qui, couverte à son entrée par la grande île de la Gonave, présente l'aspect d'un lac. Au milieu est un îlot garni de canons, près duquel les vaisseaux viennent jeter l'ancre; dans le fond se déploie, avec une majesté tout orientale, la ville aux maisons de bois, vingt fois détruite par les tremblemens de terre, et vingt fois rétablie avec autant d'obstination que d'élégance. Derrière les hauteurs qui la couronnent se cachent les fertiles plaines, sources inépuisables de richesses, que les déclamations des philantropes ont pour jamais enlevées à la France.

Ce fut là, sur ce port où l'on voyait amarrés une multitude de navires de toutes les nations, que le chef de musique et son fils furent débarqués à neuf heures du soir, sans autre ressource pécuniaire, qu'un écu de six livres, moitié de la bourse du chirurgien de la *Malicieuse*, et qu'ils perdirent en escaladant les câbles, les ballots et les pièces de bois qui encombraient le port. Heureusement il faisait le plus beau clair de lune... et c'est si bon une nuit des Antilles! surtout quand on est dans la nécessité de se promener au lieu de dormir.

Vers minuit, nos artistes avaient déjà parcouru en tous sens les rues droites, parallèles et croisées en forme de damier de ce fameux Port-au-Prince, qui était alors le quartier-général de l'armée expéditionnaire. Ils avaient pu considérer à loisir ses trottoirs-galeries, élevés de quatre ou cinq pieds au-dessus du niveau des rues et le long desquels on pouvait se promener en tout temps, également garanti contre l'ardeur morbifique du soleil, et contre les inondations, très-fréquentes dans la saison des pluies ; lorsque le calme de ces rues silencieuses, fut interrompu tout-à-coup, par les chants grivois de quelques militaires qui, après une partie de plaisir, rentraient gaîment, quoiqu'un peu tard, à la caserne : « Qui vive? --

Français. — Quel régiment ? — 46e demi-brigade. — T'as menti ! c'est pas de notre armée ça. — Non ; mais nous arrivons de France, il n'y a pas quatre heures. — De France ! ah ! pays, une poignée de main. Comment ça va-t-il là-bas ? S.... coquin, sont-y heureux d'arriver de France ! » Et ladessus des embrassades comme si l'on s'était connu toute la vie. Dès ce moment il ne fut plus question de promenade économique ; il y avait des hamacs à la caserne, une cantine bien fournie de tout, et des soldats français pour en faire les honneurs. « Tu le vois, disait le père à son fils, il ne faut jamais désespérer de la Providence. » Le lendemain, à leur réveil, ils reçurent une invitation à déjeûner, et l'offre d'une place avantageuse pour chacun d'eux. L'une n'était pas plus à dédaigner que l'autre ; mais on s'étonnera peut-être qu'en si peu d'heures, et sans aucune espèce de sollicitations, nos arrivans eussent trouvé d'honorables ressources ; c'est que, dans ce pays là, les hommes à talens étaient rares. En pareille position, deux riches propriétaires, deux gros négocians seraient morts de faim. Ce n'était qu'un bon musicien et un élève : on vint les prier pour leur donner 4,200 francs de traitement, le logement et la nourriture. Que voulez-vous ? c'est le système des compensations.

Le chef de musique, installé dans son nouveau poste, ne s'occupa plus que d'une seule pensée, celle de profiter de ce singulier concours de circonstances, et d'amasser promptement une somme suffisante pour retourner en France rejoindre sa femme, dont il se peignait sans cesse les tristes angoisses. Toutefois la situation n'était pas sans danger ; l'expédition commandée par le général Leclercq, avait eu d'abord quelques succès ; mais la mort prématurée de ce brave général, les maladies qui détruisirent une grande partie de son armée, et surtout l'incapacité de son successeur, M. de Rochambeau fils, eurent bientôt rendu une nouvelle force à l'insurrection. Celui-ci, dans une position critique où il avait besoin d'unir l'activité à la prudence, et la vigilance au cou-

rage, perdait son temps et sa considération dans de sales débauches, tranchait du souverain avec les envoyés d'Espagne, et faisait le sultan dans son harem bariolé de toutes les couleurs. Tout le pays était au pouvoir des nègres, commandés par Dessalines et Christophe, à l'exception des villes de la côte qui ne pouvaient communiquer entr'elles que par mer, et les Anglais riaient sous cape, en faisant patte de velours, car nos chargemens n'étaient pas encore assez complets. Ils attendaient mieux que cela pour violer le droit des gens en capturant, sans aucune déclaration d'hostilités, nos navires épars sur toute la surface des mers.

Il y avait deux mois que le chef de musique était au Port-au-Prince, et son existence n'y avait guères été troublée que par les alertes fréquentes des nègres qui venaient la nuit tirer des coups de fusil et pousser des hurlemens avec accompagnement de cornets à bouquins, jusqu'au bord du retranchement qui entourait la ville, lorsqu'un soir, il rentre indisposé. Ce n'est d'abord qu'une légère douleur de tête. Son fils lui prodigue ses soins, et il se passe vingt-quatre heures, sans que le mal empire; mais le second jour une fièvre brûlante s'empare du malade, ses yeux se voilent, sa bouche écume; il saisit d'une main convulsive la main de son Elie, puis le repousse avec terreur. Un dernier baiser l'empoisonnerait !.....

Le soir n'était pas encore venu, que le malheureux enfant qu'on avait entraîné loin du lit de mort de son père, parvint à tromper la vigilanee de ceux qui le gardaient. Descendant par une fenêtre au moment où on le croit endormi, il prend sa course vers la demeure paternelle; mais au détour d'une rue, un chant de prêtres arrive jusqu'à lui, et le glace comme un lugubre pronostic. La force lui manque pour continuer; il attend... les voix s'approchent, la croix paraît, les ministres de Dieu, de jeunes enfans, un cercueil entouré d'uniformes verts couverts de galons d'or; « Mon père !... » Le pauvre orphelin s'est précipité sur le cercueil; mais toutes

ses facultés sont anéanties, et on le rapporte sans connaissance dans la maison où il avait été recueilli.

Des paroles ne peuvent exprimer ce qui se passait dans ce jeune cœur. Privé de son seul appui, dans un monde inconnu, il ne songea plus qu'à revenir près de sa mère.

Dès qu'il fut capable de sortir, toutes ses démarches tendirent vers ce but. En vain le général en chef lui offrit des avantages pour le garder : en vain de riches habitans du Port-au-Prince voulurent l'adopter : revoir la France, revoir sa mère, cela valait mieux que tous les trésors de l'Amérique. L'ordre de départ tant désiré lui fut enfin remis. Le gouvernement payait son passage sur la frégate *l'Infatigable;* ce qui était fort heureux, car de tout l'argent que son père et lui avaient gagné depuis leur arrivée, une partie avait été employée en nourriture et achats de linge : le reste avait disparu sans qu'on sût bien comment. Ainsi le pauvre Elie quittait Saint-Domingue aussi léger d'argent qu'il y était arrivé. Son inexpérience ne lui permettait pas de prévoir les embarras dans lesquels ce dénuement pouvait le faire tomber ; mais...

Dieu laissa-t-il jamais ses enfans au besoin ?
Aux petits des oiseaux il donne leur pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

Quelques jours avant son départ du Port-au-Prince, Elie passait, en uniforme de la garde (1), le long d'une de ces galeries couvertes qui servent de trottoirs aux rues de cette ville, lorsqu'un petit coup frappé à la fenêtre d'une maison de jolie apparence attira son attention. C'était bien lui qu'on appelait : il entre. Une jeune dame toute vêtue de noir était assise sur un canapé. Elle fait approcher l'enfant, l'interroge, lui dit qu'elle connaît ses malheurs, qu'elle même vient d'en éprouver un bien cruel par la perte de son époux ; qu'elle repart aussi pour la France et qu'elle sera heureuse de rendre un orphelin à sa famille. Cette dame était la veuve du brave

(1) Le général Rochambeau avait une garde composée de deux régimens.

W....., général de division à vingt-cinq ans, et l'un des compagnons du général Leclercq, qui avait, ainsi que lui, payé le tribut à la maligne influence du climat. Un des aides-de-camp du général W....., le capitaine Datte, de Tournai, rentrait également dans sa patrie. « Je me charge de le conduire jusqu'à Lille. » dit-il à Madame W..... et cette dame, tranquille sur le sort d'Elie, le congédia avec la plus touchante bonté.

Quelle différence entre cette seconde traversée et la première! en allant, le jeune artiste et son père, objets des attentions de tout le corps d'officiers, mangeaient avec ces messieurs et jouissaient de tous les avantages auxquels ont droit les passagers payans. Au retour, l'orphelin, perdu dans la foule, est bourré par les matelots, chassé de tous les endroits où il essaie de s'établir, et de toutes les tables où il se présente pour obtenir à manger. Le cuisinier du capitaine l'admet, par compassion, à la sienne ; mais les mousses de la grand'chambre invoquent leurs priviléges et font déguerpir l'intrus. La première nuit il couche sur une malle, la seconde entre deux bouts de câbles, la troisième sous une pièce de canon. Il avait cherché Madame W..... mais cette dame était retenue dans sa chambre par une indisposition. Le capitaine Datte avait chargé son domestique de veiller sur le petit musicien, et le prudent domestique avait jugé préférable de s'occuper d'abord de lui-même.

Cependant après trois jours de souffrances et de privations au milieu de quatre ou cinq cents personnes qui ne manquaient de rien, Elie obtint la ration de biscuit et de viande salée qui lui était due ; il prit place à l'une des gamelles de l'équipage, et fut du moins assuré du strict nécessaire quant à la nourriture.

Il sortait un matin de dessous la pièce de 24 qui lui servait de chambre à coucher, un canonnier lui demande ce qu'il vient de faire là, Elie répond qu'il vient d'y dormir. Dès les premiers mots tous deux sont frappés d'un accent

particulier à leur pays ; « Vous êtes de Lille ! — Oui, et vous aussi ? — Ma femme demeure au marché aux Poissons. — Maman demeurait rue Notre-Dame. — Est-il possible ! — Quelle rencontre ! » Et voilà les deux *pays* qui s'embrassent comme s'ils eussent été les meilleurs amis du monde. Dès ce moment le jeune passager eut à sa disposition un bon hamac et une cuiller à soupe, deux objets essentiels dont il n'avait pu se munir avant le départ, et son nouveau protecteur lui fit donner place pour la nuit au poste des canonniers, poste respectable où il était à l'abri de toutes vexations.

Etant ainsi casé, il ne songea plus aux autres inconvéniens du voyage et s'efforça d'en abréger l'ennui, tantôt en jouant avec les singes et les perroquets dont la frégate était amplement approvisionnée, tantôt en faisant danser les matelots au son de sa clarinette, lorsqu'un temps calme leur permettait de se livrer à cet amusement. Pour ménager son bel uniforme, il avait repris à bord ses habits bourgeois. Madame W..... qui ne l'avait vu qu'un instant et en costume militaire, ne le reconnut probablement pas la première fois qu'elle le rencontra sur le pont, lorsque sa santé lui eut permis de sortir, et que l'enfant, à la fois timide et fier, la salua d'un air gauche. Il n'était pas demandeur, ce fils de soldat ; il aima mieux passer pour impoli que d'avoir l'air de tendre la main. D'ailleurs, que lui manquait-il? on lui donnait chaque matin deux biscuits qu'il brisait avec un boulet, pour ne pas se briser la mâchoire en voulant y mordre ; ensuite il partageait avec huit matelots une soupe aux *gourganes* (1) faite avec du bœuf salé et servie dans un seau ; un gobelet de vin frelaté complètait la pitance. Des contes de bord, de grosses plaisanteries sur le capitaine, des imprécations contre les cambusiers et le commis aux vivres assaisonnaient tout cela. Il n'éprouvait vraiment que la privation de bonne eau. Celle qu'on mettait à la disposition de l'équipage se versait tous les matins dans une vieille

(1) Petites fèves que l'on donne aux pigeons.

futaille exposée debout au soleil et au fond de laquelle se trouvaient mille objets dégoûtans. Au bout de quelques heures cette eau contractait une odeur infecte, et l'on n'avait pour y puiser que deux cornes attachées avec des chaînes à la futaille où les matelots et les soldats passagers allaient boire tous les uns après les autres. Elie n'y allait jamais que lorsqu'il ne lui était plus possible de résister à la soif.

On avait ainsi fait une bonne partie de la traversée d'abord en remontant vers le nord, jusqu'auprès du banc de Terre-Neuve, soit pour éviter les vents alizés, soit pour une autre cause que je ne me rappelle pas; puis de ces mers presque glacées où le froid était d'autant plus sensible qu'on venait de quitter la zône torride, *l'Infatigable* était revenue au sud-est, passant en peu de jours de l'hiver au printemps, et du printemps à l'été, lorsqu'une nouvelle rencontre procura au pauvre orphelin d'agréables momens pendant le reste du voyage.

Une petite fille, à peu près du même âge que lui, avait été trouvée à Saint-Domingue parmi les ruines d'une habitation réduite en cendres par les nègres révoltés. Son père était mort ; sa tante était morte ; elle-même n'avait dû la vie qu'à l'humanité d'une pauvre négresse qui, après l'avoir aidée à se guérir de la fièvre jaune, l'avait amenée au Port-au-Prince pour que les blancs se chargeassent du reste. Madame W..... dont le cœur s'ouvrait à toutes les infortunes, était devenue pour l'intéressante orpheline une protectrice, ou plutôt une mère, et elle la conduisait en France pour ne plus s'en séparer.

Cette conformité de situation rapprocha les deux enfans. Adeline s'était fort ennuyée pendant les premiers temps du voyage. Elie ne s'amusait guères avec les mousses qui étaient tous de mauvais garnemens. Elie et Adeline se rencontrèrent tous les jours et ils ne s'ennuyèrent plus. Ils lisaient ensemble, blottis dans un coin de la dunette, où ils trouvaient de l'ombre et n'embarrassaient personne. La petite Américaine mettait de

côté pour son jeune compagnon du pain blanc, du sucre et de l'eau. De l'eau !... comme celle du capitaine. Oh ! que la reconnaissance est douce, unie à l'amitié ! et surtout à une amitié d'enfant ! Trente ans se sont écoulés depuis lors, et ce double sentiment n'est pas encore effacé dans le cœur d'Elie.

Cependant la traversée tirait à sa fin. Quelques jours encore, et la frégate devait entrer dans la belle rade de Brest. Une goëlette anglaise passe à portée de canon. Hélée par *l'Infatigable*, elle répond de la manière la plus pacifique ; mais, à peine hors de portée, l'agile goëlette vire de bord, et profite de l'avantage que lui donne sa légèreté pour dévancer la frégate. Inquiet de cette manœuvre, le capitaine français change lui même de route. Le lendemain des pêcheurs bretons, un peu avancés en pleine mer, lui apprennent que la guerre est recommencée ; qu'une flotte anglaise est devant Brest ; que le port de Lorient est seul libre dans ces parages..... Vingt-quatre heures après *l'Infatigable* mouillait sous le canon du Fort-Louis, et l'on buvait à bord triple ration de vin et d'eau-de-vie, en réjouissance d'avoir échappé aux Anglais.

Une fois à terre, Elie devait se trouver sous la protection du capitaine Datte, qui avait promis à madame W..... de le conduire jusqu'à Lille ; mais, par suite d'une querelle survenue en mer, cet aide-de-camp se battit en duel le soir même du débarquement, et fut tué sur le coup.

Voilà donc encore l'enfant abandonné à lui-même dans une ville inconnue, privé de son canonnier lillois qui est demeuré à bord, et de madame W..... qu'il ne sait où trouver. Dans cette circonstance critique, il se rappelle le moyen employé par son père en arrivant à St.-Domingue : « Je n'ai plus de gîte, dit-il... allons nous promener. » Et sans s'inquiéter de l'avenir, il endosse le grand uniforme vert, prend sa valise sous un bras, sa petite caisse sur une épaule, puis, dans cet équipage, il parcourt la ville, le port, les prome-

nades. Le hasard.... oh ! je me trompe, le hasard ne fait point de ces choses-là ; une main invisible, donc, qui semblait prendre soin de le conduire, l'amène précisément au devant d'un groupe nombreux de passagers de *l'Infatigable*, qui arrivaient du port, n'ayant voulu débarquer qu'après s'être assuré des logemens convenables. Madame W..... est parmi eux ; elle reconnaît son protégé, l'appelle, l'interroge, le gronde, lui pardonne et lorsque tout est expliqué, l'orphelin, tout-à-l'heure sans asile, est conduit dans le meilleur hôtel de tout Lorient, où il passe huit jours près de sa bienfaitrice, où il apprend à la connaître, c'est-à-dire à l'aimer, où il revoit sa bonne petite Adeline, et n'éprouve qu'un regret, celui de n'avoir aucun service à rendre à l'une ni à l'autre. Oh ! s'il pouvait exposer ses jours pour elles !.... mais ces occasions là sont rares dans la vie véritable, et n'en trouve pas qui veut.

Enfin, après avoir pris quelque repos, madame W..... se disposa à repartir, mais comme des affaires l'appelaient à Nantes et qu'elle savait qu'une mère attendait son Elie, car il s'était hâté d'écrire aussitôt son débarquement, elle ne voulut pas retarder une réunion tant désirée. L'enfant fut confié aux messageries ; elle ne lui donna point d'argent ; mais sa dépense était payée d'avance jusqu'à Lille, et, sur toute la route, les conducteurs étaient chargés de le loger et de le nourrir. Grâce à des soins si généreux et si prudens à la fois, il arriva sans embarras dans le sein de sa famille. Pourrai-je décrire ce mélange inconcevable de joie et de douleur que son retour excita ? ces transports, ces gémissemens, ces larmes de joie, ces larmes de regrets, ces exclamations entrecoupées, ces baisers humides de pleurs, ces déchiremens d'un cœur d'épouse, cette ivresse d'un cœur de mère, et ce bonheur d'enfant troublé par un si grand deuil ?... Non, il est des secousses qu'on n'éprouve qu'une fois en sa vie et qui ne laissent dans l'âme qu'une impression profonde, mais confuse, que l'on ne peut jamais rendre comme on l'a sentie.

BRUN-LAVAINNE.

*Lille, le* 10 *Février* 1834.

*A Monsieur le Directeur de la* REVUE DU NORD.

Dans la *Revue* publiée au mois de décembre dernier, vous annoncez que l'on a découvert un temple sur les côtes de l'île de Walcheren (1), et sous des dunes que l'on supposait recouvrir des terres d'alluvion plus récentes que l'époque à laquelle se rattache cet édifice. En attendant que votre correspondant vous explique son gissement, et vous donne les détails qui vous sont promis, et qui pourront faire mieux connaître cette découverte, je crois devoir vous entretenir de celles qui ont été faites à Domburg (2) et sur le chemin d'Anvers à Breda ; elles ne seront pas, je l'espère, sans intérêt pour vos lecteurs.

Domburg est, sans contredit, une des villes les plus anciennes de la Zélande ; toutes les chroniques l'attestent, et les monumens qu'on y a découverts en 1647, 1684, 1687 et 1706 ne laissent aucun doute. Non seulement on y a trouvé des médailles d'Antonin, de Maximin, de Posthumus, de Victorin, de Tetricus (3), mais même le pavé d'un temple, des emplacemens de maisons et de rues, des fossés, des tombeaux, et tout cela dans une étendue qui désigne, non un simple château, mais une ville assez grande. Il faut que cette ville ait été commerçante, puisque, parmi tant d'inscriptions et d'*ex-voto* au dieu Neptune, qu'on y a trouvés, il y en avait une consacrée à la déesse Néhallenie par un

(1) Avant que la mer fît irruption dans le canal d'Othon et ouvrît à l'Escaut une nouvelle embouchure qui a reçu le nom de Hont ou Escaut occidental, Walcheren ne présentait à la mer que son rivage nord-ouest. C'est à l'époque de cette irruption, et à plusieurs autres subséquentes, que cette île a été rongée par les flots, au N.-O. et au sud. On en a la preuve dans les débris d'édifices qui s'aperçoivent aux basses marées.

(2) Domburg, bourg sur la côte N.-O. de l'île de Walcheren, à 2 lieues 1/2 de Middelbourg.

(3) Ces trois derniers étaient du nombre des tyrans qui s'élevèrent dans l'empire, sous Valérien et Gallien.

marchand, pour avoir protégé son commerce et conservé ses marchandises. La voici :

DEÆ NEHALENNIÆ OB MERCES REC : (1)
CONSERVATAS, M. SECUND (2) SILVANUS
NEGO (3) TOR CRETARIUS BRITANNICIANUS V. S. L. M. (4)

Une autre inscription se trouvait sur un bas-relief représentant la déesse :

DEÆ
NEHALLENIÆ
DACINUS LIFFIONIS
FILIUS V. S. L. M. (5)

Néhallenie, la Lune, Isis, Cérès, Diane, étaient considérées comme une seule divinité à laquelle on donnait différens attributs. Les figures de la déesse Néhallenie nous représentent une femme, assise ou debout, tenant dans son giron un panier de pommes, ou d'autres fruits. On remarque surtout ses longs habits et ses souliers. On voit à ses côtés un chien, un autre panier de fruits, quelquefois un tronçon de colonne, une proue, des torches ou des cornes d'abondance, un Hercule, un Neptune, deux victoires qui soutiennent le rideau d'un dais sous lequel la déesse est assise, ou deux arbres dont les branches et les feuilles occupent les côtés du relief. (6) Cette Néhallenie n'est autre chose que la *nouvelle lune* : son nom grec, qui signifie la nouvelle lune, lève toute espèce de doute. Porphyre, cité par Eusèbe, en parlant de la nouvelle lune, a rendu trait pour trait les symboles de Néhallenie. « La nouvelle lune, dit-il, porte » des habits blancs, des souliers d'or et des torches ardentes. » Le panier qu'elle tient signifie qu'elle contribue à la pro- » duction des fruits qu'elle fait pousser à mesure que sa » lumière augmente. Quand elle porte des souliers d'airain,

(1) RECTI.
(2) SECUNDUS.
(3) NEGOTIORUM GESTOR.
(4) VOTUM SOLVIT.
(5) Keyster, de Deâ nehell. § II f 236.
(6) Religion des Gaulois t. II p. 78 et suiv.

» elle représente la pleine lune. Les branches de laurier » marquent sa chaleur, et les pavots sa fécondité. » Et dans un autre endroit le même Porphyre rapporte un oracle de la lune sur la manière dont elle voulait être représentée. « Vous donnerez, dit-elle, à ma statue, l'air et les traits » de Cérès, tenant toutes sortes de fruits; mes habits seront » blancs et mes souliers d'or. » (1)

Tels sont les attributs de Cérès donnés à la lune, qui tous se trouvent dans les monumens de Néhallenie. Le chien qui l'accompagne fortifie encore cette preuve : c'est l'attribut de Diane. Or, Diane n'est autre chose que la lune : une infinité de passages des anciens auteurs le prouvent. On en peut dire autant d'Isis que les anciens confondaient souvent avec Cérès et la lune. La signification de la déesse Néhallenie ne peut conséquemment être un problême.

Le 15 novembre 1812, en ouvrant les fossés de la nouvelle route d'Anvers à Breda, entre les villages de Risberg et de Zundert, à 220 mètres du premier de ces villages, et 3,000 mètres du second, et précisément sur une ligne tracée entre les deux clochers, on a trouvé une pierre sculptée qui paraît avoir été autrefois un autel consacré à quelqu'une des divinités du pays. Elle porte l'inscription suivante :

DEÆ
SANDRAVT DIGÆ
CULTO RES
TEM PLI

Ce monument a 4 pieds 2 pouces de hauteur et 2 pieds et demi de largeur : sur chacune des faces latérales est une corne d'abondance, sculptée en relief et dessinée avec goût : il n'y a rien sur la quatrième face, on peut croire qu'elle était adossée à une muraille.

Entre la base et la corniche, la pierre forme un parallélipipède rectangle de 3 pieds de hauteur (ancienne mesure de France), deux et demi de largeur, et quinze pouces d'épais-

(1) Præp. Evang. 1. 6. 3. 5. cap. 13.

seur. Le socle ou base forme une saillie de deux pouces sur toutes les faces; il a six pouces de hauteur. La corniche a la même saillie que la base, et deux pouces et demi de hauteur; l'une et l'autre ont des moulures sur la face de devant et sur les deux latérales.

Au milieu et sur le dessus de l'autel, il paraît y avoir eu un bouquet de fruits; la pierre est légèrement endommagée en cet endroit. Des deux côtés de ce bouquet, il y a des espèces de rainures, de quelques lignes de profondeur, pratiquées dans la pierre. Au moment de la découverte, il y avait dans ces rainures un sable rouge et ferrugineux; il paraît qu'elles auraient été remplies par des barres de fer que la rouille aura entièrement rongées. Aux environs de la pierre, on a trouvé plusieurs morceaux de rouille de fer, les uns avaient la forme d'anneaux, d'autres paraissaient avoir été des fers de lance : on n'a pu en conserver aucun, et ils sont tombés en poussière dès qu'on les a touchés. On a déterré aussi plusieurs tuiles ou pannes.

La pierre est tendre, grenue et de nature calcaire ; on y voit une infinité de petites coquilles, ou débris de coquillages, comme dans quelques parties des bancs de Vilvorde (1); cependant elle est d'un trop gros volume et n'a pas le grain assez fin pour qu'on la suppose sortie de cette carrière ; elle est d'un gris blanchâtre, fort bien conservée, et doit l'état où elle se trouve au sable dans lequel elle a été enterrée, quoiqu'elle y soit restée pendant 15 ou 1600 années au moins.

Les recherches que l'on a faites pour tâcher de découvrir quelle était la déesse Sandraudiga, à qui cet autel est dédié, n'ont procuré jusqu'à présent aucun éclaircissement.

Le savant de Bast, qui a fait paraître un second supplément au Recueil des antiquités romaines ou gauloises, dans lequel il dit un mot de l'autel dont nous parlons, pense que la

(1) Petite ville entre Bruxelles et Malines.

déesse Sandraudiga doit être placée au nombre des dieux inconnus, avec la déesse Néhallenie, découverte en 1647 sur la côte de l'île de Walcheren (1).

Quelques personnes ont cherché à établir un rapprochement entre le nom de *Sandraudiga* et celui de *Zundert* ou *Sundert* qui appartiennent à deux villages peu éloignés du lieu où l'on a fait la découverte de l'autel. *Sundert*, dit-on, s'écrivait autrefois *Sandert*, et le mot *zand*, que l'on a écrit aussi *sand*, et qui signifie *sable*, est un des plus anciens mots connus de la langue hollandaise. Le nom de la déesse est donc relatif au pays où son temple existait et où son culte était en vénération ; *déesse du pays de sable*, *déesse des dunes*. A 500 pas de l'endroit où l'autel a été trouvé, se voit le petit hameau de *Stuyvsand*, dont le nom signifie *sable léger*, *ténu*, *de la nature de celui des dunes*, *etc.*, *etc.*

La construction de la route d'Anvers à Breda, a encore donné lieu à la découverte de quelques urnes cinéraires ; il en a été trouvé quatre en 1811, entre Risberg et Breda. L'une d'elles a été déposée dans le cabinet de M. Gasproli à Anvers, qui y a réuni une grande quantité d'objets rares et curieux.

LEPOITTEVIN DE LACROIX.

(1) Consulter aussi la Dissertation de Marc Zuerius Boxhorn.

# NOTICE

# SUR J.-B. CARPENTIER,

## HISTORIOGRAPHE DU CAMBRÉSIS.

Jean-Baptiste CARPENTIER naquit, vers l'an 1606, à Abscons, dans l'Ostrevant, diocèse d'Arras. C'est sans doute à cause de cette situation du lieu de sa naissance, qu'en tête de ses ouvrages il affecte de se nommer *Joannes Le Carpentier Atrebas*, « voulant par cette équivoque, a dit l'abbé Mutte, se mettre » de pair avec les Le Carpentier, anciens et notables bourgeois » de la ville d'Arras, dont quelques uns se sont distingués dans » le barreau et la république des lettres (1).» Que Carpentier ait eu ou non une telle prétention, toujours est-il certain qu'il appartenait à une famille estimable. Jean Le Remi, dit d'Escaudain, frère de son bisaïeul maternel, était chanoine de l'église métropolitaine à Cambrai. Jean Petit, son oncle maternel, occupa plus tard la même prébende. Du côté paternel, il eut également deux parens pourvus de canonicats dans le chapitre de Cambrai, savoir : Henri Carpentier, *Faber*, frère de son bisaïeul, et Jean Carpentier, son grand-oncle. Jean Petit fit recevoir son neveu à St-Aubert, abbaye de chanoines réguliers, ordre de St.-Augustin. On peut croire que les études historiques auxquelles il se livra dans cette maison lui avaient procuré une certaine réputation, puisque Blaeu eut plus tard recours à lui pour la description du Cambrésis, qu'il fit insérer dans son grand

(1) Il est à remarquer que dans son *Hist. généalogique des Pays-Bas*, où il mentionne presque tous les villages de la contrée, il ne cite pas une seule fois le lieu où il est né.

atlas. Ce travail ne porte pas le nom de Carpentier; mais l'abbé Mutte, *Bibliothèque historique de la France*, tome 3, n° 39035, ne doute pas qu'il ne soit de lui, et il fonde son opinion sur l'identité de style et sur le penchant de l'auteur à adopter les traditions les plus fabuleuses.

En 1649, l'abbaye de St-Aubert ayant à soutenir un procès au conseil supérieur de Malines contre le chapitre métropolitain, députa Jean Carpentier pour y défendre ses intérêts. Arrivé à Malines au moment où le conseil était en vacances pour quinze jours, le député de St-Aubert crut pouvoir faire une excursion jusqu'à Anvers. Ensuite la curiosité le conduisit à Amsterdam. Lorsqu'il voulut retourner à Anvers, et delà à Malines, il s'embarqua, par erreur, dit-il, sur un bâtiment qui faisait voile pour la Norwége, où il fut pris et traité comme esclave. Il n'y était pas dénué de toute ressource; car il rapporte lui-même dans son *Histoire de Cambrai*, t. 1er p. 293, qu'étant dans ces parages du Nord, il fit cadeau d'une aune de *toile de Cambrai* à des Lapons qui en admirèrent la finesse. Après deux mois de captivité, un marchand suédois, qui se trouva à portée d'apprécier les connaissances et les qualités personnelles de Carpentier, paya sa rançon et l'emmena à Stockholm. La cour du roi de Suède lui offrait de brillants avantages, mais le désir de revoir sa patrie et de reprendre la vie monastique le détermina à revenir à Cambrai.

L'abbé de St-Aubert, Jérôme Milot, l'accueillit comme un fils égaré, le blâma fortement d'être allé en Hollande, sans un congé de son supérieur, ordonna aux religieux de le recevoir en bon confrère, et fit défense de lui reprocher ce qui s'était passé. Ce retour du fugitif eut lieu au mois de novembre 1652. L'académie de Cambrai conserve comme un monument curieux la lettre autographe par laquelle il sollicite sa rentrée en grâce. Quelques uns des faits consignés ci-dessus ont été puisés dans cette même lettre dont la signature prouve que le vrai nom de l'auteur était *Carpentier* et non *Le Carpentier* (1).

(1) On trouvera cette lettre, à la suite du présent article.

Trois ans après, cet esprit inquiet se fatigua de nouveau de la vie du cloître, et quitta furtivement son abbaye pour aller vivre en Hollande avec une concubine. Foppens prétend que Carpentier, n'ayant pu réussir à se faire élire abbé de St-Aubert, avait, par dépit, abandonné son état. Cette assertion manque tout à fait de vraisemblance, puisqu'à l'époque dont il s'agit, il n'y avait pas lieu de pourvoir à la place d'abbé qui était paisiblement occupée par Jérôme Milot, nommé en 1628 et mort en 1670. Carpentier, réfugié à Leyde, épousa la femme qu'il avait emmenée et obtint des États-Généraux le titre d'historiographe avec une modique pension. Une personne digne de foi, qui l'avait bien connu, a raconté à Foppens, auteur de la *Bibliotheca Belgica*, que Carpentier, troublé enfin par ses remords, avait de nouveau imploré son pardon et sollicité la faveur d'être admis encore dans le monastère qu'il avait déserté. Touchés de compassion, l'abbé et les religieux avaient cédé à ses supplications. Carpentier se remit donc en route pour Cambrai. Les enfans qu'il avait eus de son union illégitime voulurent l'accompagner jusqu'à Valenciennes. Là, quand il fut question de se séparer, la nature parla plus haut que la religion, et le malheureux père n'eut pas la force d'étouffer sa voix. *Mes enfans*, s'écria-t-il, *vous servirez de tisons pour ranimer le feu qui me consumera dans l'enfer; mais n'importe : je ne puis vous abandonner*. Alors tous les projets de pénitence s'évanouirent; et le pauvre apostat s'en retourna mourir chez les hérétiques. Ce fut vers 1670 que se termina cette vie aventureuse.

Les ouvrages qu'a laissés Carpentier sont : 1° *La véritable origine de la très-illustre maison de Sohier, avec une table généalogique de la ligne principale et directe, embellie d'un court récit des branches qui en sont sorties depuis six cents ans ou environ jusqu'à présent. Le tout vérifié par titres, chartes, monumens et histoires authentiques*, in-fol. avec planches. Leyde, chez François Hacke, 1661. L'ouvrage est dédié à Constantin Sohier, descendant des anciens comtes de Vermandois. La

dédicace est signée J. C. D. D. Carpentier y a reproduit l'acte du tournois d'Anchin qui eut lieu en 1096. Cette pièce intéressante se retrouve encore dans le n° 3.

2° *Généalogie des Le Plat*..... que je n'ai pu rencontrer et dont je ne saurais donner le titre exact. La famille Le Plat tire son nom d'une terre seigneuriale située près de Cambrai, entre les faubourgs du St-Sépulcre et de Cantimpré.

3° *Histoire généalogique des Pays-Bas, ou histoire de Cambray et du Cambresis, contenant ce qui s'y est passé sous les empereurs et les rois de France et d'Espagne; enrichie de généalogies, éloges et armes des comtes, ducs, évesques et archevesques, et presque de quatre mille familles, tant des XVII provinces que de France, etc., etc.*, avec cette épigraphe : *Integre.* In-4°, 2 vol. Leyde. Le frontispice du 1er vol. porte la date de 1664. La 2e partie, qui commence à la page 309, est datée 1663. La 3e n'a point de date. Quelques exemplaires qui portent 1668 sont cependant de la même édition; mais l'auteur a ajouté, à la fin de la 3e partie, les pages 1097—1110, plus une grande planche représentant une séance des états du Cambrésis, et plusieurs feuilles d'armoiries. Tous les exemplaires contiennent une carte topographique du Cambrésis, qui a pour titre : *Nova Cameracesii descriptio auctore Joan. Carpentier Atrebate.* Le nom de l'imprimeur ne se trouve ni au commencement ni à la fin des volumes; mais quelques bibliographes, et entr'autres M. Motteley, pensent que cette production est sortie des presses elzéviriennes. Au reste, l'ouvrage est maintenant assez rare et recherché.

4° *Ambassade de la compagnie orientale des Provinces-Unies, vers l'empereur de la Chine ou grand Cam de Tartarie, faite par Pierre de Goyer et Jacob de Keyser, le tout recueilli par Jean de Nieuhoff; mise en françois par Jean Le Carpentier.* In-fol., 2 parties en 1 vol. avec fig. Leyde, 1665. M. Brunet, dans la table méthodique qui complète son *Manuel du Libraire*, 3e édition, n° 12605, commet une erreur en donnant à cette traduction la date de 1655.

Jean Carpentier a été jugé avec beaucoup de sévérité par

divers écrivains. L'abbé Dupont le critique assez amèrement dans plusieurs endroits de son *Histoire ecclésiastique et civile de Cambrai*, in-12, 7 parties. Cambrai, 1759 à 1767 : histoire qui est elle-même bien défectueuse. Le P. Lelong, qui dans la 1re édition de la *Bibliothèque historique de la France*, en avait d'abord parlé avec éloge, s'est rétracté ensuite, comme on peut le voir t. 1er n° 8539 et t. 3, nos 39041 et 40640 de la 2e édition. Son opinion, du reste, et celle de son continuateur, Fevret de Fontette, n'ont été ainsi modifiées que sur les observations qui leur furent adressées par le savant Mutte, doyen de l'église de Cambrai. Au dire de ce dernier, Carpentier serait un impudent faussaire dont la plume vénale fabriquait des généalogies pour certaines familles puissantes, et les appuyait de titres controuvés. Il se trouve en effet, parmi les pièces justificatives de *l'Histoire généalogique des Pays-Bas*, quelques chartes qui portent des caractères évidens de fausseté. J'ai moi-même (*Programme des recherches à faire sur l'histoire et les antiquités du département du Nord*, page 25) signalé les principaux traits qui, dans un de ces titres, m'ont paru décéler une fraude diplomatique (1). Mais de ce qu'un historien produit un acte supposé ou altéré, faut-il conclure qu'il est l'auteur de la falsification ou de l'interpolation ? Ne doit-on pas présumer qu'il l'a recueilli tel qu'il le donne, et qu'il a été dupe d'un faussaire ancien, au lieu d'être faussaire lui-même ? Ce qu'on peut lui reprocher avec plus de raison, c'est d'avoir manqué de critique et de n'avoir pas su discerner les chartes authentiques d'avec celles qui sont subreptices.

Suivant l'abbé Mutte, une circonstance qui doit faire suspecter fortement la bonne foi de Carpentier, c'est que souvent on n'a pas retrouvé dans les archives indiquées par cet historien les diplômes qu'il disait y reposer. Il me semble que ce n'est pas encore là un motif suffisant pour déclarer que ces diplômes ont été fabriqués par lui. Seulement on pourrait

(1) Voyez ci-après, p. 301, un examen plus détaillé de ce même diplôme.

en inférer qu'il a emporté les originaux dans sa fuite et qu'il a omis de les restituer; ce qui serait une infidélité grave et même un délit punissable, sans toutefois porter une atteinte réelle à la vérité historique de ses récits (1). D'autres écrivains d'ailleurs ont rendu à Carpentier plus de justice. Voyez entr'autres les *Mémoires sur l'histoire du Vermandois*, par Colliette, t. 1er, p. 672 (2).

En résumé, Jean Carpentier, que nous ne devons juger ici que comme historien, ou même si l'on veut comme simple chroniqueur, et en nous défiant des préventions que pourraient faire naître les égaremens de sa vie privée, me paraît avoir été un peu trop déprécié. Sans doute ses productions offrent des taches nombreuses; il est diffus, déclamateur et boursouflé. Ses digressions, toujours ridicules, n'ont pas de fin, et il lui arrive assez souvent de tomber dans de graves erreurs; mais on me permettra d'ajouter aussi que, nonobstant toutes ces imperfections, l'histoire du pays lui a des obligations considérables. Il a le premier, après Balderic, débrouillé le chaos de nos confuses annales. Ses généalogies, véritable nobiliaire des Pays-Bas, sont encore aujourd'hui étudiées avec fruit et citées par ceux qui se livrent à ces sortes de recherches.

(1) Pour mon compte, je dois dire qu'en essayant de mettre quelqu'ordre dans les archives de Cambrai, j'ai retrouvé bon nombre de chartes originales, citées par Carpentier, entr'autres la charte de commune d'Esne, qu'il a tronquée et que je publierai en entier avec des notes.

(2) Ferdinand Malotau de Villerode, conseiller honoraire au parlement de Flandre, s'exprime ainsi dans les notes manuscrites qu'il a laissées sur Carpentier: » L'autorité de cet écrivain n'est pas si méprisable que quelques uns se le sont » imaginé. Sur ce qu'il est tombé dans plusieurs anachronismes et faussetés consi- » dérables, on auroit tort de le rejeter en tout ce qu'il a écrit et rapporté, notam- » ment ses chartes. Cela n'empesche pas les sçavants d'avoir recours à son ouvrage, » tels qu'I.... dans les différents traités qu'il a donnés au public, et plusieurs autres » qui le regardent comme un auteur de bonne foy et très-impartial. D'ailleurs il est » prudent de vérifier ce que l'on prend de luy, et il est même à présumer que » certains nobles, au temps de l'impression de ses deux volumes, y ont fait faire » plusieurs fourrures contraires à la vérité et pour s'illustrer par un faux masque » qu'il est facile de développer pour peu que l'on soit au fait de l'histoire. » Je dois cette note à l'amitié de M. Pascal-Lacroix.

On lui doit la conservation d'une foule d'inscriptions et d'épitaphes curieuses, recueillies par les frères Rosel, dont le manuscrit est perdu. Enfin, parmi les pièces justificatives de son principal ouvrage, abstraction faite de celles qui sont entachées de fausseté, il a donné au public des documens historiques du plus haut intérêt et les monumens les plus précieux de notre ancien langage.

---

## LETTRE DE CARPENTIER

AUX CHANOINES DE L'ABBAYE DE ST.-AUBERT DE CAMBRAI.

*Messieurs, très chers et bien aimez Confrers* (1),

Vous auriez sujet de croire que j'aurois tout-à-fait oublié le respect et l'honneur que je vous dois, ou bien que j'aurois conceu une entière deffiance de vos bontez, si, à mon heureuse arrivée, je ne me metterois en devoir de vous faire ouverture de ma captivité de deux ans, de laquelle je m'assure qu'il n'y a eu personne d'entre vous qui n'en aye fait parêtre du ressentiment, cognoissant assez bien vos bons naturels portez tendrement à compâtir aux tristes accidens de leurs confrers. Sur cette saincte confiance, j'oseray vous mettre en détaille mes petits intérests, afin qu'estant arbîtres de ma cheute, aussi bien que de ma constance en ma vocation, vous me jugiez en équité, digne de votre indignation, ou de votre compassion.

Je ne doute pas que vous sçavez que ce fu malgré moy que j'ay entrepris passez deux ans le voiage de Malines, considérant assez qu'il me devoit faire encourir la disgrace de l'un ou l'autre de mes confrers, et de ces messieurs de

(1) On n'a rien changé à l'orthographe de la lettre originale dont on doit la conservation à M. Pascal-Lacroix, qui l'a déposée dans les archives de l'académie de Cambrai.

Chapitre; et de fait, je vous advoue et proteste que, pour un temps, cela m'a tellement embrouillé l'esprit, que j'avois conceu de me rendre dans quelque autre maison plus estroite, ou bien dans quelque solitude, que j'allois entreprendre, sans la dissuasion d'un mien amy qui, pour me mettre cela hors de ma fantaisie, me pria (*attentâ etiam vacantiâ publicatâ Mechlinie pro quindecim diebus*) de l'accompagner à Anvers, où estant en compagnie de quelques autres gentilshommes qui partoient pour Amsterdam, d'où ils promettoient me remettre en Anvers en huit jours, la curiosité me poussa à les accompagner, d'où voulant retourner sans ma compagnie qui y vouloit s'arrester plus longtemps, je me suis engagé sur un vaisseau qui se disoit venir à Anvers, mais tout au contraire faisoit voile en Norvége vers la mer glacialle, ou je fus traité en esclave, par une juste punition de ma curiosité l'espace de deux mois, et je le serois encore, n'eut esté la charité d'un marchand de Suede qui me racheta de ces mains barbares et m'emmena en sa ville de Stolcholm où en peu de temps je fus assez considéré en la cour, mais n'ayant rien plus à cœur que mon cloistre, et me riant des fraisles appas de cette cour, j'ay fait sçavoir à la première commodité mon estat et sejour, et l'extrême desir qui me boureloit à vous revoir, comme il se peut voir par plusieurs lettres adressées à Messieurs le comte de Buquoy et baron de Crevecœur, n'ayant peu vous le faire directement sçavoir de peur de quelques surprise d'icelles. A la fin nostre bon Dieu, qui est autant miséricordieux que juste, ne voulant permettre que je viverois plus longtemps au milieu de ces mondains, m'inspira et facilita le chemin pour en sortir, non sans plusieurs stratagêmes, périls et craintes que j'avois d'être recognu. Me voici enfin par sa saincte grace, heureusement arrivé au port tant desiré, privé encore touteffois du bonheur de vous embrasser tous fraternellement et candidement, par la retenue et commandement de Monsr. nostre prélat, duquel je crains justement les rigueurs. Ors

comme je ne puis ni ne dois m'addresser en ce point à personnes plus authorisées et plus secretes que vous autres, je vous prie tous très-humblement par la passion de Notre-Seigneur-Jésus-Christ, les larmes aux yeux, et la contrition au cœur, et notamment vous, mes très-chers confrers aisnez, de vouloir prendre la peine d'employer une parcelle de l'énergie que vos facilitez et vos bontez vous dicteront envers nostre bon prélat afin d'arrester, et addoucir sa passion. Je ne sçaurois m'imaginer qu'il puisse faire aucun refus à vos tendres et sincères remonstrances, veu que plusieurs grands personnages s'estonnent beaucoup moins de ma chûte, que de mon retour. Je vous prie tous au préalable de lancer un moment vos fermes pensées sur les circonstances de ma chûte, qui n'est émanée que d'une simple et inconsidérée curiosité de visiter cette ville tant renommée ; mais notre bon Dieu qui dirige toutes nos actions et se venge en temps de nos témérités et outrecuidances, a permis que je tomberois dans ce labyrinthe, *dignas curiositatis mee solutiurus pœnas.* Vray miroir pour nous apprendre à tous que, sans cette saincte vertu d'obedience nous ne pouvons jamais couvrir ni faire réussir aucuns de nos desseins. Voila ma faute que je sousmets et immole en cœur contrit à vos jugemens. Soyez-en les arbitres, et dites en vostre sentence ; vous priant de considérer en passant, *quòd nullus sit ita circumspectus, quin aliquando in peccatum sit collapsus,* et de vous arrester un peu à ce que dit nostre bon patron St.-Augustin, au livre *de sermon, divin.* cap. 30. *Cogitemus cùm aliquem judicare nos necessitas cogit, utrùm tale sit vitium quod nunquàm habuimus, vel tale quod aliquando habuimus et jam non habemus, et tunc tangat memoriam nostram communis fragilitas ; ut illud judicium non odium et calumnia sed misericordia et caritas precedat. Consideremus nos in eodem vitio posse esse, atque ideo non objurgemus, sed congemiscamus,* etc..... Je vous donne les balances en mains pour y peser ma faute, espérant qu'avec le sentiment des plus saincts et mieux sensez personnages,

que la jugerez presque de nulle considération, au prix de ma constance et fermeté en ma vocation, parmi les plaisirs et allèchemens d'une cour où je me suis trouvé insensiblement engagé, peut-être par la suggestion du diable qui ne cherçoit qu'à me perdre ; mais nostre bon Dieu par sa grace m'a toujours tenu les yeux ouverts pour descouvrir ses embusches et ses piéges, dont je ne dois avoir autres obligations quà vous tous et à vos sainctes prières que vous immoliez sans doute tous les jours au saint sacrifice de la messe, pour mon retour et ma liberté. Vous en voiez aujourd'huy le fruict et les effets ; aussi veux-je m'assurer que vous y avez de la complaisance, et une plaine resjouissance comme avait la femme de l'évangile qui avoit perdu sa drachme, *quâ inventâ vicinas suas ad congratulationem convocabat ;* et de fait, *quanto magis contristat res perdita, tanto magis lætificat inventa, undé ex peccatore converso quàm de stante justo majus gaudium est in cœlo.* Et comme dit encore nostre bon patron : *Deo est gratior reditus ad rectam viam post culpam, quàm securitate torpescens innocentia per gratiam. Sicuti et dux in prœlio plus eum militem diligit, qui post fugam reversus hostem premit, quàm illum qui nunquàm transfugit, et nunquàm aliquid fortiter gessit : agricola etiam plus amat illam terram, que post spinas uberem profert messem, quàm illam que numquàm spinas habuit et nunquàm fertilem messem protulit.* Ce sont les motifs pregnans, messieurs et très chers confrers, qui vous poussent et vous ont poussé à vous resjouir de mon retour et de ma liberté, croyant mesme qu'il n'y a personne d'entre les bons catholiques, qui aye l'ame si lasche et si noire que d'en tesmoigner et faire parêtre quelque mescontentement ou arrière pensée. Tant s'en faut qu'une sinistre opinion puisse aucunement s'emparer de vos ames, puisqu'elles sont et doivent estre sainctes, et que je les ay cognu et cognois très-zélées au soulagement des délinquans : imitant en cela le bon pasteur *qui perdiderat ovem suam, quam inventam gaudens ad ovile super humeros reportavit.* Mais à quoi bon tant de

persuasion et d'éclaircissement, puisque je m'assure tant de votre clairvoyance et débonnaireté fraternelle, que sans vous en avoir mesme prié, vous avez déjà prémédité unanimement quelque moyen pour mon soulagement qui ne butte qu'à me rappeler à votre saincte compagnie avec toute sorte d'applaudissemens? En attendant que vous me ferez naistre au plustot le bien de vous revoir, je suis en tout respect et humilité,

Messieurs et très-chers confrers,

Vostre très humble et très obéissant confrer,

J.-B. CARPENTIER.

Domo vrâ Aubertinâ, (1) à novemb. 1652.

# EXAMEN CRITIQUE

## D'UN DIPLOME

INSÉRÉ DANS LES PREUVES DE

## L'HISTOIRE DE CAMBRAY ET DU CAMBRESIS.

### TEXTE DU DIPLOME.

« In nomine S. et Ind. Trin. Amen. Universalis mater et
» virgo singularis, Christique sponsa Ecclesia Cathol. etc.
» Ego quidem Pipinus senior eo favore et animo ductus,
» maximè quia de rege superbo Theodorico, per gratiam
» Omnipotentis, cum victoriâ sum liberatus, eccles. S. Petri
» Kambrac. concedo in perpetuam eleemosinam terram meam
» inter Elimontem et Salicurtem in pago Atrebatensi, etc.....
» S. D. Pipini Senioris. S. Hidulphi Ducis Lotharing. S.
» Philippi Ducis Metensis. Ego Asdolgus cancellarius recog-
» novi. Data Kambraci. An. I. V. sex cent. nonages. primo.
» Ind. 2. Principatûs nostri an. quinto.»

(1) La date du jour est illisible dans le manuscrit autographe.

*Traduction :* « Au nom de la sainte et indivisible Trinité. » L'Eglise catholique, mère universelle, vierge singulière, » épouse du Christ, etc..... Moi, Pepin-le-Vieux, pénétré de » reconnaissance pour la faveur que m'a faite le Tout-Puis- » sant, en me délivrant par la victoire des mains de Thierri, » roi plein d'orgueil, je donne en aumône perpétuelle, à l'é- » glise de St.-Pierre de Cambrai, ma terre entre Elimont et » Saulchy en Artois, etc..... Seing du seigneur Pepin-le- » Vieux ; seing d'Hidulphe, duc de Lotharingie ; seing de » Philippe, duc de Metz. Donnée à Cambrai l'an de l'in- » carnation 991, indiction 2, cinquième année de notre prin- » cipauté.»

Cet acte a été argué de faux par l'abbé de Foy dans sa *Notice des diplômes, chartes, etc., relatifs à l'histoire de France,* in-folio. Paris, 1765. Je vais tâcher de l'examiner d'une manière plus approfondie que ne l'a fait ce critique, et peut-être serai-je amené à être moins sévère que lui dans mes conclusions.

La formule *In nomine S. et Ind. Trinitatis* offre un premier motif de suspicion. Les diplomatistes, et en particulier les auteurs du *Nouv. traité de diplomatique*, t. 3, p. 82, t. 5, p. 663 et D. de Vaines, *Dict. abrégé de diplom.*, t. 2, pp. 33 et 37, conviennent que l'invocation de la Trinité ne se rencontre guères dans les actes publics qu'à dater du règne de Charles-le-Chauve. Cette règle néanmoins n'est pas tout-à-fait sans exception, puisque, selon Aimoin (1), le testament de Dagobert commence par *In nomine Trinitatis.* Quant à l'*indiction* qui paraît au bas de notre titre, il est reconnu qu'au septième siècle, elle est rarement admise dans les histoires, et qu'on ne la trouve presque jamais dans les chartes. C'est Charlemagne qui, depuis son couronnement à Rome, commença à employer constamment cette forme de date.

(1) *De gestis Francorum*, libr. 3. C. 30.

D. Mabillon pourtant en trouve des traces dans les diplômes royaux, sous les prédécesseurs de ce prince (1).

Jamais, d'ailleurs, Pepin-le-Vieux ne s'est servi, dit-on, dans les chartes qu'il a souscrites, de ces mots *principatûs nostri*, pour désigner l'année de son exercice dans la charge de maire du palais. Mais cette objection perdra un peu de sa valeur quand il sera constaté que l'auteur du diplôme controversé n'est pas Pepin-le-Vieux, mort en 639 ou 640, mais Pepin d'Héristal qui a pu prendre la qualité de *senior* en mémoire de son aïeul, connu sous ce nom, et qui l'a prise en effet, comme on peut le voir dans divers documens et entr'autres dans la *Vie de St.-Ursmar. Act. SS. ord. St.-Bened.*, part. 1, hec. 3, p. 255 et *apud D. Bouquet*, t. 3, p. 626 (2). Il est hors de doute, tant par la date du diplôme que par la mention d'une victoire sur le roi Thierri, qu'il ne peut s'agir ici que de Pepin d'Héristal qui, en effet, vainquit, en 687, Thierri, roi de Neustrie, à Testri, sur le Daumignon, ou Omignon, dans le Vermandois, entre Péronne et St.-Quentin. On sait en outre que ce même Pepin a fait une donation de divers biens à l'église de St.-Pierre (depuis St.-Aubert) à Cambrai.

Hidulphe, duc de Lotharingie, et Philippe, duc de Metz, sont, suivant l'abbé de Foy, des personnages tout-à-fait inconnus dans l'histoire. L'observation semble vraie pour Philippe ; du moins je n'en ai trouvé aucune trace dans les nombreux manuscrits que j'ai eu occasion de consulter. Quant à Hidulphe, il n'en est pas de même. Outre Hidulphe qui, après avoir été archevêque de Trèves, abdiqua et se retira dans les Vosges, on connait un autre Hidulphe qui vivait à la cour de Pepin d'Héristal et qui détermina ce prince à confier à St.-Ursmar la direction du monastère de Lobbes. Cet

(1) *De re diplom.* p. 170-190.

(2) Voir aussi Molanus *Natales SS. Belgii*, p. 124. *Diplom. Belg.* t. 2, p. 1126, t. 3, p. 283.

Hidulphe est même qualifié *duc* par Sigebert, *ad ann.* 698. Il est nommé *dux Lotharingiæ* par Gislebert dans sa Chronique de Hainaut, p. 14; il prend le même titre dans deux chartes rapportées par Aubert le Mire, t. 2, p. 1126 et t. 3, p. 283. A la vérité, C. Smet, dans ses notes sur la vie de Ste.-Waudru *Act. SS. Belgii*, t. 4, p. 426, cherche à établir que ce titre forme ici un anachronisme, et que le mot *Lotharingia* n'est connu que depuis l'empereur *Lothaire*. Henschenius professe la même opinion. Mais est-il bien certain que ce soit Lothaire qui ait donné son nom à la *Lorraine?* Ce nom ne pourrait-il pas être tout aussi bien dérivé de *Chlotaire* qui est le même mot, sauf l'initiale, supprimée dans les temps postérieurs?

Ces considérations sont loin, je le sais, d'établir l'authenticité du diplôme dont il s'agit, mais elles peuvent fournir quelques données nouvelles sur ce point de critique.

De ce qui précède, il faut conclure, sinon que ce diplôme est évidemment faux et controuvé, du moins qu'il a été, ou volontairement, ou par l'ignorance du copiste, tronqué et défiguré en plusieurs endroits. Attribuerons-nous à Carpentier des falsifications aussi palpables, aussi grossières? On ne voit pas quel intérêt pouvait les lui suggérer. Il n'avait pas de motif pour forger ce titre en faveur de l'abbaye de St.-Aubert à laquelle il n'appartenait plus depuis long-temps et qui n'était pas disposée à lui savoir gré de ses services. Croyons plutôt qu'il aura trouvé dans un dépôt d'archives, soit une copie infidèle d'un titre authentique, soit une copie exacte d'un acte faux qui a trompé son inexpérience.

Nota. — Carpentier, qui n'a point d'article dans la *Biogr. univ.*, en a deux dans la nouvelle édit. du *Dict. hist.* de Feller, publiée par M. Henrion; l'un sous son vrai nom, t. 4, p. 504, l'autre sous celui de *Charpentier*, t. 5, p. 289. Ces deux articles sont peu exacts et très-incomplets.

A. LE GLAY.

# Commencement du libre de Roisin (1).

Trois chozes sunt de droit des queles tout boin jugeur et droiturier doivent user, et selonc eiaus (2) jugier, sil est assavoir, honiestement vivre, autruy nient blechier, et donner a cascun chon que sien est. Ciquel troi comandement sunt contraire au tort, et a gille et a barat (3) qui don tort naiscent. Et pour chon que drois doit yestre et est partout desenre tort, et desenre gille et barat, et que li drois ne se puet a eiaus concorder a nulle loy ne en nul lin, et que chist troy comandement sunt et naissent de droit, si doivent tout boin juge tous tamps avoir ces trois comandemens devant leur yels et en cuer, en leurs jugemens et es besoignes qui a chon appertiennent, et en doivent user se il voellent droit soustenir et mettre le droit desenre le tort, et desenre gille et barat, Et sil voellent droicturierement jugier, car jugieres qui ne juge droiturierement et loialement a sen sens et a sen pooir ne vit mie honiestement et ne donne mie a autruy chon que sien est, ains li tolt (4), et si

(1) Le recueil manuscrit qui porte ce titre était anciennement comme le code des magistrats de Lille, parce qu'il contenait tous les privilèges, usages, lois et franchises de cette ville; après l'homologation de la coutume par Charles-Quint, en 1533, ce recueil n'eut plus qu'un intérêt historique, mais à ce titre encore il est fort recherché. Il y en a des copies dans plusieurs dépôts publics. L'un des deux exemplaires que possède la bibliothèque de Lille passe pour être l'original.

(2) *Eiaus*, eux.

(3) *Gille et barat*, mensonge et fourberie.

(4) *Ains li tolt*, mais l'en prive.

bleche autruy. Dont puis que tors gille et baras qui don tort naiscent, nont nulle part a nulle loy leur lin, anchois sont contraire au droit et as trois comandemens deseure dis qui don droit sont et naiscent, il convient que on ne useche (5) mie don tort, ne de gille ne de barat a ceste loy, ains les convient don tout mettre au nient et abatre. Et par ces raisons et par autres, et spécialment pour bien et droiturierement jugier et a cascun faire raison et avenant si est Gille et baras abatue a le loy de cest castiel.

**Lois** est et franchise as bourgois as bourgoizes et as enfans des bourgois de cheste ville, que nuls dedens le castelerie de Gille na a jugier, ne ne doit jugier les corps les meubles ne les cateuls (6) des bourgois, des bourgoizes et des enfans des bourgois de ceste ville fors que Eschevin de Gille, et de chou sunt don tout et doivent y estre ramenet au jugement deschevins de Gille.

Dont il appert que nuls Sires ne autres quiconque chou soit dedens le Castelerie de Gille ne puet ne ne doit retenir ne arriester le corps les meubles ne les cateuls don bourgois, de le bourgoize, ne del enfant don bourgois de ceste ville pour nul fait quels que il soit, que il ne li conviegne rendre et delivrer a eschevins.

---

(5) *Useche*, use.

(6) *Cateuls*, biens mobiliers de quelque nature qu'ils soient.

# LES DEUX SŒURS.

## I.

### *Le Jardin des Officiers.*

A quelques minutes de D....., petite ville du midi de la France, se trouve une délicieuse vallée, appelée de temps immémorial et l'on ne sait pourquoi, le jardin des Officiers. Le chemin que l'on suit pour s'y rendre n'offre rien de bien gracieux, car la verdure des oliviers qui le bordent de chaque côté, si triste et si pâle d'ordinaire, l'est d'autant plus en

cet endroit que, tout près de là, un massif de cinq ou six cents cyprès, aux teintes sombres et vigoureuses, contraste avec la nuance indécise et blanchâtre de la végétation qui les environne. A quelques cents pas de ce massif de cyprès qu'on laisse à sa gauche, le chemin se bifurque. On suit un instant le lit d'un torrent presque toujours à sec et on se trouve bientôt à l'entrée de la vallée. Le peu d'apparence de cette entrée ne sert qu'à rendre encore plus sensible l'impression de plaisir que l'on éprouve quand on y est arrivé. Il est impossible en effet de voir rien de plus agreste et de plus riant en même-temps. On traverse d'abord une allée, ou plutôt un berceau de feuillage fort touffu et fort odorant, suivant la saison. De chaque côté de cette allée coulent dans leur lit de mousse et de cresson, deux petits ruisseaux qu'on entend sans les voir. A son extrémité, l'avenue fait le coude et s'élargit ; on est au jardin des Officiers.

Comme la vallée n'est ni bien longue, ni bien large, on l'aurait bientôt parcourue en tous sens, si vingt fois on ne s'arrêtait pour jouir à son aise de cette subite tranquillité, pour aspirer cette fraîche température, pour admirer cette végétation si vigoureuse, soit qu'elle étreigne le sol, soit qu'elle s'en éloigne avec orgueil. Le plus souvent, tant le feuillage est épais, on est privé de tout point de vue, on n'est entouré que de verdure et d'eau vive. Mais parfois aussi l'horison se déplace, s'agrandit. On aperçoit alors un bois de pins qui couronne la colline à droite, vis-à-vis, un bois d'oliviers, et au-dessus de sa tête, un ciel pur et bleu. L'aspect de ce beau ciel d'azur, la fraîcheur qui s'exhale de cette verdure et de ces claires sources, l'odeur balsamique dont les lavandes de la colline parfument l'atmosphère de la vallée, tout cela en fait une ravissante promenade où les ennuis de la ville ne vous suivent pas, où, si l'on n'est heureux du passé on ne saurait croire à un mauvais avenir.

Aussi ce n'avait pas été un petit sujet de consolation pour M. de Saint-Fonds et ses deux filles, lorsque, forcés de

quitter leur résidence du Languedoc pour échapper aux réactions protestantes, ils se réfugièrent à D....., de trouver si près de la maison de campagne qu'ils avaient louée à cinq minutes de la ville, un si agréable but de promenade. Leur habitation dont on voit encore aujourd'hui les ruines était bâtie sur la crête de la colline dont nous parlions tantôt, et masquée de tous les côtés par les massifs irréguliers de pins dont elle était entourée. On ne saurait croire quel charme avait pour la famille exilée cette maison ainsi placée; quel plaisir elle trouvait à respirer la salutaire odeur qui s'exhale de ces arbres, et, quand la nuit était venue, à entendre le vent de la mer bruire et gémir dans leurs cimes. Ce bruissement du vent dans les bois de pins est la chose la plus mélancolique et en même temps la plus douce que l'on puisse imaginer. C'est une musique vague, monotone, plaintive et d'un effet certain sur beaucoup d'organisations qu'elle dispose à une tristesse qui n'est pas sans charme et dont on ne cherche pas à se délivrer.

M. de Saint-Fonds avait amené avec lui ses deux demoiselles, Hélène et Gabrielle. Qu'on nous permette de donner sur elles quelques détails nécessaires pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Sans lui faire un mérite de ses dix-sept ans, on peut dire que la jeunesse ne donne pas plus de fraîcheur que n'en avait Hélène de Saint-Fonds. Il est vrai que la vie active qu'elle menait à la campagne, l'air pur qu'elle respirait au sommet de cette colline, au milieu de ce bois de pins aux émanations si salutaires, en même-temps qu'ils fortifiaient sa santé un peu frêle jusqu'à cette époque, contribuaient à colorer ses joues de ces fraîches couleurs si rares dans les pays méridionaux. C'était une de ces jeunes filles dont la physionomie intéresse tout d'abord, et qui, si elles sont incapables d'inspirer une passion romanesque peuvent néanmoins l'éprouver et donner à celui qui saurait les comprendre tout le bonheur, et surtout le bonheur le plus durable auquel

il soit permis d'atteindre ici bas. Ajoutons, pour achever ce portrait, que la douce Hélène craignait son père autant qu'elle l'aimait, et qu'elle se fut résignée à tout au monde plutôt qu'à lui donner un juste sujet de chagrin.

Sauf la vive affection qu'elle éprouvait aussi pour son père, Gabrielle de Saint-Fonds n'avait aucun point de ressemblance avec sa sœur. Hélène était blonde, d'assez petite taille et d'une santé délicate; Gabrielle au contraire était grande et forte. Elle avait la taille élancée, les formes belles, hardies, les yeux ainsi que les cheveux d'un noir prononcé et le teint extrêmement brun. Une promenade trop lointaine, une veillée trop longue, une émotion inaccoutumée, cela fatiguait la blonde et charmante Hélène, tandis que Gabrielle eût veillé des nuits, se fût promenée tout un jour dans le bois sans que le lendemain sa physionomie brune et hâlée eût laissé remarquer la moindre altération. C'était une belle organisation de femme auprès de laquelle sa sœur faisait un frappant et très-gracieux contraste. Et cependant, malgré, ou plutôt à cause même de ces différences, le caractère des deux sœurs se convenait et s'adaptait merveilleusement. L'un servait à corriger l'autre. Lorsqu'elles étaient ensemble, ce qui avait lieu du matin au soir, la mélancolie d'Hélène et la gaité folle de Gabrielle se modifiaient si bien qu'elles avaient alors toutes deux un caractère d'une douceur et d'une égalité charmantes. Aussi M. de Saint-Fonds remerciait-il chaque jour le ciel d'avoir accordé à son malheur la compensation de ces deux enfans chéris, et faisait-il les vœux les plus ardens pour n'en être séparé que du jour où il aurait rendu quelqu'un responsable de leur bonheur.

Exilés et isolés comme ils l'étaient dans ce pays où ils n'avaient qu'un ami qu'ils n'osaient pas visiter de peur de le compromettre, la promenade était devenue la plus douce de leurs distractions. Un jour qu'ils étaient descendus tous les trois ensemble jusqu'au grand bassin de la vallée, ils entendirent dans le feuillage un bruit inaccoutumé et virent

paraître un jeune homme de vingt-deux ans environ, d'une physionomie belle et expressive et d'un aspect distingué quoiqu'en uniforme de simple soldat. Un instant après M. de Saint-Fonds avait reconnu et embrassait étroitement Alfred d'Attigny, le fils d'un de ses meilleurs amis mort depuis long-temps. Soit pour se soustraire aux persécutions de l'intérieur, soit dans l'espoir d'illustrer son nom de quelque gloire, le jeune d'Attigny s'était rendu volontairement, il y avait à peine un mois, sous les drapeaux de la République, vierge encore de la condamnation du Roi, et son régiment, destiné à être dirigé, peut-être au premier jour, sur la frontière du Piémont, était venu passer quelque temps à D.... pour y former ses recrues.

Alfred ne s'attendait pas plus que ses compatriotes à une aussi agréable rencontre et il s'en félicita vivement. M. de Saint-Fonds le conduisit à son habitation et le pria, s'il tenait à cœur de les obliger, de venir passer avec eux tout le temps dont son service lui permettrait de disposer.

Alfred le lui promit et tint parole. Pendant plusieurs mois en effet il ne se passa pas de jour qu'il n'allât faire sa visite à la famille exilée, qui de son côté le recevait chaque fois avec un nouveau plaisir. Malheureusement les motifs qui le guidaient près d'elle ne demeurèrent pas long-temps aussi purs qu'ils l'avaient été d'abord, qu'ils auraient dû l'être toujours.

## II.

### *Confidences.*

On jugera des résultats qu'eurent ses assiduités par les lettres suivantes qu'il écrivait à cette époque à Léopold S... son ami d'enfance et de cœur.

.....*Septembre*.....

Que tu avais raison, mon cher Léopold, de me conseiller de les fuir et pourquoi ne l'ai-je pas fait quand je le pouvais encore? Aujourd'hui il n'est plus temps, je le voudrais que cela me serait impossible, et cependant je comprends aussi bien que toi tout ce qu'il y a de déloyal et d'odieux dans ma conduite. Je rencontre à soixante lieues de mon pays un pauvre père de famille qui s'est exilé pour se conserver à ses enfans, un ami de mon père qui m'entretient avec amour de ce père que je n'ai pas connu, qui le fait revivre à mes yeux, et voilà que je profite de l'accès qu'il me donne chez lui, de l'accueil tout paternel qu'il me fait, de son amitié qu'il m'offre, pour lui préparer des chagrins dans ce qu'il a de plus cher, pour le détacher de ses plus douces, de ses seules affections!

Mais est-ce moi qui le veux ? non, j'obéis à la fatalité qui m'entraîne. Qu'en arrivera-t-il Léopold, et quelle sera la fin de tout ceci ?

Adieu et ne m'abandonne pas, je t'en prie.

.....2 *Octobre*.....

J'ai passé deux jours sans les voir, deux jours d'inexprimable souffrance au bout desquels toutes mes forces étaient épuisées, quand M. de Saint-Fonds, dont la confiance en moi augmente à mesure que j'en deviens plus indigne m'a écrit lui-même pour me prier de me rendre auprès de lui. Dois-je l'avouer! cette lettre qui après tout peut bien me servir d'excuse m'a comblé de joie et j'y suis allé. C'était hier. A peine avais-je dépassé un massif d'arbres assez touffu que j'entendis deux voix de femme prononcer en même temps, et avec une expression de joie qui me fit tressaillir, ces mots si doux dans la bouche de ce qu'on aime : Le voilà, le voilà! Je me retournai et je vis Hélène et Gabrielle dans leur simple et gracieuse toilette de campagne, cheveux tombant sur les épaules, chapeau de paille avec quelques fleurs, robe rose sans ornements étrangers. Elles étaient, comme elles sont toujours, charmantes, et plus belles encore sous ce simple costume que n'eût pu les rendre la plus riche parure. Je m'approchai aussitôt d'elles et serrai leur main qu'elles me tendaient affectueusement. Elles me dirent qu'elles s'étaient cachées là pour m'attendre, que j'étais un ingrat, qu'elles avaient bien envie de me gronder, mais qu'elles laissaient ce soin à leur père, et que je n'avais qu'à bien préparer ma défense.

Je les remerciai vivement d'un aussi doux accueil et nous montâmes ensemble vers l'habitation. Quand nous n'en fûmes plus qu'à quelques cents pas, Gabrielle me dit : « Mon père est inquiet sur vous. Il craignait déjà de ne plus vous voir. Je vais prendre les devants et lui annoncer que vous n'êtes

pas parti et que vous ne partirez pas. » Là dessus elle me laissa seul avec sa sœur Hélène, elle nous dépassa follement avec la vivacité d'un enfant, courant sur cet étroit sentier comme elle aurait fait dans les allées droites d'un parc, glissa à travers le feuillage qui bruissait après elle et disparût en un clin-d'œil derrière le rideau de chênes verts qui couronne cette partie de la vallée.

..... Je ne te parle pas du reste de la journée. Elle fût pour moi un continuel, un horrible supplice. Ce noble vieillard, si bon, si affectueux pour moi et qui voulait me tenir lieu de père, je venais d'empoisonner la source de son bonheur. Quelle situation quand on a de l'honneur et qu'on ne met pas la gloire d'une séduction au-dessus de toutes choses! Elle est horrible, je t'assure. Mais aussi comment être insensible à une si vive affection? Le moyen d'être sans amour pour un amour si vrai, si dépouillé de fard, partant du cœur comme celui d'Hélène? Il faudrait être de marbre ou déjà blasé par vingt passions, et tu le sais, toi pour qui je n'eûs jamais de secret, Alfred n'avait pas encore aimé.

Je suis rentré en ville assez tard. Comme la soirée a été superbe, M. de Saint-Fonds et ses demoiselles m'ont accompagné sur le grand chemin jusqu'à trois cents pas des remparts et j'ai de nouveau promis d'aller passer avec eux la moitié de la journée de demain. Mademoiselle Gabrielle surtout a beaucoup insisté. Elle veut essayer un duo pour piano et violon que je lui ai procuré depuis quelques jours et qu'elle jouera fort bien, j'en suis sûr, car il y a dans son jeu ainsi que dans sa voix une merveilleuse expression. C'est vraiment une belle personne qui ne produit pas toute son impression au premier abord, mais qu'on apprécie chaque jour davantage et que l'on finirait par aimer si l'on continuait à la voir, et aussi, si l'on n'aimait déjà sa douce et sensible sœur. Adieu.

..... 15 *Octobre*.....

Encore une fois, mon cher Léopold, tes exhortations viennent trop tard et moins que jamais aujourd'hui je peux mettre à exécution le parti extrême que tu me conseilles. Ecrire à son père et renoncer à les voir! Mais y penses-tu bien? ce serait lui enlever tout repos, l'inviter à nous croire encore plus coupables que nous ne le sommes, le désenchanter d'Hélène enfin. Non, mon ami, je ne suivrai pas tes conseils; leur conséquence lui serait trop affreuse. Et puis je t'assure que nous rachetons bien l'erreur de quelques instants. Un mot jeté en courant, un serrement de main, un signe, un regard, un silence, voilà maintenant les seules jouissances que nous demandons à notre amour, et ces jouissances ne sauraient nous laisser de remords. Tranquillise-toi donc, Léopold, et laisse moi savourer paisiblement ces quelques beaux jours qui seront peut être les seuls et les derniers dans le ciel de ma vie. Car tu le sais, la baguette du tambour peut tout-à-coup me réveiller de mon rêve, et alors, vîte, le sac au dos, marche à la gloire, ou plutôt à la mort. Eh? quand tout me dit que c'est à la mort, tâchons de rendre la route aussi douce que possible, les horreurs du champ de bataille ne viendront que trop tôt. Mais j'entends sonner le rappel. Je vais me hâter de faire mon service et après j'irai.... Tu devines où?... voir Hélène et Gabrielle.

Adieu, mon cher Léopold, aime et sois aimé, c'est le plus beau souhait qu'on puisse se faire à notre âge. Adieu.

.....17 *Octobre*.....

Je ne t'écrirai pas longuement aujourd'hui parce que j'ai le cœur triste, oppressé, et que je ne m'explique pas encore assez moi-même les émotions que je viens d'éprouver. Figure-toi.... mais dois-je t'écrire cela? oui, car tu es un ami sûr et tu me conseilleras. Eh bien! apprends que je ne vois pas une seule fois Gabrielle sans la trouver plus belle et plus

ravissante. Depuis trois heures que je l'ai quittée, il s'est opéré en moi une révolution dont je rougis et qui me remplit le cœur de remords. Depuis trois heures je suis poursuivi par une horrible crainte et j'entends ces mots résonner sans cesse à mes oreilles : serait-ce de l'amour? Mais non, cela n'est pas possible car Hélène en mourrait ; non, cela ne sera pas, je le jure devant Dieu et je mourrai moi-même plutôt que de violer mon serment.

Adieu, Léopold, mais écris-moi, écris-moi, je t'en supplie. Dis-moi bien que ce serait une insigne lâcheté que de souiller ainsi toute cette pauvre famille d'exilés si résignée à son malheur ; que je serais un homme vil et méprisable si j'y songeais seulement et que tu me renieras si j'ose m'oublier à ce point. Dis-moi, répète moi tout cela, mon cher Léopold, et ne néglige rien pour me retirer de l'abîme vers lequel je sens hélas ! qu'une puissance infernale s'acharne à me précipiter.

..... 25 *Octobre*.....

J'ai long-temps résisté à mes penchans ; long-temps j'ai lutté contre l'entraînement de mon cœur ; mais ma volonté s'est à la fin pliée, mes forces se sont brisées et je lui ai dit, ou plutôt n'ayant jamais l'occasion de me trouver seul un instant avec elle, je lui ai écrit mon amour. Eh bien ! elle m'a répondu, et voici comment. Elle était devant son piano et chantait un morceau de musique italienne. Moi j'étais derrière elle, m'enivrant délicieusement du charme de sa voix et du parfum de ses beaux cheveux noirs. Arrivée à un passage fort tendre comme les Italiens seuls savent en faire, secondés qu'ils sont par leur langue d'amour, Gabrielle s'est gracieusement retournée vers moi et m'a regardé avec une expression dont le souvenir seul me fait frissonner de joie. J'allais tomber à ses pieds, mais elle m'en a heureusement empêché, car quelqu'un est entré, Hélène je crois, et il a fallu se contraindre ; mais n'importe, ce regard si plein

de douces paroles, ce regard qui me permet d'aspirer au bonheur, je ne l'oublierai jamais, et ma vie durât-elle cent ans, il me consolerait de tous les désenchantemens qui pourraient la traverser.

---

## III.

### *Premières conséquences.*

Mais Hélène avait tout deviné. Elle avait deviné avant lui la passion naissante d'Alfred pour Gabrielle, elle l'avait suivie, épiée dans toutes ses gradations, et depuis quelques jours enfin elle avait la certitude que sa sœur la partageait. Cette passion, leurs regards seuls l'avaient encore exprimée il est vrai, mais la jalousie est habile à surprendre les regards qui partent du cœur, et la pauvre Hélène en avait facilement compris le langage.

Quand elle fût certaine de son malheur, elle sentit que ses forces n'y résisteraient pas et qu'elle en mourrait de honte ou de désespoir. Cependant elle voulut avoir un dernier entretien avec lui. L'occasion se présenta bientôt.

A l'heure indiquée ils se trouvaient tous deux au rendez-vous ; Alfred inquiet, sombre, se repentant sincèrement, mais incapable quoiqu'il l'eût voulu, de rompre, avec la passion qui le dominait, et n'ayant d'autre but que de détromper Hélène, s'il le pouvait : elle, tout effrayée de sa démarche, tremblante et en proie à mille sentimens contraires. Avant d'arriver, il lui était venu dans l'idée une foule de choses touchantes qui auraient fait impression

sur lui, qui l'auraient attendri, subjugué de nouveau ; depuis qu'elle était là, en face de lui, elle avait tout oublié, elle ne trouvait plus une seule parole à lui dire. Elle ne savait plus que trembler, cacher sa tête dans ses mains et pleurer. Enfin elle laissa échapper ces mots à moitié voilés par ses larmes : Monsieur ! Monsieur ! m'abandonnerez-vous ainsi ?

Le spectacle d'une aussi vive douleur, dont il était la seule cause, remua si profondément Alfred qu'un instant il oublia Gabrielle et ne songea plus qu'à ramener le calme et l'amour dans l'âme de sa sœur. D'abord Hélène ne l'écoutait pas et le repoussait ; mais il tomba à ses genoux, mais il eût des accens si vrais, des paroles si insinuantes ; mais il fut si déchirant dans son repentir, si passionné dans ses sermens, que la trop confiante Hélène s'en voulût presque de ses soupçons.

Malheureusement son illusion ne dura pas long-temps. Le lendemain elle surprit dans les yeux de sa sœur ce regard d'amour si expressif dont Alfred parlait dans sa dernière lettre et qui le rendit presque fou de bonheur.

Tellement fou et oublieux que pendant toute la journée il n'adressa pas la parole à Hélène, qu'il ne remarqua pas sa douleur et qu'il partit le soir sans lui dire adieu.

Pauvre Hélène ! . . . . . .

. . . . . .

— Une lettre d'Hélène pour moi, disait le lendemain matin, M. de Saint-Fonds, en brisant avec effroi le cachet d'un billet qu'il venait de trouver au chevet de son lit. « Malédiction ! Hélène est morte, morte déshonorée et déshonorée par Alfred ! Ah ! Les infâmes ! Les infâmes ! Préparer cette honte à mes vieux jours ! Malédiction ! »

En ce moment Gabrielle entrait demandant sa sœur qu'elle ne trouvait pas dans sa chambre. M. de Saint-Fonds eut à peine le temps d'anéantir le fatal billet et dit à Gabrielle d'aller avec les gens de la ferme à la recherche d'Hélène

qu'ils trouveraient morte peut-être dans les eaux du grand bassin. Puis les voyant pleurer et se lamenter tout interdits par cette affreuse nouvelle : Vos cris ne la sauveront pas, ajouta-t-il, hâtez-vous vers le grand bassin, pendant que je vais chercher un médecin à D....

Il se mit en marche aussitôt ; mais il ne leur avait pas dit le motif réel qui le poussait à D.... Sa première idée n'avait pas été de sauver sa fille, que lui importait maintenant qu'elle mourût ? Il voulait avant tout se venger ; il voulait apprendre à cet homme qui n'avait pas craint de souiller ainsi ses cheveux blancs à ne plus violer l'hospitalité reçue ; il voulait lui plonger dans la poitrine cette lame de poignard qu'il caressait avec un frémissement mêlé de rage et de plaisir.

Il ne mit pas cinq minutes pour arriver à D.... où il comptait trouver Alfred d'Attigny, mais son régiment était parti dès le matin en toute hâte pour la frontière, où nos troupes venaient d'essuyer un échec.

Parti ! dit M. de Saint-Fonds en laissant tomber le poignard qu'aucune force humaine ne lui aurait arraché une minute auparavant, et il s'enfonça dans les rues étroites et tortueuses de la ville. Il s'y faisait un grand tumulte. Quelques forcenés trainaient sur les pavés un cadavre sanglant ; il s'approcha avec indignation de cette vile tourbe aussi hideuse à voir qu'à entendre, reconnût le cadavre dont elle faisait trophée et se précipita sur lui pour l'embrasser avant que toute chaleur l'eut abandonné. C'était hélas ! le seul ami qu'il avait à D.... et sur la terre. La révolution avait déjà moissonné tous les autres.

A cette époque le crime de compassion était l'un de ceux qu'on punissait de mort. Une chaine de suspects devait partir le lendemain pour Toulon, il en fit partie, et quelques jours après il baignait de son sang la muraille du Champ-de-Mars en face de la porte d'Italie. C'est là que se faisaient les fusillades en masse dont tout le monde a entendu parler.

Mais son dernier jour n'était pas encore venu. Il n'avait reçu qu'une balle à chaque bras, et comme alors on ne se donnait guère la peine d'achever à la baïonnette les fusillés qui n'étaient pas morts sous le feu, il pût, dès que la nuit fût venue, se diriger vers une maison où on lui offrit généreusement l'hospitalité et les soins qui lui étaient si nécessaires.

# IV.

## *Double surprise.*

Ce qui me reste à dire de cette histoire est bien triste, et j'en serais moi-même effrayé au point d'y renoncer, si je n'étais déjà si près du but. Finissons la donc et tâchons de rapporter sans exagération les faits qui la complètent si déplorablement.

Nous avons laissé Gabrielle de Saint-Fonds descendant avec quelques personnes dans la vallée où elle avait hâte et craignait tout-à-la-fois d'arriver. Les indications que lui avait données son père n'étaient, hélas ! que trop justes. Arrivée près du grand bassin, elle ne pût même plus douter de son malheur. Hélène s'était noyée.

Il fallût employer la force pour la séparer du cadavre de sa sœur et la ramener à l'habitation. Après y avoir donné un libre cours à ses larmes, Gabrielle demanda son père. On lui répondit qu'il était sorti et qu'il allait sans doute bientôt rentrer. Elle attendit. Des heures se passèrent et son impatience redoublait à chaque instant. Le soir vint et son père ne parût pas, alors son inquiétude fut à son comble. Privée de sa sœur par un acte de désespoir dont elle ne

pouvait pénétrer la cause ; de son père dont l'absence lui causait de mortelles inquiétudes, elle passa la nuit à pleurer l'une et à attendre l'autre. Longue et affreuse nuit ! le lendemain elle apprit que son père avait été dirigé sur Toulon avec d'autres suspects, et comprit aussitôt qu'il n'en reviendrait pas.

Une secousse si violente et si brusque ne pouvait rester sans effet. Perdre en un jour sa sœur, son père et celui qu'on aime, quelle raison de femme eût résisté à cette triple douleur. La pauvre Gabrielle eût de fréquens accès de folie.

Un mois après le départ subit d'Alfred, l'ennemi était vigoureusement repoussé de la frontière et son régiment rentrait à D.... en cantonnement. On se figure la joie du jeune homme et l'impatience où il était de revoir Gabrielle qu'il aimait plus que jamais depuis le grand mois qu'il avait vécu loin d'elle. Il se rendit à l'habitation par le chemin de la vallée qui lui rappelait de si doux, de si gracieux souvenirs. Ici il avait effleuré sa main ou ses cheveux ; là ils s'étaient assis pour lire et rêver. Chaque banc de gazon, chaque arbre lui rappelait un des plus heureux moments de sa vie. Arrivé près du grand bassin, il se souvint que c'était là qu'il l'avait vue pour la première fois, s'assit et se recueillit un instant comme pour se préparer au bonheur qu'il allait éprouver. Rien n'était changé autour de lui ; le lieu était aussi pittoresque, aussi attrayant que jamais. Elle seule y manquait, mais ils y reviendraient bientôt ensemble ; et puis, il l'y avait vue si souvent que son imagination n'avait pas de peine à se la représenter avec toute sa beauté embellie de tout son amour. On ne saurait croire combien de douces émotions se succédèrent en un instant dans l'âme d'Alfred. L'air était si pur et si frais, le chant des oiseaux si gracieux, l'odeur des fleurs si suave et les eaux du bassin si claires ! En les admirant, comme pour y chercher l'image de celle qu'il aimait, Alfred aperçut dans le fond du bassin un ruban que quelques cailloux y retenaient. Il y plongea le bras, le retira, et, persuadé qu'il

était de Gabrielle, il le sécha de ses baisers, le plaça sur son cœur et se remit enfin en marche pour l'habitation.

Il y arriva bientôt. Mais fiez-vous aux pressentimens. Il trouva Gabrielle vêtue de noir et toute en pleurs. En le voyant elle fit un mouvement qui lui prouva combien cette surprise l'eût charmée en tout autre temps, mais elle le réprima aussitôt, et sentit sa douleur redoubler comme cela arrive aux malheureux qui revoient un ami après une grande perte qu'ils viennent de faire. Elle apprit à Alfred la cause de son deuil, en lui cachant pourtant que la mort d'Hélène avait été volontaire. Elle trouvait cette mort si affreuse, ce suicide si inexplicable, qu'elle eût voulu que personne au monde ne l'eût jamais su. « Quant à mon père, ajouta-t-elle en sanglottant, voilà un mois qu'ils l'ont conduit à Toulon et tout me dit que je ne le reverrai plus. »

Alfred n'essaya pas même de la consoler. Cette mort d'Hélène qu'il venait d'apprendre et dont sa conscience lui criait qu'il n'était pas innocent, fit sur lui une vive impression, réveilla dans son âme de cuisants remords. Il abrégea sa visite ; se hâta de prendre congé de Gabrielle, lui dit en la quittant qu'il reviendrait le lendemain ; et n'y manqua pas en effet, car déjà le lendemain d'autres idées le préoccupaient. Le souvenir même de sa faute ne lui paraissait qu'un motif de plus pour l'engager à la réparer, et lorsqu'il entra dans le salon où se trouvait Gabrielle il songeait encore aux moyens qu'il pourrait prendre pour lui servir de protecteur et remplir à son égard les intentions que M. de Saint-Fonds lui avait manifestées quelques jours avant leur séparation.

Mais une nouvelle et plus douloureuse surprise l'attendait. Cette fois Gabrielle était assise devant une glace. Elle plaçait des fleurs dans ses beaux cheveux noirs, en chantant un des airs qu'elle savait plaire le plus à Alfred. Au premier instant celui-ci douta de ce qu'il voyait. Cet accueil si gracieux, cette physionomie si calme et si heureuse, ces beaux yeux hier si tristes et aujourd'hui si pleins d'amour, tout cela en

effet contrastait si horriblement avec ce sombre vêtement de deuil, qu'Alfred crût d'abord faire un mauvais rêve, être le jouet d'une sinistre apparition. Mais hélas ! Il comprit bientôt tout son malheur. Ce qu'il voyait n'était que trop réel, et Gabrielle.... Gabrielle était folle.

Il aurait voulu fuir, mais il était sans force, ou plutôt une force supérieure le clouait à sa place. Par intervalles, il essayait un effort pour se lever et partir, mais Gabrielle le retenait obstinément, et lui montrant le portrait d'Hélène suspendu en face d'eux, elle lui disait : « N'est-ce pas, ami, que ma sœur est bien jolie et qu'elle mérite aussi d'être heureuse ? Mais elle le sera. Elle trouvera un Alfred qui mettra tout son bonheur à n'aimer qu'elle, comme tu mets le tien à n'aimer que sa sœur ; n'est-ce pas Alfred ? Cette bonne Hélène ! Elle est partie avec mon père pour aller acheter ma corbeille de noces ; mais elle ne tardera pas à revenir et demain..... Tiens, écoute... n'entends-tu pas ?... On a frappé. On parle. C'est elle. La voici. » Depuis un instant en effet on entendait un bruit de pas inaccoutumé. Le vestibule résonnait du son d'une voix connue. Au son de cette voix Gabrielle avait tout-à-coup recouvré sa raison et tressaillait d'effroi. La porte du salon s'ouvrit. C'était M. de Saint-Fonds.

Au moment où il parut sur le seuil de l'appartement, pâle, abattu et décharné par les souffrances de l'âme et du corps qui l'avaient assiégé depuis un mois, les yeux de Gabrielle brillaient de bonheur, et Alfred, étourdi, fasciné, ne cherchait plus à mettre un terme à ce rêve si séduisant et s'abandonnait à son sort. Il obéissait et restait. Il était heureux d'illusion. Une minute après tout était changé.

En reconnaissant son père, Gabrielle avait voulu se précipiter dans ses bras, mais il l'en avait rudement repoussée. M. de Saint-Fonds alors s'était vivement dirigé vers Alfred qui l'attendait immobile, glacé, et comme s'il eût craint de ne pouvoir satisfaire sa vengeance s'il la différait d'un instant, il s'était rué sur lui avec l'impétuosité d'un jeune homme,

lui plongeant à plusieurs reprises son poignard dans le corps.

Puis croisant tranquillement ses bras, et dévorant du regard l'agonie d'Alfred qui se roulait misérablement dans son sang; il lui disait : Me déshonorer dans mes deux filles ! Ah ! Messieurs ! Nous vous introduisons dans nos familles ; nous vous accueillons en amis ; nous vous admettons à notre foyer, et vous abusez de cette intimité pour nous tromper dans ce que nous avons de plus cher, pour séduire nos femmes et nos filles ! Quelle dépravation ! Toi surtout Alfred, toi le fils de mon meilleur ami, toi que je chérissais comme mon fils, comment n'as-tu pas reculé devant un si lâche dessein ? Alfred, Alfred ! Que t'avais-je donc fait pour m'abreuver de tant de honte ?.....

Mais Alfred ne répondit pas. Il était immobile et ne souffrait plus. Il était mort.

Gabrielle fut assez malheureuse pour recouvrer et conserver sa raison. Elle survécut quelques années à sa sœur, mais si affligée et si repentante que son père finit par en prendre pitié et ne la laissa pas mourir sans lui pardonner. Pour lui, il fut plus à plaindre que ses deux filles, car vingt ans après les avoir perdues, il vivait et les pleurait encore. Il s'était retiré dans les environs de Toulon chez les bons paysans qui l'avaient recueilli et soigné après l'exécution militaire à laquelle il avait si miraculeusement échappé. Les personnes qui l'ont connu disent que c'était un noble et respectable vieillard, d'un aspect imposant, d'une figure très-distinguée, honnête, charitable à l'excès, mais presque toujours seul et n'ayant jamais adressé la parole qu'aux gens de la ferme qu'il habitait. Encore ceux-ci ne savaient-ils précisément à quoi attribuer son éternelle douleur. Seulement ils se livraient à des conjectures qui leur semblaient justifiées par ces deux noms de femme qu'ils entendaient souvent errer sur les lèvres du malheureux vieillard : Hélène ! Gabrielle !

P. Duvar.

## SUR LE MOT *IDÉAL*.

En homme résigné à tout, j'ai souvent ôté mon chapeau de bonne foi devant ces mots sacramentels prononcés avec emphase par plus d'un artiste de 1804. Mais parfois aussi je me suis hasardé à dire : Monsieur qu'entendez-vous par le mot *idéal?* ce que j'entends? Monsieur est donc romantique!... tant pis; c'est un grand malheur de voir ainsi une brillante jeunesse déserter les écoles, s'éloigner des bonnes et saines doctrines ! Ce que j'entends par idéal ? mais Monsieur ce sont de ces choses qui se sentent mieux qu'elles ne s'expliquent. Je ne vois pas ce que je pourrais vous dire de plus.

Si ce n'était que pour ma satisfaction personnelle, je me contenterais bien de cette définition là, elle en vaut beaucoup d'autres : mais en artiste il y va de l'instruction ; je dois poursuivre.

Les livres s'étendent fort au long sur ce mot comme sur le chapitre de la beauté. Seulement on n'en sait pas beaucoup plus après les avoir lus. Voyons donc les ouvrages des anciens, ceux là ont vraiment compris l'idéal.

Les antiques peuvent être classés en trois natures bien distinctes. L'une toute humaine, vraie, variée, palpitante telle que nous la voyons tous les jours, fut poussée au plus haut degré de perfection par les artistes grecs. Cette nature est celle des licteurs, des discobales, des faunes, etc.

La seconde, aussi vraie, aussi admirable comme art, est plus choisie, plus belle ; ils la réservaient aux guerriers, aux hommes célèbres.

La troisième était pour leurs dieux. Celle-là, je crois, ils la nommaient *idéale*, c'est-à-dire qu'obligés de s'élever à la hauteur d'un tel sujet pour frapper l'imagination des peuples, un grand effet, une impression surhumaine était tout ce qu'ils voulaient produire. Pour ce faire ils mirent en usage la sculpture monumentale ; ils se servirent de formes grandes, sveltes ou fortes, en raison du sujet, songeant plus à l'effet qu'à la nature, cherchant plus le caractère que la vie ; ils étaient hommes de génie, ils ont produit des chefs-d'œuvres.

De nos jours encore l'artiste en considérant l'Apollon ne songe pas même à s'occuper de la roideur des jambes et du faire général.

En conclurai-je qu'*idéal* signifie *surhumain*, imaginaire? c'est logique. Alors j'en suis moins avancé qu'en commençant.

Avec ce mot on a bercé mon enfance ; j'en suis étourdi, fatigué. Le beau idéal, toujours le beau idéal. Depuis les fastes de la république française une et indivisible, il s'est fait de ce mot une consommation affreuse ; et à propos de qui? de tout le monde sans exception. Il ne s'agit plus ici de dieux, de demi-dieux ; c'est la bourse, c'est la petite boutique qu'il faut idéaliser, embellir. Si cela se bornait encore au portrait.... Deux grands yeux, un petit nez, pas de bouche du tout ; c'est une affaire convenue.

Les peintres ont bien voulu se moquer jusque là des patients qui en sont très-satisfaits.

Mais dans l'histoire, quel motif peut guider les partisans de ce cri général?... Vive l'idéal, à bas l'ignoble ! dans un siècle de progrès on ne pourra admettre pour modèles que les Apollons, les empereurs romains, les pairs de France. Tout le reste sera crapule indigne d'un regard. Malheur aux peintres qui dérogeront à ces articles de foi.

Le grand personnage ira nu avec des cothurnes, ou si on le préfère, avec une cuirasse et des bandelettes. Le bourgeois sera drapé.

Le peuple aura la tunique et devra toujours sortir du bain.

A bas les mains sales, les visages noirs, les jambes crottées. On se battra en gestes arrondis et très-proprement. Le vent ne défrisera pas les cheveux, ne dérangera pas les manteaux. Les figures seront toujours ovales, les nez grecs ou romains ; que si par hasard on a un juif à faire on se permettra la barbe et un turban. Cela suffit pour distinguer les peuples et les classes.

Vu la vogue accordée au genre dit romantique on pourra aussi se permettre l'habit de soie ou de satin, le héros du moyen âge, à condition que l'on verra les rotules à travers les genouillères. — A l'idéal en tout il faut se conformer.

Ceci n'est pas une plaisanterie. C'était, c'est encore le code de l'institut ; voilà ce qu'ils appellent *idéal*.

Un homme est venu dans un moment critique pour les arts. Poussé par son siècle, il a fouillé les vieilles républiques et s'est fait romain par ignorance de son temps et de son pays. Eblouis par son titre de réformateur, ses disciples ne virent pas qu'il se plaçait dans le cercle le plus étroit. Ils le suivirent en aveugles, ils s'y ruèrent en frénétiques et voulurent y faire entrer le monde entier. Sur leurs toiles, sous leurs ciseaux tout fut romain, ils n'épargnèrent pas même Jean-Jacques et ce bon M. de Voltaire ; on dit même qu'ils tentèrent de se faire romains aussi, et que la toge fut un moment ce qu'est aujourd'hui la barbe. Je ne sais ce que cela serait devenu si les rhumes et les fluxions de poitrine n'y avaient mis promptement bon ordre. Soyez donc partisans des écoles !

Le mot idéal, pour marcher dans cette voie, leur était indispensable, ils ne le négligèrent pas. Plus tard il leur devint commode. Une forme était-elle difficile à rendre, ingrate ?... Oh fi !... que cela est commun, il faut là de l'idéal, ou corriger, ce qui veut dire, ou estropier la nature. On se fit des réputations de dessinateur à bon marché.

N'allez pas prendre ceci pour de la médisance : il était

reçu qu'on pouvait être peintre d'histoire et ne pas savoir faire le portrait. Peut-on concevoir une pensée plus ridicule ! bon encore pour le *Bourgeois* qui pense que la ressemblance est un don de nature et non le résultat d'un dessin sévère et bien caractérisé. Mais dire cela au public et avouer que le chef d'école est dans cette catégorie, c'est une véritable charge pour ceux qui pensent que nul ne doit plus savoir dessiner qu'un peintre d'histoire, homme qui fait en grand le portrait des peuples et des temps, et il est plaisant de penser que les Davidiens prétendirent faire les grands portraits et avouaient leur ignorance pour les petits.

Après cet examen s'étonnera-t-on de mes doutes sur le mot *idéal* pour ce qui regarde notre époque ?

Raphaël, Michel Ange, Véronèse, Rubens et tant d'autres, qui ont si bien compris les temps modernes n'en parlent pas.

Ils conseillent aux artistes de penser profondément un sujet, d'y mettre le feu ou la sagesse que la composition exige, surtout de ne pas s'écarter du vrai, et d'imprimer à l'ensemble un cachet local, une exécution ferme et soutenue.

Après avoir accompli une si rude, une si difficile tâche sera-t-on parvenu à l'*idéal* ? Dans la suite peut-être ; mais non pour aujourd'hui, car alors il ne resterait plus de dénomination pour les œuvres de l'école classique.

V^er M.....

# POÉSIES.

## A MES JEUNES CONCITOYENS,

### ÉPITRE.

A vous, jeunes auteurs, dont la fertile plume
Enrichirait si bien notre petit volume,
Et qui modestement gardez dans vos cartons
Des vers délicieux, de piquans feuilletons !
A vous de décider de mon destin fragile !
Il nous faut quelques vers, vous en avez dix mille.
Depuis le jour néfaste où mourut le journal
Pour lequel *Buqcellos* se donna tant de mal,
Avares vous avez ménagé vos richesses,
*L'Écho du Nord* à peine eut part à vos largesses.
Eh ! bien, voici venir, jeunes amis des arts,
Un asile assuré pour tant d'écrits épars,
Un riant livre rose où tout vers se recueille.
Oh ! laissez-y tomber vos œuvres feuille à feuille.
Ne donnez pas au monde un spectacle inoui,
En dédaignant les biens dont vous auriez joui.
Quoi ! passer inconnus ! mourir sans renommée !
Priser déjà la gloire autant que la fumée !
Mes maîtres, songez-y, vous touchez à l'écueil :
*L'excès de modestie est un excès d'orgueil.* (*)

(*) M. J. Chénier.

Puis, quand de tous les points de notre belle France,
L'amour sacré des arts réveille l'espérance;
Quand l'arène est ouverte et que mille rivaux
Accourent pour lutter dans ces combats nouveaux;
Ne pourrons nous aussi marcher à la lumière?
Faut-il courber la tête et baiser la poussière,
Gardant à tout jamais le surnom odieux
Dont s'indignait le cœur de nos braves aïeux?
Car, je le dis au nom de l'implacable histoire
Qui consigne la honte aussi bien que la gloire,
Le sobriquet sanglant (*) qui frappa Jean-sans-Peur
Frappa tous les Flamands au chef de leur seigneur.
Mais bientôt vint le jour où dans la cour de France
Jean prit un noble sang pour payer sa vengeance.
Pour vous venger de même, il vous faudrait encor
Dans les champs de Courtrai huit mille éperons d'or.
Les temps sont bien changés! Un soleil qui féconde
Dissipe l'épaisseur de votre nuit profonde;
Mille jets éclatans brillent au haut du Ciel
Et croisent leurs rayons en un arc immortel.
Eh! bien, c'est sur le front de ce soleil immense
Qu'il faut aller graver votre nom pour vengeance;
C'est là qu'il faut lancer un glorieux fleuron
Et par un grand éclat laver un grand affront.

Pourriez-vous oublier, enfans, que c'est la Flandre
Qui vous donna le jour et qu'il vous faut défendre?
Pourriez-vous, dépouillant votre antique vertu,
Vous avouer défaits sans avoir combattu?

(*) Louis d'Orléans assassiné en 1407, par ordre de Jean-sans-Peur, se plaisait à railler Hannotin de Flandre qu'il surnommait l'ours flamand. Le meurtre de Charles VI eut probablement une cause plus grave que celle-ci; mais la poésie a-t-elle besoin d'être exacte comme l'histoire?

Comme tous vos rivaux, pour vous échauffer l'âme,
N'avez-vous pas des noms que la gloire réclame ?
Faut-il vous rappeler que c'est sous votre ciel
Qu'est né des chroniqueurs le patron immortel?
Vous dirai-je les noms de ceux dont le génie
Sut donner à la toile et la grâce et la vie ?
Et s'il faut des tableaux qui frappent les regards,
S'il faut d'autres élans pour faire aimer les arts,
N'avez-vous pas aussi dans vos villes antiques
Des portails de dentelle et des vitraux gothiques,
Des flèches, des clochers s'élançant dans les airs,
Qui montent jusqu'au ciel avec vos saints concerts,
Et sous les froids parvis des vastes cathédrales,
Des cryptes ténébreux, églises sépulcrales ?
N'avez-vous pas plus qu'eux, parmi vos souvenirs,
La liberté conquise et ses premiers martyrs ?
Avez-vous oublié que ce fut dans vos villes
Que le premier tocsin des discordes civiles
Sonna, quand vos aïeux, ces immortels bourgeois,
Vinrent, le glaive au poing, redemander leurs droits ?
Oh! c'est le même sang qui coule dans vos veines;
Dans tous ces grands conflits des discordes humaines,
On a vu vos aïeux marcher au premier rang,
Fiers, pour un noble but, de répandre leur sang.
Il vous faut aujourd'hui lutter pour la lumière;
Le fils fera-t-il moins que n'aura fait le père ?
La liberté, qui rompt les chaînes d'une main,
De l'autre aux nations porte un flambeau divin.

A l'œuvre donc, poète, à l'œuvre, tout s'éveille.
On te comprend déjà : le doux fruit de ta veille
N'est plus comme autrefois méprisé dès l'abord
Chez d'avides bourgeois qui n'estimaient que l'or.

On lit tes vers, on suit les écarts de ton âme,
Ces cœurs jadis glacés sont aujourd'hui de flamme.
Naguère, tu le sais, lorsqu'arrivait le soir,
Harassés de travail, délaissant leur comptoir,
Ils allaient consumer dans une tabagie
Le seul temps de loisir que leur laissât la vie.
Là, froidement assis sous un ciel nuageux,
Tous buvant et fumant se livraient à leurs jeux,
Comme on le voit souvent dans les tableaux antiques
De nos peintres flamands, artistes romantiques.
Aujourd'hui quel prodige! au milieu du salon,
La famille attentive écoute un feuilleton.
C'est là qu'on lit tes vers tristes, gais, ou terribles:
Tes héros malheureux trouvent des cœurs sensibles;
Ton langage est compris de ces simples bourgeois
Que l'estaminet seul captivait autrefois.
Tu leur fais oublier les soucis du commerce,
Sous leur dure enveloppe on voit l'âme qui perce,
Poète, et c'est par toi qu'ils comprennent enfin
Ce que l'amour des arts renferme de divin.

Mais hélas! poursuivi par une sombre idée
Peut-être tu cachais ta muse intimidée;
Réprimant ses désirs, arrêtant son essor,
Ta main tremblante avait ployé ses ailes d'or.
Jaloux de ses faveurs, plus qu'orgueilleux poète,
Tu la tenais captive en ton humble retraite,
Et tu ne voulais pas que sa robe d'azur
Se souillât dans le monde au moindre souffle impur.
Tu savais que celui qui chante et qui se nomme,
Qui dit: je suis poète et je porte un cœur d'homme!
Eut souvent parmi nous le sort de l'insensé
Qu'on hue et qu'on poursuit souffrant et délaissé.

Comme le rossignol, tu chantais solitaire,
Peu soucieux d'un nom célèbre sur la terre;
Tu redisais la nuit tes paroles d'amour,
Vrais mystères divins qu'eût profanés le jour.
Au milieu de ces chants d'une âme généreuse,
Tout-à-coup surgissait une pensée affreuse :
Devant toi se levaient Fourmantel et Feutry,
Comme ils étaient le jour où tous deux ont péri.
L'un, étendu mourant sur un grabat d'hospice,
N'implorait que la mort et sa main protectrice.
Quelques amis à peine entouraient de leur deuil
Ce noble cœur tout près de s'éteindre au cercueil;
Et lui, pauvre, quittait sans regrets, sans envie,
Ce banquet décevant qu'on appelle la vie.
L'autre, cet écrivain et de tête et de cœur,
Ce Feutry dont le nom rappelle un long malheur,
Tout couvert de haillons, la face pâle et triste,
T'apparaissait sanglant dans son grenier d'artiste.
« Et c'est là, disais-tu, c'est là mon avenir!
Comme eux j'aurai chanté, puis il faudra mourir!
Mourir comme Feutry, d'une main forcenée,
Sans que mes pleurs aient pu vaincre la destinée!
Oh! ce terme est affreux! et si c'est là le but
Que le sort m'a laissé, je briserai mon luth.
J'aime mieux la froideur d'une tête glacée,
J'aime mieux dans mon âme étouffer la pensée,
Que de sentir comme eux ce vautour assassin,
Génie au bec sanglant, qui déchirait leur sein. »

Et cependant, malgré l'effroi qui te domine,
Tu montres, noble enfant, ta céleste origine.
Tu t'irrites envain contre le doigt de Dieu,
C'est lui qui t'a conduit jusque dans le saint lieu.

Tu ne peux renier ton sacré ministère,
Prêtre, tu dois chanter devant le sanctuaire;
Et c'est là que ton cœur doit brûler jour et nuit
Comme la lampe d'or qui brûle devant lui.

Va, suis ta mission; va, puisqu'un Dieu t'appelle,
Puisque c'est ton destin, demeures-y fidèle.
Ils sont passés les jours où tombaient ignorés
Les humbles sectateurs des mystères sacrés.
Le monde a fait un pas, il s'instruit, il s'éclaire;
Les yeux long-temps fermés s'ouvrent à la lumière.
Bénis donc le Seigneur, toi qu'il a désigné
Pour guider l'univers par tes chants réveillé;
Bénis-le, dans tes mains s'il a mis une lyre,
C'est qu'à ton jour natal il a daigné sourire.
Quels que soient tes travaux, tes peines, tes douleurs,
Dis que tous les humains ont ici-bas les leurs;
Songe qu'autour de toi le mortel qui succombe
Laisse à peine son nom au-delà de la tombe;
Et sois fier de léguer, en brisant tes liens,
Ton âme et tes écrits à tes concitoyens.

Emile Gachet.

## ODE

*A la mémoire d'un jeune artiste (*) qui donnait les plus belles espérances.*

---

Il ne verra donc plus la céleste lumière,
Cet ami qui, des arts parcourant la carrière,
Pour la gloire brûlait d'une constante ardeur;
Et qui né vertueux, paisible et sans envie,
Embellissait sa vie
Des nobles sentimens que respire un bon cœur!

La mort, en le frappant de sa faux inhumaine,
Loin du séjour natal, à son aurore à peine,
Me ravit pour toujours un bien trop précieux!
Telle une fleur naissante, ornement du rivage,
Victime de l'orage,
Tombe au souffle imprévu de l'autan furieux.

Hélas! de ses vertus le brillant assemblage,
Ses graces, son talent, sa douceur, son jeune âge
N'ont donc pu reculer son trépas d'un moment!
Et le dernier baiser d'une mère chérie,
De sa longue agonie
N'est point venu calmer l'affreux déchirement!

Et je n'étais point là pour fermer ta paupière,
O jeune et noble ami que j'aimais comme un frère!

---

(*) M. Théodore Lefebvre de Lille, mort à Paris en 1827.

Que ta soudaine mort me trahit dans mes vœux !
De toutes les douleurs que le destin recèle,
Grands Dieux ! la plus cruelle,
C'est de perdre un ami fidèle et vertueux !

Ah ! de ton souvenir l'empreinte inaltérable
Laissera dans mon cœur un charme ineffaçable !
Pour toi le sentiment d'une tendre pitié
Souvent réveillera mes pénibles alarmes ;
Je t'offrirai mes larmes
Ainsi qu'un pur encens offert à l'amitié !

Eh, comment oublier ces entretiens paisibles,
Qui, resserrant les nœuds de deux âmes sensibles,
Entouraient leur printemps des plus touchans plaisirs ?
Par le même penchant unis dès notre enfance,
Sans or, sans opulence,
Nous savions aisément combler tous nos desirs.

Avides des trésors des nymphes du Permesse,
Nous suivions des talens l'amorce enchanteresse,
Et pour nous l'avenir semblait riant et pur.
Tel, lorsqu'aux jours d'été, sous l'empire du monde,
Règne une paix profonde,
Du ciel, au sein des eaux, brille le tendre azur.

O séduisante étude ! attrait de la science,
Douce inspiration ! combien votre puissance
Prodigue en tous les temps de bienfaits aux humains !
Vous couronnez nos vœux dans nos destins prospères,
Et s'ils nous sont contraires,
Votre heureuse magie adoucit nos chagrins !

Souvent nous conversions avec ces morts célèbres,
Qui des siècles passés traversant les ténèbres
Sur la terre ont laissé des rayons immortels !
Leurs sublimes travaux, en pénétrant notre âme
D'une divine flamme,
Nous montraient de l'honneur les titres éternels !

Des peuples et des rois nous commentions l'histoire ;
Nous nous représentions souvent à la mémoire
Le tableau varié des générations :
Leurs changemens, leurs mœurs, leurs lois et leurs usages,
Leurs héros et leurs sages
Venaient alimenter nos méditations.

Brûlant de dévoiler les secrets d'Uranie,
Nous admirions aussi l'étonnante harmonie
Des astres qui des cieux peuplent l'immensité.
De ce vaste univers, par l'étude élancée,
Notre jeune pensée
Cherchait à parcourir l'espace illimité.

Et reportant nos yeux sur le destin de l'homme,
Alors nous nous disions qu'il n'était qu'un atôme
Dont l'altière raison jette peu de clarté,
Et donc l'esprit borné par d'étroites barrières,
Dans ses faibles lumières
Découvre son néant et son obscurité.

Un jour, il m'en souvient, parcourant la campagne,
Nos regards contemplaient du haut d'une montagne
Le spectacle imposant de la terre et des cieux ;

Les aspects variés de leurs riches domaines,
Par leurs pompeuses scènes,
Enflammaient notre esprit en captivant nos yeux ;

Au sein des champs règnaient le calme et le silence,
Et le retour de mai, par sa douce influence,
De verdure et de fleurs avait paré nos bois ;
Du chantre du printemps, le flexible ramage
Enchantait le bocage;
Le seul bruit du torrent se mêlait à sa voix.

Heureux, me disais-tu, celui de qui la vue,
Avec ravissement embrassant l'étendue,
Découvre les beautés de l'immense univers!
Et plus heureux celui qui sait de la nature
Imiter la parure ;
Mais qui rendra jamais tous ses charmes divers!

Ah! si comblant mes vœux, l'arrêt des destinées
Eut à ton existence accordé plus d'années,
La gloire t'attendait pour prix de tes travaux.
Ton pinceau créateur guidé par le génie,
Sans doute à ta patrie
Un jour aurait légué de sublimes tableaux!

Mais trop indifférent au choix de ses victimes,
L'inflexible Achéron confond dans ses abîmes
Le mortel qui marchait à l'immortalité!
Plus d'un brillant génie, un Rubens, un Voltaire,
Ignoré sur la terre,
Dans la tombe en naissant s'est vu précipité!

Jeune et sensible ami ! ce pur et simple hommage
Des regrets que j'éprouve est une faible image.
Ah ! durant mon sommeil, pour arrêter mes pleurs,
Pour calmer les douleurs de ma mélancolie,
Qu'un bienfaisant génie
Me retrace souvent tes traits consolateurs !

Lorsqu'au champ du repos, rêveur et solitaire,
Couronnant d'un cyprès ton urne funéraire,
J'irai te présenter l'encens que je te doi,
Je dirai : mon bonheur, hélas ! ne fut qu'un songe
Dont le riant mensonge
Trop tôt à mes regards disparut avec toi !

Au lieu qui recueillit ta dépouille mortelle,
Que ne puis-je, en ce jour, à l'amitié fidèle,
Chanter l'hymne où se peint l'excès de mes ennuis !
Ton ombre par mes chants un instant consolée,
Sur ta tombe isolée
Apparaîtrait peut-être à mes yeux attendris !

H.-A. Gouttière.

# MÉLANGES.

## Sociétés Savantes.

SUJETS MIS AU CONCOURS POUR 1834 ET 1835.

### SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI.

HISTOIRE LOCALE ET ANTIQUITÉS.

Un mémoire sur un point quelconque de l'histoire ou des antiquités du département du Nord, d'après le programme publié en 1831 par M. Le Glay.

ÉLOQUENCE.

De l'affranchissement des communes dans le nord de la France et des avantages qui en sont résultés.

POÉSIE.

La Société laisse le sujet au choix des concurrens.

Les ouvrages destinés au concours d'éloquence doivent être adressés à M. le Président de la Société avant le 1er Juillet 1834. Les autres avant le 1er Juillet 1835.

Le prix de poésie est une lyre d'argent. Les autres une médaille d'or de 200 fr.

# SOCIÉTÉ

## ROYALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE,

### SCIENCES ET ARTS DU DÉPARTEMENT DU NORD,

*Séant à Douai.*

---

ANNÉE 1834.

Au mois de Juillet 1834, la Société décernera les prix et encouragemens suivans :

AGRICULTURE.

Une prime de 150 francs, ou une médaille de la même valeur, à l'agriculteur du département du Nord, qui en 1833, aura cultivé la plus grande étendue de terrain en Turneps ou gros navet anglais, de bonne qualité.

Une autre prime de 150 francs à l'agriculteur du département du Nord, qui aura cultivé la plus grande étendue de terrain en Chou-arbre de Laponie.

La mesure du terrain ensemencé ou planté pour le concours ne pourra pas être moindre de 45 ares, soit pour la culture du Turneps, soit pour celle du Chou-arbre.

Le cultivateur qui désirera concourir pour l'une ou l'autre de ces deux primes, devra en faire la déclaration au secrétariat de la Société : pour le Turneps, à l'époque de la récolte; pour le Chou-arbre, à l'époque où la végétation permettra de juger les produits de sa culture, qui seront constatés, soit par une commission déléguée, soit par certificat du maire de la commune, avec désignation de la qualité de la plante et de l'étendue de terre employée à la cultiver.

Une prime de 100 francs, pour le plus beau taureau de l'âge de 4 à 8 ans, élevé et nourri dans l'arrondissement de Douai, depuis deux ans au moins.

Une prime de 60 francs, pour la plus belle vache, de l'âge de 3 à 8 ans, élevée et nourrie dans l'arrondissement, depuis 18 mois au moins.

Une prime de 40 francs pour le plus beau bélier de l'âge de 2 à 6 ans, né et élevé dans l'arrondissement.

Les cultivateurs de cet arrondissement seront seuls admis à présenter ces élèves au concours dont l'époque sera ultérieurement fixée et annoncée par la voie des journaux.

L'accomplissement des conditions exigées devra être constaté par certificats des maires des communes, légalisés par le Sous-Préfet de l'arrondissement.

## ÉCONOMIE PUBLIQUE.

Une médaille d'or de la valeur de 300 francs, à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question :

*Quel serait le système de secours le plus avantageux, à organiser dans une ville ou commune pour améliorer l'existence physique et morale de la classe pauvre?*

L'amélioration matérielle du sort des classes pauvres ne peut être le seul objet des secours que la société leur accorde, et les communes commettraient une grande faute, si, en les distribuant à l'indigent, elles s'inquiétaient peu

d'examiner, si le mode qu'elles adoptent ne tend pas à favoriser l'imprévoyance naturelle à cette classe de la société, et à diminuer les affections de famille qui sont un des plus sûrs liens de l'état social.

Il ne peut être indifférent non plus d'établir sans connexion dans les principes et dans le but, des moyens de secours pour les enfans, pour les hommes faits, pour les vieillards de la classe ouvrière : un système de secours doit être le développement d'une pensée philosophique, et comme une continuation de l'éducation morale que la société doit à l'indigent depuis son berceau, jusqu'à sa tombe.

Il importe donc dans un but d'humanité et d'ordre public, d'appeler les méditations des hommes amis de leur pays et de leurs semblables, sur une question qui touche aux intérêts les plus urgens de la société.

En demandant sur ce sujet des mémoires où les idées pratiques et positives ne soient point sacrifiées à la théorie, la Société Royale et Centrale de Douai indique suffisamment par la question proposée, qu'elle désire voir développer un système complet de secours; cependant comme elle a pour but de recevoir sur ce point le plus de matériaux possible, elle admettra au concours, les mémoires qui ne traiteraient que quelques parties spéciales de la question.

### POÉSIE.

Un bronze de la valeur de 200 francs, représentant le Tasse, composant la Jérusalem délivrée, sera décerné à l'auteur du meilleur poëme dont le sujet est laissé au choix des concurrens, mais qui devra avoir au moins cent vers.

### CONDITIONS GÉNÉRALES.

Seront exclus du concours les ouvrages qui auraient déjà été publiés ou présentés à d'autres sociétés académiques.

Les mémoires et poëmes envoyés au concours devront être adressés francs de port au secrétaire général de la Société, avant le 1er mai 1834, terme de rigueur.

Les concurrens ne se feront pas connaître ; ils mettront seulement en tête de leur composition une sentence ou devise qui sera reproduite sur un billet cacheté renfermant leur nom et leur adresse : ce billet ne sera ouvert que dans le cas où le concurrent aurait remporté le prix ou obtenu une mention distinguée.

Les membres résidans et les membres honoraires de la Société sont exclus du concours.

# SOCIÉTÉ

## D'AGRICULTURE, DES SCIENCES ET DES ARTS

### DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

I. *Une médaille en or de la valeur de* 100 *fr. offerte par le Président, à l'auteur des renseignements qui pourront servir le plus utilement à la confection d'une statistique agricole de l'arrondissement de Valenciennes.*

Ces renseignemens devront porter spécialement :

1° Sur la nature des terres de l'arrondissement ;

2° Sur les divers modes de culture suivis jusqu'à ce jour et ceux qui pourraient leur être substitués ;

3° Sur les divers instrumens en usage et ceux qui pourraient être utilement introduits ;

4° Sur les végétaux qui peuvent être cultivés avec le plus d'avantage.

II. *Une médaille en or de la valeur de* 100 *fr. à l'auteur du meilleur mémoire sur l'influence de la fabrication du sucre indigène sur l'agriculture en général, et, en particulier, sur le bien-être de la population des communes où les fabriques sont établies.*

III. *Une médaille en argent à l'auteur du meilleur mémoire sur la question suivante :*

Le *Palotage* du colza est-il une opération de culture utile et indispensable en certains cas ; et, dans l'affirmative, quel en est le but, et quels sont les meilleurs procédés pour l'exécuter ?

IV. *Une médaille en or de la valeur de* 200 *fr. à l'agriculteur qui, le premier, aura introduit dans l'arrondissement un instrument nouveau, reconnu très-utile à l'agriculture.*

Les concurrens devront s'être servis de l'instrument introduit pendant un an au moins.

Nota. La Société recommande à l'attention des cultivateurs la machine à battre.

V. *Un prix de* 100 *fr. ou cette valeur en une charrue de M. de Dombasles, et une médaille, au laboureur qui fera fonctionner avec le plus de succès, une charrue sans avant-train, dans un champ désigné par la Société, le jour qui sera postérieurement fixé.*

VI. *Une médaille en or de* 100 *fr. au cultivateur qui présentera au* 1er *Juin* 1834, *la plus grande pièce de terre ensemencée en blé, en lignes espacées et parallèles;*

Les résultats de cette opération devront être tels qu'ils puissent démontrer l'utilité de cette méthode. La pièce de terre ne devra, dans aucun cas, contenir moins d'un hectare.

VII. *Une médaille en or de* 200 *fr. pour l'établissement dans les murs de Valenciennes, d'un puits, foré suivant la méthode artésienne, fournissant une eau potable, et dont le niveau ne soit pas à plus de* 9 *mètres au-dessous de la surface du sol.*

Il a été reconnu que, dans la plus grande partie de l'arrondissement de Valenciennes, immédiatement au-dessous des terrains de transport, se trouve une couche d'argile plastique, puis une couche de calcaire. L'on n'aura égard pour le concours qu'aux puits qui seront placés assez profondément pour amener des eaux provenant d'une des nappes ou d'un des courans souterrains qui se trouvent au-dessous du calcaire qui vient d'être désigné, ou du moins entre ce calcaire et l'argile plastique.

VIII. *Une médaille en argent pour l'emploi de briques propres à construire des cheminées intérieures aux murailles.*

Les concurrens devront avoir fait construire une ou plusieurs cheminées dans l'arrondissement de Valenciennes, avec des briques fabriquées dans le même arrondissement.

Ces cheminées devront présenter une section qui ait au moins quatre décimètres carrés, pouvoir être placées dans des murs de trente-cinq centimètres d'épaisseur, sans diminuer sensiblement leur solidité; pouvoir enfin être nettoyées faci-

lement au moyen d'un fagot d'épines ou de toute autre manière.

La Société n'envisageant cet objet que dans un but d'utilité immédiat, les concurrens, pour atteindre ce but, peuvent employer des procédés connus, tels que ceux dont on a fait usage à la Bourse de Paris ; on aura cependant égard au mérite d'invention, si l'on se sert de procédés nouveaux.

IX. *Une médaille en argent et une somme de* 150 *fr. à la personne qui, la première, fera usage, dans l'arrondissement, d'un pétrin mécanique d'une capacité telle qu'il puisse livrer* 200 *livres de pâte par chaque opération.*

Les concurrens devront avoir fait un usage journalier de pétrins mécaniques pendant trois mois consécutifs ; ils devront justifier qu'ils ont retiré de cet emploi plusieurs avantages, qui consisteraient, par exemple, à diminuer le travail pénible de l'ouvrier, à donner plus d'homogénéité à la pâte, à rendre enfin la fabrication du pain susceptible d'une beaucoup plus grande propreté.

X. *Une médaille en or de* 200 *fr. à celui qui établira dans l'espace de deux ans, dans l'arrondissement de Valenciennes, une fabrique d'acier fondu applicable à la confection des outils employés pour le travail du bois de charpente, de menuiserie, de marqueterie et du tour.*

Les conditions à remplir sont :

1° Une homogénéité parfaite ;

2° Une cassure à grain fin et parfaitement égal ;

3° D'être susceptible de recevoir un poli sur lequel on ne puisse apercevoir ni soufflure, ni gerçure, ni paille ;

4° De pouvoir se souder sur lui-même et avec le fer, sans se rompre, ni se fendre, ni changer de nature ;

5° De couper la fonte, le fer et l'acier de cémentation en barres sur l'enclume et servir au travail de ces métaux sur le tour.

6° D'en fabriquer chaque année une quantité suffisante pour pouvoir en livrer au commerce.

XI. *Une médaille en bronze à celui qui introduira à Valenciennes, ou dans l'une des villes de l'arrondissement, un dépôt de fontaines avec filtres à charbon, pour l'épuration de l'eau, et construites d'après les meilleurs principes connus.*

XII. *Une somme de* 150 *f. offerte par le Président à celui qui pourra appliquer un mouvement de rotation à l'axe des machines électriques à plateau, à partir du numéro* 24.

La demande de cette application a pour objet ;

1° De dispenser de tourner soi-même, pour être libre d'expérimenter, pendant que la machine fournit le fluide et de n'être pas obligé de dépendre d'un homme pour le produire.

2° D'avoir des charges égales dans des temps égaux, ou un nombre plus ou moins considérable d'étincelles dans un même temps.

3° D'appliquer le fluide électrique d'une manière uniforme dans quelques maladies, en électrisant le malade ;

Ou par communication,

Ou par insufflation au moyen des pointes,

Ou par les étincelles,

Ou par commotion, avec des jarres proportionnelles,

Ou enfin par l'excitateur général.

Les conditions à remplir sont :

1° De ne pas nuire à la production du fluide électrique par les armatures de taffetas, ni à sa propagation dans les conducteurs et communicateurs de ces machines ;

2° D'avoir une vitesse qui ne soit pas moindre de cinq tours par minute, jusqu'à 10 et 15 pour la plus grande, pendant le même temps, pour obtenir un courant de 1500 ou 3000 ou 4500 étincelles ;

3° De pouvoir connaître la quantité de fluide électrique pendant un temps déterminé, dans son application à l'examen des corps minéraux, végétaux et animaux, soit à l'état naturel, soit combiné pour opérer comme médicament dans l'économie animale ;

4° De ne pas augmenter le prix des machines électriques à plateau de plus de cent cinquante francs, à partir du n° 24.

XIII. *Une médaille en or de* 200 *fr. au meilleur mémoire sur les améliorations à apporter à l'instruction primaire, considérée particulièrement sous le rapport de notre arrondissement.*

XIV. *Une médaille en or de* 100 *fr. à la meilleure pièce de vers.*

La Société laisse au choix des concurrens le sujet de la pièce et n'en limite point l'étendue.

XV. *Une médaille en or de* 100 *fr. au meilleur mémoire sur un point quelconque des antiquités ou de l'histoire du département du Nord, et plus particulièrement de l'arrondissement de Valenciennes.*

## Conditions générales du Concours.

1° Les membres titulaires de la Société sont seuls exclus du concours.

2° Les mémoires et pièces de vers devront être inédits ; ils seront envoyés francs de port au Secrétaire de la Société, avant le premier mai 1834. Les noms des concurrens devront être contenus dans un billet cacheté, ayant une épigraphe semblable à celle du mémoire ou de la pièce de vers.

3° Les personnes qui désireront concourir pour les encouragemens compris aux n^os IV, VI, VII, VIII, IX et X, devront, avant de commencer leurs opérations, en prévenir le Secrétaire de la Société afin que des Commissaires puissent suivre ces opérations, qui devront être terminées, savoir : avant le premier mai 1834, pour celles demandées aux n^os VI, VIII et IX ; et avant le premier mai 1835, pour celles demandées aux n^os IV, VII et X.

4° Les encouragemens compris sous les nos I, II, III, V, VI, VIII, IX, XI, XIII, XIV et XV seront décernés en 1834; ceux compris dans les nos IV, VII et X seront décernés en 1835.

Nota. Les Membres de la Société se feront toujours un devoir et un plaisir de donner aux personnes qui désireraient concourir, tous les renseignemens dont elles croiraient avoir besoin, toutes les fois qu'il sera en leur pouvoir de le faire. Ces personnes pourront, à cet effet, s'adresser au Secrétaire de la Société, qui leur indiquera ceux des Membres qui seront à même de fournir les renseignemens demandés.

*Le Président*,

C. L. De Mathieu de Quenvignies.

*Le Secrétaire*,

Édouard Grar, Avocat.

Dans un prochain n° nous rendrons compte des Mémoires récemment publiés par ces Sociétés.

---

Brun-Lavainne.

*Propriétaire-Gérant.*

# UN SUICIDE.

Né dans cette médiocrité aussi supérieure à l'opulence qu'à la misère, Antony ne demandait point au monde ces voluptés pures que le sage ne trouve qu'en lui-même; loin de ce désert populeux et stérile qu'on nomme la *société*, il cultivait et sentait germer, dans son cœur d'artiste, les semences de bonheur que la nature y avait déposées. O vous, qui ne connaissez d'autre horizon que vos tentures, d'autre ciel que vos plafonds, d'autres fleurs que celles de vos tapis, oh! qu'Antony doit vous sembler ridicule! Vous le figurez-vous, par une journée de printemps, en extase devant Dieu, alors que la terre, belle de ses fleurs comme d'une robe nuptiale, absorbe avec amour la chaleur féconde que le soleil épanche dans son sein? Vous le figurez-vous encore sur une prairie matelassée de verdure, et sous un tilleul, large parasol où se brise la lumière qui pleut d'un ciel d'été? Et quand le souffle de l'automne fait jaunir la couronne des

bois ; quand l'hiver diapre les vitres de ses fleurons argentés, quel plaisir pour Antony d'entendre frémir sous ses pieds les feuilles tombées, comme une chevelure, du front des arbres ; ou de rêver assis devant son foyer, en regardant les étincelles rouges qui tourbillonnent, ou les flammes bleuâtres qui dansent et voltigent comme les lutins de la féerie ! Couché près de son maître, et la tête allongée sur ses pattes, Castor, chien fidèle et courtisan désintéressé, dormait au bruissement de la cheminée ; Antony promenait machinalement les doigts sur la soyeuse fourrure de Castor, et son âme, fuyant l'étroit domaine de la réalité, se perdait dans les vastes champs des illusions fantastiques. C'est ainsi qu'il vivait, n'entendant plus ce bruit confus de rires et de gémissemens qui s'élève de notre terre. Heureux autant qu'on peut l'être ici-bas, il chercha mieux encore, et gâta son existence qu'il ne pouvait plus embellir. En face de sa maison habitaient une veuve et sa fille Francisca ; celle-ci touchait à l'âge heureux où, selon l'expression d'un poète, *virginitas matura toris ;* tout en elle était enchantement et prestige. Souvent, quand elle s'asseyait à sa fenêtre, et que son beau profil s'encadrait derrière une vitre, Antony, rongé par un feu secret, la contemplait à l'écart; sa poitrine se gonflait d'amour, et des larmes tremblaient sur ses paupières. Cherchait-il à se distraire par l'étude, il relisait vingt fois la même page sans la comprendre, et à chaque ligne le nom de Francisca semblait écrit par une main invisible. Alors fuyant la ville, mais ne pouvant se fuir lui-même, il revoyait ses sites favoris; hélas! le fantôme de Francisca le poursuivait encore ! bien qu'éloignée de ses yeux, Francisca était présente à sa mémoire.

C'est surtout dans une agreste solitude, que la félicité nous apparaît fraîche et riante; lorsque les champs dépouillent leur linceul de neige pour se revêtir d'un gazon émaillé, et qu'une joie expansive chasse cette mélancolie concentrée qu'on éprouve dès l'automne, alors si vous découvrez une maison blanche

sous des arbres verts, si vous la supposez habitée par un ménage qui s'est rapproché du bonheur en s'écartant des hommes, vous dites : « Je ne demanderais rien de plus à Dieu ! » Antony le disait, et sur cette espérance échafaudait son avenir. Francisca perdit sa mère ; il s'offrit pour soutien à l'orpheline qui lui donna son cœur et sa main, ou du moins les lui laissa prendre.

Durant quelques semaines, Antony se crut heureux pour bien des années ; mais le bonheur devait glisser sur ses jours et n'y laisser que de faibles traces ! Le jeune mari, persuadé que la paix conjugale s'abrite sous le toit domestique, s'était choisi, hors du tourbillon social, une demeure tranquille et fixe ; il voulait que cette demeure fut comme une île fleurie que les eaux marécageuses n'ont jamais souillée. Mais Francisca! C'était le monde qu'il lui fallait ; le monde avec ses joies bruyantes et vides. Lorsque venait une fête, et que le bruit des voitures se mêlait au son lointain des instrumens, Francisca tressaillait d'impatience ; l'amour d'Antony lui semblait fade, en comparaison des voluptés enivrantes qu'elle entrevoyait ailleurs ; elle brûlait de se livrer tout entière à cet ouragan d'hommes et de femmes où l'on roule pour s'étourdir, où l'on s'étourdit pour tomber. Antony la surprenait pleurant à l'écart ou s'efforçant de comprimer ses sanglots ; bientôt elle dépérit, et ce ne fut qu'en la rendant aux plaisirs qu'il la rendit à la vie.

Le voilà donc traînant ses ennuis dans un bal ; le voilà étourdi de musique, ivre de parfums, ébloui par le prisme rayonnant des cristaux et des bougies ; ou qu'aperçoit-il ? fleurs artificielles, emblêmes des vierges qui les portent ; tissus aériens et vaporeux, petits bijoux de grand prix, dorures ruisselantes de lumière. Et dans ce beau monde, que de passions hideuses ! Voyez-les, ces aimables personnes, voyez-les au moment ou elles s'abordent ; ce sont des salutations à se rompre les reins, des baisers à se mordre, des embrassemens à s'étouffer ; puis les sarcasmes amers, les basses

médisances, les adroites calomnies jaillissent de tous les coins de la salle; on se croit tombé dans une fosse buissonneuse où des couleuvres sifflent, s'entrelacent et se déchirent. Antony voyait, comme dans un songe, de jeunes filles, enlacées en guirlandes, passer et repasser devant lui. Son épouse, le front luisant de sueur, la gorge frémissante et nue, se berçait dans la walse, comme un enfant sur les genoux d'une nourrice; naguère encore elle pleurait sa mère.... Pauvre mère, ton souvenir est banni du cœur de ta fille, aussi vite que ta tombe a disparu sous l'herbe! A tous les beaux danseurs qui papillonnaient sur ses traces, Francisca préférait le jeune d'Olban. C'était un de ces mirliflores, puant le musc et l'adultère, mais qui cachent leurs turpitudes sous un noble extérieur. Pour eux, la femme est une *machine à plaisirs* (*) qu'on se passe de bras en bras, et qu'on jette au rebut quand elle est usée. A les en croire, nulle dame n'a résisté à leurs séductions; ils ont soulevé tous les rideaux et souillé toutes les couches nuptiales. Au reste, ils chantent et dansent à merveille; bretteurs par excellence, c'est avec l'épée qu'ils tranchent toutes les discussions; c'est avec le sang d'un mari qu'ils effacent la tache qu'eux-mêmes ont imprimée à son honneur, et ils croient par un meurtre s'absoudre de l'infamie. Tel était le fade et prétentieux personnage qui devait supplanter Antony auprès de Francisca. Celle-ci, qu'absorbait sa passion nouvelle, était néanmoins aux prises avec les remords. Quand son mari, l'âme déchirée de soupçons, affectait de flétrir devant elle les épouses sans foi, elle sentait le feu de la honte embraser ses joues; ses nuits mêmes étaient troublées par des rêves coupables; elle murmurait d'une voix caressante, s'agitait comme pour saisir un fantôme; puis un nom s'échappait de ses lèvres, et ce n'était pas celui d'Antony..... Oh! qu'il est affreux le désappointement du jeune-homme qui, cherchant dans le mariage un bonheur pur, calme et durable, voit pulvériser

(*) Expression de Mme de Stael.

toutes ses espérances, recueille d'innombrables peines en échange de quelques plaisirs, et se dit : « Tout ici-bas n'est que chimères ; il n'y a de réels que les tourmens.» Antony, voilà ton partage ! Quelquefois cédant au caprice de Francisca, il assistait à ces spectacles où les femmes se réunissent moins pour voir que pour être vues ; et quand les acteurs jetaient à la foule le nom d'un mari trompé, il parcourait des yeux cette salle pavée de têtes et tapissée de visages ; il se croyait en butte à des rires et à des regards sataniques.

Il est certains jours où l'âme semble se fondre et s'anéantir ; pas une idée lucide n'éclaire votre noire mélancolie. La végétation est riante, et vous la voyez couverte d'un crêpe lugubre ; le ciel bleu se change en voûte de plomb et vous écrase ; le ruisseau qui glisse sous l'herbe, comme un serpent argenté, c'est pour vous de la fange liquide ; les fleurs exhalent une odeur nauséabonde ; les fruits savoureux deviennent fades en touchant vos lèvres ; le soleil brûle, et une froide horreur vous crispe les membres ; les oiseaux chantent, et le glas des morts tinte à votre oreille. Par un de ces jours-là, Antony tout entier à ses chagrins domestiques, errait dans ses appartemens ; il arrive au salon, où Francisca sommeillait sur une ottomane ; elle sommeillait, et sur son front jadis couronné d'une auréole d'innocence, Antony, par une illusion amère, reconnaissait les marques de baisers impurs ; elle sommeillait, et sa gorge, soulevée par les soupirs, trahissait le coin d'une lettre mystérieuse et chère. Il prend la lettre ; ses mains tremblent ; des lueurs voltigent devant ses yeux ; il déchiffre quelques lignes ; d'Olban renouvelait à Francisca l'assurance d'un amour..... auquel elle n'avait plus rien à refuser..... Antony savait son épouse criminelle, et pourtant cette lettre le frappa, comme si elle lui eût révélé le secret de sa honte. Un geste et un cri de rage faillirent lui échapper ; il se retint, et ses lèvres, contractées par le désespoir, articulèrent une malédiction qui monta jusqu'à Dieu pour retomber sur Francisca. Il rentre

dans sa chambre, et verse un torrent de larmes; mais son chagrin ne peut s'écouler avec elles. Sa résolution est prise; il bourre un pistolet avec cette lettre infernale que le hasard vient de lui livrer, serre contre son cœur l'arme meurtrière, comme un trésor qu'on pourrait lui ravir, et s'enfuit à la campagne. Le soleil se couchait dans toute sa splendeur; des époux rentraient à la ville, entourés de leurs petits enfans qui sautaient et vociféraient de joie; Antony ne voyait rien, n'entendait rien, et ses ongles labouraient son front, comme pour en arracher une idée importune. Que de fois à la vue de ce brillant horizon et de ces champs magnifiques, il s'est surpris étendant les bras, comme pour saisir la nature entière! Eh bien! ce spectacle est encore devant lui; la nature n'a point changé, mais Antony n'est plus le même. Il s'arrête; la cloche rustique rappelle aux étables les bœufs qui répondent en mugissant; les dogues, sentinelles de la ferme, joignent leurs aboiemens au fracas des chariots; une jeune paysanne est debout sur le seuil de sa porte; sa taille annonce qu'elle sera bientôt mère; dans ses traits respirent la douceur et la gravité; mais un sourire angélique vient embellir encore sa physionomie; un homme s'avançait, elle s'avance elle-même, lui jette un bras autour du cou, de l'autre étanche la sueur dont sa figure est baignée, et leurs baisers se confondent. Antony suffoquait de jalousie et de fureur; les jouissances des autres ne lui faisaient que mieux sentir ses propres misères; « O Dieu! disait-il, quel crime ai-je commis » pour que tu m'arraches ma part de bonheur? C'en est donc » fait! plus un cœur qui réponde au mien! Plus un être qui » m'aime! Me voilà seul!....» En ce moment, une haleine tiède et une langue humide effleurent ses doigts; il se retourne; c'était son chien, c'était Castor qui l'avait suivi, comme pour assister à sa dernière heure. Dérision sanglante! Antony retrouvait dans une bête cette fidélité et cette tendresse qui manquaient à sa femme!.... Il marche, il marche encore, il est au milieu d'une prairie. Qu'y vient-il faire? Il l'a presque

oublié ; son pistolet le lui rappelle ; il en applique le bout froid contre sa tête brûlante, et recule d'horreur. Minuit sonnait à l'église voisine ; ce son religieux vibre toujours avec force dans l'âme des infortunés ! Un clocher domine les arbres, et la croix, dominant le clocher, s'argente aux rayons de la lune. A la vue du signe rédempteur, Antony est prêt à se réconcilier avec l'existence ; souvent il est venu prier dans ce temple ; souvent, aux approches du soir, le bruit de ses pas en a réveillé les échos. Mais un nuage passe, comme un voile, sur le front de l'astre nocturne ; tout rentre dans l'obscurité ; bientôt une explosion se fait entendre, et, jusqu'au lever du soleil, Castor poussa des hurlemens plaintifs près du cadavre de son maître..... Le lendemain, des villageois assemblés autour des restes du suicidé, contemplaient avec tristesse ces gouttes de sang mêlées aux gouttes de rosée, ces flocons de cervelle dispersés sur les fleurs printanières, ces papillons d'azur, de pourpre et d'or, voltigeant sur des débris humains. Quels contrastes !

En apprenant la mort de son époux, Francisca faillit mourir ; au jour de l'enterrement, elle était inconsolable ; puis d'Olban revint, elle fut consolée. Six mois après, un aveugle se lamentait dans la rue ; son chien venait d'être broyé sous une élégante voiture, qui traînait à de nouveaux plaisirs d'Olban et Francisca sa maîtresse..... Ce chien, c'était celui d'Antony ; chassé par Francisca, recueilli par un aveugle, il était mort fidèle au malheur. On passait près de lui avec indifférence, on admirait les deux amans en voiture, et on les disait heureux. Ils croyaient l'être en effet ; non ; tel est le sort de la femme adultère : les hommes de néant la recherchent, tant que sa beauté donne quelque prix à ses ignobles faveurs ; mais que la maladie ou le temps la défigure, elle se voit méprisée par ceux-là mêmes qui l'ont rendue méprisable. C'est justice ! —Francisca se flétrit ; d'Olban, rassasié d'elle, chercha fortune ailleurs, et trouva la mort sous le fleuret aigu d'un rival.

Maintenant figurez-vous une journée d'hiver, où le ciel est gris de brouillards, et la terre, blanche de neige ; dans l'humide obscurité d'une mansarde, un grabat où gît une femme ; un prêtre, assis sur un escabeau, s'efforce de rassurer la moribonde, et l'aide à franchir le court mais terrible passage de la vie à l'éternité. La femme, pâle et froide, comme une statue de marbre couchée sur une tombe, ouvre des yeux tout grands d'épouvante, agite ses bras décharnés et ses doigts longs et maigres, pousse un cri sourd qui roule et meurt dans sa poitrine, déchire ses draps qui bientôt lui serviront de linceul, puis bondit et se redresse devant un spectre : « Antony ! grâce ! » Ce sont ses derniers mots ; Francisca vient d'expirer.

L.-T. Semet.

# LE COURS DE L'ESCAUT,

( *Extrait d'un ouvrage inédit* ).

Ce fleuve, le plus considérable de la Belgique, qui avait donné son nom à l'un des départemens réunis sous la domination française, prend sa source au mont St-Martin (1) près de Beaurevoir, à 5,400 mètres environ du Catelet, et au S.-E. dans le ci-devant Vermandois, à l'extrémité septentrionale du département de l'Aisne, non loin de la source de la Somme.

Il coule au nord, passe au Catelet (2), à Honnecourt (3), ancienne abbaye, célèbre par la bataille que le maréchal de Guiche y perdit en 1642. A Vaucelles, abbaye fondée en 1131, où fut conclu un traité, ou trève entre l'empereur Charles V et Henri II roi de France, en 1555. A Bantouzel, où il est traversé par la route de Châlons à Cambrai qui se dirige sur Bonavis, situé à peu de distance de la rive gauche; fait un coude à Crève-Cœur, en poursuivant son cours vers le N.-O. Le bourg de Crève-Cœur était nommé autrefois *Vinchy* en latin *Vinchiacum;* c'est auprès de ce lieu que Charles Martel gagna en 717 une bataille. Il y avait, du temps des Romains, un pont nommé *Pons-Julius*.

(1) On voit dans la carte physique de la France par Buache, que ce mont et les environs forment un plateau élevé d'où s'écoulent aussi la Somme et la Sambre.

(2) Où il y avait autrefois un fort à trois batteries; devenu inutile depuis la paix de Cambrai, il a été démoli en 1674; on en voit encore les fossés et le noyau qui est curieux.

(3) *Hunulphi curtis:* Monastère fondé en 677. Le partage du royaume de Lothaire, de 870, le donne à Charles-le-Chauve.

L'Escaut est traversé à Masnières par le nouveau chemin de Paris. L'ancien chemin le traverse aussi à Marcoing d'où son cours se dirige au nord en passant auprès de Noyelles (1) qu'il laisse sur sa rive gauche. Avant d'arriver à Proville, (2) ce fleuve fait un coude vers le N.-E. et gagne Cambrai.

Le canal de St.-Quentin longe l'Escaut, à découvert, depuis le Catelet jusqu'à Cambrai. C'est au Catelet que commence le canal souterrain.

Le fleuve traverse Cambrai, passe à Ramillies, Eswars, Thun-l'Evêque qui communique par un pont avec Thun St.-Martin sur la rive droite; il gagne ensuite Estrœungt, auprès duquel on fait remarquer l'emplacement d'un camp romain, nommé camp de César; c'est entre Estrœungt et Hordain que l'on voit l'embouchure du canal de la Sensée. L'Escaut traverse Bouchain, ville bâtie par le roi Pépin, en mémoire d'une bataille qu'il gagna contre Théodoric roi des Goths, et reçoit au-dessous de cette ville, et avant d'arriver à Neuville, la Sansse, autrement dite la Sensée, petite rivière qui prend sa source au village de Boilioux département du Pas-de-Calais. Après avoir passé Neuville et Lourches, ses eaux s'augmentent encore de celles de la Selle, rivière qui a sa source dans le département de l'Aisne, au dessus du village de St.-Souplet, et passe au Catteau. L'Escaut passe à Denain, célébre par la victoire inespérée que le maréchal de Villars y remporta en 1712. Tournant au S.-E., il est traversé sous Rouvignies, par la route de Rouen à Valenciennes, et reçoit au delà du village de Prouvy, la petite rivière d'Ecaillon; reprenant la direction du N.-E. le fleuve se dirige vers Valenciennes qu'il traverse, et où il se divise en deux bras qui se réunissent à une lieue un quart près du château de la Folie et devant le village de Bruay, (3) où il reçoit un ruisseau.

---

(1) On trouve quelquefois dans les environs de Noyelles des monnaies romaines.

(2) Anciennement *Puerorum villa*, ferme des enfans.

(3) La vie de St-Saulve, écrite vers l'an 750, fait mention de Bruay.

La Ronelle, qui a sa source au dessus du Quesnoi, entre par le S.-E. à Valenciennes et mêle ses eaux à celles de l'Escaut qui commence à être navigable. Anzin, renommé par ses mines de charbons, est à un quart de lieue de Valenciennes, à droite de la chaussée qui conduit à St-Amand et à Tournai, et à gauche de celle de Condé. A 2200 mètres au-dessous du village de Bruay, s'ouvre le canal Malolin qui va joindre celui de Mons, en décrivant une courbe qui s'approche du village de Vicq (1). Le fleuve passe ensuite à Escaupont (2), à Fresnes (3) et entre dans Condé, ainsi nommé parce qu'il est situé au confluent de la rivière de Haisne (4) qui donne son nom au Hainaut. Le canal de Mons et celui du Sard aboutissent à Condé.

Tournant au N.-O., l'Escaut passe devant le vieux Condé, Odomez, Hergnies, Bruille, St-Amand, Château-l'Abbaye, Fline-lez-Mortagne, et Mortagne, où il reçoit la Scarpe qui augmente beaucoup ses eaux (5).

---

(1) Vicq est arrosé par un ruisseau nommé la fontaine Caumont.

(2) Escaupont et ses environs étaient le séjour des anciens Nerviens; il portait du temps des Romains le nom de *Pons Scaldis;* il est désigné sous ce nom dans l'itinéraire d'Antonin et sur la carte de Peutinger. Il y est placé entre Tournai et Bavay, à douze mille pas de chacune de ces deux villes. Cluvier, Cellarius, et Bruzen de la Martinière placent ce pont à la ville de Condé, mais on trouve encore des vestiges de la voie romaine qui passait à Escaupont, et les ruines du pont, que l'on avait inutilement cherchées, ont été découvertes par M. Petit, chanoine de Condé. M. de Nélis, dans un mémoire sur l'ancien Brabant, avance que ce pont était le seul sur l'Escaut, et que les peuples des environs, nommés *Propontii*, ont donné leur nom au Brabant. Voir aussi la description de la Belgique par le père Wastelain, p. 397.

(3) On fait beaucoup de cas du charbon de Fresnes que l'on extrait dans les environs.

(4) La Haine ou Heisne, *Hania*, *Henius* a sa source au-dessus de Fontaine l'Evêque, reçoit deux ruisseaux, dont l'un vient de Binch, et l'autre d'Estène, s'augmente du Trouille ou Trouillon qu'elle prend, ainsi que plusieurs petits ruisseaux, dans les marais de Mons, traverse St-Guillain, arrose Bossut. *Vide* P. J. Heylen *commentarium, præcipuos Belgicæ hodiernæ fluvios describens*. cap. VII p. 56, dans les mémoires de l'Académie de Bruxelles, année 1774.

(5) La Scarpe prend sa source au-dessus d'Aubigny, département du Pas-de-Calais, passe à Arras où elle commence à être navigable, à Douai, etc.

A Antoing, près de Fontenoi, célèbre par la bataille que les Français, commandés par le maréchal de Saxe, remportèrent le 11 mars 1745.

A Colonne, Chercq et Vaux, les deux premiers sur la rive gauche, le troisième à la droite; continue son cours par le Pecq, Helchin, Bossut, Hauterive, Escanaffe, Avelghem, Waermaerde, Kerckove, Melden et Leupeghem, reçoit à sa rive droite la Ronne, et à sa gauche trois autres petites rivières, l'Epiérete, l'Esprillon et la Wane. Plusieurs petits ruisseaux viennent aussi lui offrir leurs eaux.

Arrive à Oudenaerde (1) qu'il traverse, passe à Eenaeme où il y avait une célèbre abbaye, à Haisne, Asperen, Grave, Eecke, Melsen, Schelrode, Zeeverghem, Merlebrek et Swynaerde, etc,

Entre à Gand où il reçoit la Lys, la Lieve et la Moere (2); sortant de cette ville il passe à Ghent-Brugge, et se detournant au sud, passe devant Huerdonck et Melle. Là il prend la direction de l'est, et décrit beaucoup de sinuosités en passant auprès de Wetteren, Schelbeck, Uit-berghem, Wichelen et Appels, et en recevant plusieurs cours d'eau assez considérables.

Traverse Dendermonde où il reçoit la Dendre (3) passe devant Vlassenbroeck, Baesrode, Moorselle (4) et St.-Amand où commence la séparation de la Province d'Anvers et de celle de Flandre.

Poursuivant son cours, l'Escaut sépare ces deux provinces dans l'espace de 12 lieues environ. On voit sur sa rive droite Mariekerck (5) Bornhem, où stationne un bâteau de passage vers Themsche, (*Tamisia*); Natten Haesdonck, qui

(1) Mots flamands qui signifient *Terre ancienne*.

(2) La Lys a sa source à Lisbourg, département du Pas-de-Calais, arrose, Aire, St.-Venant, Armentières, Warneton, Comines, Menin, Courtrai et Deinse.

(3) Dendre, Denre ou Tenre, *Tenera*, prend naissance auprès de Leuze, arrose Ath, Lessine, Grammont, Ninove et Alost.

(4) On voit encore à Moorselle les vestiges de l'ancien lit de l'Escaut.

(5) Il en existe aussi à peu de distance de Mariekerke qui se dirigent vers Bornhem où il reste encore un canal que l'on nomme le vieil Escaut, qui coule auprès du château, et qui offre une communication avec l'Escaut au moyen d'une écluse qui s'ouvre et se ferme à chaque marée.

offre la même communication avec Rupelmonde ; l'embouchure du Ruppel (1) Schelle , St.-Bernard où il y a eu une célèbre abbaye, Hemixem, Hoboken, Anvers, qui communique avec la tête de Flandre par des pontons, et bâteaux à vapeur, Ordam (2) Lillo où il y a également une Communication avec la Flandre.

On voit sur la rive gauche Tielrode à l'embouchure de la Durme ou Dorme, Temsche, Rupelmonde, Burcht, la Tête de Flandre, Calloo (2 *bis*) et Doel.

Le fleuve se divise en deux branches au dessous de Santvliet et de Doel.

La première, nommée Escaut Oriental, passe auprès de Berg-op-Zoom , (3) qu'il laisse à droite, coule entre les îles de Zuydt-Beveland et de Ter-Tollen , laissant la ville de Tollen (4) à droite, et celle de Goes à gauche. En continuant son cours, elle enveloppe les îles de Nord-Beveland et de Wolfersdyck, sépare celles de Schouven et de Walcheren , (5) ayant celle-ci à gauche, et l'autre à droite, et ensuite se jette dans la mer d'Allemagne ou du Nord.

La seconde branche, connue sous le nom de Hont (*Fossa Othoniana*, canal d'Othon), et d'Escaut Occidental, passe à Saeftingen (6) entre l'île de Zuydt-Beveland et la Flandre, ayant à gauche le fort de Terneusen et celui de Biervliet (7),

(1) Le Ruppel est formé de la réunion des deux Néthes qui prennent leurs sources dans les bruyères de la Campine, de la Dyle et de la Senne.

(2) Ordam et Calloo sont deux hameaux devant lesquels le Duc de Parme fit construire ce fameux pont ou estacade qui ferma l'Escaut et contribua si puissamment à la prise d'Anvers. On en trouve la description dans Strada.

(3) Patrie de l'historien Boxhorn.

(4) Doit son nom au péage qui y était établi, et qui, en hollandais, se nomme Toll.

(5) Patrie de l'Amiral Ruitter né le 24 mars 1607, et tué en 1676.

(6) Les débordemens de l'Escaut ont occasionné des inondations considérables qui ont été très funestes aux contrées qui bordent ce fleuve, mais surtout aux îles. Les environs de Saeftingen ont été submergés en 1175. Ceux de Terneusen en 1551.

(7) 19 villages auprès de Biervielt eurent le même sort le 19 novembre 1377. Guillaume Beukelings, ou Beuckels, qui trouva la manière d'encaquer les harengs, et qui enrichit son pays, était né dans cette ville et y mourut en 1397. On lui a élevé un tombeau que l'empereur Charles-Quint alla visiter en 1536.

reçoit une partie des eaux de la Flandre par les canaux d'Hulst et du Sas-de-Gand, passe entre l'île de Walcheren et le pays de Cadsandt devant Flessingue qu'il laisse à droite et se jete dans la mer du Nord.

L'Escaut a devant Anvers trois-cent-soixante toises de large, un peu plus d'un sixième de lieue, et trente pieds de profondeur à mer basse. La marée y monte de quatorze pieds dans les nouvelles et pleines lunes, et de seize à dix-sept pieds dans les marées des équinoxes.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Les heures des marées sont | à 1 | heure » | à | Flessingue |
| | à 3 | 15 | à | Batz |
| | à 4 | 25 | à | Anvers. |

Le pays qui borde l'Escaut au-dessous d'Anvers étant découvert, l'effet des vents sur les marées est très-sensible, et ceux de N.-O. peuvent donner jusqu'à trois et quatre pieds d'eau lorsqu'ils concourent avec la marée; aussi a-t-on vu les eaux de ce fleuve arriver jusqu'au pied de l'église de Ste-Walburge, et déposer sur les quais des bâteaux qui y étaient amarrés.

Le fleuve s'écoule dans un cours de vingt-huit lieues, depuis Anvers jusqu'à son embouchure, en reculant successivement ses bords, et en conservant toujours la même profondeur. Son lit est embarrassé par des bancs de sable qu'il faut connaître pour y naviguer avec sureté; mais, par un bienfait qu'il doit aux îles qui sont à son embouchure, l'Escaut n'a point d'attérissement, et est exempt des barres qui causent de si funestes accidens dans les autres fleuves.

Les eaux de l'Escaut sont salées jusqu'à Lillo, à 25 lieues de son embouchure: devant Anvers elles sont douces, mais trop chargées de vase pour qu'il soit possible d'en boire; elles ne contiennent, d'après les expériences nouvellement faites, que deux degrés de salure.

Le courant du flot, à la mer montante, est de trois nœuds à l'heure dans les grandes mers, et d'un nœud et demi dans les mortes eaux.

La marée remonte jusqu'à Gand, et parcourt plus de quarante lieues depuis l'embouchure du fleuve.

Son cours, depuis sa source jusqu'à sa division en deux branches, est d'environ quatre-vingt-dix lieues, à cause des sinuosités qu'il forme, quoiqu'en ligne directe, il n'y ait que quarante-deux lieues de sa source à son embouchure.

L'Escaut communique, par la Lys, avec Courtrai, Menin, Armentières, St.-Venant et Aire. Par la Scarpe, avec St.-Amand, Douai et Arras. Par le canal de St.-Quentin avec la Somme. Par d'autres canaux avec Louvain, Malines, Bruxelles, le Sas-de-Gand, Bruges, Ostende, Dunkerque, St.-Omer, Calais, etc. Ses autres affluens lui donnent encore beaucoup de communications qu'il serait trop long d'énumérer.

POISSONS DE L'ESCAUT.

Guichardin (1) donne la liste des poissons de mer et d'eau douce que l'on trouvait de son temps, à la fin du seizième siècle, dans l'Escaut. Persuadés qu'elle ne sera pas sans quelqu'intérêt, ne fût-ce que pour la comparer avec celle des poissons qui peuplent aujourd'hui ce fleuve, nous nous sommes déterminés à l'insérer ici. Nous renvoyons les noms latins aux notes, afin que le lecteur puisse rectifier notre traduction s'il reconnait qu'elle n'est pas fidèle.

».....« Le voisinage de la Meuse fournit souvent à l'Escaut » des esturgeons, (2) beaucoup de saumons, (3) des truites » saumonées, (4) de très-grandes lamproies, (5) des turbots, » barbues et carrelets, (6) des congres, (7) des aloses, (8) » des tringles grondins, (9) des araignées de mer, (10) des » pleuronectes moineaux, (11) des soles superbes, (12) des » langoustes d'une grande beauté, (13) des mulets excellens, » (14) des sardines (15) d'une qualité supérieure. Tous ces

(1) Belgicæ descriptio. 1635. p. 25. (2) Acciperenres. (3) Salmones. (4) Troctæ salmonatæ. (5) Murænæ. (6) Rhombi. (7) Congri. (8) Alosæ. (9) Cuculi. (10) Aranei. (11) Passeres. (12) Soleœ. (13) Locustæ. (14) Mulli. (15) Sardiæ

» poissons quittent l'Océan, et sont attirés dans l'Escaut et » par une nourriture plus abondante, et par la facilité qu'ils » y trouvent de déposer tranquillement leurs œufs. Outre les » grands poissons que nous venons d'indiquer, on prend une » si grande quantité de petits, et l'abondance de ceux qui » viennent de naître est telle qu'ils suffisent à la nourriture » d'une multitude de personnes ; chose admirable et qui ce- » pendant est incontestable. L'Escaut reçoit aussi de la mer » plusieurs chiens marins (1) de la grande espèce, de très- » grands et superbes marsouins. (2)

» Ce fleuve nourrit également différentes espèces de pois- » sons étrangers à la mer et qui ne quittent pas ses eaux. » On distingue entre autres d'excellents brochets (3) qui sont » vendus fort chers, des barbeaux de différentes grandeurs, (4) » des tanches, (5) des carpes (6) parmi lesquelles il n'est » pas rare d'en voir de vingt et trente livres, des goujons, » (7) des bottes, (8) et beaucoup d'autres espèces de gros » et moyens poissons, de très-grosses anguilles (9) et une » quantité incroyable de petites.

» Je ne dois pas omettre dans cette énumération beaucoup » d'espèces de grands homards, (10) de langoustes, (11) et » de crabes, (12) que la mer nous procure. Quant aux » huîtres (13) elles manquent à présent aux embouchures de » l'Escaut. Il fut un temps où elles y étaient en grand » nombre, mais le froid rigoureux qui s'est fait sentir, il y » a vingt-cinq ou trente ans, les a détruites, ou les a éloi- » gnées. Elles reparaîtront peut-être quelque jour; en atten- » dant on se dédommage avec celles que les Anglais appor- » tent journellement dans la saison favorable qui se prolonge » depuis le mois de Septembre jusqu'en Avril.

» Ainsi tout bien considéré, on peut assurer que l'Escaut, » ce fleuve superbe, favorisé par les marées, peut être

(1) Canes marini. (2) Tursiones. (3) Lucii. (4) Mulli seu carpi. (5) Tincæ. (6) Cyprini seu carpiones. (7) Gobii. (8) Passeres varii generis. (9) Anguillæ. (10) Canceres. (11) Locustæ. (12) Carabi. (13) Ostreæ.

» proclamé le plus riche en poissons, qu'aucun autre de la
» Gaule, et même de toute l'Europe.

*Baleines.*

Le 13 Décembre 1603, une baleine se montra dans l'Escaut auprès d'Anvers : quelques soldats l'ayant aperçue le 17, la tuèrent à coups de mousquets, et l'attirèrent à terre; elle avait 42 pieds de longueur, et 12 d'épaisseur.

Emmanuel de Metteren parle aussi d'une autre baleine prise dans l'Escaut, auprès de Saftingen, le 2 Juillet 1577 ; elle avait 85 pieds de longueur, 43 pieds de circonférence, et la queue 13 pieds 3 pouces ; il ajoute qu'elle était du genre nommé en latin *Flator*, en français Muller, en allemand Sprulwal, enfin que c'était un souffleur.

Il est vraisemblable que jusqu'à ces époques les Anversois n'avaient encore vu aucun de ces cétacés, puisqu'ils furent si émerveillés de l'apparition du premier, qu'ils en firent faire une représentation de même grandeur qui a toujours figuré dans toutes les cérémonies à la suite de celle du géant, etc.

Dans la nuit du 22 au 23 Novembre de la même année 1577, trois autres cétacés échouèrent auprès de Terheyde, village maritime de la Hollande ; l'un d'eux avait 49 pieds, 5 pouces et demi de largeur, et 13 pieds 10 pouces de hauteur : ils avaient un évent par lequel ils faisaient jaillir l'eau.

Le 2 Février 1598, une baleine échoua auprès d'un village nommé Berghey, entre Catwyck et Schevelinghe ; elle avait 52 pieds de longueur.

Metteren fol. 140.

ANCIEN ÉTAT DE L'ESCAUT.

Les dunes que l'on remarque depuis Putte jusqu'à Turnhout, la nature du sol de la province d'Anvers, les tourbières

que l'on trouve presque partout, les arbres entiers et les végétaux exotiques, qui ont été découverts en divers lieux et à de grandes profondeurs, les deux bancs de coquillages et les ossemens de grands cétacés que l'on a rencontrés à vingt-cinq et trente pieds en creusant les bassins d'Anvers, tout concourt à démontrer que non seulement une grande partie de la province, mais aussi toutes celles qui avoisinent l'Escaut depuis Malines jusqu'à son embouchure, étaient couvertes d'eau avant que ce fleuve et les rivières qui y affluent ayent été resserrées dans leurs lits par des digues, et lorsque leurs eaux, comme celles de tous les autres fleuves, étaient beaucoup plus abondantes. En effet, que l'on suppose la Dyle, la Senne, les Nèthes et le Schyn abandonnés à eux-mêmes, toute la partie méridionale de la province et la rive gauche de l'Escaut, ne seraient qu'un vaste marais à travers lequel ces rivières s'ouvriraient successivement différens passages : il en serait de même de l'Escaut qui s'emparerait en peu de temps de tous les polders que l'industrie et les travaux opiniâtres de nos ancêtres lui ont enlevés, et dont les eaux, couvrant tout l'espace qui s'étend depuis Anvers jusqu'à Putte, iraient se jetter dans son premier lit derrière Santvliet par Ossendrecht. Les anciens monumens prouvent qu'il avait son principal cours de ce côté. César le fait joindre à la Meuse. *Ad flumen schaldim quod influit in Mosam... ire constituit.* (1) Ptolomée, se conformant à ce texte, place une embouchure de la Meuse du côté de l'écluse dans le golfe où est un canal nommé le *Zuine,* et ne donne à l'Escaut d'autre issue que dans ce bras de la Meuse. Pline, au contraire, conduit l'Escaut jusqu'à l'Océan et lui donne l'embouchure que Ptolomée attribue à la Meuse. C'est ainsi qu'il fait de l'Escaut une borne commune entre la Belgique, proprement dite ou gauloise et celle où les Germains s'étaient établis. *A scalde ad sequanam Belgica. A scalde incolunt extera toxandri plu-*

(1) Cæsar lib. 6. cap. 33.

*ribus nominibus.* (1) Il dit ailleurs, *toto autem hoc mari ad scaldim usque fluvium, germanœ incolunt gentes, haud explicabili mensura.* (2)

Quoiqu'il en soit de ces différentes opinions et des explications que les modernes ont essayé de leur donner, il ne reste aucun doute que l'Escaut, ainsi que la Meuse et le Rhin, n'aient souvent changé de face par la main des hommes et par les irruptions de la mer. L'île de Walcheren n'était séparée de l'île de Cadsandt (3) que par un canal étroit. L'empereur Othon III le fit élargir sur la fin du dixième siècle, et y introduisit le lit occidental de l'Escaut. Cet ouvrage fut d'abord nommé *Fossa Othoniana* du nom de son auteur et ensuite le Hondt. L'ancien lit qui séparait la Zélande des terres de Flandre, manquant d'eau, se remplit peu-à-peu, et devint une terre propre à la culture, dont les flamands s'emparèrent. (4)

Les inondations qui, en 1175, et 1377, submergèrent plusieurs villages, élargirent ce canal et en fit une espèce de bras de mer qu'on a contenu depuis en plusieurs endroits par des digues, mais souvent trop insuffisantes pour arrêter la furie de ses flots.

L'Escaut, nommé *Schaldis* par César et Pline, est désigné sous le nom de *Tabuda* par Ptolomée. Les modernes ont conservé le premier nom en l'adoptant à leur idiome. Il est appelé *Scheld, Scald* dans un diplôme de 677 (5) de la fondation d'Honfleur, située dans un village du Cambrésis et *Schaltus* dans le diplôme de Lothaire de l'an 860. (6)

LEPOITTEVIN-DELACROIX.

---

(1) Plin. lib. 4 cap. 17. (2) Plin. lib. 4 cap. 13. (3) Les différens bras du fleuve qui isolaient le pays de Cadsandt, sont devenus des terres cultivées. (4) Description de la Gaule-Belgique par le P. Wastelain pag. 172. (5) Mirœi diplom. to. 2 p. 927. (6) Diplom. Belg. lib. 2. cap. 9.

# LES CHEVAUX ET LES HOMMES.

## I.

Ceci est l'infirmerie des chevaux, dans une caserne de cavalerie.

Voyez ces petites écuries contiguës, toutes gardées par un homme, toutes tenues uniformément, toutes propres et blanches comme une cellule de nonne. Dans ces écuries, voyez ces chevaux autrefois fiers et pleins d'audace, maintenant tristes et abattus, c'est qu'ils sont malades, les pauvres animaux! c'est que tous sont maintenant tourmentés par quelque souffrance. Ils sont classés suivant leur genre de souffrance. Celui-ci est atteint d'une maladie contagieuse, il est toujours soigné par le même homme qui ne soigne jamais que lui; celui-ci vient de se casser une jambe, et comme son mal est sans remède, demain il sera abattu, aux éclats de rire de la foule, toujours enchantée de ce spectacle. Cet autre, hélas! plaignez-le; car voyez comme il est noble et beau; malgré les

plaies innombrables qui couvrent son corps, voyez comme sa taille est riche et poétique, comme ses yeux expriment bien la souffrance et la tristesse, et comme cependant sa tête cherche à s'élever avec fierté, son oreille se dresse au son de la trompette, au pas des chevaux, au bruit des armes; il trépigne impatient, et voudrait s'élancer au dehors, car il n'a pas oublié son premier état: brillant coursier d'un brillant officier, on le voyait dans toutes les revues, dans toutes les réunions militaires se pavaner avec orgueil, attirer tous les regards sur lui et sur son maître; maintenant hélas nous devons te plaindre, noble animal, ta destinée est perdue! nous ne te verrons plus passer en hennissant sous ton beau harnais, car vous ne savez pas son histoire, vous ne savez pas que dans ces veillées pénibles où le soldat fatigué des travaux du jour, doit encore chasser le sommeil, et surveiller le dépôt qui lui est confié, un garde d'écurie finit par succomber, et sa paupière appesantie se ferma tout à fait; or il advint qu'une étincelle se détacha de la lampe et tomba dans la paille, en un instant toute la litière fut enflammée, et le beau cheval qui se débattait et rugissait en voulant rompre son lien, allait devenir la proie de l'incendie, si son gardien, enfin réveillé, n'était parvenu à éteindre le feu; vous le voyez maintenant sauvé, mais abimé, et je le répète, sa destinée est perdue; du reste ne craignez pas pour ces animaux le manque de soins, — Oh non! ne craignez pas, vous pouvez voir dès le matin, les artistes vétérinaires, les maréchaux, accourir avec empressement, s'informer avec intérêt de leur santé, et mettre toute l'hippiatrique en usage, pour ces animaux chéris; ne craignez pas, car s'il le faut au milieu de la nuit, ils n'hésiteront pas à se lever pour porter secours; car vingt fois par jour ils viendront visiter leurs malades; car continuellement, ils les entourent de la plus tendre sollicitude. Et s'ils y manquaient, oh! la surveillance des chefs les aurait bientôt rappelés à leurs devoirs.

# II.

Ceci est l'Hôpital militaire.

N'est-ce pas que c'est un bel édifice ? Comme son extérieur est grand et imposant; comme cette façade blanche et garnie de pilastres élancés a une apparence de gaité et de propreté ; on lit sur le fronton : *Patriæ defensoribus auxilium ;* pensée douce et consolante ! entrons. Voici d'abord un long vestibule sombre et enfumé qui conduit à une cour carrée ; cette cour très-mal pavée est entourée de murs noirs et élevés, tous percés de petites croisées garnies de gros barreaux de fer ; ceci est bien sombre, voyons les salles des malades, il faut d'abord nous laisser fouiller par le concierge et déposer dans sa loge tout l'argent que nous avons sur nous ; montons maintenant. Il est impossible pour qui n'est pas habitué à ce spectacle, de ne pas éprouver un serrement de cœur en entrant dans ces vastes salles où sont entassées tant de souffrances ; et cependant dira-t-on, aucune époque ne fut plus que celle-ci pacifique et tranquille au soldat, mais vous ne savez pas qu'au véritable soldat il faut des batailles et des coups de sabre, vous ne savez pas que l'ennui tue autant que la guerre ; en effet, qui voyez-vous ici : des fiévreux, des malades languissans, des hommes que le dégout consume, que le mal du pays dévore insensiblement, vous en voyez aussi qui, poussés par l'oisiveté et l'ennui, ont cherché des distractions dans le libertinage, et les malheureux, en subissent le cruel châtiment, voilà du reste les seules espèces de malades; pas ou très peu de blessés. Voyons maintenant comme tout cela est organisé, comme tout cela est soigné.

D'abord dans ces hautes salles carrelées et humides, un froid assez vif vous saisit, malgré la présence d'un petit poële placé dans un coin, et autour duquel quelques malades des plus forts vont chercher à se réchauffer, enveloppés qu'ils sont de leur capote grise, vêtement disgracieux et qui à mon avis doit influer beaucoup sur leur moral ; voici dans cet autre coin quelques

infirmiers, vraies figures de geôliers et dont les traits expriment à la fois l'avidité et la bassesse ; ils fument et jouent aux cartes en ricanant, et pourtant on entend des cris affreux ; c'est un jeune homme, il est dans des convulsions horribles et demande à boire ; une goutte d'eau ! il ne veut qu'une goutte d'eau pour calmer un peu sa douleur, il conjure et se tord sur son lit en écumant ; laissez-le crier, ont dit les infirmiers, *il va passer !*... ... ... et en effet, un moment après *il passa*, dans des tortures épouvantables. Vous eussiez vu alors les vautours se jeter avec avidité sur ce cadavre encore tout chaud, et sans respect pour la mort le dépouiller insolemment, oh ! ils surent bien alors abandonner leur pipe et leur jeu, les infâmes vampires, quelque chose de plus important que la vie d'un homme les appelait, c'était une bourse et quelques pauvres hardes.

Voici maintenant une nouvelle espèce de malades ; ce sont des hommes pleins de vie et de santé ; depuis trois mois ils demandent à sortir de l'hôpital, ils veulent de l'air, de la liberté, et on les retient malgré eux, ils se sentent de la force, du sang, ils ont besoin d'exercice, et ils sont obligés de demeurer inactifs et mourans de faim ( car la diète est toujours le remède le plus fréquent, c'est le plus économique ! ) On m'a dit que c'est par intérêt qu'on les retient ainsi, mais je ne veux pas le croire. En un mot, tout bien considéré, cette enceinte me semble un vaste tombeau où va s'engloutir souvent l'espoir de nos armées ; dans ce réceptacle de douleurs, les uns entrent peu malades, ils en sortent la santé ruinée, le sang appauvri, portant avec eux le germe de maladies graves et mortelles, d'autres y entrent, réellement et sérieusement malades, mais avec des soins ils se rétabliraient ; pour ceux-là, il est bien rare qu'ils en sortent.

Tout cela est triste, n'est-ce pas? mais c'est très-naturel, un cheval coûte de l'argent, un homme !.... c'est marchandise commune.

E. Brun,

*Musicien au 8e Chasseurs.*

# Extrait du libre de Roisin.

Chest si vesves (1) que si hom doit avoir, et sunt toutes ches vesveis al entente deschevins, se si hom soit teuls persone quil doive avoir tel vesvet que chi desous sensuit ou non.

Prumiers, il doit avoir sen cheval de xxx livres dartois vaillant et non plus sil la.

Et sil valait plus de xxx lb. jusques al entente deschevins li sourplus des xxx lb. que li quevans vauroit em parchon (2).

Et sil ne valoit xxx lb. li quevans li hom nen aroit nul restor (3).

Et est assavoir que li hom na nient de vesvet de keval sil lacatoit en le maladie de se feme dont elle morroit ne en son vesvet.

Se li hom nestoit tens persone quil fust acconstumes de keval tenir jusques al entente deschevins.

(1) Droit de veuf sur ses effets propres.

(2) Si le cheval vaut plus de 30 livres, le surplus sera partagé.

(3) Nulle indemnité.

Se se si hom abatoit keval en se vesvet si ne le doit mie avoir pour vesvet ains est partaules (4) s'il nest consumiers de keval tenir al entente deschevins si que dit est.

Item doit il avoir ses milleurs signes-draps sen plichon (5) on sen blanket (6) sil la.

Item doit il avoir ses milleurs draps, cotte, sourcot et tournikiet sil la.

Item se milleur canchement.

Item se honche (7).

Item tout sen harnois a chevauchier ens pour sen corps soient drap on autre choze, ensi quil a accoustumé a chevauchier.

Item sen tabart (8) fouret et se cloque (9) fourée sil la.

Item sen pourpoint on sen auqueton (10) lequel quil vora sil la.

Item sen haubiert sil la.

---

(4) Mais est *partageable*.

(5) Vêtement garni de peaux.

(6) Espèce de camisolle.

(7) Robe longue.

(8) Manteau.

(9) Autre espèce de manteau.

(10) Casaque.

Item ses canches de fier (11) sil les a et sil navoit haubiert et canches de fiev, si doit il avoir en che lin sen haubregon, se coiphe, wans (12) de fier et ses canchons de fier sil les a.

Item sen harnas de gambes et de cuisses.

Item sen bachinet.

Item sen capiel de fier ou sen heaume lequel qui vaurra sil les a.

Item sen gasignan ou sen tourniele (13) d'armes sil les a lequel quil vaurra.

Item lespee et sen coutiel a pointe.

Item sen escupt, se targe.

Item se glave.

Item ses milleurs couvertures pourpointes pour cheval ou de fier lequel quil vaura s'il les a.

---

(11) Chausses de fer.

(12) Gants.

(13) Tunique, cotte d'armes.

# MANZONI.

SECOND ARTICLE.

Dans un premier article, nous avons tracé une rapide esquisse de la vie et des ouvrages de Manzoni, en faisant ressortir surtout la pensée de christianisme imprimée dans son œuvre principale, *les fiancés*. On a pu juger que cette pensée n'était point dans l'œuvre un accident, ni un caprice, mais le résultat d'une conviction profonde, qui a pénétré le génie de l'auteur, parce qu'elle domine son caractère. Une vie simple et livrée aux sentimens de la famille et aux émotions religieuses élève l'âme à une philosophie haute et douce, et ne peut manquer de colorer les productions de l'esprit de ces teintes suaves et harmonieuses où semble respirer le calme de la conscience.

C'est en partant de là, ce nous semble, que tous les arts marcheront dignement dans la carrière de rénovation qui leur est ouverte en ce siècle. Manzoni est l'un des écrivains qui en ont le plus tôt et le mieux compris la mission sublime. Dès 1820, il songeait à moraliser l'art dramatique; c'est dans cette vue qu'il prit part à la querelle qui s'agitait alors entre les règles attribuées à Aristote, et la liberté d'allure qu'on appelait romantisme. Mais en s'affranchissant des règles arbitraires imposées au grand Corneille par l'abbé d'Aubignac, Manzoni ne voulait que ramener le drame à la simplicité majestueuse du théâtre grec. Selon lui, la nécessité de s'astreindre servilement aux unités de temps et de lieu, en forçant le poète à resserrer de grands effets dans un court espace, l'oblige à exagérer les caractères et les passions; l'amour,

ce mobile tyrannique et soudain, qui franchit avec rapidité et violence les extrémités contraires, devient le seul ressort capable de produire en quelques heures des péripéties, des mouvemens, des catastrophes saisissantes; de là la prédominance de l'amour dans le drame moderne asservi aux unités; de là la *subalternisation*, pour me servir d'une expression St-Simonienne qui rend ma pensée, de tous les sentimens les plus nobles et les plus grands à la passion de l'amour; système faux, parce qu'il est hors de la nature; immoral, parce qu'il avilit l'intelligence humaine, en l'enchaînant aux caprices de la passion; parce qu'il avilit l'amour même, en le rendant faiblesse dans les uns, fougue insensée dans les autres.

C'est dans ce sens que, dans une dissertation très-bien écrite en français sur cette matière, Manzoni a exposé ses idées sur la restauration de l'art dramatique. Il a pensé qu'en suivant cette marche avec conscience, et en rendant à la tragédie son caractère de vérité historique et sa tendance morale, il serait possible de purifier le théâtre de ses influences corruptrices, et d'en faire une espèce de prédication populaire, d'où les belles actions et les bonnes pensées, les leçons de l'histoire et les affections patriotiques descendraient dans les masses sous les formes les plus attrayantes. Illusion peut-être; mais illusion généreuse, et qui part de ce principe si vrai, que l'art n'a point pour objet de repaître l'imagination de vains sons et de tableaux sans portée sociale, mais qu'il doit concourir avec toutes les autres puissances de l'homme à rehausser la vertu et à produire sa part dans le bonheur public. C'est pour essayer la réalisation de ce projet, que Manzoni a composé ses deux tragédies de *Carmagnola* et d'*Adelghis*, qui n'ont point cependant été livrées à la représentation, précisément à cause de l'état actuel du théâtre. Dans ces deux pièces, l'auteur a suivi sincèrement ses idées de vérité historique et d'utilité morale; bien supérieur en cela à nos romantiques français, qui n'ont, en somme, brisé l'arbitraire des règles que pour s'ouvrir un plus vaste champ de mensonges contre l'histoire,

et d'insulte à la pudeur publique. A côté de ces élucubrations sans frein, la simplicité de Manzoni paraîtrait froide peut-être aujourd'hui ; mais c'est comme l'Apollon antique, si noble dans sa colère, c'est comme le Laocoon, si profond dans sa douleur, paraissent froids aux esprits blasés, à côté de ces figures grimaçantes, par lesquelles certains sculpteurs modernes s'imaginent vivifier sur le marbre les sentimens forts et les brûlantes pensées du cœur.

Qu'on nous permette de développer ici quelques idées sur le principe vital des arts en général, et sur les conditions de leur progrès. Aucun d'entre eux n'est isolé des autres ; tous ont pour effet de soulever, dans le cœur de l'homme, une émotion douce ou pénible, imposante ou gaie ; le poëte, l'architecte, le musicien, le peintre, lorsqu'ils sont doués du génie qui crée, ne font que manifester une pensée dans un langage à part : pensée d'autant plus digne d'étude, que souvent elle est celle de tout un siècle ou de toute une suite de siècles, et qu'elle peut être le symbole de toute une doctrine religieuse et sociale. Ainsi les arts se tiennent incessamment par la main, comme les Grâces des vieux poëtes Hellènes ; et ils se réunissent tous dans la poësie, comme elles se confondaient parmi les chœurs des Muses. Ces considérations générales ne seront donc pas précisément une digression dans ce sujet littéraire, où nous recherchons dans chaque œuvre le principe qui a dû l'inspirer.

Une conviction qui reposait au sein de l'humanité dès son berceau, et qui ne l'a point quittée au travers des siècles, c'est que l'univers visible est une manifestation de la pensée divine, un Verbe, une grande et magnifique parole. La physique, qui explique les lois du mouvement, s'arrête devant les forces qui le produisent : elle les appelle attraction, affinité, magnétisme, calorique ; c'est-à-dire qu'elle s'en tient à constater qu'elles existent, en les nommant sans les comprendre. La foi des peuples a vu dans ces forces l'action permanente d'un créateur infini, tout-puissant, éternel, qui

a tout fait pour l'homme afin que l'homme fît tout pour lui. Elle a vu dans la fécondité de la création, dans ses scènes gracieuses, dans ses ravissantes mélodies, un langage de bonté paternelle, le seul qui fut parlé par la nature dans l'Eden des premiers jours. Elle a vu dans ces troubles immenses du ciel qui semble se déchaîner contre la terre, dans les convulsions de l'Océan, dans les rigueurs glaciales ou brûlantes des zônes, une expression de menace et de sévère justice, telle sans doute qu'elle dut se révéler le jour où l'homme, en se révoltant contre le Créateur, abdiqua sa royauté sur toutes les créatures.

Ainsi le souvenir de l'histoire primitive animait tout cet univers que le scalpel analytique nous jette mort sous les yeux, comme une énigme sans mot. Les religions payennes exprimèrent à leur mode cette idée traditionnelle ; de là ces mythes nombreux qui, depuis la Scandinavie jusqu'à l'Océan indien, attribuèrent les foudres, les tempêtes, les grandes calamités, à la colère des dieux ou des génies ; les saisons douces, les productions bienfaisantes, la vie universelle aux regards bienveillans des divinités tutélaires. Certes, tout n'était point oiseux et faux dans ces imaginations naïves ; il y avait là une tendance à remonter aux sources de l'être, qui valait bien la sécheresse et la nudité dont on a voulu frapper de nos jours la science de la nature. Il n'est pas bon d'isoler les facultés de l'âme humaine, qui déjà n'est pas trop forte de toutes ses forces ; que l'esprit cherche, calcule, découvre ; mais qu'il fasse part au cœur de ses découvertes, et qu'après avoir parcouru ensemble la profusion du Créateur, après avoir sondé les profondes terreurs répandues parmi ses innombrables bontés, qu'ils sachent ensemble s'élever jusqu'à lui dans un chant de reconnaissance et de prière !

La reconnaissance et la prière : Ces deux sentimens ne sont-ils pas ce qu'il y a de plus intime dans notre âme? *O mon Dieu!* c'est l'explosion de la joie. *O mon Dieu !* c'est le cri de la douleur. Là, est la racine de toute notre éloquence ; tout ce qui frappe dans les arts n'est que le commentaire de

cette première inspiration de l'instinct. Sous combien de formes ne se reproduisent pas les sensations douces ou pénibles, dont nous frappent ou nous pénètrent les deux puissances contraires qui semblent se partager la nature? Tout gémit dans le monde, et tout chante. Portez votre pensée sur la multitude qui arrache à la sueur de son front les richesses de la terre : quel long gémissement vous entendrez courir de peuple en peuple, à travers les mers et les déserts! mais au sanglot de la douleur répond partout un murmure d'avenir ; la grande communion des consciences paisibles, répandues par le monde, loue et bénit la main qui frappe ; l'espérance et la douleur se comprennent ; et leur sublime dialogue compose cet hymne perpétuel de reconnaissance et de prière qui s'élève à celui qui crée et qui châtie. C'est l'adoration dans toute sa plénitude ; et c'est en même temps l'histoire de toute l'humanité.

Pourquoi donc ce qui est la pensée universelle et incessante de l'humanité ne serait-il pas aussi la pensée de l'art? pourquoi l'art ne serait-il pas une adoration continuelle? sans doute parmi ses productions il en est un grand nombre qui ont un très-grand mérite artistique, sans cette tendance morale que nous leur demandons ; mais alors possèdent-elles véritablement tout ce qui fait la dignité de l'art? sont-elles autre chose que des objets d'étude ou de curiosité, des créations incomplètes, qui ne disent rien à la multitude? or à une époque où le peuple est tout, et où tous les esprits comprennent qu'il faut développer sa raison ; à une époque surtout où l'absence d'une foi profonde et d'émotions pures dans les masses semble nous menacer de barbarie, ne faut-il pas rappeler à l'artiste comme au poète, qu'ils se doivent comme tout le monde à la grande œuvre? oui, certes, plus leur génie est puissant, moins il lui est permis de gaspiller ses trésors dans des travaux qu'on peut traiter de frivoles, quand on les compare à ceux qui expriment ou qui rappellent les hautes destinées de l'âme humaine.

C'est à l'inspiration religieuse que l'art doit sa naissance. A côté de sa hutte grossière ou de sa tente voyageuse, l'homme des premiers jours se complut à décorer un autel; puis un temple : voilà l'architecture. De cette première conception sortirent les constructions énormes de la Chaldée et de l'Égypte, les temples élégans de la Grèce, et les églises si mystérieuses et si recueillies du moyen âge. De là aussi la peinture et la sculpture, comme accessoires du temple ; comme expression matérielle de sa croyance ; et au milieu de ces symboles, la musique et la poësie, qui ne faisaient qu'une alors, exprimèrent devant la divinité les longues misères et les espérances infinies du cœur de l'homme.

Que l'art soit religieux : alors il s'harmonise avec l'univers entier. Il parle à Dieu ; il parle de Dieu. Il voit Dieu derrière cette Création pleine de terreurs et de bontés, et puis, interprète du genre humain, il y répond par des Créations pleines de prière et de reconnaissance. Pensera-t-on que ce soit l'enchaîner dans son essor? Non, car alors le monde entier est à lui. Il ne s'arrête plus aux surfaces matérielles ; mais il s'élance dans les régions de l'esprit, et y puise ce quelque chose d'infini qu'on découvre avec transport dans les chefs-d'œuvre que le monde admire. C'est alors qu'il remplit sa mission parmi les peuples ; c'est alors qu'il crée véritablement, en donnant pour âme à ses œuvres l'âme divine et vivifiante du monde. Cherchez le sublime dans les ouvrages de ce temps-ci ; où le trouverez-vous? mais parcourez les longues nefs des vieilles cathédrales ; écoutez ces chants traditionnels si pleins de douleur, ou de grâce, ou d'onction ; réveillez les souvenirs religieux de Michel-Ange ou de Lesueur; lisez la Bible et Bossuet, Chateaubriand, Lamartine et Manzoni ; quelle variété infinie de sujets, de couleurs et de sentimens ! mais quelle unité surprenante dans l'inspiration religieuse qui a fait battre tous ces cœurs et allumé tous ces génies !

Il est évident aujourd'hui qu'après avoir vainement cherché la vie dans les formes méthodiques et sèches, ou indécises et désordonnées, que les deux écoles modernes ont prises pour types, les arts tendent partout à s'élever plus haut, et à devenir pour l'âme ce que la nature est à l'égard de Dieu, l'expression d'une pensée qui adore. Aussi voit-on de toutes parts les hommes de génie planer au-dessus de ce monde; ils doutent encore, ils hésitent pour la plupart; mais ils montent: ils ont entrevu dans les cieux un vaste éclair qu'ils poursuivent de toute la force de leur vol.

La propagation d'une instruction plus ou moins forte dans une grande masse de peuple, a imprimé dans notre siécle à toutes les facultés de l'esprit humain, une direction nouvelle et nécessaire. L'écrivain et l'artiste ne s'arrêtent plus à plaire à un cercle assez restreint de *connaisseurs;* depuis qu'une grande multitude peut les comprendre, ils sont portés invinciblement à s'adresser à la multitude; de là le besoin d'exprimer une pensée assez générale et assez haute pour être goûtée de tous; de là un effort sensible pour faire vibrer les accens doux ou tristes, qui résonnent dans l'humanité entière; de là cette recherche du bien-être social, qui devient la base de toutes les études. La philosophie et l'histoire, occupant la région supérieure, sont entrées les premières dans cette voie, et, désertant plus que jamais les controverses purement métaphysiques et les faits sans connexion, elles ont tout rapporté aux élémens qui ont civilisé le passé, et qui peuvent préparer les progrès de l'avenir. La poésie n'a pas tardé à suivre la même impulsion; elle aussi s'est interrogée sur la destinée humaine, et ses inspirations prophétiques l'ont portée tout d'abord jusqu'au berceau des peuples et jusqu'au trône de Dieu.

Nos grands poètes sont entre les mains de tout le monde; Manzoni, comme étranger, est moins connu, et beaucoup ne l'ont apprécié que dans le pâle miroir d'une traduction. C'est pourtant l'un des hommes qui ont le mieux démontré par leur exemple les ressources intarissables du Christianisme pour

l'art, et la prodigieuse flexibilité de tons et de sentimens que ce dogme universel comporte. Tous ses écrits respirent une morale sévère et scrupuleuse en même temps qu'affectueuse et tendre ; et, sous ce rapport si important, il faut peut-être le placer à la tête de tous les écrivains qui ont voulu que l'art fut un puissant instrument de progrès religieux et social.

Nous terminerons par une citation. Manzoni a pensé que les chœurs de la tragédie grecque pouvaient être introduits dans les pièces modernes, non plus en les liant à l'action comme a fait Racine, mais en les faisant chanter en dehors de la scène. Voici comment il s'explique à ce sujet dans la préface de *Carmagnola :*

« Je ne puis mieux développer ma pensée qu'en rapportant en partie ce que Schlegel a dit des chœurs grecs : *Le chœur doit être considéré comme la personnification des pensées morales que l'action inspire, comme l'organe des sentimens du poète qui parle au nom de l'humanité entière.* Et plus bas : *Les Grecs ont voulu que dans tout drame le chœur.... fut avant tout le représentant du génie national, et ensuite le défenseur de la cause de l'humanité : le chœur était en un mot le spectateur idéal ; il tempérait les impressions violentes et douloureuses d'une action quelquefois trop voisine de la réalité ; et réfléchissant, pour ainsi dire, sur le véritable spectateur ses propres émotions, il les lui renvoyait radoucies par le charme d'une expression lyrique et harmonieuse, et le conduisait ainsi dans la région plus tranquille de la méditation.*

» Maintenant, ajoute Manzoni, il m'a semblé que, si les chœurs des grecs ne peuvent se combiner avec le système tragique moderne, on peut du moins atteindre en partie leur but, et en renouveler l'esprit, en intercalant des morceaux lyriques composés dans la même idée. Si leur indépendance de l'action et des personnages doit ôter à ces nouveaux chœurs une grande partie de l'effet que produisaient ceux des anciens, elle les rendra du moins, selon moi, susceptibles d'un essor

plus lyrique, plus varié, et plus vaste pour l'imagination. Ces chœurs auront en outre sur les anciens l'avantage d'être sans inconvéniens ; n'étant pas liés à la marche de l'action, ils ne seront pas cause qu'on l'altère ou qu'on la brise pour les y faire entrer. Ils auront enfin cet autre avantage, que, réservant au poète une petite place où il pourra parler en personne, ils diminueront en lui l'envie de s'introduire sur la scène, et de prêter aux personnages ses propres sentimens, défaut commun aux auteurs dramatiques les plus célèbres.... Ce projet me semble propre à donner à l'art plus d'importance et de perfection, en lui fournissant un moyen plus direct, plus certain et plus déterminé d'influence morale. »

Dans la tragédie d'Adelghis, dont le sujet est la destruction du royaume des Lombards en Italie par les Francs, il y a un rôle fort touchant d'Ermengarde, épouse répudiée de Charlemagne. Cette malheureuse fille du roi Lombard Didier a cherché des consolations religieuses dans un monastère dont sa sœur est abbesse. Là, mourante, elle apprend que Charlemagne s'est choisi une nouvelle épouse; ce dernier coup la plonge dans un égarement qui est bientot suivi de la mort. Alors le chœur commence à gémir sur la victime innocente, fille des oppresseurs de l'Italie, mais qui n'a point pris part à leurs cruautés, et que ses malheurs et ses vertus font regretter de l'Italie même. Nous ne pouvons rendre ni l'harmonie douloureuse du rythme italien, ni la richesse d'expression qui distingue ce morceau, ni enfin cet ensemble de mouvement et de chaleur qui sortent de l'inspiration lorsque le poète compose ; mais en tenant compte de la faiblesse nécessaire d'une traduction, on se convaincra aisément que ce chœur peut-être placé à côté des strophes les plus touchantes et les plus riches d'Euripide.

*CHŒUR :*

Sa chevelure est éparse mollement sur son sein que la douleur accable ; ses mains tombent sans force ; son pâle visage est couvert de la rosée de la mort. La voici étendue, la femme pieuse, cherchant le ciel de son regard qui tremble.

Les sanglots ont cessé ; une prière s'élève de tous les cœurs ; une main légère s'abaissant sur son front glacé, étend sur ses yeux bleus le dernier voile.

Chasse, ô noble femme, chasse de ton âme tourmentée les ardeurs terrestres ; élève à l'Éternel une douce pensée d'offrande, et meurs ; hors de cette vie est le terme de ton long martyre.

Tel fut donc ici-bas l'invariable destin de l'infortunée ! toujours chercher un oubli qu'elle ne trouva jamais, et monter vers le Dieu des saints, sainte à force de souffrir !

Hélas ! dans ses nuits sans sommeil, sous les cloîtres solitaires, parmi les chants des vierges, au pied des autels où elle priait, toujours revenaient à sa pensée ces jours à jamais perdus ;

Lorsque chérie encore, et sans prévoir un avenir perfide, ivre de joie, elle respirait les brises vivifiantes des rives de France, et marchait glorieuse et enviée parmi les épouses Saliennes ;

Lorsque, couronnée de pierreries sur ses blonds cheveux, elle voyait du sommet de la colline courir dans la campagne la troupe ardente des chasseurs, et son roi chevelu se pencher sur les rênes flottantes ;

Et derrière lui la foule emportée et fumante des coursiers ; et les chiens haletans qui se débandaient, fuyaient, revenaient ; et le sanglier s'élançant tout hérissé de ses remparts de broussailles,

Et qui, frappé du javelot royal, arrosait de sang le poudreux sentier. Alors la tendre épouse se détournait vivement vers ses compagnes, pâle d'une aimable terreur.

O Meuse errante ! O sources tièdes d'Aix-la-Chapelle ! où, déposant sa dure cotte de mailles, le roi guerrier descendait pour essuyer la noble sueur des camps !

Comme la rosée, en tombant sur l'herbe aride, fait remonter la fraîcheur et la vie dans les tiges brulées par le soleil, et les relève, vertes encore, au souffle de la douce aurore,

Ainsi son âme, fatiguée par les cruelles atteintes de l'amour, se rafraichissait sous l'influence d'une parole amie, et s'élevait aux joies ravissantes d'un amour céleste.

Mais, de même que le soleil à son retour, remontant sa route enflammée, et embrâsant l'air immobile de feux intarissables, brûle de nouveau sur le sol les frêles tiges à peine redressées,

Ainsi, bientôt, l'amour assoupi se réveillait immortel de cet oubli d'un instant, retombait sur son âme atterrée, et rappelait à leur première douleur toutes ses pensées fugitives.

Chasse, ô noble femme, chasse de ton âme tourmentée les ardeurs terrestres ; élève à l'Eternel une douce pensée d'offrande, et meurs ! Dans la poussière qui doit recouvrir ta tendre dépouille,

Il dort d'autres infortunées que consuma la douleur : des épouses que l'épée a jetées dans le veuvage, des vierges vainement fiancées, des mères qui ont vu leurs fils pâlir, percés par le fer.

Toi, descendue de la race coupable des oppresseurs, qui n'eurent pour valeur que le nombre, pour raison que l'outrage, pour droit que le sang, et pour gloire qu'une inflexible cruauté,

Le malheur prévoyant t'a placée parmi les opprimés. Meurs regrettée et tranquille descends pour dormir avec eux ; personne n'insultera à tes cendres innocentes.

Meurs, et que ton visage éteint reprenne son calme et sa paix ; tel qu'il était lorsque, ne pressentant rien des amertumes de l'avenir, il ne peignait encore que tes naïves pensées virginales.

Ainsi le soleil entr'ouvre les nuages du soir, et, empourprant derrière la montagne l'occident ému qui le contemple, annonce au pieux laboureur un jour plus calme et plus serein.

BINAUT.

# POÉSIES.

## AGITATIONS.

*A mon Frère.*

Louis, voici le jour qui décline et s'efface,
Comme un souris d'amour et se dessine et passe,
Et comme aussi le front de l'homme se flétrit,
Quand la source de vie en son âme tarit;
Le rideau de la nuit tombe, la scène est vide;
Un reflet de clarté, crépuscule livide,
Laisse à peine glisser ses mourantes lueurs
Sur les héros du drame et sur les spectateurs.
C'est l'heure où tout bruit meurt, où l'âme recueillie
Sur elle-même en paix, un instant, se replie,
Pour mieux voir ces erreurs et ces maux d'ici-bas,
Qui de l'aube à la nuit ont assiégé nos pas;
Pour sonder cette mer du monde, où le courage,
Où même la vertu dérive et fait naufrage,
Océan, où le flot qui monte, en s'affaissant,
Imprime au frêle esquif un choc étourdissant.

Et moi, je rêve aussi, quand mon âme oppressée
Par les maux d'aujourd'hui, refoule ma pensée
Vers ces temps révolus, où, plein d'espoir encor
J'appelais cette vie un fleuve aux vagues d'or;
Et que, le front baissé dans une main qui ploie
Balançant maintenant la douleur et la joie,
Les ronces et les fleurs qui bordent notre exil,
Je me dis en pleurant : où le bonheur est-il ?

Louis, vous ignorez quels pensers, depuis l'heure
Que la demeure humaine est aussi ma demeure,
Sur mon front de vingt ans ont imprimé le deuil
Et mis, avant le temps, mon pied dans le cercueil;
Pourquoi ces yeux d'enfant, où rayonnait la flamme,
Miroir qui, sans flatter, réfléchissait mon âme,
Où, sans déguisement, vertus et passions,
Espoir, abattement, concentraient leurs rayons,
A cette heure ternis, et retenant à peine
Du foyer de la vie une étincelle vaine,
Comme ceux du vieillard languissent inclinés;
D'où vient qu'avant le temps errants, désordonnés,
Comme sous le fardeau des ans, mes pas chancellent;
Et ces flots d'un sang pur, qui dans l'homme ruissellent,
Et cette sève aussi, dont l'active chaleur
Versait, en circulant, ses laves dans mon cœur,
Oh! qui les a taris? Et même l'Espérance,
Dont les rêves dorés soulageaient ma souffrance,
L'Espérance! présent que nous firent les cieux,
Aux morales douleurs dictame précieux,
Elle, qui de son doigt dans un avenir vide
Dessinait le bonheur à ma jeunesse avide,
Elle, qui bien souvent relevant de sa main
Mon front que la tristesse inclinait sur mon sein,

Me redressait le cœur, et par un doux sourire
De la vie en mon sein réveillait le délire,
L'Espérance! Pourquoi ne l'ai-je déjà plus?

Remontons, remontons vers nos jours révolus,
Frère, et sur l'horizon de nos scènes passées
Un instant tous les deux asseyons nos pensées.
Sans doute il vous souvient de ces heureux moments
Où, nos cœurs se fondant en purs épanchements,
L'un près de l'autre assis, à la table sincère
Que la frugalité dressait chez notre père,
Sans souci du présent, libres de souvenir,
Nourrissant l'espérance aux champs de l'avenir,
Sans crainte et sans amour des hommes, sans envie,
Et nous laissant aller au torrent de la vie,
Nous rêvions amitié, gloire, science, amour,
Fleurs que l'on voit éclore et périr en un jour;
Et nous étions heureux, car on l'est à cet âge,
Alors que de ce monde on ne voit que l'image,
Qu'on le voit par un prisme, et brillant en couleurs;
La vie alors pour nous, c'était beau, plein de fleurs,
C'était riant, charmant, c'était bizarre encore,
Un songe sans réveil, une éternelle aurore,
Une mer calme et pure, où jamais l'aquilon
D'orageuses vapeurs ne charge l'horizon.
La vie! oh! c'était voir l'épaule blanche et nue,
Ou bien le chaste sein de la vierge ingénue;
C'était un baiser pur, un entretien du soir,
Un regard plein d'amour, un soupir chaud d'espoir,
C'était la gloire encor, la gloire du génie,
Ou de deux cœurs amis la divine harmonie;
Que sais-je, c'était tout ce qu'on rêve à quinze ans,
Quand le sang est de feu, le cœur à son printemps!

Et je n'ai que vingt ans et déjà comme un songe,
Ce bonheur tant rêvé ne m'est plus que mensonge,
Trompeuse raillerie, amère vision
Dont il ne reste pas même l'illusion.
Et tombant de si haut mon âme s'est froissée,
Et j'ai senti périr jusques à ma pensée,
Et mon cœur de regrets en sanglots s'est fondu,
Et je demeure encore interdit, confondu,
Comme l'est un pilote, après un long orage,
Quand fredonnant déjà l'hymne de l'abordage,
Et certain de toucher à l'asile du port,
Il n'aperçoit, hélas! que l'écueil et la mort.

Oui, j'ai goûté du fruit que l'on nomme la vie
Et ne l'ai point trouvé digne de tant d'envie :
La peau qui le recouvre étincelle en couleurs,
Mais la chair est acide et féconde en douleurs.
N'importe, j'y voulus porter ma dent avide :
Seule l'illusion me semblait trop aride,
Non content d'espérer, je prétendis jouir;
Que de fleurs sous mes pas allaient s'épanouir !
Insensé ! Maintenant, ces images dorées
Oh ! que le temps pour moi les a décolorées !
Et que m'en reste-t-il ? ce qu'il reste aux ormeaux,
Lorsque l'automne en a dépouillé les rameaux;
Aux champs, quand le glaneur en a foulé l'espace;
Ce qu'il reste à la mer, lorsque le vaisseau passe,
Du sillon qu'il traça ; ce qu'il reste de nous,
Dès que le temps nous force à plier les genoux;
Ce qui me reste encor ? l'amertume et la lie
Que laisse sur ses bords la coupe désemplie
Ce qui reste au malheur : langueur, aridité,

Et l'effrayant tableau de la réalité !

. . . . . .

J'aimais !... je me souviens du jour où, jeune encore,
Pour la première fois je lui dis : je t'adore ;
Et que, rouge d'amour et s'inclinant sur moi,
Elle me répondit : tous mes jours sont à toi.
Sa voix, en prononçant ces paroles de flamme,
Echo de cette voix qui vibrait en son âme,
Chantait, comme le son de quelque luth divin ;
Et des soupirs de feu s'échappaient de son sein ;
Et j'étais énivré d'un rêve salutaire,
Et tout entre nous deux était joie et mystère,
Espérance, candeur, paix, innocence, amour.
Pourquoi ne suis-je plus heureux comme en ce jour ?
Quel orage a ridé le flot pur de ma vie ?
Amie, à ton ami qui t'a sitôt ravie,
Toi si belle, sans qui je ne puis ici-bas,
M'attacher au bonheur, et ne le comprends pas ?

Un soir, c'était à l'heure où le jour qui décline
Dore encor faiblement le haut de la colline ;
Ensemble nous étions assis où l'entretien
Nous avait égarés sous un commun lien,
L'amour ; c'était auprès de l'églantier sauvage
Dont la fleur fraîche et pure égayait le passage,
Symbole de la fleur dont le parfum divin
De mon pélérinage égayait le chemin.
Nous nous taisions alors ; mais un vaste murmure
S'exhalait saintement de toute la nature ;
Murmure dans les bois, murmure dans les airs,
Murmure dans les cieux, murmure dans les mers ;
Et partout s'élevait une immense harmonie,
Dont l'ensemble écrasait notre mortel génie ;

Et toute créature, ici-bas, dans les cieux,
Produisait à la fois un son harmonieux;
Et tous ces mille accords, comme une voix sonore,
S'élevaient, descendaient et s'élevaient encore,
Pour se perdre en Dieu seul, leur âme et leur auteur,
En Dieu, foyer sacré de tout feu créateur,
De tout feu qui consume, immortalise, inspire,
Et tout se confondait dans ce commun délire,
Et toute la nature était joie et transport,
Et dans nos cœurs aussi résonnait un accord;
Et nos âmes, au sein d'une telle musique,
Se plongeant, s'abîmant dans un vague magique,
Et puisant dans l'espace espoir d'éternité,
Semblaient s'épanouir d'aise et de volupté.

Elle, je m'en souviens, car jamais sa pensée
Ne pourra dans mon sein s'endormir effacée,
Elle, assise avec moi sur le même gazon,
Et les yeux égarés, au loin, sur l'horizon,
Semblait quelque ange saint descendu sur la terre,
Ange de volupté, de candeur, de mystère,
Du ciel qui l'entourait vive émanation;
Sans doute, elle rêvait à la création,
Et son âme, reflet de toute la nature,
Se peignait sur son front si candide et si pure,
Qu'à la voir seulement rêveuse dans ce lieu,
Mon cœur édifié s'élevait mieux à Dieu;
Et quand sa voix sonnait, qu'elle était douce et belle!
Oh! qu'il est doux d'aimer, ami, s'écriait-elle,
Quand au ciel et sur terre, et la nuit et le jour,
Tout nous dit et redit ce mot divin: amour!
Qui l'eût dit, à la voir à peine épanouie,
Qu'au matin de ses jours je la verrai ternie?

Un souffle a tout détruit, et jeunesse, et beauté,
Elle aussi !... Vous, Louis, dans les beaux soirs d'été,
Si quelquefois encor sous le hêtre ou le tremble,
Devisant du passé nous cheminons ensemble,
Alors, si vous m'aimez un peu, jamais, oh non !
Ne dites Maria ! Maria fut son nom...

Et voilà tout l'amour. Et la gloire ? oh ! la gloire !
C'est mon idole à moi : j'osai l'aimer, y croire ;
La gloire ! mot divin pour un esprit rêveur,
Mot qui brûle le sang, électrise le cœur !
Sans elle ramperaient les aîles du génie,
Comme rampe une fleur que le vent a ternie,
Si l'astre du matin, embrasant l'horizon,
Ne daigne en circulant l'honorer d'un rayon.
Que de fleurs sous les pieds sans regret j'ai foulées !
Que de nuits sans sommeil lentement écoulées,
Pour rêver à ce mot, le dire et dire encor,
L'étreindre de mes vœux comme l'avare l'or,
Pour en faire ma foi, mon pain et mon symbole,
Pour en orner mon nom comme d'une auréole.
J'y plaçais tant de foi, je le trouvais si beau !
Je l'aimais tant, alors qu'il était mon bourreau !
Oh ! quand je te voyais, barde à la voix divine,
Ami des cœurs brisés, sublime Lamartine,
Oh ! quand je te voyais, guidant un char de feu,
Monter, nouvel Elie, au trône de ton Dieu,
Si j'eusse pu de toi recevoir en partage
Ton manteau, du génie éloquent héritage,
J'eusse, pour l'obtenir, donné jeunesse, amours,
Et ce que de la vie il me restait de jours.

Je suis calme à cette heure : un futile mirage,
D'oasis mensongers décorant le rivage,

Ne me déguise plus l'inévitable écueil,
Où j'allais échouer et trouver mon cercueil.
Ce stérile renom, ce mot vague et sonore,
Gloire, je l'ai pesé, je le repèse encore,
Pour en trouver au moins le poids et la valeur.
Eh bien! dès son enfance épouser le malheur;
Sacrifier le monde et plaisir et jeunesse,
Et de l'intimité la décevante ivresse;
User péniblement à la dent du labeur
Son être, sa substance, et son âme et son cœur;
Et quand, las, épuisé, rayonnant d'espérances,
Vous allez implorer le prix de vos souffrances,
De ces nuits sans sommeil, de ces privations,
Entendre autour de vous cris, malédictions:
Succomber sous l'envie, ou sous la langue impure
De reptiles sans nom, rebut de la nature,
Voir ce front que l'espoir couronnait de laurier
Indignement couvert de boue et de fumier,
Aller quêtant son pain, comme toi, noble Homère,
Et las enfin d'ennui, d'opprobre, de misère,
Flétri par la douleur, épuisé de courroux,
Ulcéré contre un siècle indigne encor de vous,
Mourir comme Chénier, Gilbert et Malfilâtre,
Voilà, Gloire, le prix du fou qui t'idolâtre!....

Et de ce rêve d'or, Louis, désabusé,
Arrachant à l'écueil mon mât déjà brisé,
Et tournant mes regards, au loin, sur d'autres rives,
Soudain j'y dirigeai mes aîles fugitives,
Pour y trouver bonheur, paix et réalité.
O chimère de l'homme, ô songe, vérité,
O vision pesante à la raison fragile,
Comme l'adepte l'or dans son creuset d'argile,

Je t'ai suivi partout : j'adorais ton rayon,
Quand aux cieux, ici-bas, j'entrevoyais ton nom;
J'ai cru lire ce nom sur le front des étoiles,
Dans l'haleine du vent qui remplissait mes voiles,
Dans la voix des autans, dans le chant des oiseaux,
Dans les soupirs de l'homme, et le roulis des eaux;
Sûr de te rencontrer dans les écrits des sages,
Avec avidité j'en dévorai les pages,
Dans leurs doutes obscurs les suivant pas à pas,
Cherchant toujours ce mot que je ne trouvais pas,
Ce talisman caché, cette énigme profonde,
Qui récélant en soi, le problême du monde,
Peut-être aux yeux mortels voile la vérité.
Et maintenant que sais-je ? un seul mot : vanité !
Que sais-je ? c'est, hélas ! que la sagesse humaine
Est un appui bien faible, une gloire bien vaine,
Qu'elle a dans le chemin, un bien pâle flambeau
Pour diriger nos pas de la vie au tombeau ;
C'est que l'homme, ici bas, insecte périssable,
Création d'un jour, mobile grain de sable,
L'homme, frêle roseau, que le vent fait plier,
Et qui n'a que la boue, hélas ! pour s'appuyer,
Ose en vain s'élever jusqu'à l'Etre suprême,
Lui demander son nom et l'interroger même,
Que sur son humble base il retombe toujours :
Ainsi, quand l'Océan est troublé dans son cours,
Que le cristal des eaux est limpide et sans ride,
Si l'aquilon mugit sur la plaine liquide,
Furieux, menaçant, le flot monte et soudain
Retombe, et l'Océan le reçoit dans son sein,
Et sur la mer polie au loin comme une glace,
Le flot ambitieux laisse à peine une trace.

. . . . . .

Ainsi, la vérité, la gloire, les amours
Ces trois magiques mots que l'homme dit toujours,
Ne sont donc en effet, qu'illusions, mensonges
Par le cerveau malade enfantés dans les songes;
Ou plutôt ce ne sont, tu le veux, ô mon Dieu,
Que des feux passagers, errans dans ce bas lieu,
Créés pour égarer par leurs lueurs perfides
Le voyageur perdu dans ces déserts arides.

Heureux, qui près d'atteindre au terme de son sort
Voit l'abîme, l'évite, et s'arrache à la mort.

Alexandre Couvez.

# Stances

Adressées a Monsieur De Lamartine,

A son retour de son voyage d'Orient.

Des bords qu'aima Virgile et qu'un volcan dévore,
Je revenais jadis en mes humbles foyers,
J'étais allé chercher si Parthénope encore
Montrait de son tombeau les verdoyans lauriers.

Mais tout était flétri !.... mais nulle main amie,
Hélas, n'avait pris soin de les entretenir !
Et je me dis alors : voilà donc cette vie !
L'homme n'y laissera qu'un nom pour souvenir !

La France dans ce temps, après de longs orages,
Consolait ses malheurs par des jours plus sereins ;
Et mon cœur, à l'aspect de ses rians rivages,
Se sentait soulagé du poids de ses chagrins.

Ton livre, il m'en souvient, illustre Lamartine,
Fut le premier écrit qui charma mon retour,
Ces méditations, que ta muse divine
Laissa tomber du ciel au terrestre séjour !

Avec quels doux transports, avec quelle surprise
Je lus ce chant sublime où tes accords vainqueurs
Ont du barde immortel de la fière Tamise
Consacré le renom, en plaignant ses erreurs !

Exilé des beaux champs de la Lusitanie,
Un Pindare à son tour a reclamé tes vers ;
Ta lyre s'attendrit sur ce noble génie,
Et j'ai donné des pleurs à ses cruels revers.

Où Baïa se déploie à l'onde qui l'embrasse,
Je crois à tes côtés dans la barque m'asseoir,
Tandis que le marin, des chants sacrés du Tasse,
Fait retentir l'écho sous la brise du soir !

Comme un jeune palmier, au milieu de la plaine,
Elance avec vigueur sa tige dans les airs;
Il croît de plus en plus, et sa cime hautaine
Brave l'effort fougueux de l'autan des déserts :

Ainsi, de jour en jour, ta gloire grandissante
Au plus haut point enfin s'élève parmi nous;
L'univers la proclame, et l'envie impuissante
Va dans son antre affreux exhaler son courroux.

Mais je te vois, toujours de t'éclairer avide,
Voler vers le berceau de l'antique savoir.....
Heureux si, dans le sein d'une terre perfide,
Le sort ne t'eût frappé dans ton plus cher espoir !

Mais, pour te soutenir en ce moment funeste,
Ce sort te frappe aux lieux des augustes douleurs,
Aux lieux où s'immola la victime céleste,
Aux lieux où sur ses fils Jacob versa des pleurs !

Comme toi, le grand Young a gémi sur Narcisse....
Loin d'Albion, de même, il a vu son trépas !
Ses regrets.... Il n'est rien, rien qui les adoucisse.....
Ses restes adorés ne l'accompagnent pas !

Ah ! si ton souvenir, si ta douleur amère
Te permet de parler de ces lieux quelque jour,
Tu peindras des Hébreux la demeure première,
Où l'Éternel lui-même a choisi son séjour !

Tu peindras cette terre où n'entra point Moïse ;
Où Josué vainqueur établit Israël ;
Tu diras, si tu vis, la place où fut assise
La tente qu'habitait le père d'Ismaël.

Tu diras, si tes pas ont gravi la montagne,
Où du grand Jéhova le serviteur pieux,
Prenant l'unique fruit promis à sa compagne,
Allait teindre l'autel de son sang précieux.

Tu diras si le lac qui vit périr Gomorrhe,
Offre le châtiment de l'épouse de Lot ;
Si dans le vallon saint le saule pleure encore
Les malheurs de Sion, incliné sur le flot ;

Si le front du Carmel a gardé la mémoire
Des prodiges qu'Elie opéra de ses mains,
Avant qu'un char de feu, dans la céleste gloire,
Eût ravi le prophète aux regards des humains.

Tu nous retraceras cette crèche adorée,
Où dormit humblement l'Enfant de Bethléem;
Ta main nous ouvrira cette tombe sacrée,
Où reposa le Dieu mort dans Jérusalem!

Quelques lampes à peine, en ces voûtes funèbres,
Eclairent le Chrétien prosterné sur le seuil.....
Mais il viendra ce jour qui, chassant les ténèbres,
De ces lieux à jamais dissipera le deuil!

Ainsi ton luth divin nous rendra chaque scène
De ton pélerinage en ce climat lointain;
Et les échos surpris des rives de la Seine
Rediront les accords qu'inspira le Jourdain!

A. Cunyngham.

# BIBLIOGRAPHIE.

## PRÉCIS

### DE L'HISTOIRE DE FLANDRE, D'ARTOIS ET DE PICARDIE

Par MM. F. RAGON et FABRE D'OLIVET.

On commence enfin à s'apercevoir que le système d'études suivi pendant de longues années est très-incomplet sous le rapport de l'histoire et qu'il y a pour la jeunesse autre chose à apprendre que les faits et gestes des grecs et des romains. Plusieurs collèges, et nous citerons volontiers celui de Lille, ont dérobé aux langues mortes quelques heures par semaine pour les consacrer à l'étude de l'histoire moderne. Alors s'est fait sentir le besoin de bons livres élémentaires dans lesquels les élèves puissent trouver, sans un grand travail de mémoire, la substance de nombreux volumes. Il faut du courage pour remonter soi-même aux sources où les historiens ont puisé, débrouiller le cahos des vieilles chroniques et des mémoires originaux; il faut de plus du jugement et du savoir pour reconnaître les caractères de la vérité dans mille versions contradictoires entre lesquelles l'écrivain impartial a souvent peine à se prononcer; ce n'est donc pas un genre d'étude à la portée des jeunes gens si on ne leur en adoucit les abords par des *précis* d'une lecture agréable et facile, qui leur inspirent le désir de pénétrer plus avant dans ce genre d'instruction.

Dans ces circonstances, nous avons vu avec plaisir l'annonce d'un *Précis de l'Histoire de Flandre, d'Artois et de Picardie*, par MM. F. Ragon et Fabre d'Olivet. Ces deux noms, déjà

connus dans la littérature classique étaient de bon augure. Mais, il faut l'avouer, nous avons été désagréablement surpris, à la lecture de ce petit volume, d'y trouver une foule d'erreurs dont l'inconvénient est d'autant plus grave que les jeunes lecteurs auquel cet ouvrage est plus particulièrement destiné n'ont pas encore l'instruction nécessaire pour le corriger eux-mêmes.

C'est ainsi que, dès la première page, les auteurs placent les *Morins* dans la Picardie, et, dès la seconde, les *Ménapiens* aux environs de Valenciennes et dans le reste du Hainaut. En revanche, ils envoient les *Nerviens* peupler les deux Flandres.

Plus loin ( pages 9 et 10 ), ils adoptent l'histoire et la généalogie des *Forestiers* de Flandre, depuis Lydéric I, sans prendre la peine d'avertir que cette histoire et cette généalogie, dénuées de preuves, ont été contestées par beaucoup d'historiens.

Nous lisons encore, page 28, que Baudouin II, dit le Chauve, fit assassiner l'archevêque de Rheims par *Vinomare, seigneur de Lille*. On n'a jamais entendu parler de *seigneurs de Lille*, mais bien des *châtelains* dont le plus ancien qu'aient pu découvrir Piétin et Vanderhaer, qui ont écrit l'histoire de ces châtelains, se nommait Saswalon et vivait en 1039.

Page 31, on donne mal à propos au rebelle *Gilbod*, le titre de *comte de Courtrai*.

On voit, page 33, que « Le roi de France Henri I, dé-
» terminé par la réputation de courage et d'habilité que
» Baudouin s'était acquise, le nomma par son testament
» tuteur de son fils Philippe I qui lui succèda en 1060.» Il eut été convenable d'ajouter que ce Baudouin avait épousé Adèle, fille du roi Robert et qu'il était, par conséquent, l'oncle paternel du jeune monarque confié à sa garde.

En parlant des institutions municipales de Lille, page 64, les auteurs commettent cette singulière bévue : « L'autorité
» du Rewart de Lille *sur la Flandre Française* fut reconnue

» et déterminée par la comtesse Jeanne en 1235. » Comment a-t-on pu s'imaginer que l'autorité d'un magistrat municipal s'étendit sur toute une province? Les attributions du Rewart de Lille étaient, à peu de chose près, celles des maires de nos jours. Le *mayeur* présidait le corps des échevins, lorsqu'il se constituait en tribunal, car ce corps avait haute et basse justice et juridiction civile et criminelle. Nous ne releverions pas la petite distraction qui a fait traduire : *pacificator et amicitiæ inspector*, par : *pacificateur et inspecteur de l'amitié ou paix publique*, quoiqu'il eût pu paraître assez plaisant de connaître un *pacificateur de la paix publique;* mais on ne sera peut-être pas fâché de savoir que, dans la basse latinité, *amicitia* signifiait *commune, échevinage, corps de ville* (voyez Ducange et son supplément). Quant aux titres de *pacificator et inspector*, ils ne se trouvent pas dans la charte de la comtesse Jeanne dont l'original est sous nos yeux et dont on peut lire le texte dans le recueil de Roisin Le *Rewart* est simplement qualifié dans cette charte de *respector amicitiæ*.

Les auteurs du *Précis de l'Histoire de Flandre* commettent une erreur non moins inexcusable en disant, page 65, que lorsque les bourgeois des communes marchaient en guerre *pour compte du seigneur, ils ne devaient le service que l'espace d'un jour*. C'est confondre le service du *châtelain* avec celui du *seigneur*. Le seigneur de nos villes était le comte de Flandre et on lui prêtait serment en ces termes : *sire, nous fianchons voz corps et vo yretage de le conte de Flandres à warder, et ensi nous le jurons a tenir bien et loialment, a nos sens et a no pooirs*. En conséquence, lorsque le comte de Flandre avait une guerre à soutenir, les communes devaient le suivre partout où il était nécessaire pour *garder son corps et son héritage*. Au mois d'Avril 1276, la commune de Lille alla pour le comte Gui faire la guerre à l'évêque de Liège; et au mois d'Octobre 1292, elle fit encore partie d'une expédition vers le Quesnoy en Hainaut. Tout cela ne pouvait certainement se faire dans l'espace d'un jour. Il n'en était pas de même à

l'égard du *châtelain*, officier héréditaire, dont l'autorité ne s'étendait qu'aux environs de la ville où il résidait. La châtellenie de Lille comprenait un rayon d'environ trois lieues autour de cette ville. Aussi jurait-on en cette forme au châtelain : *sire, nous fiançons et jurons que se vous avez mestier de l'ayuwe de le ville* ( si vous avez besoin de l'aide de la ville ) *que li ville vous doit aidier a sauveir vo corps et vo tiere si lonc que li castelerie dure. Et y doit li ville et li commungne aller a armes quant de vous ou de vo ciertain message en sera requise ensi que de soleil luisant doit yssir li ville* ( doit sortir ) *et de soleil luisant doit rentrer en li ville*. Cela se conçoit d'autant mieux ici que les châtelains n'avaient point ordinairement de guerres à soutenir pour leur compte, mais seulement des injures à venger, et que pour aller à une distance de trois lieues au plus, il était possible de sortir et rentrer du même *soleil luisant*.

Quelque désir que nous ayons de ne pas étendre trop loin nos critiques, nous ne pouvons passer aux auteurs du *Précis* l'épithète de *cérémonie bouffonne* donnée par eux à l'institution du *roi de l'Epinette*, qu'ils rangent parmi les *fêtes des ânes*, du *prévôt des étourdis*, du *roi des poules*, etc. La fête de l'*Epinette*, bien différente de ces dernières, était une solennité à la fois religieuse et chevaleresque, à laquelle ne dédaignaient pas de concourir les plus grands seigneurs du temps. Le duc Philippe de Bourgogne la regardait comme très-nécessaire pour entretenir parmi la noblesse et même dans la bourgeoisie cet esprit guerrier, galant et généreux dont il donnait si bien l'exemple. Louis XI assista en 1464 à ces joûtes où l'on vit souvent combattre des personnages élevés en dignité. Maximilien d'Autriche, qui fut depuis empereur, entra lui-même en lice à Bruges, contre Pierre de Lobel, bourgeois de Lille et *roi de l'Epinette*. On voit donc que, faute de connaître les institutions du pays dont ils *faisaient l'histoire*, Messieurs Ragon et Fabre d'Olivet ont pris pour une farce

populaire une fête consistant principalement en joûtes, tournois et festins donnés avec une magnificence royale.

Mais leur était-il permis de passer sous silence le fait le plus important dont ce pays fut le théâtre depuis sa réunion à la France : le siège de Lille en 1708? pas un mot de cette époque. Les noms de Boufflers et du prince Eugène ne sont pas même prononcés !

Il est pénible de penser que sous la protection de noms recommandables une esquisse aussi inexacte des fastes de la Flandre puisse être admise dans les colléges (il est probable du moins qu'elle est adoptée par le collége royal de Bourbon dont M. Ragon est le professeur d'histoire); et qu'au lieu d'éclairer la génération naissante, elle ne serve qu'à propager des erreurs auxquelles on devrait préférer une ignorance complette. Ceci est une nouvelle preuve de la nécessité pressante où se trouvent les provinces *de faire leurs affaires par elles-mêmes*. Entièrement méconnues par la capitale, on ne leur fait pas même l'honneur de les supposer instruites de leur propre histoire ; C'est à elles à protester contre la façon cavalière avec laquelle on les traite; qu'elles sortent de leur léthargie..... nous le répéterons encore plus d'une fois.

B. L.

# SUITES A BUFFON,

**Formant, avec les œuvres de cet auteur, un cours complet d'histoire naturelle (1).**

La première livraison de cet ouvrage vient de paraître. Elle réalise l'espoir que le public a conçu de cette grande entreprise dont la pensée occupait les dernières veilles de Cuvier et de son digne collaborateur Latreille. Depuis la grande impulsion donnée aux sciences naturelles par Linnée et Buffon, et particulièrement depuis le commencement du 19e siècle, les travaux des naturalistes ont consisté en traités généraux qui ne donnent pas de connaissances spéciales, et en un nombre infini de travaux partiels, de mémoires, de monographies dont l'ensemble constitue l'état actuel de la science. Il en résulte, pour les hommes qui veulent pénétrer au-delà des généralités, la nécessité et la difficulté de s'entourer, même pour n'étudier que la moindre partie de la création, d'une quantité effrayante d'ouvrages, travaillés d'après des systèmes quelquefois très-différens. Cet obstacle qui n'était franchi que par un petit nombre d'Adeptes, n'existera plus. Buffon et *ses suites* formeront un cours complet d'histoire naturelle, dont chaque partie conçue sur le même plan et élevée à la hauteur actuelle de la science, sera traitée de la manière à-la-fois la plus spéciale et la plus concise. Un tel ouvrage ne pouvait être entrepris que par le concours de naturalistes qui se sont partagé le domaine de la science. Nommer, parmi les collaborateurs Messieurs Audouin, de Blainville, de Candolle, F. Cuvier, le Cte Dejean, Duméril, Walkenaer, c'est dire tout ce que le public doit attendre d'une réunion d'hommes si justement célèbres (2).

(1) Le prospectus de l'ouvrage et la 1re livraison se trouvent chez M. VANACKERE Fils, Libraire, à Lille.

(2) Nous ajouterons aux motifs par lesquels cet ouvrage se recommande pour nous qu'un de nos concitoyens, naturaliste distingué, s'est chargé de ce qui concerne les diptères.

# PUBLICATIONS PITTORESQUES.

La faveur que le public accorde aux publications pittoresques ne s'affaiblit pas ; parlons donc encore des publications pittoresques. Leurs résultats pour l'instruction populaire sont immenses et, sous ce rapport, elles méritent une attention soutenue et des examens fréquents, afin de constater leurs progrès et, s'il le faut, de stimuler leur zèle ; car il serait fâcheux qu'elles vinssent à faillir à leur mission.

*Magasin Pittoresque.* Les derniers numéros de ce recueil, qui a le mérite d'avoir ouvert une carrière nouvelle, en France du moins, contiennent des détails pleins d'intérêt sur la pêche de la baleine, diverses vues de monumens et de villes, parmi lesquelles on peut citer celles de la place royale de Nancy et du pont d'Yorck. Les vignettes continuent à mériter des éloges sous le rapport du dessin. Les éditeurs ont publié aussi un premier article sur les monnaies de France qui donnera à leur ouvrage un nouveau dégré d'utilité en mettant à la portée de tout le monde une science connue seulement d'un petit nombre d'amateurs ou d'érudits.

*Le Musée des familles* donne maintenant d'agréables morceaux de musique. Il continue de décrire avec talent les lieux, les choses et les usages de toutes les parties du monde. Nous y avons lu avec plaisir un article sur les mœurs de l'Orient, par M. H. Cornille, notre compatriote. Mesdames Sophie Gay et Emile de Girardin ont aussi enrichi le dernier cahier de ce recueil de quelques productions gracieuses. S'il se soutient sous le rapport de la rédaction, nous n'en dirons pas autant des gravures. Il n'en faudrait pas beaucoup comme *l'intérieur d'un palais turc* pour discréditer tout-à-fait une publication de ce genre.

Le *Dictionnaire pittoresque d'histoire naturelle*, qui est un ouvrage complettement scientifique, poursuit sa marche avec

succès. Nous le recommandons surtout aux jeunes gens dont l'esprit actif cherche à pénétrer, aussi avant qu'il est permis à l'homme, dans les admirables secrets de la nature. Ce Dictionnaire leur donnera, pour un prix excessivement modique, la substance d'un grand nombre d'ouvrages des plus chers qu'ils seraient obligés d'aller consulter dans les bibliothèques publiques.

Le *Voyage pittoresque autour du monde* se distingue par la forme piquante et animée d'un récit plein de notions excellentes sur la géographie et sur l'histoire des contrées du sud de l'Asie. Il rend sensibles aux yeux les usages singuliers des superstitieux Hindous, et reproduit avec fidélité (du moins nous nous plaisons à le croire) les monumens d'une architecture aussi étonnante par sa hardiesse que bizarre dans ses formes. Les planches, gravées sur acier, offrent en général un dessin correct et à effet; quelques unes ont laissé beaucoup à désirer sous le rapport des figures; mais les dernières semblent annoncer une amélioration qui est toute dans l'intérêt de l'entreprise. La concurrence est si grande que ce n'est qu'à force de soins qu'elle pourra conserver l'avantage qu'elle a acquis dès son apparition.

*Magasin universel.* Ici encore nous aurons quelques éloges à donner et de la critique à faire entendre. Une *vue du Pont Neuf*, dans la livraison de mars, et de petits sujets représentant les progrès de l'artillerie en France, nous ont paru mériter quelqu'intérêt; mais en revanche plusieurs autres vignettes, et notamment deux vues de l'église du St.-Sépulcre, ont été si peu soignées, soit à la gravure, soit au tirage, que l'on n'y voit qu'un barbouillage confus où il est difficile de rien distinguer. Cette remarque sévère nous ne la faisons pas dans l'intention de nuire au placement du *magasin universel*; au contraire, nous avons été des premiers à rendre justice à sa bonne composition, et nous désirons qu'il continue à avoir des droits à nos éloges. Les publications populaires n'ont d'utilité et ne doivent s'attendre à être encouragées

par nous qu'autant qu'elles contribueront à propager l'instruction, la saine morale et le bon goût.

Nous terminerons cette courte revue par l'annonce d'une nouvelle production qui se présente sous les auspices les plus favorables.

L'UNIVERS PITTORESQUE *ou histoire et description de tous les peuples, de leurs religions, mœurs, coutumes, etc.*, formera 10 volumes *in*-8° avec 720 gravures et vignettes.

Dire que MM. Firmin Didot frères sont éditeurs de cet ouvrage, que M. Champollion Figeac s'est chargé de la partie qui a l'Egypte pour objet, M. Artaud de celle qui traite de l'Italie, et plusieurs autres savants voyageurs de la description des pays qu'ils ont eux-mêmes visités, c'est déjà un assez bel éloge. Nous avons sous les yeux trois livraisons de l'Egypte et deux de l'Italie dont nous regrettons de ne pouvoir donner, faute d'espace, une analyse satisfaisante. Dans ces dernières, M. Artaud, qui avait à présenter le tableau de la dissolution graduelle de cet empire romain dont la plus grande partie de l'univers connu avait subi la loi, a su réunir dans une esquisse rapide un ensemble de faits principaux qui se coordonnent et s'expliquent l'un par l'autre. Et ce récit n'est point une nomenclature aride d'évènemens classés par ordre de date, qui ne feraient qu'orner la mémoire sans parler à l'esprit ou au cœur; non, l'auteur, soit qu'il se livre, quand son sujet l'exige, à des développemens dictés par un esprit de saine critique, soit qu'il tire des faits mêmes des aperçus philosophiques ou des enseignemens moraux, l'auteur disons-nous, ne perd pas de vue un seul instant que le rôle de l'historien ne se borne pas seulement à redire les choses passées; mais qu'il doit en rendre la lecture profitable.

# VOYAGE D'UN ICONOPHILE.

Sous ce titre M. Duchesne ainé, auteur du *Musée de peinture et de sculpture* dont les planches ont été gravées par M. Reveil, publie le résultat de ses intéressantes recherches ayant pour objet, comme il le dit lui-même dans sa préface, les *images* de toute sorte, soit en peinture, sculpture ou gravure, des principaux musées ou cabinets particuliers de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Angleterre. L'auteur possède à fond la matière qu'il traite. C'est un homme tout spécial ; rien ne peut le distraire de sa mission. D'autres en parcourant les contrées si pittoresques que baignent le Rhin et le Danube se seraient laissés entraîner aux impressions d'une nature si riche, si poétique. M. Duchesne se contente de remarquer en passant à Bade que les promenades sont très-variées, mais *qu'il faut toujours monter et descendre*. C'est là tracer d'un seul mot l'esprit dans lequel ce voyage a été résolu et la manière dont il sera raconté ; aussi ne ferons-nous pas la guerre à l'auteur sur la sécheresse de la plus grande partie de sa narration qui ne consiste qu'en nomenclatures. Les amateurs de collections y trouveront des notions pour la plupart inconnues en France sur les plus beaux cabinets de l'Allemagne ; c'etait en effet ce qu'il importait le plus de dire. Nous regrettons seulement qu'à propos d'un voyage en Allemagne et en Hollande, M. Duchesne aît cru devoir parler de Gand et de Lille qu'il n'a fait que traverser. Un voyageur tel que lui n'est pas de ceux qui s'informent au garçon de l'hôtel de ce qu'il y a de curieux dans une ville et qui se contentent de l'inscrire sur leur calepin en remontant en voiture. Il devait sentir que l'autorité de son nom pourrait accréditer une idée fausse de ces deux villes par le tableau informe qu'il présente des richesses artistiques qu'elles renferment. Ainsi,

à Gand, le savant voyageur n'a vu que la collection de M. Delbecq et celle de M. Brisard; mais des autres cabinets particuliers, de l'université, des églises, pas un mot. La Cathédrale n'est pas même nommée ! Ce chœur de St-Bavon si riche de sculptures ; ce peuple de marbre qui remplit ses chapelles ; cette alliance majestueuse du style ogival et de celui de la renaissance qui caractérise si bien la ville de Charles-Quint, tout cela n'a pas été digne apparemment d'attirer un regard de M. Duchesne ; ou bien il faut croire qu'il en a été distrait d'une manière désagréable par le désordre qu'il a remarqué dans les porte-feuilles de M. Delbecq, désordre dont il gourmande encore, après quatre ans, cet amateur ; persuadé, dit-il, de *s'accorder en ce point avec l'opinion de madame Delbecq elle-même.*

Mais à Lille, où notre sévère iconographe n'avait pas à se prononcer entre l'opinion de la femme et celle du mari, d'où vient qu'en parlant du Musée, qui n'est pas riche en nombre il est vrai, mais qui possède plusieurs admirables tableaux de Rubens et de Vandyck, il ne daigne pas en décrire un seul? *Il y en a fort peu de remarquables*, dit-il, et puis il se hâte de descendre à la bibliothèque qui occupe, suivant lui, *le premier étage de l'ancien couvent des Récollets.* Après une politesse adressée à feu M. de Gillaboz, l'auteur regrette de n'avoir pu passer que peu d'heures avec lui. On s'attend du moins qu'il en a profité pour voir les manuscrits précieux que cette bibliothèque renferme. Pas du tout ; c'est aux estampes qu'il s'adresse. Nous sommes bien loin de blâmer son choix ; mais alors, qu'il nous permette de le dire, rien ne l'obligeait à en parler. Son voyage avait pour but l'Allemagne et la Hollande. S'il n'avait pas le temps au retour de s'arrêter dans les villes de Flandre et de France qui se trouvaient sur son passage, il valait mieux les passer sous silence que de les représenter aussi pauvres en objets d'arts que le croiront ceux qui, sans les connaître, liront le *Voyage d'un Iconophile.*

# MÉLANGES.

## SOCIÉTÉ ROYALE

DES

## SCIENCES, DE L'AGRICULTURE ET DES ARTS,

DE LILLE.

PROGRAMME *des Prix proposés en faveur de l'économie rurale, pour être décernés au mois de juillet* 1834.

La Société, dans sa séance publique qui aura lieu dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, le 29 juillet 1834, décernera les prix suivans :

I. *Houblon. — Garance.*

1° Une médaille ou des instrumens aratoires de la valeur de 150 francs, au propriétaire de la houblonnière la mieux cultivée, d'une étendue de 40 ares au moins, et qui, en 1833, aura fourni les meilleurs et les plus abondans produits.

2° Une médaille ou des instrumens aratoires de la valeur de 75 francs, au cultivateur possédant la plus belle houblonnière après la précédente.

3° Une médaille de la valeur de 50 francs, au propriétaire de la plus belle houblonnière d'au moins 40 ares, établie en 1833.

4° Deux médailles de la valeur de 50 francs chacune, aux cultivateurs des deux plus belles houblonnières établies en 1833, et de la contenance de 20 à 40 ares.

*Les houblonnières plantées exclusivement en houblon à tiges blanches seront seules admises au concours.*

5° Une prime de 150 francs, au cultivateur qui aura, dans le courant de l'année 1833, cultivé 10 ares de garance.

6° Une autre prime de 100 francs, au cultivateur qui aura, dans le courant de l'année 1833, établi une garancière de la contenance de 5 ares.

II. *Expériences agronomiques.*

Une médaille de la valeur de 100 francs, à l'auteur des meilleures expériences comparatives sur l'action fertilisante du plâtre, de la chaux, des cendres et de la suie, appliqués comme amendemens sur les prairies artificielles de *luzerne*, de *sainfoin* et de *trèfle*.

La Société désire que le plâtre (1), la chaux, les cendres, etc., soient employés dans les expériences, sur des surfaces égales de chacune des prairies artificielles citées : qu'une même étendue de prairie soit cultivée sans engrais, pour servir de terme de comparaison ; que le poids de toutes les coupes fourragères, recueillies sur ces surfaces diversement amendées, soit noté avec exactitude, et que les concurrens en déduisent le mérite respectif des amendemens, sous les deux rapports principaux de l'intensité d'action et de l'économie.

III. *Instrumens aratoires.*

1° Une médaille de la valeur de 100 francs, à celui qui aura inventé ou importé dans l'arrondissement de Lille un instrument aratoire propre aux grandes cultures, et dont l'introduction dans l'arrondissement paraîtra la plus avantageuse.

Si on ne présente pas au concours un instrument nouvellement inventé ou importé, la médaille sera accordée à celui qui aura perfectionné l'un des instrumens aratoires déjà en usage dans l'arrondissement.

2° Une médaille de la valeur de 50 francs, à l'inventeur d'un instrument propre à déplanter les perches des houblonnières.

*Les concurrens seront tenus de déposer leurs machines ou instrumens dans l'une des salles des séances de la Société, avant le premier juillet* 1833.

La Société décernera en 1834 une médaille d'or de la valeur

(1) Le plâtre doit être semé sur les prairies artificielles, lorsque les tiges ont déjà quelques pouces d'élévation ; on doit choisir un temps humide. La proportion employée est de deux à quatre hectolitres par hectare.

de 300 francs, à celui qui établira dans une exploitation rurale de l'arrondissement de Lille un manège ou tout autre moteur destiné à faire fonctionner un bat-beurre, un hache-paille, un coupe-légumes, un moulin à écraser les tourteaux, une machine à vanner, une machine à élever l'eau; et, si cela est possible, une meule à broyer les graines.

IV. *Bergers. — Garçons de charrue.*

1° Une houlette d'argent de la valeur de 50 francs, à celui des bergers de l'arrondissement de Lille qui présentera un certificat constatant :

1° Qu'il demeure depuis cinq ans, au moins, chez le propriétaire du troupeau ;

2° Que sa conduite est irréprochable ;

3° Qu'il n'a jamais commis de délits ruraux.

*Le certificat énoncera le nombre des brebis qui composent le troupeau et celui des agneaux mis bas pendant l'année. A mérite égal, la Société donnera la préférence au berger qui aura conservé le plus d'agneaux proportionnellement au nombre des brebis confiées à ses soins.*

2° Une gerbe d'argent de la valeur de 50 francs, au maître-valet de l'arrondissement de Lille qui présentera un certificat constatant :

1° Qu'il demeure depuis cinq ans, au moins, chez le même fermier ;

2° Qu'il est de bonnes vie et mœurs, d'une conduite et d'une probité irréprochables ;

3° Qu'il soigne bien les chevaux et économise les fourrages ;

4° Qu'il trace bien un sillon et se fait remarquer par son habileté à exécuter les différens travaux dont il est chargé.

*Les concurrens enverront avant le 1er mai 1834, au Secrétaire de la Commission d'agriculture, les certificats signés par trois des principaux cultivateurs de la commune, et visés par le Maire.*

*Les maîtres-valets seront réunis dans le courant du mois de mai pour tracer des sillons avec les diverses charrues qui leur seront présentées. Une Commission nommée par la Société présidera ce concours.*

V. *Taureaux. — Génisses.*

1° Un prix de la valeur de 100 francs, au cultivateur qui aura introduit ou élevé dans l'arrondissement le plus beau taureau de race hollandaise, de race flamande, ou métis de ces deux races.

2° Un prix de la valeur de 50 francs, au propriétaire du taureau le plus beau après le précédent.

3° Des primes seront accordées aux cultivateurs qui feront saillir leurs vaches ou génisses par les taureaux qui ont obtenu les prix au concours de 1833 (1). Les primes seront de 3 francs pour chacune des trente premières vaches ou génisses habitant au-delà d'une demi-lieue de la résidence du taureau ; elles seront payées par le Trésorier de la Société, sur le certificat du propriétaire du taureau et le visa du Secrétaire de la Commission d'agriculture.

4° Un prix de la valeur de 50 francs, au cultivateur qui aura élevé la plus belle génisse de race hollandaise pure, ou de race croisée hollandaise-flamande.

5° Un prix de la valeur de 25 francs, au cultivateur qui aura élevé la plus belle génisse après la précédente.

*Les taureaux devront être âgés d'un à deux ans, et être destinés à faire, pendant un an, le service de la monte. Les prix seront mis en dépôt jusqu'à l'accomplissement de cette dernière condition.*

*L'âge exigé pour les génisses est d'un à deux ans. La Société désire qu'on les destine à la reproduction, et qu'elles ne soient saillies qu'après l'âge de trois ans accomplis.*

*Des certificats en due forme devront constater que les élèves sont nés chez le cultivateur qui les présente au concours.*

(1) Le taureau de M. Louis CARRETTE, de *Watrelos*, a eu le premier prix. Le taureau de M. Henri MASQUELIER, de *Sainghin*, a eu le second prix.

## VI. *Béliers.*

1° Une médaille d'argent, au propriétaire du troupeau faisant des élèves qui introduira dans l'arrondissement le plus beau bélier à longue laine, de pure race anglaise, destiné, par le croisement, à améliorer la race ovine indigène.

*Les lauréats de l'année précédente ne pourront obtenir qu'une mention honorable; ils sont mis hors de concours pour un an.*

2° Une médaille d'argent, au propriétaire qui, remplissant les conditions précitées, introduira dans l'arrondissement, et pour le même usage, le plus beau bélier à laine longue, de pure race hollandaise.

3° Des primes seront accordées aux propriétaires des troupeaux qui feront saillir leurs brebis par les béliers qui ont obtenu des prix au concours de 1832 (1). Les primes seront d'un franc pour chacune des quarante premières brebis habitant au-delà d'une demi-lieue de la résidence du bélier. Chaque propriétaire n'aura droit qu'à cinq primes.

---

*Époque des vérifications des sujets de prix admis au concours.*

1° Pour les bêtes bovines et à laine, le jour, l'heure et le lieu qui seront indiqués par le Préfet pour la distribution des primes pour l'amélioration des chevaux.

2° Pour les houblonnières, dans la dernière quinzaine du mois d'août, à l'époque de la récolte du houblon.

3° Pour les expériences comparatives sur les amendemens, dans la dernière quinzaine de juillet.

---

(1) Le premier prix a été mérité par M. Champon-Dubois et Ve Demarbaix, à *Bondues*, pour avoir présenté le plus beau bélier de pure race anglaise.

Le second prix a été accordé à M. Benjamin Masquelier, de *Sainghin*, pour avoir présenté un très-beau bélier de race hollandaise.

## CONDITIONS GÉNÉRALES.

*Il ne sera admis au concours que les cultivateurs domiciliés dans l'arrondissement de Lille.*

*Les personnes qui désirent concourir, devront faire connaître leur intention avant le* 1er *mai* 1834, *par une lettre d'avis au Secrétaire de la section d'agriculture.*

*Des Commissaires délégués par la Société seront appelés à constater, en se transportant sur les lieux, l'état des cultures admises au concours, et désigneront les bêtes bovines et ovines qui mériteront les prix.*

*La Société se réserve le droit de donner, pour la valeur des primes méritées, les instrumens aratoires dont elle veut propager l'usage.*

*Le président de la Société,*
MACQUART.

*Le Secrétaire de la Commission d'agriculture,*
A. HAUTRIVE, D. M. P.

---

### CHRONIQUE LOCALE.

*Caisse d'Epargne de Lille.* Cette utile institution, autorisée par ordonnance du 11 Mars, a commencé à avoir son effet le 30 du même mois. Tout lui fait présager un succès qui devra avoir la plus heureure influence sur le sort de notre population laborieuse.

*Mort de Wicart.* (*) « M. Wicart, notre compatriote, établi » depuis long-temps à Rome, et dont nous avons récemment » annoncé la mort, n'a point, dans ses dernières dispo- » sitions oublié sa ville natale. M. Caratolli, nommé par » lui héritier *fiduciaire* et exécuteur testamentaire, vient de » mander à M. le Maire de Lille, qu'il a légué pour notre » musée son chef d'œuvre, *Jésus-Christ ressuscitant le fils* » *de la veuve de Naïm,* son portrait et une superbe collec- » tion de dessins de Giotto, Raphaël, Michel-Ange et » autres grands maîtres. » (*Gazette de Flandre et d'Artois.*)

(*) Nous cherchons à réunir les élémens nécessaires pour publier une notice sur Wicart; nous prions les personnes qui pourraient fournir quelques renseignement sur la vie et les œuvres de ce célèbre artiste, de vouloir bien nous les faire parvenir.

*Concert à Lille.* Cet hiver avait été chez nous peu favorable à la musique. A grand peine on était parvenu à organiser une souscription pour deux concerts et quelques bals; et Polymnie s'était trouvée fort heureuse de passer sous la protection de sa sœur Terpsichore. (Je prie les partisans de la nouvelle école de me pardonner cette figure mythologique qu'ils trouveront un peu trop dans le goût de l'institut). Un premier concert avait été froid malgré le beau talent du violoniste Lafont. On désespérait presque de la résurrection de ces brillantes soirées de notre *société d'amateurs* qui répandaient tant de charme sur les hivers, et attiraient souvent les *dilettanti* des villes voisines. Les commissaires de cette société, voulant tenter un dernier effort, prirent des arrangemens avec madame Stockhausen pour la déterminer à faire le voyage de Lille, et le succès le plus complet vient de couronner leurs soins.

Madame Stockhausen, que nous avions entendue il y a quelques années, a reparu ici avec un talent tout nouveau. Si notre mémoire nous sert bien, cette cantatrice se distinguait par un chant sévère, un assez grand volume de voix, du mordant et de l'éclat dans le timbre; aujourd'hui cette même voix est d'une pureté et d'une douceur ravissantes. Soit qu'elle effleure avec rapidité ses cordes diverses, soit qu'elle se pose pour faire entendre un chant simple et soutenu; c'est la beauté, la perfection, c'est tout ce qu'on peut imaginer de plus parfait. Madame Stockhausen, n'est pas, comme une autre célèbre cantatrice de notre connaissance, une de ces créations fantastiques qui semblent tenir à la fois du ciel, de la terre et des enfers; en l'écoutant, surtout dans ses mélodies suisses où elle n'a d'autre accompagnement que les sons aëriens de la harpe, on croit entendre une de ces voix d'anges qui charment les heureux habitans d'une région inaccessible aux passions et aux tempêtes..... Sans la fatale pomme on eût sans doute chanté ainsi dans l'Eden.

Bien que Madame Stockhausen eût été l'héroïne de la fête (car on peut qualifier ainsi cette belle soirée) il y aurait de l'ingratitude à ne pas rendre justice aux talens qui l'ont secondée : son mari, d'abord, qui est un harpiste fort distingué; M. C..... amateur que l'on entend toujours avec un nouveau plaisir; M. Roulle dont la réputation comme chanteur,

commencée par le rôle de Bertram, s'est accrue et consolidée dans ce concert. Pour la partie instrumentale, elle était composée des deux admirables ouvertures de *Guillaume Tell* et de *Fidélio* qui ont été exécutées avec beaucoup d'ensemble et de vigueur; d'un air varié pour le hautbois, joué avec une rare perfection par M. Dislère, de Douai; enfin d'une *fantaisie* pour violoncelle, de M. Saint-Amans, exécutée par cet habile artiste avec tout le talent qu'on lui connait. Nous exprimerons seulement un regret: c'est que ce dernier aît été aussi mal accompagné. Nous avons sincèrement partagé les souffrances de l'auteur en entendant ainsi écorcher sa musique. Certes, ce n'est pas faute de talent de la part des artistes et amateurs à qui nous adressons ce reproche; mais nous reconnaissons dans l'orchestre de nos concerts deux vices qu'il est important de signaler : le premier, c'est qu'il arrive presque toujours qu'aux répétitions des morceaux de chant ou des solo d'instrumens, l'orchestre est incomplet, et qu'on voit le soir, à l'exécution, des personnes qui n'ont pas répété, venir prendre place au pupitre, et bien souvent s'en emparer, tandis que celui qui a déchiffré l'œuvre nouvelle, reçu les observations de l'auteur, étudié la manière de rendre ses intentions, se retire pour ne pas avoir à lutter contre les exigeances de M. tel ou tel. Le second vice, c'est que, lorqu'il s'agit d'une production *indigène*, il semble toujours que cela ne vaille pas la peine d'être soigné. On attend le dernier moment pour la répéter ou plutôt pour l'essayer une seule fois, et puis l'on se hâte de passer à autre chose en disant : « Nous n'avons pas le temps, cela ira mieux le soir ». Il arrive de là que les exécutans savent à peine ce qu'ils ont à faire et que toutes les compositions des artistes du pays sont sacrifiées. Qui donc mérite plus de considération et d'égards que ceux-ci, dans votre intérêt même? Vous faites venir à grands frais de la musique et des artistes du dehors : encouragez mieux ceux que vous avez sous la main; ils sont bien moins chers et, sans compter la partie morale de la spéculation, cela vous vaudra beaucoup d'argent.

FIN DU TOME PREMIER.

BRUN-LAVAINNE,
*Propriétaire-Gérant.*

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

# DE LA REVUE DU NORD.


| | | Livraisons. | Pages. |
|---|---|---|---|
| Benvignat. . . . . | Considérations sur Rubens. . . . . | IVe | 234 |
| Bertau (Henri). . . . | Lettre sur la Physiognomonie. . . . | Ire | 33 |
| Binaut. . . . . | Manzoni. . . . . | IIe | 95 |
| | Suite du même . . . . . | VIe | 379 |
| Brun (Elie). . . . . | Les Chevaux et les Hommes. . . . | » | 372 |
| Brun-Lavainne. . . . | Introduction. . . . . | Ire | 5 |
| | Loos . . . . . | » | 17 |
| | La jeune Mère aveugle. . . . . | » | 61 |
| | Le Béguinage de Gand. . . . . | » | 67 |
| | Une vie d'Artiste en Province . . . | IIe | 73 |
| | La prise de Bréda. . . . . | » | 101 |
| | La veille du Mariage. . . . . | » | 119 |
| | Recette pour faire prospérer un théâtre | » | 132 |
| | Voyage d'une Toison hollandaise. . | IIIe | 155 |
| | Charte communale de Tournai. . . | IVe | 209 |
| | Le Couvent de Kowno. . . . . | » | 241 |
| | Le Voyage impromptu. . . . . | Ve | 273 |
| Couvez (Alexandre). . . | Le jour des Morts. . . . . | IIe | 113 |
| | Agitations . . . . . | VIe | 390 |
| Cunyngham (A.). . . . | Stances à Lamartine . . . . . | » | 400 |
| De Gaulle. . . . . | État de la Littérature en France. . | Ire | 49 |
| Desbordes-Valmore (Mme). | La Walse et l'Aumône. . . . . | IIIe | 189 |
| Durieux (Emile). . . . | Appel aux Littérateurs du Nord. . | Ire | 65 |
| Duvar (P.) . . . . . | Les deux Sœurs. . . . . | Ve | 307 |
| Gachet (Emile). . . . | Épitre à mes jeunes Concitoyens. . | » | 331 |
| Gouttière (H.-A.). . . | Ode sur la mort d'un jeune Artiste. . | » | 337 |
| Hédouin (P.). . . . . | Amour et Crainte. . . . . | IVe | 256 |
| Le Glay . . . . . | Honnecourt. . . . . | » | 236 |
| | Notice sur J.-B. Carpentier. . . . | Ve | 291 |